ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE

IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR

A NOGENT-LE-ROTROU.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE

ANNÉE 1922

A PARIS

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

46, RUE JACOB

—

1922

402

BIBL.
LONDIN.
UNIV.

DÉCRET

RECONNAISSANT

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

COMME ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Liberté, Égalité, Fraternité.

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS.

Le Président de la République,
Sur le rapport du Ministre de l'Instruction publique et des Cultes,
Le Conseil d'État entendu,
Décrète :

ARTICLE PREMIER.

La *Société de l'Histoire de France,* établie à Paris, est reconnue comme ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Son règlement est approuvé tel qu'il est et demeure ci-annexé. Il ne pourra y être apporté de modification qu'en vertu d'une nouvelle autorisation donnée dans la même forme.

ART. II.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au Bulletin des lois.

Fait à l'Élysée-National, le 31 juillet 1851.

Signé : L. N. BONAPARTE.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes,
Signé : DE CROUSEILHES.

RÈGLEMENT

DE

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

ARRÊTÉ LE 23 JANVIER 1834 ET MODIFIÉ LE 10 MAI 1836.

TITRE PREMIER.

But de la Société.

ART. 1er. Une société littéraire est instituée sous le nom de SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

ART. 2. Elle se propose de publier :

1° Les documents originaux relatifs à l'histoire de France, pour les temps antérieurs aux États généraux de 1789;

2° Des traductions de ces mêmes documents, lorsque le Conseil le jugera utile;

3° Un compte rendu annuel de ses travaux et de sa situation;

4° Un annuaire.

ART. 3. Toutes les publications de la Société sont délivrées gratis à ses membres.

ART. 4. Elle entretient des relations avec les savants qui se livrent à des travaux analogues aux siens; elle nomme des associés correspondants parmi les étrangers.

TITRE II.

Organisation de la Société.

ART. 5. Le nombre des membres de la Société est illimité. On en fait partie après avoir été admis par le Conseil, sur la présentation faite par un des sociétaires.

ART. 6. Chaque sociétaire paie une cotisation annuelle de TRENTE FRANCS.

ART. 7. Les sociétaires sont convoqués au moins une fois l'an, au mois de mai, pour entendre un rapport sur les travaux de la Société et sur l'emploi de ses fonds, ainsi que pour le renouvellement des membres du Conseil.

TITRE III.

Organisation du Conseil.

ART. 8. Le Conseil se compose de quarante membres, parmi lesquels sont choisis :

Un président,
Un président honoraire,
Deux vice-présidents,
Un secrétaire,
Un secrétaire adjoint,
Un archiviste,
Un trésorier.

ART. 9. Les membres du Conseil, à l'exception du président honoraire, sont renouvelés par quart, à tour de rôle, chaque année. Le sort désignera, les premières années, ceux qui devront sortir; les membres sortants peuvent être réélus. Le secrétaire continuera ses fonctions pendant quatre ans.

ART. 10. L'élection des membres du Conseil a lieu à la majorité absolue des suffrages des membres présents.

ART. 11. Le Conseil nomme, chaque année, un Comité des fonds, composé de quatre de ses membres.

Il nomme aussi des commissions spéciales.

Les nominations sont faites au scrutin. La présidence appartient à celui qui réunit le plus de suffrages.

ART. 12. L'assemblée générale nomme, chaque année, deux censeurs chargés de vérifier les comptes et de lui en faire un rapport.

ART. 13. Le Conseil est chargé de la direction des travaux qui entrent dans le plan de la Société, ainsi que de l'administration des fonds.

Les décisions du Conseil pour l'emploi des fonds ne pourront être prises qu'en présence de onze membres au moins, et à la majorité des suffrages.

ART. 14. Le Conseil désigne les ouvrages à publier, et choisit les personnes les plus capables d'en préparer et d'en suivre la publication.

Il nomme, pour chaque ouvrage à publier, un commissaire responsable chargé d'en surveiller l'exécution.

Le nom de l'éditeur sera placé en tête de chaque volume.

Aucun volume ne pourra paraître sous le nom de la Société sans l'autorisation du Conseil, et s'il n'est accompagné d'une déclaration du commissaire responsable portant que le travail lui a paru mériter d'être publié.

ART. 15. Le Conseil règle les rétributions à accorder à chaque éditeur.

Le commissaire responsable aura droit à cinq exemplaires de l'ouvrage à la publication duquel il aura concouru.

ART. 16. Tous les volumes porteront l'empreinte du sceau de la Société. Après la distribution gratuite faite aux membres de la Société (art. 3), les exemplaires restants seront mis dans le commerce, aux prix fixés par le Conseil.

ART. 17. Le Conseil se réunit en séance ordinaire au moins une fois par mois.

Tous les sociétaires sont admis à ses séances.

ART. 18. Nulle dépense ne peut avoir lieu qu'en vertu d'une délibération du Conseil.

ART. 19. Les délibérations du Conseil portant autorisation d'une dépense sont immédiatement transmises au Comité des fonds par un extrait signé du secrétaire de la Société.

ART. 20. Le Comité des fonds tient un registre dans lequel sont énoncées au fur et à mesure les dépenses ainsi autorisées, avec indication de l'époque à laquelle leur paiement est présumé devoir s'effectuer.

Le Comité des fonds tient un registre dans lequel sont inscrits tous ses arrêtés portant mandat de paiement.

ART. 21. Le Conseil se fera rendre compte, tous les trois mois au moins, de l'état des impressions, ainsi que des autres travaux de la Société.

ART. 22. Le Comité des fonds devra se faire remettre, dans le cours du mois qui précédera la séance où il doit faire son rapport, tous les renseignements qui lui seront nécessaires.

ART. 23. Les dépenses seront acquittées par le trésorier sur un mandat du président du Comité des fonds, accompagné des pièces de dépense dûment visées par lui; ces mandats rappellent les délibérations du Conseil par lesquelles les dépenses ont été autorisées.

Le trésorier n'acquitte aucune dépense, si elle n'a été préalablement autorisée par le Conseil et ordonnancée par le Comité des fonds.

ART. 24. Le Comité des fonds et le trésorier s'assemblent une fois par mois.

ART. 25. Tous les six mois, en septembre et en mars, le Comité des fonds fait, d'office, connaître la situation réelle de la caisse, en indiquant les sommes qui s'y trouvent et celles dont elle est grevée.

Le même Comité présentera au Conseil, dans les premiers mois de l'année, l'inventaire des exemplaires des ouvrages imprimés existant dans le fonds de la Société.

ART. 26. A la fin de l'année, le trésorier présente son compte au Comité des fonds, qui, après l'avoir vérifié, le soumet à l'assemblée générale pour être arrêté et approuvé par elle.

La délibération de l'assemblée générale sert de décharge au trésorier.

La SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE a été fondée le 21 décembre 1833.

Le Siège social de la Société est à Paris, rue des Francs-Bourgeois, n° 60; le Dépôt des publications est rue Jacob, n° 46; il est ouvert pour la vente les mardis et vendredis, de 10 heures à midi.

LISTE DES MEMBRES

DE

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

NOVEMBRE 1922.

MM. les Membres de la Société sont priés de vouloir bien faire connaître leurs changements d'adresse à M. Lecestre, trésorier de la Société, rue des Francs-Bourgeois, n° 60, aux Archives nationales.
Les noms précédés d'un astérisque sont ceux des sociétaires qui ont racheté leur cotisation annuelle.

MM.

Aix (*Bibliothèque Méjanes*, à), [687], représentée par M. Éd. Aude, conservateur; correspondant, M. Rolland, libraire, à Aix-en-Provence, cours Mirabeau, n° 23.

Aix (*Bibliothèque de l'Université d'*), [2083], représentée par M. Fleury, bibliothécaire; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Albany (*New York State Library*, à) (États-Unis), [2373]; correspondant, M. Stechert, libraire, rue de Condé, n° 16.

Albon (marquis d'), [2562], rue de l'Université, n° 41.

Alger (*Bibliothèque de l'Université d'*), [2081], représentée par M. Paoli, bibliothécaire; correspondant, M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 174.

Amboix de Larbont (général d'), [2453], C. ✻, place Malesherbes, n° 24.

Amsterdam (*Bibliothèque de l'Université d'*), [2351], représentée par M. Burger junior, bibliothécaire.

Angers (*Bibliothèque de la ville d'*), [2117], représentée par M. le Bibliothécaire; correspondant, M^me^ Clech, libraire, à Angers (Maine-et-Loire), rue de l'Aiguillerie, n° 2.

Antiquaires de Picardie (*Société des*), [2336], à Amiens, au Musée de Picardie; représentée par M. L. Ledieu, trésorier, à Amiens (Somme), rue Porion, n° 12.

Archives nationales (*Bibliothèque des*), [1147], représentée par M. Ch.-V.

Langlois, O. ✻, directeur des Archives, rue des Francs-Bourgeois, n° 60; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Argenson (marquis d'), [2335], rue Barbet-de-Jouy, n° 17.

Athenæum Club, [2168], à Londres, Pall Mall; correspondant, MM. Dulau et C^ie^, libraires, à Londres, Soho Square, n° 37.

Aubry-Vitet (Eugène), [1485], archiviste-paléographe, rue de Varenne, n° 69.

Avignon (*Musée et Bibliothèque d'*), [645], représentés par M. J. Girard, conservateur; correspondant, M. Dailhe, libraire, à Avignon, place de l'Horloge.

Avocats (*Bibliothèque de l'ordre des*), à Paris, [720], représentée par M. Boucher, au Palais-de-Justice.

Baguenault de Puchesse (comte Raoul), [2653], à Sandillon (Loiret).

Bâle (*Bibliothèque de l'Université de*), [2282], représentée par M. le D^r^ Chr. Bernoulli; correspondant, M. Eggimann, libraire, à Genève (Suisse), rue du Marché, n° 40.

Balorre (comte de), [1950], au château de la Cour, par Saint-Pourçain (Allier).

Baltimore (*Bibliothèque de « The Johns Hopkins University »*, à) (États-Unis), [2531], représentée par M. L. Raney; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5.

* Bapst (Edmond), [2255], C. ✻, ambassadeur de France au Japon, avenue Montaigne, n° 5.

Barante (baron de), [2193], rue du Général-Foy, n° 22.

* Barbey (Frédéric), [2401], ✻, archiviste-paléographe, chargé d'affaires de la Confédération suisse en Belgique, à Bruxelles, boulevard du Régent, n° 20; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Barbier (Aimé), [2106], à Laval, place de Hercé, n° 33.

Batiffol (Louis), [2626], ✻, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, avenue de Saxe, n° 31.

Baudrillart (Mgr Alfred), [2544], ✻, évêque d'Himéria, membre de l'Académie française, recteur de l'Institut catholique de Paris, rue de Vaugirard, n° 74.

Bayonne (*Bibliothèque de la ville de*), [1407], représentée par M. Lefort, bibliothécaire; correspondant, M. Jérôme, libraire à Bayonne.

Beauchesne (marquis Adelstan de), [2105], avenue Marceau, n° 8.

Beaure d'Augères (L.), [2613], à la Jonchère (Haute-Vienne).

Beauvais (*Bibliothèque de la ville de*), [2052], représentée par M. P.-A. Boucher, bibliothécaire; correspondant, MM. Hachette et C^ie^, libraires, boulevard Saint-Germain, n° 79.

Beauverger (baron de), [1941], boulevard Haussmann, n° 153.

Béhague (M^me^ la comtesse de), [2445], rue Saint-Dominique, n° 123.

Bellaguet (Mademoiselle), [2002], rue Bonaparte, n° 68.

Berger (Élie), [1645], O. ✻, membre de l'Institut et du Comité des travaux historiques, ancien membre de l'École française de Rome, docteur ès lettres, archiviste honoraire aux Archives nationales, professeur à l'École nationale des chartes, conservateur du Musée Condé, quai d'Orléans, n° 14.

Berkeley (*Bibliothèque de l'Université de Californie*, à) (États-Unis), [2415], représentée par M. J.-C. Rowell, bibliothécaire; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5.

Berlin (*Preussische Staats-bibliothek*, à), [2657]; correspondant, M. Klincksiek, libraire, à Paris, rue de Lille, n° 11.

Berlin (*Bibliothèque de l'Université de*), [2650]; correspondant, MM. Asher et C^ie^, libraires, à Berlin.

Berne (*Bibliothèque de la ville de*), [2353], représentée par M. Th. Steck, directeur; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

* Bernon (baron J.-A. de), [1799], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue des Saints-Pères, n° 3.

Besançon (*Bibliothèque de la ville de*), [1371], représentée par M. G. Gazier, ✻, bibliothécaire; correspondant, M. Brocandel, libraire, à Besançon (Doubs), Grande-Rue, n° 19.

Besançon (*Bibliothèque de l'Université de*), [2055], représentée par M. Prieur, bibliothécaire; correspondant, M. A. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

* Bessières (René), [2603], rue du Faubourg-Poissonnière, n° 155.

* Bézagu (Louis), [2624], ✻, à Bordeaux, cours d'Aquitaine, n° 61.

Bibliothèque nationale, représentée par M. l'Administrateur général; correspondant, M. Leclerc, libraire, rue Saint-Honoré, n° 219.

Bibliothèques des châteaux de Compiègne, Fontainebleau, Pau et Versailles, [595 à 598].

Blacas (comte Bertrand de), [2109], avenue Georges V, n° 33, et au château d'Ussé, par Chinon (Indre-et-Loire).

Blanc (Alphonse), [2558], avoué au tribunal civil, à Brioude (Haute-Loire).

Blétry (Paul), [1719], ancien auditeur au Conseil d'État, rue de l'Alboni, n° 8.

Blois (*Bibliothèque de la ville de*), [2288], représentée par M. le Bibliothécaire; correspondant, M. Vannier, libraire, à Blois.

*Boislisle (Jean de), [2463], membre de la Société des Bibliophiles français, avenue de Tourville, n° 1.

Bonnault d'Houet (baron de), [2389], archiviste-paléographe, à Compiègne (Oise), place du Château.

Bordeaux (*Bibliothèque de l'Université de*), [2118], représentée par M. Teulié, bibliothécaire en chef; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Boston (*Bibliothèque publique de la ville de*) (États-Unis), [2235], représentée par M. H.-G. Wadlin, bibliothécaire; correspondant, M. Terquem, libraire, rue Scribe, n° 1 *bis*.

Boston (*Bibliothèque du Boston Athenæum*, à) (États-Unis), [2598]; correspondant, M. Brentano's, rue Coëtlogon, n° 5.

Boucher (Henri), [2608], rue de Prony, n° 15.

Boulay de la Meurthe (comte Alfred), [1656], rue de Villersexel, n° 7.

Bourges (*Bibliothèque de la ville de*), [2371], représentée par M. Jean Béreux, bibliothécaire; correspondant, M. Léon Renaud, libraire, à Bourges (Cher), rue Moyenne, n° 12.

*Bourrilly (V.-L.), [2488], docteur ès lettres, professeur à la Faculté des lettres d'Aix-Marseille, à Sainte-Marthe (Bouches-du-Rhône), boulevard Anatole de la Forge, n° 13.

*Bousquet (Henri), [2582], boulevard Raspail, n° 284.

Breslau (*Staats-und-Universitäts bibliothek*, à), [2658], représentée par le Dr Wendel, bibliothécaire; correspondant, MM. Asher et Cie, libraires à Berlin.

Broglie (prince Emmanuel de), [2233], rue de Solferino, n° 10.

Broglie (prince François de), [2429], ancien officier d'état-major, rue de Solferino, n° 10.

Bruxelles (*Bibliothèque de S. M. le roi des Belges*, à), [2568], rue de la Régence, n° 2, représentée par M. le bibliothécaire; correspondant, M. Dewit, libraire, rue de Rennes, n° 117.

Bruxelles (*Bibliothèque royale de Belgique*, à), [2346], représentée par M. Stainier, conservateur en chef; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5.

Caen (*Bibliothèque de la ville de*), [1014], représentée par M. Huard, bibliothécaire; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Caen (*Bibliothèque de l'Université de*), [2078], représentée par M. Bonnet, bibliothécaire; correspondant, M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 174.

Cahors (*Bibliothèque de la ville de*), [2289], représentée par M. Palame, bibliothécaire; correspondant, M. Girma, libraire, à Cahors (Lot).

Cambridge (*Bibliothèque de l'Université de*), [2169], à Cambridge (Angleterre), représentée par M. Jenkinson, bibliothécaire en chef.

* Castéja (comte Stanislas de), [2494], avenue de Friedland, n° 22.

Castellane (M^me^ la comtesse Jean de), [2444], rue de Babylone, n° 61.

Celier (comte Léonce), [2582], archiviste aux Archives nationales, avenue de Breteuil, n° 70.

Chabannes (comte Henri de), [2220], à Lyon (Rhône), place Bellecour, n° 30 *bis*.

Chabrillan (comte Aynard de), [2388], rue Christophe-Colomb, n° 8.

Chalandon (M^me^ Ferdinand), [2654], avenue Montaigne, n° 37.

Chambre des députés (*Bibliothèque de la*), [1660], représentée par M. Chervet, bibliothécaire, au Palais-Bourbon; correspondant, M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 174.

Champion (Édouard), [2569], ✻, libraire-éditeur, quai Malaquais, n° 5.

Charpin-Feugerolles (comte de), [2265], au château de Feugerolles, par le Chambon (Loire).

Chartres (*Bibliothèque de la ville de*), [1516], représentée par M. le Bibliothécaire; correspondant, M. Lester, libraire, à Chartres.

* Charvériat (Émile), [2436], rue du Regard, n° 1.

Châteaudun (*Bibliothèque de la ville de*), [1855], représentée par M. A. Lacoste, bibliothécaire; correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Château-Gontier (*Bibliothèque de la ville de*), [2180], représentée par M. Buchard, bibliothécaire.

Châteauroux (*Bibliothèque de la ville de*), [2224], représentée par M. Jules Massé, bibliothécaire; correspondant, M. Pichon, libraire, à Châteauroux.

Chavane de Dalmassy (colonel), [2154], O. ✻, à Asnières (Seine), avenue La Lauzière, n° 8.

Chazelles (Étienne de), [1863], ancien préfet, rue de Varenne, n° 58, et au château de la Canière, par Aigueperse (Puy-de-Dôme).

Chevalier (M^me^ Raymond), [2602], rue de Rivoli, n° 216.

Chévrier (Jacques), [2442], rue de Téhéran, n° 13.

Chicago (*Bibliothèque de l'University of Press*, à) (États-Unis), [2542], Ellis Avenue, n° 5750; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5.

Chicago (*Newberry Library*, à) (États-Unis), [2238], représentée par M. Chattin Carlton, bibliothécaire; correspondant, M. Terquem, libraire, rue Scribe, n° 1 *bis*.

Clermont-Ferrand (*Bibliothèque de la ville et de l'Université de*), [1937], représentée par M. J. Laude, bibliothécaire, avenue Charras, n° 20; correspondant, M. Delaunay, libraire, à Clermont-Ferrand.

Cochin (Henry), [2054], ancien député, château de Mousseau, par Évry-Petit-Bourg (Seine-et-Oise).

Cochin (colonel Pierre), [2652], O. ✻, rue de Grenelle, n° 123.

Colmar (*Bibliothèque de la ville de*), [2578], représentée par M. André Waltz, bibliothécaire; correspondant, M. Hüffel, libraire, à Colmar.

Condé (*Bibliothèque du Musée*), [2332], représentée par M. Macon, ✻, conservateur adjoint, à Chantilly (Oise); correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5.

Contades (comte Gaston de), [2605], place du Palais-Bourbon, n° 9.

* Conté (Maurice), [2315], à Nice (Alpes-Maritimes), rue Rossini, n° 19.

Contenson (baron Ludovic de), [2399], ✻, ancien officier d'état-major, rue Boissière, n° 78.

Copenhague (*Bibliothèque royale de*), [2391], représentée par M. H.-O. Lange, directeur; correspondant, M. Lamotte, libraire, rue de l'Ancienne-Comédie, n° 11.

* Couderc (Camille), [2425], ✻, conservateur adjoint à la Bibliothèque nationale, rue de Harlay, n° 20.

Courcel (baron de), [2611], boulevard du Montparnasse, n° 10.

* Courcel (Valentin de), [2618], archiviste-paléographe, rue de Vaugirard, n° 20.

Courcival (M^me^ la marquise de), [2469], rue de Bellechasse, n° 46.

Courteault (Henri), [2249], ✻, conservateur adjoint aux Archives nationales, rue Denis-Poisson, n° 7.

Coville (Alfred), [2163], O. ✻, docteur ès lettres, directeur au ministère de l'Instruction publique, rue des Vignes, n° 58.

Cresson (Paul), [2400], avocat à la Cour d'appel de Paris, avenue du Coq, n° 6.

* Croy (vicomte Joseph de), [2614], archiviste-paléographe, au château de Monteaux (Loir-et-Cher).

Croy-Solre (prince Étienne de), [2452], au château du Rœulx (Belgique, province de Hainaut); représenté par M. S. Arnould, administrateur des propriétés, au Rœulx.

* D'Allemagne (Henri), [2121], ✻, bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque de l'Arsenal, membre de la Société nationale des Antiquaires de France et de la Société des Bibliophiles françois, rue des Mathurins, n° 30.

Dareste (Pierre), [2537], ancien avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, à Bellevue (Seine-et-Oise), rue du Bassin, n° 3.

*Daumet (François), [2607], boulevard Raspail, n° 87.

Davanne, [1901], conservateur honoraire à la bibliothèque Sainte-Geneviève, rue des Petits-Champs, n° 82.

*Delaborde (comte Henri-François), [1912], O. ✻, membre de l'Institut et de la Société nationale des Antiquaires de France, sous-chef de section honoraire aux Archives nationales, ancien membre de l'École française de Rome, professeur à l'École nationale des chartes, rue de Courcelles, n° 24.

*Delachenal (Roland), [2197], ✻, membre de l'Institut, rue de Babylone, n° 4.

*Delavaud (Louis), [2272], O. ✻, ministre de France à Stockholm, rue La Boëtie, n° 85.

Deloche (Maximin), [2640], au château de la Brillère, à Verrières (Vienne).

*Dépinay (J.), [2200], ✻, ancien notaire, boulevard Haussmann, n° 153.

*Des Forts (Philippe Feugère), [2221], ✻, archiviste-paléographe, rue de Sèvres, n° 29.

Desjoyeaux (Claude-Noël), [2508], rue du Bac, n° 108.

Des Méloizes (marquis), [2518], à Bourges, rue Jacques-Cœur, n° 18.

Des Réaulx (marquis), [2378], au château d'Eurville (Haute-Marne).

Des Roys (marquis), [2617], boulevard de la Tour-Maubourg, n° 11.

Deux-Sèvres (*Archives du département des*), [2644], à Niort, représentées par M. Béguin, archiviste; correspondant, M. Baussay, libraire, à Niort.

Diana (*la Société de la*), [2648], à Montbrison (Loire), représentée par M. Ennemond Rony, trésorier, à Montbrison.

Dieppe (*Bibliothèque de la ville de*), [1054], représentée par M. le directeur; correspondant, M. Le Tremble, libraire, à Dieppe (Seine-Inférieure), Grande-Rue, n° 156.

*Digard (Georges), [2097], ancien membre de l'École française de Rome, professeur à l'Institut catholique de Paris, à Versailles (Seine-et-Oise), rue Galliéni, n° 35.

Dijon (*Bibliothèque de la ville de*), [1279], représentée par M. Oursel, bibliothécaire; correspondant, M. Venot, libraire, à Dijon (Côte-d'Or), place d'Armes, n° 1.

Dijon (*Bibliothèque de l'Université de*), [2080], représentée par M. Balland, bibliothécaire.

Doudeauville (M^me^ la duchesse de), [2498], rue de Varenne, n° 47.

Downside Abbey (*Bibliothèque de*), [2573], à Stratton-on-the-Fosse, près

Bath (Somerset, Angleterre), représentée par le R. P. Bibliothécaire; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Doyon (Pierre), [2549], rue Boissière, n° 26.

Dresde (*Sächsische Landes Bibliothek*, à), [2659], représentée par M. le Directeur.

Du Hamel (Henri), [2609], docteur en droit, chargé de cours à la Faculté libre de droit d'Angers, à Angers (Maine-et-Loire), rue du Quinconce, n° 28.

Dulau et C^ie^, [2129], libraires, à Londres, Margaret street, n^os^ 34-36, Cavendish square; correspondant, M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 174.

Dumaine (M^me^ Charles), [2467], rue d'Alésia, n° 113.

Dumesnil (Pierre), [2637], au Havre (Seine-Inférieure), rue Joseph-Clerc, n° 6.

* Dupont-Ferrier (Gustave), [2465], ✻, docteur ès lettres, professeur à l'École nationale des chartes, rue Gay-Lussac, n° 28.

Durrieu (comte Paul), [1873], O. ✻, membre de l'Institut, de la Société nationale des Antiquaires de France et du Comité des travaux historiques, ancien membre de l'École française de Rome, conservateur honoraire au musée du Louvre, avenue de Malakoff, n° 74.

École des hautes études (*Bibliothèque de l'*), [2126], à la Sorbonne; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

École des hautes études de Saint-Aubin (l'), [2189], à Angers (Maine-et-Loire), rue Donadieu de Puycharic, n° 22, représentée par Mgr H. Pasquier, docteur ès lettres, directeur.

École française de Rome (l'), [2298], représentée par M. le directeur de l'École, au palais Farnèse, à Rome; correspondant, M. de Boccard, libraire, rue Médicis, n° 1.

École nationale des chartes (l'), [1703], représentée par M. Maurice Prou, O. ✻, directeur de l'École, rue de la Sorbonne, n° 19; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

École normale supérieure (l'), [1617], représentée par M. G. Lanson, O. ✻, directeur de l'École, rue d'Ulm, n° 45; correspondant, M. Klincksieck, libraire, rue de Lille, n° 11.

Édimbourg (*Signet library*, à) (Écosse), [2171], représentée par M. J. Minto, bibliothécaire; correspondant, MM. Dulau et C^ie^, libraires, à Londres, Soho Square, n° 37.

* Épernay (*Bibliothèque de la ville d'*), [1474], représentée par M. Griveau, bibliothécaire.

Esmonin (Ed.), [2612], professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Grenoble, à Grenoble, rue Paul-Bert, n° 9.

Esneval (baron d'), [1942], au château d'Acquigny (Eure).

Etchegoyen (comte G. d'), [2424], à Versailles, avenue Thiers, n° 2, et à Ismaïlia (Égypte).

Études (*Bibliothèque des*), revue fondée par les RR. PP. Jésuites, [2317], place du Président Mithouard, n° 5.

Eure (*Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'*), [1770], représentée par M. Hubert, trésorier, à Évreux (Eure), rue Saint-Léger, n° 7.

Falcon de Longevialle (Louis), [2275], au château de Vaurenard, à Gleizé, par Villefranche (Rhône).

Fazl (Abul), [2651], avocat à la Haute-Cour, à Kapurthala (Indes anglaises).

Fels (comte Frisch de), [2368], rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 135.

* Fenaille (Maurice), [2599], O. ✻, membre de l'Institut, rue de l'Élysée, n° 14.

Firino (Roger), [1785], ancien député, avenue Montaigne, n° 3.

Florence (*Bibliothèque nationale de*) (Italie), [2522], représentée par M. le Bibliothécaire en chef; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5.

* Florian (comte Xavier de), [2075], rue Royale, n° 8.

Fraissinet (Albert-Georges), [2376], armateur, à Marseille (Bouches-du-Rhône), promenade de la Corniche, n° 339.

Fraissinet (Alfred), [1996], gérant de la Compagnie marseillaise de navigation, à Marseille (Bouches-du-Rhône), place de la Bourse, n° 6.

Francmesnil (Ludovic de), [2649], rue de la Tour, n° 83, villa Guibert, n° 11.

Frémy (comte Elphège), [2472], archiviste-paléographe, rue Casimir-Périer, n° 11 *bis*.

Fribourg (*Bibliothèque cantonale et universitaire de*) (Suisse), [2482], représentée par M. Max de Diesbach, directeur; correspondant, M. Gamber, libraire, rue Danton, n° 7.

Fromageot (Henri), [2214], O. ✻, avocat à la Cour d'appel de Paris, au Chesnay (Seine-et-Oise), avenue de l'Église, n° 6.

Froment (Albert), [2457], archiviste-paléographe, boulevard Raspail, n° 129.

Galard (marquis de), [2438], au château de Captan, par Saint-Sever-sur-l'Adour (Landes).

* Gallavresi (Giuseppe), [2519], professeur à l'Académie royale, à Milan (Italie), via Monforte, n° 35.

Genève (*Bibliothèque publique de la ville de*), [1821], représentée par M. F. Gardy, directeur.

Germiny (comte Robert de), [2526], avenue Montaigne, n° 51.

Germon (Louis de), [2007], au château de Labatut, par Labatut-Rivière (Hautes-Pyrénées); correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Gonse (Henri), [2460], rue Alfred-de-Vigny, n° 20.

Gontaut-Biron (comte Théodore de), [2061], rue de Varenne, n° 45.

Göteborg (*Stads Bibliotek, à*) (Suède), [2639], représentée par M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 174.

* Grand (Roger), [2339], professeur à l'École nationale des chartes, ancien archiviste du Cantal, avenue Victor-Hugo, n° 167, et à Kerverho-en-Arradon (Morbihan).

Greenwich (*Bibliothèque de la Rosemary Hall School, à*) (Connecticut, États-Unis), [2539], représentée par Miss Ruutz Rees, directrice; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5.

Grenoble (*Bibliothèque de la ville de*), [948], représentée par M. Royer, bibliothécaire; correspondant, M. J. Rey, libraire, à Grenoble (Isère), Grande-Rue, n° 23.

Grenoble (*Bibliothèque de l'Université de*), [1976], représentée par M. Nicaud, conservateur; correspondant, M. J. Rey, libraire, à Grenoble, Grande-Rue, n° 23.

Griselle (abbé), [2525], docteur ès lettres, à Sèvres (Seine-et-Oise), rue des Fontaines, n° 3.

Guébin (Pascal), [2580], boulevard Pereire, n° 235.

Guerre (*Bibliothèque du ministère de la*), [2361], représentée par M. Tuetey, ✻, bibliothécaire; correspondant, M. Berger-Levrault, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 229.

Guillaume (Joseph), [2162], professeur aux Facultés catholiques de Lille, à Avranches (Manche), rue du Gué-de-l'Épine.

Guise (Mgr le duc de), [2543], château du Nouvion-en-Thiérache (Aisne); correspondant, M. Pallu de Lessert, rue de Vaugirard, n° 23.

* Hallé (M^me^ Daniel), née Valois, [2592], rue de l'Abbaye, n° 13.

Hanotaux (Gabriel), [2285], C. ✻, membre de l'Académie française, ancien ministre, avenue Hoche, n° 4.

Hanoteau (commandant Jean), [2530], ✻, cité Vaneau, n° 14.

Hatt (Jacques), [2632], rue de Chazelles, n° 16.

Haute-Garonne (*Archives du département de la*), [2069], à Toulouse, représentées par M. Loirette, archiviste; correspondant, M. Privat, libraire, à Toulouse (Haute-Garonne), rue des Arts, n° 14.

Havre (*Bibliothèque de la ville du*), [1193], représentée par M. Millot, bibliothécaire; correspondant, M^me^ veuve Dombre, libraire, au Havre (Seine-Inférieure).

Helsingfors (*Bibliothèque de l'Université de*) (Finlande), [2349], représentée par M. W. Bolin, bibliothécaire.

Hérault (Alfred), [1479], G. O. ✻, premier président honoraire de la Cour des comptes, ancien sous-secrétaire d'État au ministère des Finances, boulevard Haussmann, n° 154.

Hodjes, [2172], libraire, à Dublin (Irlande); correspondant, MM. Dulau et C^ie^, libraires, à Londres, Margaret street, n^os^ 34-36, Cavendish square.

Houdebine (l'abbé), [2320], professeur d'histoire au collège de Combrée (Maine-et-Loire).

Huisman (Georges), [2634], professeur à l'École alsacienne et au collège Sévigné, rue Lafontaine, n° 8.

* Hyde (James-H.), [2515], C. ✻, boulevard Lannes, n° 67.

* Imbart de la Tour (Pierre), [2545], ✻, docteur ès lettres, membre de l'Institut, avenue Marceau, n° 25.

Institut de France (*Bibliothèque de l'*), [2394], quai Conti, n° 23, représentée par M. Dehérain, ✻, conservateur; correspondant, M. A. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Institut catholique de Paris (*Bibliothèque de l'*), [2207], représentée par M. l'abbé Langlois, bibliothécaire, rue de Vaugirard, n° 74; correspondant, l'Intermédiaire, rue Madame, n° 49.

Iowa (*Bibliothèque de l'Université d'*), à Iowa-City (États-Unis), [2552], représentée par M. Malcolm-G. Wyer, bibliothécaire; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5.

Ithaca (*Cornell University's library*, à) (État de New-York), [2379], représentée par M. G.-W. Harris, bibliothécaire; correspondant, M. Stechert, libraire, rue de Condé, n° 16.

Jarry (Eugène), [2355], archiviste-paléographe, à Orléans (Loiret), place de l'Étape, n° 8.

* Jordan (Édouard), [2595], professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, rue de Varenne, n° 48.

* Joüon des Longrais (Frédéric), [2619], rue de Rennes, n° 145.

Jousselin (Fernand), [2426], villa Guibert, rue de la Tour, n° 83.

Kergorlay (comte Jean de), [2213], rue Mesnil, n° 6.

Kermoysan (vicomte de), [2410], à Vitré (Ille-et-Vilaine), hôtel Lantivy.

La Batut (Guy de), [2548], bibliothécaire à la bibliothèque Mazarine, avenue Kléber, n° 67.

Laborde (comte Alexandre de), [2454], O. ✠, membre de l'Institut, président de la Société des Bibliophiles françois, boulevard de Courcelles, n° 81.

La Caille (Gaston), [2018], ✠, ancien magistrat, boulevard Malesherbes, n° 50.

La Chaise (Eugène-A.), [2073], ✠, rue Joubert, n° 39.

La Ferronnays (marquis de), [2501], ✠, député, rue Quentin-Bauchart, n° 10.

La Fontaine (Georges de), [2404], avenue de Messine, n° 26.

La Force (duc de), [2500], rue Pierre-Charron, n° 55.

La Haye (*Bibliothèque royale de*), [2313], représentée par M. le docteur W.-G.-C. Byvanck, bibliothécaire; correspondant, MM. Van Stockum, libraires, à la Haye (Hollande), Buitenhof, n° 36.

L'Aigle (M^me^ la marquise de), [2219], membre de la Société des Bibliophiles françois, rue d'Astorg, n° 12.

Lair (M^me^ Jules), [2456], rue Bossuet, n° 8.

*La Morandière (Gabriel de), [2017], à Roujoux, par Contres (Loir-et-Cher).

Langlois (Charles-Victor), [2565], O. ✠, membre de l'Institut et du Comité des travaux historiques, docteur ès lettres, directeur des Archives, rue des Francs-Bourgeois, n° 60.

Lanzac de Laborie (Léon de), [2615], rue de l'Université, n° 96.

La Roche-Aymon (M^me^ la comtesse Alard de), [2160], avenue Marceau, n° 10.

La Rochefoucauld (comte Aimery de), [1949], rue de l'Université, n° 93.

*La Rochefoucauld (comte Xavier de), [2405], rue de Lisbonne, n° 49.

La Rochefoucauld (M^me^ la comtesse Gabriel de), [2473], rue Murillo, n° 8.

*La Roncière (Ch. Bourel de), [2553], ✠, ancien membre de l'École française de Rome, conservateur du département des imprimés à la Bibliothèque nationale, membre du Comité des travaux historiques, rue Jacob, n° 46.

Lasteyrie (comte Charles de), [2476], ✠, ministre des Finances, ancien inspecteur des finances, professeur à l'École des sciences politiques, député de la Corrèze, rue Bayard, n° 4.

Lauer (Ph.), [2243], docteur ès lettres, membre de la Société nationale

des Antiquaires de France, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, boulevard Jules-Sandeau, n° 25.

Laurens (H.), [2124], libraire-éditeur, rue de Tournon, n° 6.

*Laurent (Jacques), [2623], bibliothécaire adjoint de la ville, à Dijon, rue Notre-Dame, n° 8.

Lausanne (*Bibliothèque cantonale et universitaire de*), [2477], représentée par M. Louis Dupraz, directeur.

Laval (*Bibliothèque de la ville de*), [1852], représentée par M. Cahour, bibliothécaire; correspondant, MM. Larchon et Ernouf, rue Soufflot, n° 24.

Lavollée (René), [2625], ✻, boulevard Haussmann, n° 162.

*Lavollée (Robert), [2407], archiviste-paléographe, rue Christophe-Colomb, n° 16.

*Lecestre (Léon), [2112], ✻, archiviste aux Archives nationales, membre du Comité des travaux historiques, rue Saint-Sulpice, n° 18.

*Lefébure (Paul), [2383], rue de Logelbach, n° 7.

Lefèvre-Pontalis (Eugène), [2642], ✻, professeur à l'École des chartes, membre du Comité des travaux historiques, rue de Phalsbourg, n° 13.

Lefèvre Pontalis (Germain), [2019], ✻, ancien secrétaire d'ambassade, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 118.

*Lelong (Eugène), [2085], avocat à la Cour d'appel d'Angers, membre du Comité des travaux historiques, chargé de cours à l'École nationale des chartes et à la Faculté de droit, rue Monge, n° 59, et à Angers (Maine-et-Loire), rue Desjardins, n° 9.

*Lemaître (Henri), [2409], bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale, rue Guénegaud, n° 11.

Lemoisne (Paul-André), [2567], bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, rue de l'Université, n° 91.

*Le Sourd (Auguste), [2367], archiviste-paléographe, à Saint-Maurice, par Baix (Ardèche).

Levillain (Léon), [2647], ✻, professeur au lycée Janson de Sailly, rue de Passy, n° 76.

Lévis-Mirepoix (duc de), [2583], au château de Léran (Ariège); correspondant, M. Olive, régisseur.

Lévy (Raphaël-Georges), [1808], O. ✻, membre de l'Institut, sénateur de la Seine, rue de Noisiel, n° 3.

*L'Horme (baron de), [2516], au château de Bussières-lès-Belmont (Haute-Marne).

Liège (*Bibliothèque de l'Université de*), [2348], représentée par M. Del-

mer, bibliothécaire; correspondant, M. Bérenger, libraire, rue des Saints-Pères, n° 15.

Ligugé (*Bibliothèque de l'abbaye de Saint-Martin de*), [2280], à Ligugé (Vienne), représentée par Dom Gaston Charvin, bibliothécaire; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Lille (*Bibliothèque de l'Université de*), [2079], représentée par M. Vanrycke, bibliothécaire; correspondant, M. Klincksieck, libraire, rue de Lille, n° 11.

Lille (*Bibliothèque des Facultés catholiques de*), [1854], représentée par M. l'abbé Dubrulle, bibliothécaire, à Lille, boulevard Vauban, n° 60.

Limoges (*Bibliothèque de la ville de*), [1908], représentée par M. Caillet, bibliothécaire; correspondant, M. Ducourtieux, libraire, à Limoges, rue des Arènes, n° 7.

London Library, [2271], à Londres, Saint-James's square, représentée par M. Hagberg Wright, secrétaire.

Londres (*Inner Temple library*, à) (Angleterre), [2170], représentée par M. Latton Pickering, bibliothécaire; correspondant, MM. Dulau et C^ie^, libraires, à Londres.

Londres (*Bibliothèque du Public Record Office*, à), [2483], représentée par M. Théodore Craib, bibliothécaire; correspondant, Superintendant of publications, H. M. Stationery Office, Westminster, Londres, S. W.

Londres (*Bibliothèque de la Chambre des communes*, à), [2588]; correspondant, Superintendant of publications, H. M. Stationery Office, Westminster, Londres, S. W.

Lorière (Ed. de), [2323], ancien officier de cavalerie, au Mans, rue Saint-André, n° 10.

Louvain (*Bibliothèque de l'Université catholique de*) (Belgique), [812], représentée par M. Paul Delannoy, bibliothécaire; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Louvain (*Bibliothèque du collège philosophique et théologique de*) (Belgique), [2559], représentée par M. de Ghellinck, bibliothécaire, à Louvain, rue des Récollets, n° 11; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5.

Lugagne (Charles), [2250], ancien sous-préfet, à Lodève (Hérault).

Lund (*Bibliothèque de l'Université*, à) (Suède), [2629], représentée par M. Ewald Ljunggren, bibliothécaire en chef.

Luppé (marquis de), [2309], ✻, membre de la Société des Bibliophiles françois, rue Barbet-de-Jouy, n° 29.

Lyon (Ernest), [2504], archiviste-paléographe, rue de Courcelles, n° 87.

LYON (*Bibliothèque de l'Université de*), [1998], quai Claude-Bernard, n° 18, représentée par M. Dreyfus, bibliothécaire; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

LYON (*Grande bibliothèque de la ville de*), [2211], représentée par M. R. Cantinelli, bibliothécaire en chef; correspondant, M. Desvigne, libraire, à Lyon, passage de l'Hôtel-Dieu.

LYON (*Bibliothèque des Facultés catholiques de*), [1851], représentée par M. L. Bernard, secrétaire, à Lyon (Rhône), rue du Plat, n° 25.

* MAGNE (Napoléon), [2165], ancien député, avenue Victor-Hugo, n° 132.

MANCHESTER (*John Rylands library*, à) (Angleterre), [2326], représentée par M. H. Guppy, bibliothécaire; correspondant, M. David Nutt, libraire, à Londres, Shaftesbury Avenue, n° 212.

MANCHESTER (*Bibliothèque de l'Université Victoria*, à) (Angleterre), [2491], représentée par M. Ch. Leigh, bibliothécaire; correspondant, M. Croville-Morand, libraire, rue de la Sorbonne.

* MANDROT (M^me^ Bernard DE), [2630], avenue du Président-Wilson, n° 42.

MANS (*Bibliothèque de la ville du*), [1696], représentée par M. le Conservateur; correspondant, M. de Saint-Denis, libraire, au Mans, place Saint-Nicolas.

* MARCHAND (l'abbé Ch.), [2212], docteur ès lettres, professeur aux Facultés catholiques d'Angers, à Angers (Maine-et-Loire), rue de l'Esvière, n° 3.

MAREUSE (Edgard), [1902], boulevard Haussmann, n° 81.

MARGUERIE (René), [1664], C. ✻, président honoraire du Conseil d'État, cité Martignac, n° 6.

* MARGUERITTES (baron DE), [2622], O. ✻, capitaine d'artillerie, détaché au ministère de la Guerre, avenue de Suffren, n° 160.

MARINE (*Bibliothèque du service historique du ministère de la*), [1102], avenue Octave-Gréard, n° 3; correspondant, M. Berger-Levrault, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 229.

MARSEILLE (*Bibliothèque de la ville de*), [1684], représentée par M. Billioud, bibliothécaire; correspondant, M. Tacussel, libraire, rue Paradis, n° 54, à Marseille.

MAUMENÉ (colonel), [2621], ✻, boulevard Delessert, n° 15.

MAZARINE (*Bibliothèque*), [767], représentée par M. de Porto-Riche, O. ✻, administrateur, quai Conti, n° 23; correspondant, M. Émile-Paul, libraire, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 100.

Mély (F. de), [2096], membre de la Société nationale des Antiquaires de France, rue La Trémoille, n° 26, et au Mesnil-Germain (Calvados).

Meynial (Édouard), [2375], professeur à la Faculté de droit de Paris, avenue Daniel-Lesueur, n° 5.

Michigan (*Bibliothèque de l'Université de*), [2566], à Ann Arbor (États-Unis d'Amérique); correspondant, M. Terquem, libraire, rue Scribe, n° 1 *bis*.

Milan (*Bibliothèque nationale de la Brera*, à), [2480], représentée par M. Carta, bibliothécaire en chef; correspondant, MM. Bocca frères, libraires, à Milan.

Mimerel, [2263], avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, boulevard Saint-Germain, n° 205.

Mirot (Léon), [2374], ✻, ancien membre de l'École française de Rome, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, archiviste aux Archives nationales, à Versailles, rue Royale, n° 75.

Missiessy (capitaine Pierre de), [2641], ✻, détaché au ministère de la Guerre, rue de Vaugirard, n° 61.

Monaco (*Bibliothèque du palais de*), [2254], représentée par M. le chanoine de Villeneuve, conservateur.

Monaco (*Bibliothèque de la ville de*), [2524], représentée par M. Labande, conservateur; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5.

Monstiers-Mérinville (marquis des), [1989], au château du Fraisse, par Mézières-sur-Issoir (Haute-Vienne).

Montalivet (comte Georges de), [1805], avenue Montaigne, n° 53.

Montesquieu (baron Roger de), [2437], avenue Victor-Hugo, n° 37, et château d'Ouilly, par Brandon (Saône-et-Loire).

Montmorand (vicomte de), [2586], rue de Lubeck, n° 31.

Montpellier (*Bibliothèque de l'Université de*), [2045], représentée par M. Henri Bel, bibliothécaire; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5.

* Moranvillé (Henri), [1047], bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale, boulevard Pereire, n° 112.

Moulins (*Bibliothèque de la ville de*), [1365], représentée par M. E. Maquet, bibliothécaire; correspondant, M. Brosset, libraire, à Moulins (Allier), rue d'Allier.

Mun (comte Gabriel de), [2474], archiviste-paléographe, avenue Victor-Hugo, n° 81; correspondant, M. Baillehache, boulevard Saint-Germain, n° 227.

MUNICH (*Bayerische Staats Bibliothek*, à), [2656], représentée par M. Schnorr von Carolsfeld, directeur général ; correspondant, M. Gamber, libraire, rue Danton, n° 7.

MUSSY (le R. P. Henry GUÉNEAU DE), [2596], des Dominicains enseignants, rue de l'Abbaye, n° 13.

NADAILLAC (comte J. DE), [2418], capitaine d'artillerie breveté, avenue Bosquet, n° 15.

NANCY (*Bibliothèque de la ville de*), [850], représentée par M. Favier, conservateur; correspondant, M. V. Berger, libraire, à Nancy, rue Saint-Georges, n° 13.

NANCY (*Bibliothèque de l'Université de*), [2062], représentée par M. Dumont; correspondant, M. Berger-Levrault, libraire, rue des Beaux-Arts, n° 5.

NAPLES (*Bibliothèque de l'Institut français, à*), [2645], piazza San-Domenico-Maggiore, n° 12; représentée par M. Paul-Marie Masson, directeur; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5.

*NATHAN (Alexis), [2646], ✻, à Thorigny (Seine-et-Marne), rue de la Madeleine, n° 30.

NAVENNE (Ferdinand DE), [2287], O. ✻, ministre plénipotentiaire, avenue Bosquet, n° 28; correspondant, M. Dosseur, banquier, rue de Lille, n° 5.

*NERVO (baron Jean DE), [2510], boulevard de La Tour-Maubourg, n° 41 *bis*.

NEUCHATEL (*Bibliothèque de la ville de*) (Suisse), [2631], représentée par M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5.

NEUFLIZE (baron DE), [2464], rue Lafayette, n° 31.

NEWHAVEN (*Yale University*, à) (Connecticut, États-Unis), [2319], représentée par M. J.-C. Schwab, bibliothécaire; correspondant, M. G.-E. Stechert, libraire, rue de Condé, n° 16.

NEW-YORK (*Bibliothèque publique de la ville de*) (États-Unis), [2556], Fifth Avenue, n° 476; correspondant, M. Terquem, libraire, rue Scribe, n° 1 *bis*.

NICOLAY (comte Antoine DE), [2176], rue de Lille, n° 80.

NOUVELLE-ORLÉANS (*Howard Memorial library*, à LA) (États-Unis), [2536], représentée par M. William Beer, bibliothécaire; correspondant, M. Terquem, libraire, rue Scribe, n° 1 *bis*.

OMONT (Henry), [1992], O. ✻, membre de l'Institut, du Comité des travaux historiques et de la Société nationale des Antiquaires de France,

conservateur du département des manuscrits à la Bibliothèque nationale, inspecteur général des bibliothèques, rue Raynouard, n° 17.

Orléans (*Bibliothèque de la ville d'*), [2100], représentée par M. Cagnieul, bibliothécaire; correspondant, M. Delagrave, libraire, rue Soufflot, n° 15.

Orléans (Monsieur le duc d'), [2270]; correspondant, M. F. Doyen, rue de Varenne, n° 59.

Oxford (*Bibliothèque du Brasenose college*, à) (Angleterre), [2136]; correspondant, M. David Nutt, libraire, à Londres, Shaftesbury Avenue, n° 212.

Oxford (*Bibliothèque de Lady Margaret Hall*, à) (Angleterre), [2386], représentée par Miss Edith A. Pearson, bibliothécaire; correspondant, M. Terquem, libraire, rue Scribe, n° 1 *bis*.

Pange (marquis de), [2010], O. ✻, avenue Montaigne, n° 37; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5.

Pannier (Jacques), [2260], docteur ès lettres, pasteur de l'Église réformée, ancien directeur de l'École préparatoire de théologie, à Saint-Quentin (Aisne), boulevard Gambetta, n° 126.

Paris (*Bibliothèque de la Faculté de droit de*), [1883], représentée par M. Bouvy, bibliothécaire, rue Cujas, n° 5; correspondant, M. L. Larose, libraire, rue Soufflot, n° 22.

Paris (*Bibliothèque de la ville de*), [135], représentée par M. Marcel Poëte, conservateur, hôtel Le Peletier de Saint-Fargeau, rue Sévigné, n° 29.

Paris (*Bibliothèque de l'Université de*), [766], représentée par M. Chatelain, ✻, membre de l'Institut, conservateur; correspondant, M. Laisney, libraire, place de la Sorbonne, n° 5.

Parker et fils, [2635], libraires, à Oxford (Angleterre), Broad street, n° 27.

Parme (*Bibliothèque Palatine de la ville de*) (Italie), [2299], représentée par M. Alvisi, bibliothécaire; correspondant, MM. Bocca frères, libraires, à Turin.

Passy (Edgard), [1536], ✻, ancien secrétaire d'ambassade, avenue de Messine, n° 27.

Pau (*Bibliothèque de la ville de*), [1592], représentée par M. de Zangroniz, bibliothécaire.

Pelain (Pierre), [2555], à Bordeaux (Gironde), rue Calvé, n° 19.

Péreire (Alfred), [2572], faubourg Saint-Honoré, n° 35.

Perret (Robert), [2616], docteur ès lettres, rue François I^{er}, n° 6.

Petit-Dutaillis (Charles), [2633], O. ✻, docteur ès lettres, inspecteur général de l'Instruction publique, boulevard Raspail, n° 96.

PHILADELPHIE (*Bibliothèque de l'Université de Pennsylvanie*, à), [2563], (États-Unis); correspondant, M. Stechert, libraire, rue de Condé, n° 16.

PICARD (Auguste), [2455], libraire-éditeur, rue Bonaparte, n° 82.

POITIERS (*Bibliothèque de l'Université de*), [2094], représentée par M. Vacher de Lapouge, bibliothécaire; correspondant, M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 174.

POMMEREAU (DE), [2513], rue des Belles-Feuilles, n° 65.

* POUPARDIN (René), [2528], ✻, ancien membre de l'École française de Rome, professeur honoraire à l'École des chartes, ancien directeur à l'École pratique des hautes études, membre du Comité des travaux historiques, boulevard Saint-Michel, n° 72.

* POURTALÈS (comte Hubert DE), [2406], rue de l'Élysée, n° 2.

PRAGUE (*Bibliothèque de l'Université de*), [2628], représentée par M. le Directeur.

PRÉVOST (Gustave-A.), [1955], ancien magistrat, à Rouen (Seine-Inférieure), rue Chasselièvre, n° 52.

PRIEUR (Albert), [2643], boulevard Malesherbes, n° 76.

PRINCETON (*Bibliothèque de l'Université*, à), [2655], à Princeton (New-Jersey, États-Unis); correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5.

* PRINET (Max), [2242], directeur à l'École pratique des hautes études, auxiliaire de l'Institut, membre du Comité des travaux historiques et de la Société nationale des Antiquaires de France, à Versailles (Seine-et-Oise), rue d'Anjou, n° 10.

* PROU (Maurice), [2594], O. ✻, membre de l'Institut, du Comité des travaux historiques et de la Société nationale des Antiquaires de France, directeur de l'École nationale des chartes, bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale, rue Madame, n° 75.

REIMS (*Bibliothèque de la ville de*), [2135], représentée par M. Loriquet, ✻, bibliothécaire; correspondant, M. Michaud, libraire, à Reims (Marne), rue du Cadran-Saint-Pierre, n° 19.

RENNES (*Bibliothèque de la ville et de l'Université de*), [1956], représentée par M. Le Hir, bibliothécaire; correspondant, M. Malbrand, libraire, quai de l'Université, n° 2, à Rennes (Ille-et-Vilaine).

REY (Léon), [2581], archiviste-paléographe, rue Galilée, n° 11.

RHÔNE (*Archives du département du*), [2597], à Lyon, représentées par M. Guigue, ✻, archiviste; correspondant, M. Desvigne, libraire, à Lyon, passage de l'Hôtel-Dieu.

* RICHÉ (Georges), [2560], avenue de La Bourdonnais, n° 18.

Rilly (comte François de), [2576], au château d'Oysonville, par Sainville (Eure-et-Loir).

Rochetaillée (M^me^ la baronne Camille de), [2546], rue Chateaubriand, n° 27; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5.

Rohan (M^me^ la duchesse de), [2443], boulevard des Invalides, n° 35, et au château de Josselin (Morbihan); correspondant, M. Lacourt, avenue Carnot, n° 24.

Romana di Storia patria (*Società*), [2362], à Rome, bibliothèque Vallicellane, représentée par M. le professeur Pietro Fedele, trésorier.

Rome (*Biblioteca nazionale Vittorio-Emanuele*, à), [2584], représentée par M. G. Bonazzi, directeur; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5.

Rothschild (baron Edmond de), [1183], rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 41.

Rothschild (baron Henri de), [2222], rue de la Faisanderie, n° 88.

Rothschild (M^me^ la baronne James de), [1962], avenue de Friedland, n° 42.

Rott (Édouard), [1946], C. ✻, correspondant de l'Institut, avenue du Président-Wilson, n° 50.

Rouen (*Bibliothèque de la Cour d'appel de*), [1884], représentée par M. le conseiller questeur de la Cour, à Rouen (Seine-Inférieure).

Rouen (*Bibliothèque de la ville de*), [2012], représentée par M. Labrosse, bibliothécaire; correspondant, M. Lestringant, libraire, à Rouen (Seine-Inférieure).

Rousseau (François), [2601], boulevard Raspail, n° 276.

* Roussier (Paul), [2461], bibliothécaire-archiviste du ministère des Colonies, rue Dupont-des-Loges, n° 8.

Roussigné (Charles), [2589], rue Bayard, n° 8.

* Roy (Maurice), [2008], ✻, conseiller référendaire à la Cour des comptes, avenue Rapp, n° 20.

Roy (Paul), [2585], docteur en médecine, rue Hautefeuille, n° 19.

Sabatier d'Espeyran (Frédéric), [2420], ✻, attaché d'ambassade, rond-point des Champs-Élysées, n° 9.

Saint-Andrews (*Bibliothèque de l'Université de*) (Écosse), [2484], représentée par M. J. Maitland-Anderson, bibliothécaire.

Saint-Denis (*Bibliothèque de la ville de*), [2357], représentée par M. le Bibliothécaire.

Saintes (*Bibliothèque de la ville de*), [2408], représentée par M. Dangi-

baud, bibliothécaire; correspondant, M. A. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Saint-Firmin (M^lle^ Jane Hazon de), [2487], au château de Palleau, à Levet (Cher).

Saint-Maurice (*Bibliothèque des RR. PP. Bénédictins de l'abbaye de*), [2303], représentée par Dom Aug. Blanc, bibliothécaire, à Clervaux (grand-duché de Luxembourg).

Saint-Nazaire (*Bibliothèque de la ville de*), [2185], représentée par M. Richet, bibliothécaire; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5.

Saint-Wandrille (*la Bibliothèque des RR. PP. Bénédictins de l'abbaye de*), [2318], à Conques, par Herbeumont (Belgique).

Sancy de Rolland (baron Leloup de), [1373], ✻, ancien auditeur au Conseil d'État, rue de Monceau, n° 62.

Schonen (baron E. de), [2385], manoir de Lesbi'ch, à Plestin-les-Grèves (Côtes-du-Nord).

Seillière (baron Léon), [2366], avenue Georges V, n° 41.

*Sémichon (Charles), [1964], O. ✻, inspecteur général honoraire des finances, rue Cassette, n° 27.

Sénat (*Bibliothèque du*), [956], représentée par M. Samuel, ✻, bibliothécaire; correspondant, MM. Flammarion et Vaillant, libraires, rue Rotrou, n° 4.

Servois (Gustave), [1136], C. ✻, directeur honoraire des Archives, membre du Comité des travaux historiques, boulevard Malesherbes, n° 101.

Sigwalt (Armand), [2610], architecte, rue de la Pompe, n° 6.

Société d'histoire générale, [2446], représentée par M. le Président, au Cercle de l'Union, boulevard de la Madeleine, n° 11.

* Sœhnée (Frédéric), [2329], ancien membre de l'École française de Rome, conservateur adjoint aux Archives nationales, rue de Verneuil, n° 40.

Solesmes (*Bibliothèque des RR. PP. Bénédictins de l'abbaye de*), [1661], représentée par Dom Cagin, bibliothécaire, à Quarr Abbey, Ryde (île de Wight, Angleterre); correspondant, M. A. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

*Sommier (Edme), [2499], quai d'Orsay, n° 57.

*Soucaille (Antonin), [2507], à Béziers (Hérault), rue Diderot, n° 2.

Statham (le Révérend S.-P.-H.), [2387], ancien lieutenant-colonel au corps des chapelains de l'armée anglaise, à Cheddar (Somersetshire, Angleterre).

* Stein (Henri), [2084], ✻, conservateur aux Archives nationales, membre du Comité des travaux historiques et de la Société nationale des Antiquaires de France, rue Gay-Lussac, n° 38.

Stockholm (*Bibliothèque royale de*), [2481], représentée par M. Collijn, O. ✻, conservateur en chef; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5.

Strasbourg (*Bibliothèque de l'Université de*), [2300]; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5.

Talhouët-Roy (marquis de), [2023], avenue Bosquet, n° 2, et au château du Lude (Sarthe).

* Tardif (E.-J.), [2114], archiviste-paléographe, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, cité Vaneau, n° 8.

Terrebasse (Humbert de), [1948], ✻, au château de Terrebasse, par Roussillon (Isère).

* Teulet (Raymond), [1933], archiviste du département des Landes, bibliothécaire de la ville de Mont-de-Marsan, archiviste honoraire aux Archives nationales, à Mont-de-Marsan (Landes).

* Texier (René), [2502], boulevard du Montparnasse, n° 4.

Thiers (*Bibliothèque de la Fondation*), [2324], représentée par M. Rébelliau, ✻, membre de l'Institut, directeur, rond-point Bugeaud, n° 5.

Thomas (Alexandre), [2627], rue de Courcelles, n° 67.

Thuy (général Brasier de), [2620], O. ✻, à Besançon (Doubs), Grande-Rue, n° 104.

Toronto (*Bibliothèque de l'Université de*) (Canada), [2257], représentée par M. Hornby Langton, bibliothécaire; correspondant, M. Terquem, libraire, rue Scribe, n° 1 *bis*.

Toulouse (*Bibliothèque de la ville de*), [2082], représentée par M. Galabert, bibliothécaire; correspondant, M. Guitard, libraire, à Toulouse (Haute-Garonne), rue Ozenne, n° 7.

Toulouse (*Bibliothèque de l'Université de*), [2037], représentée par M. Crouzel, bibliothécaire; correspondant, M. Privat, libraire, à Toulouse (Haute-Garonne), rue des Arts, n° 14.

Tournouër (Henri), [2115], conseiller général du département de l'Orne, ancien attaché aux archives du ministère des Affaires étrangères, boulevard Raspail, n° 5.

Triger (Robert), [2478], président de la Société historique et archéologique du Maine, au château des Talvasières, par le Mans (Sarthe).

Troyes (*Bibliothèque de la ville de*), [1754], représentée par M. Morel-Payen, bibliothécaire; correspondant, M. Paton, libraire, à Troyes (Aube).

Tunis (*Bibliothèque de la ville de*) (Tunisie), [2532], représentée par M. Louis Barbeau, ✻, bibliothécaire; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5.

Turin (*Bibliothèque nationale*, à) (Italie), [2347], représentée par M. Avetta, bibliothécaire en chef; correspondant, MM. Bocca frères, libraires, à Turin.

Upsal (*Bibliothèque de l'Université d'*) (Suède), [2294], représentée par M. J.-M. Hulth, bibliothécaire en chef.

Urbana (*Bibliothèque de l'Université d'Illinois*, à) (États-Unis), [2534], représentée par M. Ph. L. Windsor, bibliothécaire; correspondant, M. Stechert, libraire, rue de Condé, n° 16.

Urseau (l'abbé), [2354], ✻, chanoine de la cathédrale, à Angers (Maine-et-Loire), parvis Saint-Maurice.

Utrecht (*Bibliothèque de l'Université d'*) (Hollande), [2328], représentée par M. Van Someren, bibliothécaire; correspondant, M. Gamber, libraire, rue Danton, n° 7.

* Vaissière (Pierre de), [2330], docteur ès lettres, conservateur adjoint aux Archives nationales, rue des Francs-Bourgeois, n° 60.

Valois (Charles), [2593], archiviste-paléographe, rue de l'Abbaye, n° 13.

Valons (Guy de), [2636], bibliothécaire à la Faculté de droit de Paris, rue Cler, n° 53 *bis*.

Vatican (*Bibliothèque Apostolique du Palais du*), [2297], représentée par Mgr Mercati, préfet, à Rome; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Venise (*Bibliothèque de Saint-Marc*, à), [2521], représentée par M. C. Frati, directeur; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5.

Versailles (*Bibliothèque de la ville de*), [2127], représentée par M. Hirschauer, bibliothécaire; correspondant, M. Jousse, libraire, à Versailles (Seine-et-Oise), rue de la Paroisse, n° 65.

* Viard (Jules), [2188], conservateur adjoint aux Archives nationales, à Saint-Mandé (Seine), avenue Gambetta, n° 17.

Vinck de Deux-Orp (baron de), [2514], G. O. ✻, ministre plénipotentiaire de Belgique, correspondant de l'Institut, rue de Presbourg, n° 12.

* Vindry (Fleury), [2489], à Francheville-le-Haut (Rhône).

Vire (*Bibliothèque de la ville de*), [2296], représentée par M. Marie, bibliothécaire, à Vire, rue de l'Hospice, n° 56.

Walckenaer (baron), [2506], O. ✻, inspecteur général des Mines, boulevard Saint-Germain, n° 218.

* Warzée d'Hermalle (M. Le Maire de), [2638], conseiller d'ambassade de S. M. le Roi des Belges, chargé d'affaires de Belgique au Japon, à Ixelles-Bruxelles (Belgique), rue Maraîchère, n° 27.

Washington (*Bibliothèque du Congrès*, à) (États-Unis), [2422], représentée par M. Putnam, bibliothécaire; correspondant, M. Terquem, libraire, rue Scribe, n° 1 *bis*.

* Wendel (Humbert de), [2475], rue de Clichy, n° 10.

Zurich (*Bibliothèque de la ville de*) (Suisse), [1830], représentée par M. le Dr Hermann Escher, directeur; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5.

BIBLIOTHÈQUES ASSOCIÉES.

Bibliothèque Méjanes, à Aix, [M. Aude, n° 687].
— de l'Université d'Aix, [M. Fleury, n° 2083].
— de l'État de New-York, à Albany, [n° 2373].
— de l'Université d'Alger, [M. Paoli, n° 2081].
— de la Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens, [n° 2336].
— de l'Université d'Amsterdam, [M. Burger junior, n° 2351].
— de la ville d'Angers, [M. le bibliothécaire, n° 2117].
— de l'École des hautes études de Saint-Aubin, à Angers, [Mgr Pasquier, n° 2189].
— de l'Université de Michigan, à Ann Arbor, [n° 2566].
— de la ville d'Avignon, [M. J. Girard, n° 645].
— de l'Université de Bale, [M. le Dr Ch. Bernoulli, n° 2282].
— de l'Université John Hopkins, à Baltimore, [M. L. Raney, n° 2531].
— de la ville de Bayonne, [M. Lefort, n° 1407].
— de la ville de Beauvais, [M. Boucher, n° 2052].
— de l'Université de Californie, à Berkeley, [M. J.-C. Rowell, n° 2415].
— de l'État, à Berlin, [M. le Directeur, n° 2657].
— de l'Université de Berlin, [M. le bibliothécaire, n° 2650].
— de la ville de Berne, [M. Th. Steck, n° 2353].
— de la ville de Besançon, [M. G. Gazier, n° 1371].
— de l'Université de Besançon, [M. Prieur, n° 2055].
— de la ville de Blois, [M. le bibliothécaire, n° 2288].
— de l'Université de Bordeaux, [M. Teulié, n° 2118].
— de la ville de Boston, [M. Wadlin, n° 2235].
— du Boston Athenœum, à Boston, [n° 2598].
— de la ville de Bourges, [M. Béreux, n° 2371].
— de l'Université de Breslau, [M. Wendel, n° 2658].
— de S. M. le roi des Belges, à Bruxelles, [n° 2567].
— royale de Belgique, à Bruxelles, [M. Stainier, n° 2346].
— de la ville de Caen, [M. Huard, n° 1015].
— de l'Université de Caen, [M. Bonnet, n° 2078].
— de la ville de Cahors, [M. Palame, n° 2289].
— de l'Université de Cambridge, [M. Jenkinson, n° 2169].
— du Musée Condé, à Chantilly, [M. Macon, n° 2332].
— de la ville de Chartres, [M. le Conservateur, n° 1516].
— de la ville de Chateaudun, [M. A. Lacoste, n° 1855].
— de la ville de Chateau-Gontier, [M. Buchard, n° 2180].
— de la ville de Chateauroux, [M. J. Massé, n° 2224].
— Newberry, à Chicago, [M. Chattin Carlton, n° 2238].
— de l'University of Press, à Chicago, [n° 2542].
— de la ville et de l'Université de Clermont-Ferrand, [M. J. Laude, n° 1937].

Bibliothèque de la ville de Colmar, [n° 2578].
— du château de Compiègne, [n° 595].
— royale de Copenhague, [M. H.-O. Lange, n° 2291].
— de la ville de Dieppe, [M. le bibliothécaire, n° 1054].
— de la ville de Dijon, [M. Oursel, n° 1279].
— de l'Université de Dijon, [M. Balland, n° 2080].
— de l'État saxon, à Dresde, [n° 2659].
— Signet, à Édimbourg, [M. John Minto, n° 2171].
— de la ville d'Épernay, [M. Griveau, n° 1474].
— de la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure, à Évreux, [M. Hubert, n° 1770].
— nationale de Florence, [n° 2522].
— du château de Fontainebleau, [n° 596].
— cantonale et universitaire de Fribourg, [M. de Diesbach, n° 2482].
— de la ville de Genève, [M. F. Gardy, n° 1821].
— de la ville de Göteborg, [M. le bibliothécaire, n° 2639].
— de la Rosemary Hall School, à Greenwich, [Miss Ruutz Rees, n° 2539].
— de la ville de Grenoble, [M. Royer, n° 948].
— de l'Université de Grenoble, [M. Nicaud, n° 1976].
— de la ville du Havre, [M. Millot, n° 1193].
— de l'Université de Helsingfors, [M. W. Bolin, n° 2349].
— de l'Université d'Iowa, [M. Malcolm-G. Wyer, n° 2552].
— de la Cornell University, à Ithaca, [M. Harris, n° 2379].
— royale de La Haye, [M. le Dr Byvanck, n° 2313].
— cantonale et universitaire de Lausanne, [M. L. Dupraz, n° 2477].
— de la ville de Laval, [M. Cahour, n° 1852].
— de l'Université de Liège, [M. Delmer, n° 2348].
— de l'abbaye de Ligugé, [Dom Gaston Charvin, n° 2280].
— des Facultés catholiques de Lille, [M. l'abbé Dubrulle, n° 1854].
— de l'Université de Lille, [M. Vanrycke, n° 2079].
— de la ville de Limoges, [M. Caillet, n° 1908].
— de l'Athenæum Club, à Londres, [n° 2168].
— d'Inner Temple, à Londres, [M. L. Pickering, n° 2170].
— de Londres, à Londres, [M. H. Wright, n° 2271].
— du Public Record Office, à Londres, [M. Th. Craib, n° 2483].
— de la Chambre des Communes, à Londres, [n° 2588].
— de l'Université de Louvain, [M. Delannoy, n° 812].
— du Collège philosophique et théologique de Louvain, [M. de Ghellinck, n° 2559].
— de l'Université de Lund, [M. E. Ljunggren, n° 2629].
— de la ville de Lyon, [M. Cantinelli, n° 2211].
— des Archives du Rhône, à Lyon, [M. Guigue, n° 2597].
— des Facultés catholiques de Lyon, [M. L. Bernard, n° 1851].
— de l'Université de Lyon, [M. Dreyfus, n° 1998].

Bibliothèque de John Ryland, à Manchester, [M. Guppy, n° 2326].
— de l'Université de Manchester, [M. Leigh, n° 2491].
— de la ville de Marseille, [M. Billioud, n° 1684].
— de la Brera, à Milan, [M. Carta, n° 2480].
— de la ville de Monaco, [M. Labande, n° 2524].
— du palais de Monaco, [M. le chanoine de Villeneuve, n° 2254].
— de la Société de la Diana, à Montbrison [M. Rony, n° 2648].
— de l'Université de Montpellier, [M. Bel, n° 2045].
— de la ville de Moulins, [M. Maquet, n° 1365].
— de l'État bavarois, à Munich [M. Schnorr von Carolsfeld, n° 2656].
— de la ville de Nancy, [M. Favier, n° 850].
— de l'Université de Nancy, [M. Dumont, n° 2062].
— de l'Institut français, à Naples [n° 2645].
— de la ville de Neuchâtel, [M. le bibliothécaire, n° 2631].
— de Yale-University, à Newhaven, [M. J.-C. Schwab, n° 2319].
— de la ville de New-York, [n° 2556].
— des Archives des Deux-Sèvres, à Niort [M. Béguin, n° 2644].
— Howard, à la Nouvelle-Orléans, [M. Beer, n° 2536].
— de la ville d'Orléans, [M. Cagnieul, n° 2100].
— du Brasenose College, à Oxford, [n° 2136].
— de Lady Margaret Hall, à Oxford, [Miss E. A. Pearson, n° 2386].
— de la ville de Paris, [M. Poëte, n° 135].
— des Archives nationales, à Paris, [M. le Directeur des Archives, n° 1147].
— de l'ordre des Avocats de Paris, [M. Boucher, n° 720].
— de la Chambre des députés, à Paris, [M. Chervet, n° 1660].
— de l'École des hautes études, à Paris, [n° 2126].
— de l'École nationale des chartes, à Paris, [M. le Directeur, n° 1703].
— de l'École normale supérieure, à Paris, [M. le Directeur, n° 1617].
— de la Faculté de droit de Paris, [M. Bouvy, n° 1883].
— de la Fondation Thiers, à Paris, [M. le Directeur, n° 2324].
— de l'Institut catholique de Paris, [M. l'abbé Langlois, n° 2207].
— de l'Institut de France, à Paris, [M. Dehérain, n° 2394].
— Mazarine, à Paris, [M. de Porto-Riche, n° 33].
— du Ministère de la Guerre, à Paris, [M. Tuetey, n° 2361].
— du Ministère de la Marine, à Paris, [n° 1102].
— nationale, à Paris, [M. l'Administrateur général].
— des Études, revue fondée par les RR. PP. Jésuites de Paris, [M. Doizé, n° 2317].
— du Sénat, à Paris, [M. Samuel, n° 956].
— de la Société d'histoire générale, [n° 2446].

Bibliothèque de l'Université de Paris, [M. Chatelain, n° 767].
— royale de Parme, [M. Alvisi, n° 2299].
— du château de Pau, [n° 597].
— de la ville de Pau, [M. de Zangroniz, n° 1592].
— de l'Université de Pennsylvanie, à Philadelphie, [n° 2563].
— de l'Université de Poitiers, [M. Vacher de Lapouge, n° 2094].
— de l'Université de Prague, [n° 2628].
— de l'Université de Princeton, [n° 2655].
— de la ville de Reims, [M. Loriquet, n° 2135].
— de la ville et de l'Université de Rennes, [M. Le Hir, n° 1956].
— de l'École française de Rome, [M. le Directeur, n° 2298].
— nationale Victor-Emmanuel, à Rome, [M. Bonazzi, n° 2584].
— de la Societa Romana di storia patria, à Rome, [n° 2362].
— du palais du Vatican, à Rome, [Mgr Mercati, n° 2297].
— de la ville de Rouen, [M. Labrosse, n° 2012].
— de la Cour d'appel de Rouen, [M. le Questeur, n° 1884].
— de l'Université de Saint-Andrews, [M. Maitland-Anderson, n° 2484].
— de la ville de Saint-Denis, [n° 2357].
— de l'abbaye de Saint-Maurice, [Dom Aug. Blanc, n° 2303].
— de la ville de Saint-Nazaire, [M. Richet, n° 2185].
— de l'abbaye de Saint-Wandrille, [n° 2318].
— de la ville de Saintes, [M. Dangibeaud, n° 2408].
— de l'abbaye de Solesmes, [Dom Cagin, n° 1661].
— royale de Stockholm, [M. Collijn, n° 2481].
— de l'Université de Strasbourg, [n° 2300].
— de Downside Abbey, à Stratton-on-the-Fosse, [M. le Bibliothécaire, n° 2573].
— de l'Université de Toronto, [M. H. H. Langton, n° 2257].
— de la ville de Toulouse, [M. Galabert, n° 2082].
— des Archives de la Haute-Garonne, à Toulouse, [M. Loirette, n° 2069].
— de l'Université de Toulouse, [M. Crouzel, n° 2037].
— de la ville de Troyes, [M. Morel-Payen, n° 1754].
— de la ville de Tunis, [M. Barbeau, n° 2532].
— nationale, à Turin, [M. Avetta, n° 2347].
— de l'Université d'Upsal, [M. J.-M. Hulth, n° 2294].
— de l'Université d'Illinois, à Urbana, [M. Ph. L. Windsor, n° 2534].
— de l'Université d'Utrecht, [M. Van Someren, n° 2328].
— de Saint-Marc, à Venise, [M. Frati, n° 2521].
— du château de Versailles, [n° 598].
— de la ville de Versailles, [M. Hirschauer, n° 2127].
— de la ville de Vire, [M. Marié, n° 2296].
— du Congrès, à Washington, [M. Putnam, n° 2422].
— de la ville de Zurich, [M. le Dr H. Escher, n° 1830].

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

EN FRANCE.

Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen.
Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon.
Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Macon.
Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Arras.
Association philotechnique, à Paris.
Commission des Antiquités et des Arts du département de Seine-et-Oise, à Versailles.
Société Académique de l'Aube, à Troyes.
Société académique de Nantes.
Société académique des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Saint-Quentin.
Société archéologique de Rambouillet.
Société archéologique d'Eure-et-Loir, à Chartres.
Société archéologique du Midi de la France, à Toulouse.
Société archéologique et historique de l'Orléanais, à Orléans.
Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers.
Société Belfortaine d'émulation.
Société d'Agriculture, Sciences et Arts du département du Nord, à Douai.
Société de l'Histoire du Protestantisme français, à Paris.
Société d'émulation de la Haute-Saône, à Vesoul.
Société d'émulation de la Vendée, à la Roche-sur-Yon.
Société d'émulation et des Beaux-Arts du Bourbonnais, à Moulins.
Société des Antiquaires de la Morinie, à Saint-Omer.
Société des Antiquaires de Normandie, à Caen.
Société des Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers.
Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens.
Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne, à Auxerre.
Société d'études des Hautes-Alpes, à Gap.
Société d'histoire et d'archéologie, à Chalon-sur-Saône.
Société historique de Compiègne.
Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de l'Eure, à Évreux.
Société nationale d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers.
Société nationale des Antiquaires de France, à Paris.

EN PAYS ÉTRANGERS.

Academia nacional de la Historia, à Caracas (Venezuela).
Académie royale de Belgique, à Bruxelles.

Comité de publication des Analectes pour servir a l'histoire ecclésiastique de la Belgique, à Louvain.
Institut archéologique liégeois à Liége.
Institut d'études catalanes, à Barcelone.
Musée national suisse, à Zurich.
Royal historical Society, à Londres.
Société d'Archéologie de Bruxelles.
Société d'Art et d'Histoire du diocèse de Liège.
Société d'Histoire de la Suisse Romande, à Lausanne.
Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève.
Société historique du Massachusetts, à Boston.
Société historique et archéologique de Bale.
Société historique et archéologique de Tournai.
Société philosophique américaine, à Philadelphie.

LISTE

DES

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

avec l'indication des années où cessent leurs fonctions.

1923.	1924.
MM. Barante (de).	MM. Aubry-Vitet.
Beauchesne (de).	Baudrillart.
Contenson (de).	Berger.
Coville.	Courteault.
Delavaud.	Dupont-Ferrier.
La Force (de).	Lanzac de Laborie (de).
Poupardin.	Lelong.
Rott.	Prou.
Servois.	Roy.
Viard.	Stein.

1925.	1926.
MM. Boulay de la Meurthe.	MM. Boislisle (de).
Delaborde.	Cochin (H.).
Delachenal.	Jordan.
Durrieu.	Laborde (de).
. . . . .	Lasteyrie (de).
Hanotaux.	Lecestre.
Imbart de la Tour.	Moranvillé.
Langlois (Ch.-V.).	Omont.
Lefèvre-Pontalis (G.).	Prinet.
Vaissière (de).	Sœhnée.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ NOMMÉ EN JUIN 1922.

Président.	MM. Ch.-V. Langlois.
Vice-Présidents. . . .	Prinet et Dupont-Ferrier.
Secrétaire	R. Delachenal.
Secrétaire adjoint . .	H. Courteault.
Trésorier-archiviste-bibliothécaire	L. Lecestre.
Censeurs	L. Mirot et R. Lavollée.

COMITÉ DE PUBLICATION.

MM.	MM.
Boulay de la Meurthe.	Lelong.
H. Cochin.	Omont.
Delaborde.	Stein.

COMITÉ DES FONDS.

MM.	MM.
De Barante.	Moranvillé.
Durrieu.	Roy.

JOURS DES SÉANCES

DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

PENDANT L'ANNÉE 1922.

3 janvier.	6 juin.
7 février.	4 juillet.
7 mars.	7 novembre.
4 avril.	5 décembre.
2 mai.	

Le Conseil d'administration de la Société se réunit à l'École des chartes rue de la Sorbonne, n° 19), à quatre heures un quart, le premier mardi (de chaque mois (août, septembre et octobre exceptés, et sauf le cas où le premier mardi est jour de fête). Tous les membres de la Société ont le droit d'assister aux séances.

La séance du **2 mai** est celle de l'Assemblée générale de la Société.

ORDRE DE PUBLICATION

DES OUVRAGES ÉDITÉS PAR LA SOCIÉTÉ

DEPUIS L'ANNÉE 1892.

(Voir, pour l'ordre de publication des 256 volumes édités par la Société depuis sa fondation jusqu'en l'année 1891, les Annuaires-Bulletins de 1863 à 1891.)

1892.

257. MÉMOIRES DE DU PLESSIS-BESANÇON. . . . . 20 mai 1892.
258. HISTOIRE UNIVERSELLE D'AGR. D'AUBIGNÉ, t. VI . . . . 25 août 1892.
259. EXTR. DES AUTEURS GRECS CONCERN. LES GAULES, t. VI. 30 nov. 1892.
260. MÉMOIRES DU MARÉCHAL DE VILLARS, t. V. . . . . 25 mars 1893.
261. ANNUAIRE-BULLETIN, t. XXIX. Année 1892.

1893.

262. CHRONOGRAPHIA REGUM FRANCORUM, t. II . . . . . 15 avril 1893.
263. HISTOIRE DE GASTON IV, COMTE DE FOIX, t. I . . . . 30 avril 1893.
264. CHRONIQUES DE LOUIS XII, PAR JEAN D'AUTON, t. III. 25 oct. 1893.
265. HISTOIRE UNIVERSELLE D'AGR. D'AUBIGNÉ, t. VII . . . 15 nov. 1893.
266. ANNUAIRE-BULLETIN, t. XXX. Année 1893.

1894.

267. MÉMOIRES DE GOURVILLE, t. I . . . . . 15 mars 1894.
268. L'HISTOIRE DE GUILLAUME LE MARÉCHAL, t. II . . . . 10 juill. 1894.
269. CHRONIQUES DE J. FROISSART, t. IX. . . . . 1er août 1894.
270. JOURNAL DE JEAN DE ROYE, t. I. . . . . 25 nov. 1894.
271. ANNUAIRE-BULLETIN, t. XXXI. Année 1894.

1895.

272. MÉMOIRES DE GOURVILLE, t. II. . . . . 24 déc. 1894.
273. CHRONIQUES DE LOUIS XII, PAR JEAN D'AUTON, t. IV. 10 avril 1895.
274. LETTRES DE LOUIS XI, t. V . . . . . 20 juill. 1895.

275. Histoire universelle d'Agr. d'Aubigné, t. VIII . . . 25 oct. 1895.
276. Annuaire-Bulletin, t. XXXII. Année 1895.

1896.

277. Histoire de Gaston IV, comte de Foix, t. II. . . . 5 déc. 1895.
278. Chronique de Richard Lescot . . . . . 25 mars 1896.
279. Journal de Jean de Roye, t. II . . . . . 20 juin 1896.
280. Brantôme, sa vie et ses écrits . . . . . 5 juillet 1896.
281. Annuaire-Bulletin, t. XXXIII. Année 1896.

1897.

282. Chroniques de J. Froissart, t. X . . . . . 1er août 1896.
283. Histoire universelle d'Agr. d'Aubigné, t. IX. . . . 15 mars 1897.
284. Chronographia regum Francorum, t. III. . . . . 20 nov. 1897.
285. Journal de Jean Barrillon, t. I . . . . . 15 déc. 1897.
286. Annuaire-Bulletin, t. XXXIV. Année 1897.

1898.

287. Lettres de Louis XI, t. VI. . . . . 20 janv. 1898.
288. Lettres de Charles VIII, t. I . . . . . 20 mars 1898.
289. Mémoires du chevalier de Quincy, t. I . . . . . 20 nov. 1898.
290. Chronique d'Antonio Morosini, t. I. . . . . 30 nov. 1898.
291. Annuaire-Bulletin, t. XXXV. Année 1898.

1899.

292. Chronique d'Antonio Morosini, t. II. . . . . 20 mai 1899.
293. Mémoires du chevalier de Quincy, t. II. . . . . 5 juillet 1899.
294. Chroniques de J. Froissart, t. XI . . . . . 15 oct. 1899.
295. Journal de Jean Barrillon, t. II. . . . . 5 déc. 1899.
296. Annuaire-Bulletin, t. XXXVI. Année 1899.

1900.

297. Lettres de Louis XI, t. VII. . . . . 30 avril 1900.
298. Lettres de Charles VIII, t. II. . . . . 20 juill. 1900.
299. Doc. pour servir a l'Hist. de l'Inquisition, 1re part. 20 août 1900.
300. Doc. pour servir a l'Hist. de l'Inquisition, 2e part. 20 août 1900.
301. Annuaire-Bulletin, t. XXXVII. Année 1900.

1901.

302. Mémoires du vicomte de Turenne. . . . . 20 janv. 1901.
303. Chronique d'Antonio Morosini, t. III . . . . . 15 avril 1901.

304. L'Histoire de Guillaume le Maréchal, t. III. . . . 23 oct. 1901.
305. Mémoires du chevalier de Quincy, t. III . . . . . 15 nov. 1901.
306. Annuaire-Bulletin, t. XXXVIII. Année 1901.

1902.

307. Chronique de Perceval de Cagny . . . . . 15 janv. 1902.
308. Chronique d'Antonio Morosini, t. IV. . . . . 15 janv. 1902.
309. Journal de Jean Vallier, t. I . . . . . 30 janv. 1902.
310. Lettres de Charles VIII, t. III . . . . . 30 août 1902.
311. Annuaire-Bulletin, t. XXXIX. Année 1902.

1903.

312. Lettres de Louis XI, t. VIII . . . . . 8 août 1902.
313. Lettres de Charles VIII, t. IV. . . . . 15 mai 1903.
314. Mémoires de Saint-Hilaire, t. I . . . . . 5 nov. 1903.
315. Journal de Clément de Fauquembergue, t. I . . . . 10 nov. 1903.
316. Annuaire-Bulletin, t. XL. Année 1903.

1904.

317. Chronique de Jean le Bel, t. I. . . . . 20 juill. 1904.
318. Mémoires du maréchal de Villars, t. VI . . . . . 15 oct. 1904.
319. Lettres de Louis XI. . . . . 15 mars 1905.
320. Mémoriaux du Conseil de Louis XIV, t. I . . . . . 1er mai 1905.
321. Annuaire-Bulletin, t. XLI. Année 1904.

1905.

322. Lettres de Charles VIII, t. V. . . . . 20 nov. 1905.
323. Chronique de Gilles Le Muisit . . . . . 15 janv. 1906.
324. Chronique de Jean le Bel, t. II . . . . . 15 avril 1906.
325. Mémoriaux du Conseil de Louis XIV, t. II . . . . . 1er oct. 1906.
326. Rapports et notices sur les Mémoires du cardinal de Richelieu, fasc. I et II.
327. Annuaire-Bulletin, t. XLII. Année 1905.

1906.

328. Mémoires du comte de Souvigny, t. I . . . . . 15 oct. 1906.
329. Mémoires de Saint-Hilaire, t. II. . . . . 1er avril 1907.
330. Mémoires du comte de Souvigny, t. II. . . . . 15 déc. 1907.
331. Rapports et notices sur les Mémoires du cardinal de Richelieu, fasc. III (complément du t. I).
332. Annuaire-Bulletin, t. XLIII. Année 1906.

1907.

333. Mémoriaux du Conseil de Louis XIV, t. III. . . . . 15 janv. 1908.
334. Rapports et notices sur les Mémoires du cardinal de Richelieu, fasc. IV.
335. Mémoires du cardinal de Richelieu, t. I. . . . . 10 mai 1908.
336. Lettres de Louis XI, t. X . . . . . 10 août 1908.
337. Annuaire-Bulletin, t. XLIV. Année 1907.

1908.

338. Mémoires de Martin et Guillaume du Bellay, t. I. 1er nov. 1908.
339. Mémoires du comte de Souvigny, t. III . . . . . 15 mars 1909.
340. Mémoires du cardinal de Richelieu, t. II . . . . . 1er août 1909.
341. Mémoires de Saint-Hilaire, t. III . . . . . 15 sept. 1909.
342. Annuaire-Bulletin, t. XLV. Année 1908.

1909.

343. Histoire universelle d'Agr. d'Aubigné, t. X. . . . . 30 oct. 1909.
344. Mémoires du maréchal de Turenne, t. I . . . . . 15 déc. 1909.
345. Lettres de Louis XI, t. XI . . . . . 10 mars 1910.
346. Journal de Clément de Fauquembergue, t. II. . . . 31 mai 1910.
347. Annuaire-Bulletin, t. XLVI. Année 1909.

1910.

348. Chronique des règnes de Jean II et Charles V, t. I. 15 juin 1910.
349. Mémoires du maréchal d'Estrées . . . . . 15 sept. 1910.
350. Mémoires de Martin et Guillaume du Bellay, t. II. 1er oct. 1910.
351. Correspondance de Vivonne sur l'expédition de Candie . . . . . 15 déc. 1910.
352. Annuaire-Bulletin, t. XLVII. Année 1910.

1911.

353. Chronique de Morée . . . . . 1er avril 1911.
354. Mémoires de Saint-Hilaire, t. IV . . . . . 1er oct. 1911.
355. Correspondance du chevalier de Sévigné. . . . . 20 déc. 1911.
356. Mémoires de Martin et Guillaume du Bellay, t. III. 1er mai 1912.
357. Annuaire-Bulletin, t. XLVIII. Année 1911.

1912.

358. Mémoires du cardinal de Richelieu, t. III. . . . . 15 juin 1912.
359. Journal de Jean Vallier, t. II . . . . . 15 sept. 1912.
360. Lettres du duc de Bourgogne, t. I. . . . . 10 déc. 1912.

361. Mémoires de Beaulieu-Persac. . . . . 15 mars 1913.
362. Annuaire-Bulletin, t. XLIX. Année 1912.

1913.

363. Mémoires du maréchal de Florange, t. I. . . . . 1er avril 1913.
364. Mémoires du maréchal de Turenne, t. II . . . . . 15 févr. 1914.
365. Histoire de la Ligue, t. I. . . . . 15 mars 1914.
366. Correspondance de Vivonne sur l'expédition de Messine, t. I. . . . . 30 mai 1914.
367. Annuaire-Bulletin, t. L. Année 1913.

1914.

368. Mémoires de Saint-Hilaire, t. V. . . . . 15 févr. 1915.
369. Rapports et notices sur les Mémoires du cardinal de Richelieu, fasc. V (complément du t. II).
370. Campagnes de Jacques de Mercoyrol de Beaulieu . 20 avril 1915.
371. Journal de Clément de Fauquembergue, t. III . . . 20 sept. 1915.
372. Annuaire-Bulletin, t. LI. Année 1914.

1915.

373. Mémoires du comte de Brienne, t. I. . . . . 20 févr. 1916.
374. Lettres du duc de Bourgogne, t. II. . . . . 25 mars 1916.
375. Chronique des règnes de Jean II et Charles V, t. II . . . . . 8 mai 1916.
376. Dépêches des ambassadeurs milanais sous Louis XI, t. I. . . . . 15 mai 1916.
377. Annuaire-Bulletin, t. LII. Année 1915.

1916.

378. Mémoires de Saint-Hilaire, t. VI . . . . . 3 nov. 1916.
379. Journal de Jean Vallier, t. III. . . . . 28 déc. 1916.
380. Mémoires du comte de Brienne, t. II . . . . . 1er août 1917.
381. Annuaire-Bulletin, t. LIII. Année 1916.

1917.

382. Annuaire-Bulletin, t. LIV. Année 1917.
383. Mémoires du maréchal de Richelieu. . . . . 1er févr. 1918.
384. Journal de Jean Vallier, t. IV. . . . . 25 avril 1918.
385. Mémoires du comte de Brienne, t. III . . . . . 1er févr. 1919.

1918.

386. Annuaire-Bulletin, t. LV. Année 1918.
387. Mémoires de Martin et Guillaume du Bellay, t. IV. 10 févr. 1919.

388. Dépêches des ambassadeurs milanais sous Louis XI, t. II . . . . . 10 avril 1919.
389. Mémoires du cardinal de Richelieu, t. IV . . . . . 25 févr. 1920.

1919.

390. Annuaire-Bulletin, t. LVI. Année 1919.
391. Chronique des règnes de Jean II et Charles V, t. III. . . . . 15 avril 1920.
392. Chronique des règnes de Jean II et Charles V, t. IV. . . . . 15 avril 1920.
393. Dépêches des ambassadeurs milanais sous Louis XI, t. III . . . . . 25 juin 1920.

1920.

394. Annuaire-Bulletin, t. LVII. Année 1920.
395. Grandes Chroniques de France, t. I. . . . . 15 juin 1920.
396. Correspondance de Vivonne sur l'expédition de Messine, t. II. . . . . 25 sept. 1920.

1921.

397. Annuaire-Bulletin, t. LVIII. Année 1921.
398. Rapports et notices sur les mémoires du cardinal de Richelieu, fasc. VI (1er du tome III). . . . . 1er juill. 1921.
399. Mémoires du cardinal de Richelieu, t. V. . . . . 1er oct. 1921.

1922.

400. Rapports et notices sur les Mémoires du cardinal de Richelieu, fasc. VII (2e du tome III). . . . . 2 avril 1922.
401. Grandes Chroniques de France, t. II. . . . . 20 juill. 1922.
402. Annuaire-Bulletin, t. LIX. Année 1922.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 3 JANVIER 1922,

A l'École des chartes, à quatre heures un quart,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. IMBART DE LA TOUR, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 7 février suivant.)

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance; la rédaction en est adoptée par le Conseil.

A l'occasion de la nouvelle année, M. le Président adresse ses souhaits aux membres du Conseil et forme des vœux pour la prospérité et le recrutement de la Société.

Publications adressées à la Société.

PÉRIODIQUES. — *Bulletin mensuel de l'Association philotechnique*, avril-mai 1921.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1920. — *Bulletin de la Commission des antiquités et des arts du département de Seine-et-Oise*, 1919-1920. — *Bulletin trimestriel de la Société des Antiquaires de Picardie*, 1921, nos 1 et 2.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Bibliothèque nationale, département des estampes. *Un siècle d'histoire de France par l'estampe (1770-1871). Collection de Vinck. Inventaire analytique*, par MM. Marcel Aubert et Marcel Roux. T. III, la Législative et la Convention. In-4. Paris, Impr. nationale.

Correspondance.

MM. Henry Cochin, le comte Durrieu, de Lanzac de Laborie et Prou s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

Travaux de la Société.

État des impressions :

Annuaire-Bulletin. T. LVIII, 1921. 6 feuilles un quart tirées. (Pas de changement.)

Correspondance des Ambassadeurs milanais. T. IV. 8 feuilles tirées; feuilles 9 à 12 en placards.

Grandes Chroniques de France. T. II. 8 feuilles tirées; feuilles 9 à 12 en placards.

Sur le rapport de MM. Omont et Lecestre, le Conseil décide qu'il y a lieu d'envoyer à l'impression, pour être inséré dans les *Rapports et notices sur les Mémoires du cardinal de Richelieu*, le mémoire de M. Robert Lavollée en réponse à celui de M. Batiffol, qui a paru dans la même collection.

M. Lecestre fait part au Conseil des propositions de notre imprimeur, M. Daupeley-Gouverneur, touchant la substitution d'un nouveau papier à celui qui était jusqu'à présent employé pour l'impression de nos publications. La question est renvoyée à l'examen du Comité de publication.

M. Lecestre donne lecture de trois lettres écrites par des soldats de l'ancienne armée royale. Les deux premières sont des suppliques ou réclamations collectives adressées en 1709 au secrétaire d'État de la Guerre Chamillart. La troisième, beaucoup plus intéressante, a été écrite en juillet 1690 par un cavalier originaire de Brignoles en Provence; il y raconte à ses parents, à sa façon et avec beaucoup d'humour, les résultats et quelques épisodes de la bataille de Fleurus. Le Conseil décide que ces documents seront insérés dans la seconde partie de l'*Annuaire-Bulletin*.

La séance est levée à cinq heures un quart.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

1. — Anthiaume (abbé). Évolution et enseignement de la science nautique en France, et principalement chez les Normands. 2 vol. in-8, xv-454 et 480 p. Paris, Eugène Dumont.

2. — Aragon (Henry). Les lois somptuaires en France; les modes sous Louis XVI et pendant la Révolution (1774-1804), 4e série. In-8, 30 p. Perpignan, Barrière et Cie.

3. — Armorial et nobiliaire de Savoie, livraisons 8 à 13. In-fol., avec armoiries, p. 105-200. Grenoble, impr. Allier frères.

4. — Arnaud (G.). Le port de Strasbourg. In-8, 160 p. avec figures. Paris, Dunod.

5. — Arrigon (L.-J.). Aimée de Coigny, duchesse de Fleury, et la société de son temps (1769-1820), d'après des documents nouveaux et inédits. In-8, 347 p. Paris, Lemerre.

6. — Aulard (A.). Le patriotisme français de la Renaissance à la Révolution. In-16, 283 p. Paris, Chiron.

7. — Baudrillart (Mgr), R. Aigrin, P. Richard et U. Rouziès. Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques, fasc. 14 : Anni-Antioche. Gr. in-8, à 2 col., col. 385-672. Paris, Letouzey.

8. — Bernard (Jean-Marc). François Villon (1431-1463); sa vie, son œuvre. In-8, 160 p. Paris, Larousse.

9. — Bondois (Paul-M.). L'affaire du Val-de-Grâce (août 1637); les documents de la cassette de Richelieu. In-8, 57 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

Parmi les papiers du collectionneur Rousselin de Saint-Albin, récemment acquis par le département des manuscrits de la Biblio-

thèque nationale, un certain nombre de pièces sont venues compléter celles qui, acquises en 1850 de la Société des bibliophiles françois, forment le manuscrit 10215 du fonds français. Ainsi se trouve heureusement reconstitué le dossier complet d'une affaire assez obscure du règne de Louis XIII, dossier qui, provenant de la cassette du cardinal de Richelieu, fut dispersé à la Révolution, non sans avoir été communiqué au XVIII^e^ siècle par le maréchal de Richelieu au P. Griffet, qui l'utilisa dans son *Histoire de Louis XIII*. Ce dossier est relatif aux intrigues suspectes ourdies de 1630 à 1637 par la reine Anne d'Autriche et ses amies M^mes^ de Chevreuse et du Fargis avec l'Espagne et l'Angleterre, intrigues sur lesquelles Richelieu institua une enquête : elle aboutit à des aveux complets de la reine, en contradiction avec les dénégations de son valet de chambre La Porte, enfermé à la Bastille, et dont les piquants Mémoires trouvent leur très nécessaire contrôle dans les documents dont le faisceau entier est enfin renoué.

Dans le présent travail, M. Bondois ne s'est pas contenté de donner le catalogue complet des pièces d'une affaire où tant de personnes furent mêlées, telles qu'elles existaient dans la cassette de Richelieu, et de publier celles qui n'étaient pas encore connues. Il a aussi, très finement et agréablement, donné le récit, en raccourci, de l'instruction menée par les commissaires Laffemas et La Poterie pour débrouiller les fils de l'intrigue. On ne peut que souhaiter qu'il étudie de près les pièces du manuscrit français 3747 et que, complétant ce que Cousin a jadis écrit dans son livre sur M^me^ de Chevreuse, il fasse la lumière complète sur les agissements et la culpabilité de la reine.

10. — Bonnet (G.-Edgar). Philidor et l'évolution de la musique française au XVIII^e^ siècle. In-8, 148 p. Paris, Delagrave.

11. — Bordeaux (Henry). Les amants d'Annecy : Anne d'Este et Jacques de Nemours, avec six portraits. In-8, 109 p. Paris, Plon; Chambéry, Dardel.

12. — Brochet (Louis). La Vendée pittoresque, historique et archéologique, avec plans, cartes et illustrations. In-8, VI-162 p. Fontenay-le-Comte, Henry Lussaud.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 7 FÉVRIER 1922,

A l'École des chartes, à quatre heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. PRINET, VICE-PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 7 mars suivant.)

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le Président annonce que, depuis la séance précédente, la Société a perdu deux de ses membres :

M. Aguillon, avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, membre de la Société depuis février 1867;

M. Gomel, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, président du Conseil d'administration de la Compagnie des chemins de fer de l'Est, membre de la Société depuis 1859. M. Gomel était le doyen de nos sociétaires.

Publications adressées à la Société.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, octobre-décembre 1921. — *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, 1er et 2e trimestres de 1921. — *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, année 1920. — *Bulletin de la Société d'émulation du Bourbonnais*, 3e et 4e trimestres de 1921. — *Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes*, année 1921. — Académie royale de Belgique. *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, t. LXXXV, 1er bulletin. — Même Académie. *Bulletin de la classe des lettres et des sciences morales et politiques*, 1921, nos 7 à 10. — *Proceedings of the American philosophical Society*, 1921, no 1. — *35e Annual report of the bureau of American ethnology*, 1913-1914, 1re partie. — *Boletin de la Academia nacional de la historia de Venezuela*, nos 16 et 17.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Académie royale de Belgique. *Dénombrements des feux des duchés de Luxembourg et comté de Chiny, t. I : Documents fiscaux de 1306 à 1537*, réunis par Jacques Grob, publiés avec des additions et des corrections par Jules Vannérus. In-4. Bruxelles, Imbreghts.

Correspondance.

MM. Henry Cochin et H. Courteault s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

Travaux de la Société.

État des impressions :

Annuaire-Bulletin. T. LVIII, 1921. 6 feuilles un quart tirées; feuille 7 en placards.

Correspondance des Ambassadeurs milanais. T. IV. 8 feuilles tirées; feuilles 9 à 12 en pages.

Grandes Chroniques de France. T. II. 8 feuilles tirées; feuilles 9 à 12 en pages.

Rapports et notices sur les Mémoires de Richelieu. Fasc. VII. 5 feuilles en placards.

M. Lecestre donne quelques renseignements sur l'état d'avancement des travaux de la Société.

M. le marquis de Beauchesne fait une intéressante lecture sous ce titre : *Frochot, préfet de la Seine, restaurateur des études classiques sous le Consulat*.

La séance est levée à cinq heures un quart.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

13. — Bruchet (M.) et G. Letonnelier. Inventaire sommaire des archives départementales de la Haute-Savoie,

archives civiles, séries A et B. In-4, XXIII-412 p. Annecy, impr. Hérisson frères.

14. — BUSQUET (R.). Inventaire sommaire des archives départementales des Bouches-du-Rhône, série B, t. III : fonds du Parlement de Provence. Lettres royaux (1366-1660). Gr. in-4, XXXII-381 p. Marseille, impr. du Sémaphore.

15. — CAPEILLE (abbé Jean). Michel de Perellos, archevêque d'Embrun (1379-1427). In-8, 24 p. Gap, impr. Jean et Peyrot.

16. — CARTAILHAC (Émile). Dictionnaire archéologique de la Gaule, époque celtique, t. II, fasc. 5. Gr. in-4, p. 489-648. Paris, Impr. nationale.

17. — CAZALET (J.-L.). Cette et son commerce des vins de 1666 à 1920. In-8, 412 p. Montpellier, impr. Firmin et Montane.

18. — CELOS (Dr G.). L'attaque de Verneuil-sur-Avre (dimanche 20 juillet 1449) : Jean Bertin; le libérateur (1400-1467). In-8, 28 p. Paris, chez l'auteur.

19. — CEUNEAU (Augustin). Monographie d'Évron; l'église Notre-Dame; la chapelle Saint-Crespin; l'abbaye bénédictine; la ville. In-16, 30 p. Évron, Letellier.

20. — C[HAIX] D'[E]ST-[A]NGE. Dictionnaire des familles françaises anciennes ou notables à la fin du XIXe siècle, t. XVII : Fab-Fei. In-8, 494 p. Évreux, impr. P. Hérissey.

21. — CHANEL (Émile). La maison de ville et l'hôtel de ville de Bourg depuis le commencement du XVe siècle jusqu'à nos jours. In-8, 163 p. Bourg, impr. du « Courrier de l'Ain ».

(Extrait du Bulletin de la Société des naturalistes de l'Ain.)

22. — CHANREAU (Pierre). Les amours d'Henri IV. In-16, 61 p. Pau, impr. Garet-Haristoy.

23. — CHAUVET (Dr St.). Coutances et ses environs; guide historique, descriptif et illustré de la ville, de la

cathédrale, des vieilles églises et des monuments historiques. In-8, 89 p. Paris, Champion.

24. — Cinquantenaire de l'École pratique des Hautes-Études. Mélanges publiés par les directeurs d'études de la section des sciences historiques et philologiques. In-8, 366 p. Paris, Champion.

25. — Contrasty (Jean). Histoire de Saint-Jory, ancienne seigneurie féodale érigée en baronnie par Henri IV. In-4, xii-310 p. Toulouse, impr. Saint-Cyprien.

26. — Cornou (François). Trente années de luttes contre Voltaire et les philosophes du xviii^e^ siècle : Élie Fréron (1718-1776). In-8, 177 p. et portraits. Paris, Champion.

27. — Cortez (Fernand). Les grands officiers royaux de Provence au moyen âge; listes chronologiques du haut personnel administratif, judiciaire et financier; supplément à la chronologie des officiers des cours souveraines, par B. Des Clapiers-Collongues et de Boisgelin. In-8, xviii-382 p. Aix, A. Dragon.

28. — Coste (Pierre). Correspondance de saint Vincent de Paul, t. IV (avril 1650-juillet 1653) et V (août 1653-juin 1656). 2 vol. in-8, 655 p. et 663 p. et fac-similé. Paris, Gabalda.

29. — Courteault (Paul). Un autel votif à la Tutelle découvert à Bordeaux au cours des fouilles faites par la Chambre de commerce. In-8, 11 p. avec planches. Bordeaux, Feret.

(Extrait de la Revue des études anciennes.)

30. — Croquez (Albert). Histoire politique et administrative d'une province française. La Flandre. II : Louis XIV en Flandre; les institutions, les hommes et les méthodes dans une province nouvellement annexée (1567-1708). In-8, viii-302 p. Paris, Champion.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 7 MARS 1922,

A l'École des chartes, à quatre heures un quart,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. PRINET, VICE-PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 4 avril suivant.)

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance précédente; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

Publications adressées à la Société.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Bulletin de l'œuvre internationale de Louvain*, décembre 1921.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 2e et 3e trimestres de 1921. — *Mémoires de l'Académie de Dijon*, janvier 1922. — Académie royale de Belgique. *Bulletin de la classe des lettres et des sciences morales et politiques*, 1921, n° 11. — Même Académie. *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, t. LXXXIV, 4e bulletin. — *Transactions of the Royal historical Society*, 4e série, t. IV. — *Bureau of American ethnology*, bulletin 74.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

La crise économique au XVIe siècle et la crise actuelle, par Maximin Deloche. Brochure in-16. Paris, Plon.

Correspondance.

MM. Henry Cochin, Imbart de la Tour, de Lanzac de Laborie et Moranvillé s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

Travaux de la Société.

État des impressions :

Annuaire-Bulletin. T. LVIII, 1921. 6 feuilles un quart tirées; feuilles 7 et 8 en placards.

Correspondance des Ambassadeurs milanais. T. IV. 12 feuilles tirées; on compose la suite.

Grandes Chroniques de France. T. II. 12 feuilles tirées; feuilles 13 à 16 en placards.

Rapports et notices sur les Mémoires de Richelieu. Fasc. VII. Feuilles 16 à 20 tirées; on compose la suite.

M. le comte Durrieu présente, au nom du Comité des fonds, le rapport annuel sur l'état des finances de la Société et donne lecture du projet de budget pour l'exercice 1922-1923. M. le Président remercie le rapporteur de sa communication. Le Conseil renvoie le rapport de M. le comte Durrieu et le projet de budget pour le prochain exercice à l'examen de MM. les Censeurs.

Quelques explications complémentaires sont données par M. le Trésorier.

La séance est levée à cinq heures.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

31. — Crousaz-Crétet (P. de). Paris sous Louis XIV. I : la vie privée et la vie professionnelle. In-8, 323 p. Paris, Plon-Nourrit et Cie.

32. — Cudgel (Th.). La flagellation dans l'histoire et les tortures au moyen âge. In-8, 222 p. Paris, librairie artistique et édition parisienne réunies.

33. — Dedieu (abbé). Le rôle politique des protestants français (1685-1715). In-16, xvii-362 p. Paris, Bloud et Gay.

34. — Depoin (L.). Recueil de chartes et documents de Saint-Martin-des-Champs, monastère parisien, t. V. In-8, 169 p. Paris, A. Picard.

35. — Digard (Georges). Les registres de Boniface VIII,

recueil des bulles de ce pape, fasc. 13. Gr. in-4, 122 p. Paris, de Boccard.

36. — Du Halgouët (Hervé). Contribution à l'étude du régime seigneurial dans l'ancienne France. I : la vicomté de Rohan et ses seigneurs; accompagnée d'une carte et de plans. In-8, VIII-204 p. Paris, Champion.

37. — Duine (F.). Haelrit, évêque de Dol (IXe siècle), observations sur l'*Indiculus*, les titres des évêques d'Alet, le cartulaire de Redon, l'*Hibernensis*, le culte de saint Samson. In-8, 14 p. S. l. n. d.

(Extrait des Annales de Bretagne.)

38. — Dulong (Gustave). L'abbé de Saint-Réal; étude sur les rapports de l'histoire et du roman au XVIIe siècle. 2 vol. in-8, 378 et 179 p. Paris, Champion.

39. — Du Motey (vicomte). Saint Latuin, premier évêque de Séez, et son temps. Gr. in-8, 44 p. Alençon, impr. alençonnaise.

40. — Durrieu (comte Paul). Dante et l'art français du XVe siècle. In-4, 18 p. et gravures. Abbeville, impr. Paillart.

41. — Durrieu (comte Paul). Une « Pitié de Notre-Seigneur » (tableau français de l'époque de Charles VI donné au musée du Louvre). Gr. in-4, 49 p. Paris, Ernest Leroux.

(Extrait des Monuments et mémoires publiés par l'Academie des inscriptions, fondation Eugène Piot.)

42. — Fallex (Maurice). L'Alsace, la Lorraine et les Trois-Évêchés du début du XVIIe siècle à 1789. In-8, 32 p. et cartes. Paris, Delagrave.

43. — Favot (Aug.). Notes historiques sur Chatte, avec 4 gravures hors texte et 2 lithographies. In-8, 165 p. Grenoble, Drevet.

44. — Fonssagrives (E.). Jeanne de France, duchesse de Bretagne (1391-1433). In-8, 20 p. Vannes, impr. Mahéo.

45. — Fonssagrives (E.). La bataille d'Auray (29 septembre 1364). In-8, 20 p. et croquis. Vannes, impr. Mahéo.

46. — Fournier (Paul). La monarchie de Dante et l'opinion française. In-4, 28 p. Abbeville, impr. Paillart.

47. — Galiffet (Louis). Notes historiques sur l'abbaye de Saint-André-le-Bas de Vienne (Isère). In-8, 46 p. avec gravures. Lyon, impr. J. Perroud.

48. — Garnier (Noël). Arc-sur-Tille, l'église et l'école. In-16, 265 p. Arc-sur-Tille, l'auteur.

49. — Ginot (Émile). A travers les siècles, à travers les rues, introduction à la topographie historique de la ville de Poitiers. In-8, 33 p. Poitiers, Société des Antiquaires de l'Ouest.

50. — Girard (Georges). Le service militaire en France à la fin du règne de Louis XIV; racolage et milice (1701-1715). In-8, xv-342 p. Paris, Plon-Nourrit et Cie.

51. — Guitard (E.-H.). Anciens statuts de la corporation des apothicaires de Toulouse (1471 et 1513). In-8, 12 p. Toulouse, impr. du Centre.

(Extrait du Bulletin de la Société d'histoire de la pharmacie.)

52. — Hannezo (J.). Chézery; son abbaye et sa vallée, avec la collaboration de M. le chanoine Tournier. In-8, 145 p. Belley, impr. Chaduc.

(Extrait de la revue Le Bugey.)

53. — Herlaut (commandant). Le recrutement de la milice à Paris en 1743. In-8, 43 p. Coulommiers, impr. Brodard.

54. — Hervier (Marcel). Le palais des arts, ancienne abbaye royale des dames de Saint-Pierre; sa construction, son histoire. In-8, 66 p. Lyon, impr. Audin et Cie.

55. — Histoire littéraire de la France; ouvrage commencé par des religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur et continué par des membres de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), t. XXXV : suite du xive siècle. In-4, xxxv-664 p. Paris, Impr. nationale.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 4 AVRIL 1922,

A l'École des chartes, à quatre heures un quart,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. IMBART DE LA TOUR, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 6 juin suivant.)

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance ; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le Président fait part au Conseil du décès de M. Denys Cochin, qui est un grand deuil pour notre Société. Le Conseil s'associe unanimement aux regrets exprimés en son nom à la famille du regretté défunt.

Publications adressées à la Société.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Bulletin mensuel de l'Association philotechnique*, juillet-septembre 1921.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie*, août-décembre 1921. — *Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon*, février 1922. — *Proceedings of the American philosophical Society*, 1921, n° 2.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Carl Fredrik Scheffer och Sveriges politiska förbindelser med Danmark åren 1752-1765, par Gunnar Carlquist. In-8. Lund.

Correspondance.

M. le comte Durrieu et M. Lecestre s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

Travaux de la Société.

État des impressions :

Annuaire-Bulletin. T. LVIII, 1921. 6 feuilles un quart tirées; feuilles 7 à 10 en placards.

Correspondance des Ambassadeurs milanais. T. IV. 12 feuilles tirées; on compose la suite.

Grandes Chroniques de France. T. II. 12 feuilles tirées; feuilles 13 à 16 en placards. (Pas de changement.)

Rapports et notices sur les Mémoires de Richelieu. Fasc. VII. Feuilles 16 à 20 tirées; feuilles 21 à 25 reçues à mettre en pages.

Sur la proposition du trésorier, le Conseil adopte les résolutions suivantes :

1° D'après l'avis conforme des Comités de publication et des fonds, saisis d'une proposition de M. Daupeley-Gouverneur, un nouveau papier, du prix de soixante francs la rame, au lieu de cent douze, sera substitué à celui qui était employé jusqu'à ce jour. L'économie immédiate qui en résultera pour nous sera d'environ 3,000 francs par an;

2° La première période triennale du bail passé pour la location de notre dépôt de la rue Jacob expirant le 1er janvier 1923, et un congé ou une demande d'augmentation pouvant nous être signifiés avant le 1er juillet prochain, M. le Trésorier est autorisé à faire telles diligences et à prendre telles mesures provisoires qu'il jugera convenables, sauf à en référer au Conseil à sa plus prochaine séance;

3° La proposition faite par M. François Rousseau d'imprimer dans notre *Annuaire-Bulletin* une double liste des ambassadeurs de France à l'étranger et des ambassadeurs étrangers en France, à partir du règne de Henri IV jusqu'à la Révolution, est acceptée en principe. Le Comité de publication déterminera, d'accord avec M. Rousseau, les conditions dans lesquelles ces listes seront publiées;

4° L'impression des *Mémoires de Florange*, dont il reste un volume à publier, devant être reprise par M. An-

dré Lemoisne, le Conseil désigne comme commissaire responsable de cette publication notre confrère M. de Vaissière ;

5° M. le Trésorier est autorisé à accueillir la demande faite par l'Université de Berlin de recevoir nos volumes parus depuis le début de la guerre contre le versement des cotisations impayées de 1915 à 1922.

M. Robert Lavollée fait une lecture sur *Le P. Joseph et les Mémoires de Richelieu.*

La séance est levée à cinq heures un quart.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

56. — Hubert (Eugène). Le Bas-Berry ; histoire et archéologie du département de l'Indre ; fasc. 3 : canton de Buzançais. In-8, p. 361 à 616 p. avec gravures. Paris, A. Picard et fils.

57. — Hure (Augusta). Le Sénonais préhistorique. In-8, v-555 p. Sens, Mondon.

58. — Jouanne (R.). Quelques mots encore sur Marguerite de Lorraine (XV^e^-XIX^e^ siècle). In-8, 16 p. Alençon, impr. alençonnaise.

59. — Jusselin (Maurice). La maîtrise de l'œuvre à Notre-Dame de Chartres ; la fabrique des ouvriers et les travaux du XV^e^ siècle. Gr. in-8, 120 p. Chartres, impr. Laîné.
(Extrait des Mémoires de la Société archéologique d'Eure-et-Loir.)

60. — Lacger (abbé Louis de). États administratifs des anciens diocèses d'Albi, de Castres et de Lavaur, suivis d'une bio-bibliographie des évêques de ces trois diocèses. In-8, XVIII-422 p. Paris, A. Picard.

61. — La Martinière (J. de). Le plus ancien manoir de

Vannes : Château-Gaillard. In-8, 63 p. et planches. Vannes, impr. Galles.

(Extrait du Bulletin de la Société polymathique du Morbihan.)

62. — Landrot (Marcel). Histoire de Notre-Dame du Chêne, vénérée à Châteauneuf. In-8, 26 p. Dijon, impr. Jobard.

63. — Langlade (Jacques). Le Puy et le Velay ; ouvrage illustré de 64 gravures. In-8, 120 p. Paris, Laurens.

64. — Lavergne (Géraud). La veille de Saint-Jean-Baptiste à Périgueux (XIV^e^-XVII^e^ siècle). In-8, 7 p. Périgueux, impr. Routeix.

(Extrait du Bournat du Périgord.)

65. — Lavergne (Géraud). L'entrée épiscopale de Hélie Servien en 1385. In-8, 12 p. Périgueux, impr. de Ribes.

(Extrait du Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord.)

66. — Leclercq (Dom H.). Histoire de la Régence pendant la minorité de Louis XV. 3 vol. in-8, LXXXV-525, 531 et 509 p. Paris, Champion.

L'histoire de la régence du duc d'Orléans a déjà été écrite, au début du siècle dernier, par Lémontey, et cette œuvre sera toujours lue et appréciée pour son exposé lucide, ses vues justes, son récit brillant. Néanmoins elle a vieilli ; quoique sa documentation soit extraordinairement abondante pour l'époque à laquelle le livre a été composé, elle est loin d'être suffisante. Bien des sources de renseignements, qui étaient alors fermées à l'auteur, se sont ouvertes depuis. Il devenait indispensable d'écrire à nouveau l'histoire compliquée de ces huit années (1715 à 1723). C'était une lourde tâche. Dom H. Leclercq, que ses nombreux et vastes travaux sur l'archéologie chrétienne, sur les conciles, sur les martyrs, ne semblaient pas y avoir préparé, n'a pas hésité à l'entreprendre, et il faut reconnaître qu'il s'en est admirablement acquitté. C'est de son livre, encore plus que de celui de Lémontey, qu'on peut dire qu'il restera.

L'ouvrage débute par une très longue introduction, dans laquelle Dom H. Leclercq expose la genèse du pouvoir absolu, fait le tableau de l'état dans lequel la monarchie laissait la France à la mort de Louis XIV, et énonce les théories réformatrices qui s'étaient fait jour précédemment et qui cherchèrent en vain à s'appliquer. Que le savant bénédictin me permette de lui dire en toute franchise que c'est là la moins bonne partie de son ouvrage ; tout cet

exposé préliminaire serait supprimé que l'œuvre n'y perdrait rien. Je n'en dis pas autant des dernières pages de cette introduction, qui contiennent une énumération « détaillée et néanmoins sommaire » des sources auxquelles il a recouru ; cela était d'une incontestable utilité et donne au lecteur sérieux et attentif un avant-goût de la documentation merveilleuse, dont les mentions nettes, précises et sobres, ornent le bas des pages de ces trois gros volumes. On ne peut faire à l'auteur que des éloges très mérités pour l'abondance et la sûreté de ses recherches, pour l'utilisation judicieuse et sagace des textes et des sources.

Il est impossible d'entrer dans l'analyse d'une œuvre aussi touffue que l'Histoire de la Régence ; l'exposé de la méthode suivie suffira. Dom H. Leclercq a adopté la meilleure. Il ne s'est pas astreint à un ordre chronologique quasi rigoureux, qui est le fait des Mémoires et des journaux, et point celui de l'histoire ; mais, pour la clarté du récit d'une part, de l'autre pour conserver un certain ordre des temps, il a coupé sa narration par tranches, pour ainsi dire. Prenons pour exemple les affaires de la bulle *Unigenitus* : c'est dans le chapitre VI qu'est traitée l'opposition première à la bulle, de septembre 1715 à novembre 1716 ; puis au chapitre XXII nous trouvons l'appel au concile général (novembre 1716-septembre 1718), et seulement au chapitre XLVII les incidents qui aboutirent à l'enregistrement de la déclaration royale prescrivant l'acceptation (septembre 1718-décembre 1720). De même pour les négociations diplomatiques si embrouillées et si complexes de la Triple et de la Quadruple alliance, où la politique anglophile de Dubois et du Régent est sans cesse contrecarrée par Huxelles, Torcy, Pecquet, toute la vieille Cour ; de même pour la banque de Law, son système et sa banqueroute, etc. Je ne blâme point cette méthode ; c'est, je crois, la seule possible, la seule vraiment claire ; mais le synchronisme des événements y perd. Se rend-on bien compte, par exemple, que le lit de justice du 26 août 1718, immortalisé par la plume de Saint-Simon, la destruction de la flotte espagnole par les Anglais au cap Passaro, et la bulle *Pastoralis Officii* sont des événements concomitants, quoique sans relation entre eux ? A toute l'histoire d'une époque, ne conviendrait-il pas de joindre un tableau synoptique des faits dans l'ordre strictement chronologique ?

En outre de la clarté de l'exposition et de l'agrément d'un style coulant et facile, ce dont il faut louer surtout Dom H. Leclercq, c'est de son impartialité. Il distribue l'éloge ou le blâme selon qu'on les mérite, et non point d'après une sympathie préconçue ou une instinctive antipathie. En cela, son ouvrage est très différent de ceux consacrés depuis trente ans au cardinal Dubois par Wiesener, Seilhac, le P. Bliard, qui, le dernier surtout, sont des panégyristes, des « hagiographes », et non des historiens. Dom Leclercq reconnaît l'habileté diplomatique de Dubois

(dont les buts furent trop souvent des visées personnelles) et les bienfaits de la longue paix qu'il procura au pays; mais il ne s'illusionne pas sur les vices et les tares du personnage et ne voile pas ses ignominies parce qu'il a favorisé les partisans de la bulle *Unigenitus*. Cette justice distributive de l'auteur de *l'Histoire de la Régence* est, avec sa très complète documentation, ce qui fera toujours la valeur incontestée de ce très bon livre.

Les citations sont fréquentes dans le récit; cela ne me déplaît pas, au contraire : c'est de la couleur ancienne sur un fond moderne, — à condition qu'on n'oublie pas de marquer où elles s'arrêtent, en fermant les guillemets, ce qui arrive parfois. J'ajoute que j'ai vu avec plaisir les noms propres correctement orthographiés, en général, et les qualifications nobiliaires attribuées exactement : tel qui n'est que comte ou marquis n'est jamais qualifié au petit bonheur de prince ou de duc. Ce sont des détails indifférents au dire des écrivains superficiels; un historien sérieux en connaît la valeur et ne les néglige pas. Je regrette seulement que, pour les débuts de la Régence, Dom Leclercq n'ait pas pu utiliser les tomes XXIX et suivants de l'édition Boislisle des *Mémoires de Saint-Simon;* il y aurait trouvé quelques précisions utiles. Je m'en console en m'applaudissant de pouvoir, pour le commentaire des volumes futurs, profiter de son excellent ouvrage. Léon LECESTRE.

67. — LE GRAND (Léon). Registres des délibérations du bureau de la ville de Paris, t. XV : 1610-1614. Gr. in-4, XXIV-509 p. Paris, Champion.

68. — LEMAIRE (Dr L.). D'Estrades et Fitz-James; négociations franco-anglaises avant le siège de 1652, d'après la correspondance de d'Estrades. In-8, 15 p. Dunkerque, impr. du Nord maritime.

(Extrait du Bulletin de l'Union Faulconnier.)

M. le Dr Lemaire donne ici un avant-goût des révélations, on peut le dire, sensationnelles qu'apportera la publication de la correspondance authentique du comte d'Estrades, gouverneur de Dunkerque, qu'il doit, avec M. de Saint-Léger, donner sous peu à la Société de l'histoire de France. Il ressort de ces quelques pages, très suggestives, qu'au début de 1652 d'Estrades noua avec Cromwell une négociation passablement suspecte, dont il ne souffla mot à Mazarin et à la cour, et que sa lettre du 5 février 1652 au cardinal, imprimée dans sa correspondance et où il se prête vis-à-vis de l'envoyé de Cromwell un si beau rôle, n'est qu'un faux dont au seul d'Estrades incombe la responsabilité.

PROCÈS-VERBAL

DE

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 2 MAI 1922,

A l'École des chartes, à quatre heures,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. IMBART DE LA TOUR, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 6 juin suivant.)

L'Assemblée entend la lecture :

1° Du discours de M. le Président (voir p. 65).

2° Du rapport de M. R. Delachenal, secrétaire, sur les travaux et les publications de la Société pendant l'exercice 1921-1922 (voir p. 82).

3° Du rapport des censeurs, MM. Robert Lavollée et Léon Mirot, sur les comptes des recettes et des dépenses de la Société pendant l'exercice 1921 (voir p. 94).

Les conclusions de ce rapport, approuvant la gestion et les comptes de M. Léon Lecestre, trésorier de la Société, sont mises aux voix par M. le Président et adoptées par l'Assemblée.

Élections.

Sont réélus membres du Conseil, pour siéger jusqu'en 1926 :

MM. De Boislisle,
Cochin,
De Laborde,
De Lasteyrie,
Lecestre,
Moranvillé,
Omont,
Prinet,
Sœhnée.

Est élu membre du Conseil, en remplacement de M. le comte Baguenault de Puchesse, dont les pouvoirs expiraient en 1922 : M. Édouard Jordan.

Sont réélus censeurs : MM. R. Lavollée et L. Mirot.

M. Henry Cochin donne lecture d'une étude intitulée : *La cour littéraire de Jacques Colonna, évêque de Lombez* (voir p. 96).

La séance est levée à six heures un quart.

Discours de M. Pierre Imbart de la Tour, président de la Société pendant l'exercice 1921-1922.

Messieurs,

Une pieuse tradition veut que notre assemblée annuelle s'ouvre par l'hommage que nous rendons à nos morts. Nous sommes leurs héritiers. Leur tâche a précédé, a préparé la nôtre. La Société de l'Histoire de France leur doit ce qu'elle est aujourd'hui et leur labeur accumulé a constitué son patrimoine intellectuel. Penser à eux est donc un devoir de justice et de gratitude. Ce devoir, vous me permettrez de l'acquitter en votre nom, en leur disant notre suprême adieu.

Nos pertes ont été lourdes, depuis le mois de mai 1921. La Société a perdu neuf de ses membres, et, parmi eux, des hommes qu'elle était fière de compter dans ses rangs.

M. le comte Dupont et M. Aguillon nous appartenaient depuis de longues années. S'ils n'avaient point par eux-mêmes pris une part active à nos travaux, jusqu'à la fin de leur vie ils tinrent à honneur d'être des nôtres. Et leur adhésion fidèle témoigne de l'intérêt qu'ils portaient à nos recherches. M. Aguillon appartenait à ce barreau du Conseil d'État et de la Cour de cassation qui, de tout temps, a uni à la science du droit la culture de l'esprit.

C'était aussi au Conseil d'État que s'était formé un autre de nos confrères, M. Gomel. Né en 1843, il y était entré comme auditeur et s'était élevé rapidement à la maîtrise. Ce fut là que vint le chercher le Conseil d'administration des chemins de fer de l'Est, dont il devint le président. On sait

avec quelle autorité il s'acquitta de ses fonctions, quels services il y rendit, non seulement à notre grande industrie ferroviaire, mais au pays tout entier, par sa science financière et sa compétence administrative. Mais le souci des affaires n'avait pas détourné M. Gomel des études spéculatives. Il aimait l'histoire (il nous appartenait depuis plus d'un demi-siècle), et lui-même était un historien. S'il étudie en économiste averti quelques-uns des problèmes soulevés par le régime de nos voies ferrées, surtout celui des conventions, il regarde aussi vers le passé. En 1891, il commence cette série de recherches consacrées à l'histoire financière de la Révolution, œuvre magistrale qui ne comprend pas moins de six volumes, et qu'il poursuit de 1892 à 1905. Cette crise qui devait emporter l'ancien régime, il en cherche les causes, en suit les progrès. Il étudie les mesures prises par l'Assemblée nationale, la Législative, la Convention et qui, mal conçues, encore plus mal appliquées, ne firent qu'aggraver le mal. Cette œuvre considérable a pu être complétée, précisée par des travaux plus récents, ses conclusions ne sont point infirmées. Dans ce domaine, M. Gomel fut vraiment un précurseur.

Si l'histoire financière a dû à M. Gomel des livres importants, notre histoire diplomatique s'est enrichie des travaux d'un autre de nos membres regrettés, M. Boppe. Diplomate de carrière, envoyé en 1902 comme chargé d'affaires à Cettigné, puis consul général à Jérusalem, premier secrétaire à Constantinople, ministre à Belgrade, puis à Pékin, M. Boppe a joué un rôle important dans la politique extérieure de la France. Mais il était un historien de profession. Si l'histoire est la grande école de la diplomatie, la diplomatie n'est-elle pas, elle-même, une admirable préparation à l'histoire? Notre XVII^e^ siècle avait d'abord sollicité sa curiosité, et, dans ce siècle, ces grandes assises de Westphalie où la France, qui avait gagné la guerre, devait aussi gagner la paix, cette paix française qui devait désarmer l'Allemagne, émanciper la Hollande, nous donner l'Alsace et pendant deux siècles délivrer l'Europe du cauchemar du germanisme. Il étudie l'un de ses futurs négociateurs, le

comte d'Avaux, Claude de Mesmes, dont il publie la Correspondance avec son père, J.-J. de Mesmes. Il verse à l'histoire des négociations le curieux journal d'un témoin, François Ogier, attaché à d'Avaux, son confident, même son prédicateur, d'homme de lettres devenu homme d'Église, et qui, jour par jour, note les événements qu'on lui révèle ou qu'il observe. Cette publication n'est pas la seule. M. Boppe ne s'est pas moins intéressé à l'histoire des pays où il réside. Du Levant, il rapporte un livre curieux, *les Peintres du Bosphore au XVII^e siècle*, piquante étude sur l'influence que la Turquie a exercée, sans le savoir, sur le goût, l'art, la littérature du temps de Montesquieu et de Voltaire. Aux pays danubiens M. Boppe consacre deux livres très suggestifs. L'un, *l'Albanie et Napoléon*, nous révèle les négociations de l'Empereur avec Ali, pacha de Janina, les beys et les populations grecques de l'Épire. L'autre, *Documents inédits sur les relations de la Serbie avec Napoléon de 1809 à 1814*, nous donne une preuve bien curieuse de l'influence française dans ce pays. La nation serbe se mettait sous la protection de la France, elle attendait de nous sa libération et entretenait un agent secret à Paris pour préparer l'intervention impériale. La funeste guerre de Prusse, la campagne d'Allemagne, Leipzig et l'invasion de la France firent effondrer le rêve. Il devait s'accomplir un siècle plus tard. Au prix de quelles luttes, de quelles souffrances, M. Boppe en fut le témoin. Il a tenu à décrire lui-même l'exode effroyable du roi, du peuple et de l'armée serbes, fuyant, en 1915, devant l'ennemi. Quelle leçon d'optimisme que ces pages écrites au jour le jour, poignant récit du martyre d'un peuple qui ne veut ni servir ni mourir, et qui attend, d'une foi inébranlable, l'heure de la justice et de sa résurrection !

Cette Serbie, héroïque et douloureuse, nous l'avions au milieu de nous dans la personne d'un de ses fils les plus illustres, M. Milenko Vesnitch.

Je ne saurais insister ici sur la carrière de l'homme d'Etat, disparu à la fleur de l'âge, trop tôt pour son pays et peut-être aussi pour le nôtre. Né le 25 février 1863,

M. Vesnitch, après de fortes et brillantes études à Belgrade et dans les universités allemandes, était entré de bonne heure dans la vie publique. A trente ans, il devenait député et bientôt ministre. Il faillit s'arrêter là. Accusé de concussion, écarté du pouvoir et des assemblées, emprisonné, il put se croire perdu. Mais son étoile le guidait. Délivré, il rentre dans l'action. Le voici de nouveau appelé au ministère, puis chargé de la légation de Paris. Il ébauche alors l'œuvre de sa vie entière : l'indépendance de sa nation, échapper à l'étreinte du germanisme, unir le monde slave, s'appuyer à la France. Avec quel magnifique succès ce programme s'est accompli ! La guerre des Balkans en marque la première étape. Puis éclate la Grande Guerre. Ce rêve semble s'évanouir dans la tourmente. Mais le patriote connaissait par lui-même ces infidélités de la fortune. Dans l'effroyable choc qui broie son pays, il crée son espérance. Il a gardé sa foi dans la justice de sa cause et dans la force de nos armes. Par ses écrits, sa parole, son action, il encourage les siens. Et l'heure vient où cette âme ardente voit enfin se réaliser son rêve : cette grande Serbie qui se constitue des Balkans à l'Adriatique. Président du Conseil, il rend à son pays un dernier service. Il sait concilier ses aspirations légitimes avec les intérêts de l'Italie, et le traité de Rapallo, qui définit leur sphère d'influence, assure les conquêtes du jeune royaume et consacre la paix.

L'histoire jugera à l'importance des résultats la grandeur des desseins. Pour nous, l'hommage que nous rendons à l'homme d'État ne doit point faire oublier son œuvre intellectuelle. M. Vesnitch ne séparait pas la pensée de l'action, la politique ne le détourna jamais des grandes questions d'ordre juridique ou historique qui passionnent les esprits. Il s'était adonné, dès sa jeunesse, à l'étude du droit. Il l'avait enseigné à Belgrade. Mais il se préoccupe aussi de le traduire dans les faits. Dans son pays même, il propose une refonte du droit pénal, qui s'inspire des principes de l'école française : un dosage exact des responsabilités et l'effort pour attacher au châtiment une discipline

éducatrice. Membre de la Conférence de La Haye, il cherche à appliquer les principes du droit international. Ce n'est point à ses yeux une procédure vaine que l'arbitrage. Il entrevoit la création de liens juridiques entre les peuples. Il croit à la force du droit pour régler leurs conflits autrement que par le droit de la force. Il a fait sienne la belle formule : la paix par la justice. Et si, comme le droit, l'histoire est une de ses sciences préférées, ce n'est point par une curiosité un peu sceptique de dilettante ou d'érudit. Il y cherche les raisons de son patriotisme comme les éléments de son action.

Il avait écrit, en 1916, cette phrase suggestive : « L'histoire est le commun patrimoine et le commun refuge de toutes les nations civilisées et le suprême arbitre de la conscience humaine. » Ce fut elle, en effet, qui, dans la tragique épreuve de 1915 à 1918, lui donna des motifs d'espérer comme des armes pour combattre. Il recueille tous les souvenirs qui peuvent exalter l'âme de son peuple. Il étudie les *aspirations nationales de la Serbie*. C'est à l'aide des documents qu'il détermine la *vraie cause de la guerre européenne* ou encore qu'il dégage les responsabilités de la guerre. Des vérités, des faits. Il n'entend point que l'Allemagne trompe l'avenir comme elle a dupé son temps. Il faut détruire dans l'œuf le germe empoisonné de la légende : aux affirmations intéressées et hypocrites qui prétendent justifier la violation de la Belgique, nier les atrocités et couvrir de l'autorité de la science les pires mensonges, le devoir est d'opposer la vérité. De là ces pages fortes, lumineuses, toutes pénétrées de cette sérénité qui emporte l'évidence et qu'il verse au grand débat sur lequel se prononcera l'avenir. M. Vesnitch ne doutait pas un moment du verdict de l'histoire. Elle a recueilli son témoignage comme une des pièces maîtresses de conviction.

Par quelle curieuse coïncidence est-ce encore vers ces problèmes de l'Orient que nous ramène un jeune historien, lui aussi prématurément enlevé à notre Société, Ferdinand Chalandon? Il était né à Lyon en 1875, à peine quarante-sept ans. Entré à l'École des chartes en 1896, il en était

sorti, trois ans plus tard, avec une thèse remarquée sur Alexis Comnène. Le succès de ce travail lui valut d'être envoyé à l'École de Rome. C'est pendant son séjour qu'il prépare les matériaux du beau livre qu'il consacrera à la domination normande en Italie. Le sujet n'était pas nouveau, mais jamais il n'avait été traité avec une telle ampleur. Cet établissement prodigieux de nos Normands, une poignée d'aventuriers qui font la guerre au pape, à l'Empire, aux Arabes, se taillent à coups d'épée des domaines et des principautés, fondent une dynastie, créent plus encore qu'un royaume, une civilisation, quelle merveilleuse histoire! Elle résonne comme un poème épique. Et combien on comprend qu'elle ait tenté un de nos jeunes érudits! Suivre pas à pas les étapes de cette conquête, étudier cette civilisation, son gouvernement, ses lois, ses mœurs, cette adaptation admirable du génie français à l'art byzantin, à la science arabe, tel est le plan de ce beau travail, à qui, en 1908, l'Académie des inscriptions avait décerné le grand prix Gobert. Mais ces recherches ne devaient pas suffire à l'activité scientifique de notre confrère. Dès 1901, il avait repris sa thèse de l'École des chartes, élargissant son œuvre primitive. Nous lui devons les deux volumes qu'il publia, l'un en 1900, sur le règne d'Alexis Comnène, l'autre en 1912, sur les deux successeurs d'Alexis, Jean II et Manuel.

On peut dire qu'ils sont une révélation du monde byzantin à une des époques les plus glorieuses et jusqu'alors les moins connues de son histoire. Ces Comnène, c'est l'Empire se reconstituant, retrouvant son unité, assurant ses frontières, étendant son influence sur les nouveaux venus que les invasions avaient attachés à ses flancs : Hongrois, Serbes, Bulgares, Turcs. Mais c'est aussi l'Orient en contact avec l'Occident, la pénétration qui se fait par les Croisades, le remous de peuples, d'idées qui ne permettent plus l'isolement primitif et vont rendre à Constantinople un rôle actif dans les affaires de la chrétienté. Il y a vraiment alors un monde européen. Et c'est pourquoi ces volumes si riches de faits et d'aperçus offrent un intérêt général. Ce Manuel Comnène qui s'oppose à l'Allemagne de Barbe-

rousse, marie son fils avec une Française, la fille de Louis VII, se rapproche d'Alexandre III, rêve l'union des Églises et l'unité politique de l'Europe sous la suzeraineté de Constantinople, n'est-il point digne de l'attention de l'histoire? Le jeune maître voulait poursuivre son œuvre, la conduire jusqu'à la quatrième croisade et la catastrophe de 1204. La mort ne lui en a pas laissé le temps. Mais, inachevée, cette œuvre restera. Les prix qu'elle a reçus de l'Institut en ont marqué hautement l'importance et la valeur. Notre Société gardera le souvenir de ce confrère modeste, travailleur, plein de talent, qui a honoré la science française, l'École dont il est sorti et l'admirable corps de nos archivistes auquel il n'avait cessé d'appartenir.

A la fin de mars, la mort nous enlevait M. Denys Cochin. Il avait à peine soixante et onze ans. Mais quelle existence noblement remplie! La destinée semblait lui avoir tracé d'avance les deux cadres où il devait se mouvoir : Paris, berceau de sa famille, qui garde le souvenir des services ou des bienfaits dus à ses ancêtres, et dont il sera, à l'Hôtel-de-Ville, au Parlement, le représentant pendant près de quarante années; ce cercle intellectuel et politique, où, autour de son père, Gratry, Montalembert, Dupanloup, Albert de Broglie travaillaient à unir à leur vieille foi catholique ou monarchiste les aspirations du monde moderne vers la science et la liberté. Sa jeunesse s'est formée à cette école, et si profonde fut l'empreinte de ces maîtres qu'il ne s'écartera jamais de l'idéal passionnément aimé de sa jeunesse. Mais, sûr de ses convictions, il hésitait sur sa carrière. Il venait à peine d'achever ses études que la guerre éclatait. Il n'y avait plus qu'un devoir : servir. Il s'engage, va rejoindre Bourbaki, se bat à Villersexel, à Héricourt et partage la longue agonie de cette armée qui s'effondre à travers les plateaux glacés du Jura. Il en revint indemne, avec la médaille militaire, seule distinction française qu'il reçut, comme Vogüé. Mais la vie militaire n'était point dans ses goûts. S'il devait être soldat, c'était avec d'autres armes et sur d'autres champs de bataille. Un moment, il faillit être diplomate. Le duc de Broglie l'avait attaché à

l'ambassade de Londres. La mort de son père le rappela à Paris. Sa carrière intellectuelle et politique commençait.

Cette longue et belle carrière, une idée l'inspire, la dirige, la domine : unir à la vieille France la France de son temps ; à la vieille croyance les conquêtes légitimes de l'esprit, et aux institutions, quelle que fût leur forme, à l'État, quel que fût son maître, le respect des droits individuels ou collectifs, ces garanties qui se résument d'un nom : la liberté.

A l'étude, il n'a cessé de consacrer une part, sans doute la meilleure, de sa vie. A peine sorti de l'armée, il passe sa licence ès lettres. Dès le retour de Londres, il s'initie aux sciences chimiques ou biologiques. Le voici à l'école de Pasteur. Que de fois, alors que j'étais moi-même jeune élève de l'École normale, l'ai-je rencontré se rendant d'un pas alerte au laboratoire du maître qu'il admirait! Et déjà des mémoires précis, serrés, s'échappent de sa plume : études sur les matières colorantes, recherches sur les ferments, sur la répression des fraudes et la nécessité d'un laboratoire municipal... Il eût pu poursuivre dans cette voie et peut-être trouver sa place aux côtés des maîtres contemporains de la biologie, mais les sciences l'attiraient moins pour elles-mêmes que pour leurs conclusions. Il y cherchait un point d'appui à ses certitudes, et dans ces analyses du microscope s'ébauchait sa philosophie. — Est-il vraiment une opposition irréductible entre les données du savoir et celles de la foi? Le monde n'est-il que le produit d'une force aveugle qui, en se réalisant, crée la vie, la pensée, Dieu même? N'y sommes-nous que le grain de poussière, imperceptible, indifférent, que balaye la tempête et qui va se perdre dans un infini silencieux? Énigmes auxquelles répondent ses deux livres *l'Évolution et la vie*, *le Monde extérieur*. Contre les doctrines négatrices de l'esprit, il affirme les plans divers de la création, la matière, la vie, la pensée : il les juge irréductibles. Il dénie à la science le droit de formuler nos lois morales. « Elle ne mérite, dit-il, ni les espérances enthousiastes, ni les craintes ridicules, et même coupables, qu'elle a inspirées. » Mais ayant posé ses limites, il reconnaît ses titres. Dans cette zone

intermédiaire entre la croyance et l'expérience qu'est la philosophie, rien de fécond, rien de durable sans sa coopération.

Cette idée déterminera les rapports qu'il cherche entre la croyance et la pensée spéculative. S'il ne peut concevoir l'une sans une autorité qui la formule et qui la règle, il réclame pour l'autre la liberté qui la renouvelle et l'enrichit. Il étudiera saint Thomas, et je l'ai surpris plus d'une fois à méditer sur l'aristotélisme. Mais il sera aussi l'intelligence ouverte aux méthodes de la pensée moderne et il admirera l'œuvre critique de M. Bergson. Surtout, il se proclamera un disciple de Descartes, à qui est consacré un de ses meilleurs livres. Il aime à se rappeler qu'un de nos plus grands siècles religieux, celui de Bossuet et de Pascal, a été cartésien. En réalité, la philosophie est libre. M. Cochin disait volontiers qu'il y a plus d'une route qui mène à la vérité. Attacher la pensée chrétienne à une philosophie déterminée était, à ses yeux, la stériliser et l'appauvrir.

Ni exclusif, ni intolérant, tel encore il nous apparaît dans son action politique. Sa vie publique fut tout entière consacrée à la défense de nos libertés. Dès 1874, il se fait l'apôtre de la liberté de l'enseignement. On se rappelle les grandes assemblées d'où sortit le Comité des écoles libres. En 1905, il lutte contre la dénonciation du Concordat, non qu'il repoussât, sans examen, un régime nouveau jugé plus conforme à nos institutions; mais il réclamait des garanties et, la première de toutes, l'entente avec Rome. La rupture accomplie, c'est vers Rome qu'il se tourne. Il conseille la modération, il cherche des accommodements. A tout prix, il veut éviter qu'une guerre religieuse s'ajoute à nos querelles civiles. Son patriotisme ardent et averti s'inquiétait déjà des orages qui se formaient à l'Est. Il suivait d'un œil attentif notre politique extérieure. Qui de nous a oublié ses belles interventions, qu'il s'agit de défendre notre protectorat d'Orient ou de revendiquer pour les Arméniens massacrés par les Turcs le droit à la vie?

Cette attitude, une grande bienveillance, un libéralisme

qui venait du cœur, une ironie souriante qui charmait sans faire souffrir avaient valu à notre confrère l'estime de tous. En 1914, quand le cyclone fut déchaîné, la politique d'union sacrée trouva en lui plus qu'un chef, un symbole. Il fut appelé aux conseils du gouvernement, et l'histoire dira quels services il rendit alors à la France. Mais la guerre l'avait brisé. Il était frappé au cœur par la mort de son gendre, de deux de ses fils, Augustin surtout, cette promesse d'un grand talent, cette admirable conscience d'historien et de penseur dont nous ne saurons assez déplorer la perte. M. Cochin se démit de ses fonctions, renonça à ses mandats, voulant, en souvenir de ce fils, simplement être des nôtres. Il vivait au milieu de ses livres, de ses tableaux, de ses amis, dans l'intimité parfaite d'un frère aimé qui partageait sa foi, sa distinction intellectuelle et sa renommée. La maladie le guettait et allait bientôt l'enfermer dans cet hôtel de la rue de Babylone, si peuplé de souvenirs. Et ce fut là que la mort vint le prendre pour l'unir dans la lumière et dans la paix à son père et à ses fils.

Cette unité de vie, cette noblesse de cœur, ces fermes convictions, nous les retrouvons dans les deux confrères éminents qui viennent, tout récemment, de disparaître : M. Frank Puaux et M. Baguenault de Puchesse.

On sait la grande place que tenait M. Frank Puaux dans le protestantisme français. Né en 1844, élevé à Rochefort, puis à Mulhouse, étudiant aux Facultés de théologie de Genève et de Montauban, il était, par tradition, destiné au pastorat. En 1868, il dirige l'église française de Stockholm. La guerre le rappelle dans notre pays et il fit la campagne comme aumônier. La paix signée, il se consacre tout entier aux grandes œuvres d'apostolat religieux, patriotique, social, auxquelles il se dévouera, sans compter, jusqu'à la fin.

Nous n'avons point ici à retracer ce que fut cette vie pastorale. Mais l'activité qu'il dépensait à l'enseignement ou à la défense de sa foi se mettait au service de toutes les nobles causes. Dès 1871, il avait entrepris, dans les pays scandinaves, une tournée de conférences pour y parler de

la France vaincue, humiliée, confiante toujours dans la justice de sa cause et les revanches du droit. Membre du Conseil supérieur des colonies, vice-président de l'Alliance française, il ne cessera de travailler à l'expansion de nos écoles et au rayonnement de notre influence. En 1914, vice-président du Comité protestant de propagande à l'étranger, il rédige cet éloquent, cet émouvant appel aux neutres de sa religion. Il ne se prodigue pas moins dans les œuvres d'assistance et de charité. On sait avec quel dévouement, pendant la guerre, il se consacra à la Croix-Rouge, au soulagement, au rapatriement de nos grands blessés. Mais l'action sociale ne suffisait pas à ce travailleur infatigable. Il entendait servir la plume à la main. Peu d'hommes ont laissé une œuvre intellectuelle plus féconde et plus variée.

Questions morales, questions d'éducation, peu de problèmes qu'il n'ait abordés et où il ne demande à la foi une solution. Il aimait l'histoire. Pour elle-même d'abord et aussi pour l'œuvre de justice qu'elle accomplit. Il avait été, avec Gabriel Monod, Vandal et Sorel, un des créateurs de ce *Cercle Saint-Simon* destiné à rallier, à unir tous ceux qu'intéressait notre histoire nationale. Il avait tenu depuis longtemps à être des nôtres. Mais on ne saurait s'étonner que, dans l'histoire elle-même, il n'eût son domaine préféré : l'histoire de son Église, et surtout des temps où elle avait lutté et souffert pour sa foi. On peut dire que c'est à ses épreuves qu'il consacre la plupart de ses recherches. Par la diversité des livres, nous apercevons l'idée centrale qui les inspire : étudier les origines, les aspects, les effets de la révocation de l'Édit de Nantes, cette erreur d'un roi et d'un siècle qui eut des conséquences si graves pour notre pays. De là, ses grandes publications : *les Précurseurs français de la tolérance au XVII^e siècle ; — Saint-Évremond et les réfugiés de la Révocation à Londres ; — l'Établissement des protestants français en Suède ; — la Défense de la souveraineté du peuple sous Louis XIV ; — Louis XIV et Cavalier*. Tout récemment, en 1921, il publiait les mémoires du chef camisard.

Cette maîtrise historique avait valu à M. Frank Puaux

la présidence de la Société de l'histoire du protestantisme français. Malgré ses travaux du pastorat, son action sociale, ses œuvres personnelles, il trouvait encore le temps de donner au Bulletin une collaboration active. Il se sentait bien là, chez lui, en famille, de même que dans ce musée du Désert qu'il avait créé, où il avait réuni toutes les reliques d'un passé de souffrances. Aussi savons-nous le grand vide qu'il laisse. Que la Société d'histoire du protestantisme français, à qui nous unissent des rapports si cordiaux de confraternité scientifique, me permette de lui dire la part que nous prenons à son deuil !

Cette émotion douloureuse, n'est-ce point celle que nous avons ressentie nous-mêmes quand, il y a quelques jours, nous avons appris la mort de notre ancien président?

Comme Denys Cochin, M. le comte Baguenault de Puchesse devait être le produit de son sol et de son milieu. Par son origine, il sera profondément enraciné dans cet Orléanais, marche de notre sol de France où se brisa, en 1429, la fortune de l'Angleterre, où, en 1870, fut tenue en échec, un moment, celle de l'Allemagne, et c'est dans cette Sologne grave, un peu mélancolique, qu'il viendra se délasser des heures consacrées à l'étude ou à l'action. Son milieu est celui de cette grande bourgeoisie, riche, intelligente, mêlée aux affaires, qui fut, au dernier siècle, l'élite active de la France. Ses grands-oncles furent des banquiers notables du Premier Empire et de la Restauration. Par son mariage enfin, notre confrère touchait aux milieux industriels. A ces traditions, à ces contacts, M. Baguenault de Puchesse dut sans doute ces qualités d'ordre, de méthode, de bon sens qu'il portait en toutes choses, et qu'il ait été appelé à diriger de grandes entreprises, à présider des conseils d'administration, on ne saurait s'en étonner. Et pourtant, si brillante a été son œuvre intellectuelle que, dans sa vie, elle occupe la première place. Sa vocation économique n'y semble qu'un accident. M. Baguenault de Puchesse était aussi le petit-neveu de Condillac. Il était dit qu'il serait un homme d'études. A cette vie intellectuelle il semblait prédestiné.

Ce ne fut cependant pas la philosophie qui le tenta. S'il a laissé un volume sur son grand-oncle, il s'y montre plus l'historien de sa vie que l'analyste de son système. Son activité se porta de bonne heure vers un autre domaine : l'histoire. Et, dès 1869, articles, brochures, volumes se succèdent, qui vont bientôt remplir sa vie.

Son premier livre, une thèse sur Jean de Morvilliers, évêque d'Orléans et diplomate, indiquait déjà le terrain de ses recherches : non que cet esprit ouvert et curieux s'enfermât de parti pris dans un siècle de notre histoire ; parmi ses travaux, il est facile de signaler des études remarquables sur le règne de Louis XIII et sur Mazarin, sur les guerres de Louis XIV, le XVIII^e^ siècle et la Révolution ; rien d'exclusif dans ses goûts comme dans son œuvre ; mais il garde ses préférences ; il sera à la fois l'historien de sa province et l'historien de la seconde moitié du XVI^e^ siècle, de ces années tragiques où catholicisme et Réformation se disputent l'âme de la France.

A la première, il consacre de nombreux articles dans le Bulletin de cette Société archéologique de l'Orléanais dont il sera un des membres assidus. Il croyait à l'utilité de nos Sociétés savantes ; il aimait à rappeler leurs services, car il pensait que l'histoire de la grande patrie ne sera vraiment complète que par l'histoire des petites patries qui la composent. Aussi bien, il recherche, il publie les documents qui se rapportent à l'Orléanais. Il se plaît à nous montrer ses hommes illustres ou à nous décrire les épisodes marquants de son passé. Il nous parle des grands personnages qui visitent sa capitale : François de Guise, Marie Stuart, la Grande Mademoiselle, toute une gerbe de souvenirs qu'il recueille et qu'il rassemble. Mais il ne se confine pas dans ces limites, il aborde la grande histoire. Dans les recoins obscurs de notre diplomatie ou de notre politique, il fouille et il découvre. Comment oublier ses grands articles, parus presque tous dans la *Revue des Questions historiques*, sur la guerre, sur Philippe II, sur l'angoissant problème de préméditation de la Saint-Barthélemy ? Le travail documentaire devait compléter cette œuvre d'exposition. M. Bague-

nault de Puchesse devait éditer dans notre Société les Mémoires du vicomte de Turenne, de 1565 à 1585, et, en 1897, il était chargé de continuer cette belle publication des Lettres de Catherine de Médicis, commencée par M. de la Ferrière. On sait avec quelle maîtrise il l'acheva. Cette grande œuvre seule suffirait à consacrer son nom.

Cette autorité, ces services avaient valu à notre confrère une place éminente parmi les historiens de notre temps. Il nous appartenait depuis longtemps. Il était un des membres les plus actifs, les plus écoutés de notre Société, et, par un privilège exceptionnel, nous l'avions appelé, à deux reprises, à notre tête. La Société d'histoire diplomatique lui avait confié la direction de sa Revue. En 1903, il avait été désigné pour présider le Congrès des Sociétés savantes. L'Académie des sciences morales l'avait élu, en 1902, comme son correspondant, et ce titre n'avait qu'imparfaitement reconnu la valeur de son œuvre... Ces honneurs, M. Baguenault de Puchesse ne les recherchait pas, sa modestie rehaussait encore son mérite. Affable, bienveillant, dissimulant son savoir dans les grâces de son esprit, il était, dans la force du terme, le modèle de l'honnête homme. Notre Société gardera pieusement le souvenir d'un de ses présidents les plus dévoués qui emporte avec lui le témoignage de notre gratitude et de nos unanimes regrets.

Messieurs, louer nos morts ne serait que rendre un hommage imparfait à leur mémoire. Le meilleur moyen de les honorer est de continuer leur œuvre et de nous inspirer de leur esprit.

Certes, les temps sont durs, notre France, meurtrie par l'effroyable guerre, se remet à peine de ses blessures. Elle se voit refuser ou discuter les réparations qui lui sont dues. Elle souffre de cette lourde angoisse qui pèse sur l'Europe et semble interdire les longs desseins et accabler toute espérance. Regardons, cependant, la France travaille. Aux champs, à l'usine, à l'atelier, dans le silence du laboratoire ou de la bibliothèque l'admirable effort se continue. Peu à peu, les ruines se relèvent, les recherches se poursuivent.

Le pays victorieux, qui ne réclame que son dû et n'oppose aux perfidies et aux intrigues que la calme certitude de son droit, se consacre d'un unanime élan aux labeurs de la paix. Que nous leurre-t-on de ces conférences, où le vague des formules ne sert qu'à couvrir l'égoïsme des appétits, où, sous prétexte de nous venir en aide, on nous dépouille peu à peu des fruits légitimes de notre victoire? La France sait qu'elle ne peut compter que sur elle-même. Mais elle sait aussi que sans elle cette restauration européenne ne se fera pas. La paix n'est que l'ordre dans la justice. Et qui mieux que nous représente aujourd'hui dans le monde cet idéal?

Dans cet effort de relèvement, nous avons, nous aussi, mes chers confrères, notre rôle et nos devoirs. L'histoire est une des forces de la vie d'un peuple, jamais son étude n'a été plus nécessaire pour nous donner la vision claire des faits, nous rendre conscients de notre rôle, affermir notre foi dans nos destinées.

Que nous dit-elle? Tout d'abord la continuité de la vie nationale. Oui, à travers ses bouleversements ou ses secousses, ses expansions glorieuses ou ses régressions cruelles, notre France a voulu vivre, à peine sortie du chaos de la barbarie. Elle est à l'œuvre, elle défriche et elle construit, elle peuple les villes comme les campagnes, elle organise le gouvernement comme le travail et les échanges, en même temps qu'elle s'unit en un corps de nations. Voici que de nouveau sont menacées sa liberté et son unité, l'une par l'invasion anglaise, l'autre par les factions politiques. Elle refait l'une et l'autre, chasse l'envahisseur, réconcilie les partis, détruit les grands féodaux qui menaçaient son existence, relève ses clochers, repeuple ses campagnes et reprend son rang en Europe. Une fois encore, la plus effroyable des guerres civiles, une guerre religieuse, installe l'anarchie dans ses provinces, l'étranger sur ses frontières et couvre son sol de sang et de ruines... La France trouve les formules qui ramènent la paix, désarment les haines, unissent la nation tout entière pour la guerre comme dans la paix. Et c'est le XVII^e^ siècle qui sort de ce désordre. Deux siècles plus tard, la société s'ef-

fondre dans un cataclysme sans précédent, où sont emportés royauté, gouvernement, noblesse, finances, métiers, industrie et commerce. Mais la Révolution fait absoudre ses crimes par ses victoires, maintient notre unité et enfante elle-même le régime réparateur qui créera une France nouvelle... Comment oublierions-nous cet élan vital de notre histoire? A travers tant d'épreuves, la France garde son âme. Elle reste, suivant le mot de Michelet, une personne. Elle se sauve par elle-même et par elle seule. Elle affirme sa puissance admirable de relèvement. Quelle force au monde peut l'empêcher de se tenir debout?

Notre histoire est une leçon d'énergie et d'optimisme. Mais elle nous révèle aussi le secret de notre force. La France n'a jamais été affaiblie que quand elle a été divisée par elle-même. Soyons unis pour être forts. Et c'est à l'histoire de nous donner encore la pleine conscience de cette union.

Je relisais les belles pages que Fustel de Coulanges publiait il y a un demi-siècle sous ce titre : *De la manière d'écrire l'histoire en France et en Allemagne*. Elles sont d'aujourd'hui. Oui, sachons-le bien, la lutte aujourd'hui finie des armes va se poursuivre dans les idées, et c'est l'histoire surtout qui sera le champ clos où nous devrons livrer bataille. Mais si l'histoire est une science, si on ne doit lui demander que la recherche scrupuleuse du vrai et le souci de la justice, comment oublier que la première forme de la justice est celle que nous devons à notre patrie? Soyons équitables envers les autres. Mais point d'admiration irréfléchie ou d'engouement frivole. Il y eut un temps où on croyait de bonne foi que la science historique se faisait en Allemagne, que nul n'était historien s'il ne se mettait à son école, ne s'inspirait de ses méthodes, n'avait reçu comme le baptême de ses érudits. Nous savons maintenant en quel sens et à quelle œuvre travaillaient ses maîtres, la glorification de leur race et la domination de leur pays. S'il y a un pays, au contraire, où les fautes, les erreurs, les crimes aient été moins dissimulés, et parfois trop facilement admis, où une étourderie coupable se soit évertuée à dissé-

quer les institutions et les hommes, c'est bien le nôtre. Point d'indulgence non plus pour les mystifications ou les mensonges. Dissiper des préjugés, réfuter des erreurs, démasquer des sophismes, est-ce faire œuvre de parti ou œuvre de justice? Soyons justes envers nous-mêmes, ne portons point dans la sérénité de l'histoire nos préférences ou nos querelles. Il n'y a point de rupture dans notre passé, la France est une. Disons-nous, quelle que soit la fierté que nous inspire notre temps, que nos pères ont contribué à la grandeur commune. L'unité d'un peuple n'est pas seulement sa cohésion territoriale, c'est l'union des générations, le lien qui rattache aux ancêtres, la tradition intellectuelle ou morale, la communauté, la communauté de la gloire, des souffrances, des sacrifices, oui, c'est tout cela qui fait une patrie. Voilà la « grande solidarité » que l'histoire a mission d'exprimer, d'enseigner et d'affermir.

Messieurs, ce sera l'honneur de notre Société d'être restée fidèle à ces idées. Continuons notre œuvre, travaillons d'un même cœur et d'un même esprit, nous ne laisserons pas s'éteindre le flambeau, notre symbole, que nous ont transmis nos aînés et que nous léguerons à d'autres. Dans quelques années, nous fêterons, nous aussi, notre centenaire, nous pourrons regarder derrière nous avec fierté, nous aurons bien mérité de la science et utilement servi notre patrie.

Rapport de M. R. Delachenal, secrétaire, sur l'état des travaux de la Société.

Messieurs,

Pour les sociétés comme pour les individus, les années se suivent et ne se ressemblent pas. Le précédent exercice avait paru nous ramener aux meilleurs temps d'avant la guerre et je n'avais pas eu, en 1921, moins de cinq volumes à vous présenter. Fallait-il s'en réjouir? Hélas, non! car cette abondante production n'était nullement le

signe d'une prospérité et d'une activité redevenues normales. Elle était toute fortuite, n'ayant d'autre cause que l'achèvement simultané de plusieurs volumes, dont quelques-uns étaient depuis longtemps en cours d'impression. Elle nous coûtait aussi fort cher, au point de nous obliger à entamer nos réserves pour combler un inquiétant déficit. Une nécessité impérieuse nous contraignait donc de comprimer nos dépenses dans toute la mesure possible et de les réduire momentanément au strict minimum. Voilà pourquoi, après avoir reçu cinq volumes de 1920 à 1921, vous n'en avez eu qu'un seul depuis notre dernière assemblée générale : le tome V des *Mémoires du cardinal de Richelieu*. Il est vrai que deux gros fascicules sont venus s'y ajouter, de la collection des *Rapports et notices*, que nous publions parallèlement au texte des fameux *Mémoires*. Texte important, quoique d'apparence ingrate, autour duquel il s'est fait et il se fera peut-être encore quelque bruit, mais qui gardera une valeur propre, grande en toute hypothèse, quelle que doive être l'issue des controverses actuellement engagées. Peu d'œuvres historiques ont eu cette fortune d'intéresser non seulement les érudits, mais même les simples curieux, de susciter autant d'études ingénieuses, approfondies, par où bien des points obscurs ont été ou seront définitivement éclaircis.

Personne n'ignore qu'il y a maintenant une question des *Mémoires de Richelieu*, comme il y eut jadis, — quand on apprenait et quand on savait un peu le grec, — une question homérique. Seulement, le problème se pose tout différemment dans l'un et dans l'autre cas. Il y a quarante ou cinquante ans, le grand public résumait à sa façon la question homérique, en disant qu'Homère n'a jamais existé. De quoi l'on pouvait se consoler, car cet homme, qui n'aurait jamais existé, avait tout de même laissé une postérité bien vivante et, après plus de « trois mille ans », « jeune encore de gloire et d'immortalité ». Nier l'existence de Richelieu serait un paradoxe intolérable. On s'est bien amusé à démontrer que Napoléon ne fut qu'un mythe et à l'identifier avec le soleil. Mais un pareil jeu ne saurait se

répéter et il ne divertirait pas deux fois. Et puis il faudrait trouver l'astre digne de Richelieu. Lequel choisir? Donc l'existence du cardinal demeure un fait acquis. Il n'en va pas tout à fait de même de ses *Mémoires*, qu'à tort ou à raison on a soupçonnés d'être moralement inexistants, en ce sens qu'ils seraient inauthentiques, faux, apocryphes, le cardinal n'ayant eu aucune part à leur composition. Ils ne lui auraient été attribués que longtemps après sa mort, par suite d'une erreur, — on a dit moins justement une mystification, — dont la littérature historique offrirait peu d'exemples. Il est vrai que l'opinion contraire n'en est point ébranlée. Elle compte toujours de nombreux partisans qui estiment que, si les *Mémoires* n'ont été ni écrits ni dictés par Richelieu, ils ont été rédigés par son ordre, de son vivant et plus ou moins sous son inspiration.

L'embarras serait grand pour un simple rapporteur, — et fort novice en ces matières, — d'arbitrer une aussi docte querelle : « *Non nostrum inter vos tantas componere lites*, » dirai-je avec le berger de Virgile et, me renfermant dans le rôle que m'assignent le règlement et la tradition, je me bornerai à résumer les arguments produits de part et d'autre, laissant chacun de vous se faire une conviction raisonnée sur l'objet du litige.

Vous savez comment se présente à nous ce qu'on appelle, d'un terme assez impropre et favorable aux confusions, les *Mémoires de Richelieu*. C'est un tissu d'éléments d'origine très diverse, assemblés tant bien que mal, pour former la trame d'un récit continu, dont la lecture, toujours instructive, est en général peu attrayante et parfois pénible. Il y a longtemps qu'Avenel a dit de ces *Mémoires* qu'ils sont un perpétuel centon. On admettait jusqu'à présent que Richelieu avait été pour quelque chose, même pour beaucoup dans leur composition. Il avait tout au moins ordonné et dans une certaine mesure dirigé le travail, s'il n'y avait pas participé en personne. A cette besogne, il avait employé ses secrétaires habituels et une sorte de réviseur ou de metteur en œuvre, écrivain médiocre mais docile, dont le pauvre style, archaïque et gauche, trouverait son

explication et son excuse dans ce fait qu'il ne s'agissait en l'espèce que d'une rédaction encore toute provisoire. Ce collaborateur obscur, longtemps anonyme, a été identifié avec l'évêque de Saint-Malo, Achille Harlay de Sancy. Celui-ci aurait accompli sa tâche pendant la vie du cardinal, et quoique Richelieu, absorbé par d'autres soucis, ait surveillé de très haut et de très loin le travail qui s'exécutait par sa volonté et suivant ses instructions, il y aurait été assez mêlé pour que Sancy ait pu l'appeler le « maître ouvrier » ou le « meilleur ouvrier » de cette vaste entreprise.

L'opinion traditionnelle a été très nettement contredite et combattue par un de nos confrères, M. Louis Batiffol, dans un substantiel mémoire qui forme presque en entier le sixième fascicule des *Notices et rapports*. L'impression en a commencé dès 1920, mais il n'a pu vous être distribué qu'au cours de l'exercice 1921. Vous connaissiez donc les conclusions de ce mémoire même avant de l'avoir entre les mains, car le grand public, toujours friand de nouveautés et qui n'a pas la patience longue, avait voulu être servi le premier. Comment lui résister? Mais, si on lui cède, le péril n'est-il pas que, pour intéresser des lecteurs étrangers aux scrupules de la méthode critique, on soit entraîné malgré soi à forcer un peu la note juste, à omettre les nuances et les atténuations qui sont une partie de la vérité historique? Bref, c'est chez nous, dans le tome III des *Notices et rapports*, plutôt qu'ailleurs, qu'il convient de chercher la vraie pensée de l'auteur du mémoire. Au demeurant, sa thèse est soutenue avec tout l'art et toute l'habileté qu'on pouvait attendre d'un érudit aussi familier que notre confrère avec l'histoire du XVII^e^ siècle, et celle du règne de Louis XIII en particulier. Cette thèse est que l'attribution des *Mémoires*, dits de Richelieu, au cardinal lui-même est une erreur aussi manifeste et inexplicable qu'elle est générale. Mais d'où est-elle née et comment s'est-elle propagée?

Que Richelieu, nous dit M. Batiffol, ait songé à écrire une Histoire de Louis XIII, la chose est certaine. Les témoignages abondent, d'où il résulte que, non seulement

le projet a existé, mais que des travaux préparatoires ont été entrepris en vue de sa réalisation. Le dessein du cardinal ne fut pas poussé très avant. Pendant son ministère, le temps lui fit défaut pour s'occuper, d'une manière suivie, de l'œuvre à peine ébauchée. De bonne heure, il renonça à écrire ou à dicter des mémoires proprement dits. En somme, rien n'est sorti de sa plume que le *Testament politique* et la *Succincte narration*, l'un et l'autre bien connus. Qu'il y ait eu un secrétaire des *Mémoires*, comme Avenel l'a supposé, ce n'est là qu'une hypothèse invérifiable.

Il est positif que, ni au XVII^e^ siècle ni au XVIII^e^, dans les milieux les mieux informés, — les uns favorables, les autres hostiles au cardinal, — personne ne se doute que Richelieu ait écrit des mémoires. C'est en 1764 seulement qu'un érudit français, Foncemagne, attribue à Richelieu la rédaction d'une histoire de son temps, dont le manuscrit lui a été signalé dans la bibliothèque du ministère des Affaires étrangères. Cette attribution, que Foncemagne proposait plutôt qu'il ne la donnait pour démontrée, trouva facilement créance. Elle fut acceptée sans contrôle, d'abord par Fevret de Fontette, et plus tard par Petitot, qui le premier publia, sous la Restauration, une édition des *Mémoires de Richelieu*. Aujourd'hui encore, elle est tenue pour vérité constante, au moins par ceux qui n'ont pas lu ou pas étudié les *Mémoires*, et qu'abuse un titre, non point inexact mais équivoque.

Le texte, où Foncemagne inclinait à voir l'œuvre de Richelieu, était parfaitement connu au XVII^e^ siècle, et connu pour ce qu'il est en réalité. C'est une compilation pure et simple, d'un style lourd et archaïque, faite sur les papiers du cardinal par l'évêque de Saint-Malo, Achille Harlay de Sancy. Mais quand et pour qui le prélat a-t-il exécuté son travail? Tous les témoignages, écrit M. Batiffol, s'accordent pour prouver qu'Harlay de Sancy n'a pu compiler les prétendus *Mémoires* du vivant de Richelieu. C'est après la mort du cardinal, que sa nièce, la duchesse d'Aiguillon, ayant entrepris de faire écrire l'histoire pro-

jetée par son oncle, s'est adressée à l'évêque de Saint-Malo. Elle lui a demandé, non pas de composer l'œuvre définitive, — tâche peut-être au-dessus de ses forces, — mais de donner une forme acceptable à un essai de rédaction, incohérent et mal venu, dont l'auteur était Charpentier, un des secrétaires du cardinal. De là, le manuscrit B du ministère des Affaires étrangères, qui n'est qu'une transcription et une mise au net telle quelle du premier manuscrit A. Ultérieurement, la mission d'écrire en bon style l'histoire dont Charpentier et Sancy avaient assemblé et dégrossi les matériaux fut confiée à un jésuite, le P. Lemoyne, une des fortes têtes épiques du XVII^e^ siècle, de la lignée de Chapelain et de quelques autres. Cette histoire, demeurée manuscrite, est aujourd'hui perdue, et l'on peut aisément s'en consoler, quoique l'œuvre ne fût pas sans intérêt, car Lemoyne avait travaillé sur de « bons mémoires », comme on le disait jadis, c'est-à-dire lui aussi sur les papiers de Richelieu.

La conclusion de M. Batiffol, c'est donc que Richelieu est demeuré étranger à la composition de ses *Mémoires*. Si cette opinion prévalait, — et nous allons voir les objections qu'on y peut faire, — il est certain que le texte, venu jusqu'à nous sous le couvert d'un nom illustre, perdrait beaucoup de son prestige, mais il n'en garderait pas moins une valeur documentaire très grande, car Charpentier et Sancy ont utilisé pour leur compilation quantité de pièces officielles, dont les originaux ne se sont pas tous conservés. C'est par eux seuls que nous connaissons ces pièces, où malheureusement se sont glissées, du fait de copistes ignorants, beaucoup d'erreurs et de bévues.

Le dernier mot de M. Batiffol est en somme favorable aux *Mémoires* eux-mêmes, en tant qu'ils constituent une des sources principales de l'Histoire de Louis XIII. Visiblement, de premières impressions un peu trop vives se sont atténuées chez l'auteur du mémoire. Qu'on se soit mépris sur le vrai caractère des *Mémoires de Richelieu*, il se peut. Ceci est affaire de discussion, et la discussion n'est pas close. Mais enfin, à s'en tenir à l'hypothèse la plus défavorable, il y aurait eu erreur, non mystification,

car la mystification suppose un trompeur et une dupe, et l'on ne voit pas en l'espèce à qui attribuer l'un et l'autre rôle. Moins encore faudrait-il parler de faux mémoires, de mémoires disqualifiés, épithètes bien sévères, qui feraient croire, non plus à une méprise, mais à une véritable supercherie.

La thèse de M. Batiffol ne pouvait manquer d'être contestée. M. Delavaud, avec une compétence et une autorité qui n'appartenaient qu'à lui, publia, dans le même fascicule des *Notices et rapports :* « Quelques remarques sur la question de l'authenticité des *Mémoires de Richelieu.* » C'était une mise au point, nécessaire ou utile, faite par l'un des érudits qui ont eu le plus de part à la préparation de l'édition critique des *Mémoires*. Mais, pour des raisons qu'il est superflu de déduire, M. Delavaud n'avait pas le loisir d'aborder le fond même du débat. C'est un de ses plus actifs collaborateurs, M. Robert Lavollée, qui, dans une étude très serrée, très documentée également, a entrepris de discuter et de réfuter la thèse contraire à l'authenticité des *Mémoires*. Cette étude forme le septième fascicule des *Notices et rapports*, qui vous sera incessamment distribué.

Le premier soin de M. Lavollée a été de rechercher si, depuis la mort du cardinal (1642) jusqu'à l'époque où Sancy lui-même est décédé (20 novembre 1646), ce dernier avait eu la possibilité d'exécuter un travail aussi considérable que celui auquel il a été employé. Pour le mener à bien, il aurait fallu que l'évêque vécût à Paris, de façon à peu près continue, en compagnie de Charpentier et de Cherré, car le prélat et ses deux secrétaires ont collaboré à l'œuvre commune, non pas successivement, mais simultanément. Or, à dépouiller feuillet par feuillet, comme cela a été fait, les registres des insinuations de l'évêché de Saint-Malo, on constate que pendant les dernières années de sa vie Sancy est rarement à Paris, où il ne fait que des séjours de courte durée. Très habituellement, il réside dans son diocèse, où le retiennent d'ailleurs et ses affaires personnelles et celles de la province de Bretagne. Dans le même temps, sa santé subit de multiples atteintes, de nature à empêcher ou à entraver toute besogne suivie et de longue haleine. Bref,

il n'aurait pu travailler à l'histoire du cardinal, et y travailler à Paris, avec le concours de Charpentier et de Cherré, que pendant un peu plus d'un an. Dans ce laps de temps il lui aurait fallu lire, corriger, remanier près de 22,000 pages. Mais ce n'est pas tout, car Sancy, — le fait n'est contesté par personne, — a compulsé une masse énorme de documents originaux pour y prendre des pièces négligées par Charpentier, et, ce qui nécessitait un effort encore plus considérable, il a réuni et préparé en vue de leur utilisation toutes les pièces se rapportant aux années 1610 à 1624 et 1630 à 1638. Ces années, on le sait, avaient été omises dans une rédaction antérieure. Tout compte fait, le labeur de Sancy a porté sur un total d'au moins 40,000 pages. Et, à s'en tenir à cette évaluation matérielle, on amoindrissait beaucoup le rôle de Sancy. La collaboration de Charpentier doit à tous égards passer au second plan. Même en ce qui concerne la composition du manuscrit A, la part la plus considérable revient incontestablement à Sancy. C'est ce qui a toujours été dit; c'est ce qu'Avenel, dans des articles déjà anciens du *Journal des Savants*, avait très bien mis en lumière.

L'étude minutieuse des manuscrits montre que la rédaction des *Mémoires* n'est certainement pas postérieure à la mort de Richelieu: on peut même affirmer que la meilleure partie en était terminée en 1635. Isaac Cherré, secrétaire de Sancy de 1632 à 1635, a écrit en partie le manuscrit A (fragment d'une première rédaction allant de 1624 à 1630) et une partie du manuscrit B (deuxième rédaction), de 1610 à 1625. Ce que nous savons de la vie de ce secrétaire nous permet d'affirmer qu'il n'a pu collaborer aux *Mémoires* que de 1632 à 1635.

Si l'on a été conduit à diminuer le rôle de Sancy, à supposer qu'il n'avait été chargé qu'après la mort de Richelieu d'écrire les mémoires du cardinal, c'est qu'on avait conçu une fâcheuse idée du personnage, tenu pour un brouillon, pour un homme médiocre et d'humeur difficile. Non seulement Richelieu ne l'avait pas choisi, mais il n'aurait même pu songer à lui pour une tâche qui exigeait du tact et du discernement. Par son attitude maladroite en

maintes circonstances, par l'opposition bruyante qu'il avait faite aux vues du roi dans l'assemblée générale du clergé de France, Sancy aurait encouru une demi-disgrâce. Mais ce sont là des suppositions contredites par les faits, et la réalité est tout autre.

Lié de très bonne heure avec Sancy, — dès les bancs du collège, — Richelieu n'oublia jamais son condisciple qui, de son côté, devait lui donner un rare exemple de constance, car il fut du très petit nombre de ceux qui, à la journée des Dupes, lui restèrent fidèles. L'agent du duc de Mantoue écrivait à son maître le 19 août 1631 : « Le P. Sancy, — Sancy était entré à l'Oratoire, — a eu l'évêché de Saint-Malo en Bretagne, avec espoir de plus grandes dignités, et il progresse considérablement dans les bonnes grâces de M. le Cardinal, non sans provoquer la jalousie du P. Joseph. » Quand le nouvel élu a reçu ses bulles, Richelieu le recommande dans les termes les plus chaleureux aux magistrats du parlement de Bretagne. Il n'est donc point étonnant qu'il l'ait associé à l'œuvre qui s'élaborait par son ordre, conformément à ses instructions, et dont une bonne partie était déjà terminée en 1635. Tout prouve que, du vivant de Richelieu, Sancy a eu les plus grandes facilités pour travailler librement et à loisir aux *Mémoires*, à Paris, à Rueil ou à la suite de la Cour.

Il peut paraître troublant qu'au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècle, jusqu'à Foncemagne, personne ne parle des *Mémoires*, que tout le monde ignore leur existence. Cette ignorance est-elle aussi générale qu'on l'a dit, le silence gardé sur l'œuvre ou les projets du cardinal vraiment absolu? Le 12 octobre 1641, Grotius, l'ambassadeur de Suède en France, écrit au chancelier Oxenstiern : « Le cardinal de Richelieu a écrit lui-même une histoire de son temps jusqu'à 1639. » Témoignage précieux, encore qu'inexact dans la forme, et dont on ne diminuerait pas la valeur en disant qu'il est isolé, car il émane d'un homme averti et vraisemblablement bien renseigné.

Et les traces abondent de la collaboration du cardinal, non point certes à la rédaction, mais à la préparation des *Mémoires*. Je ne puis entrer ici dans aucuns détails, et

cependant ces détails, pour minutieux qu'ils paraissent, ne sauraient être négligés et par leur réunion constituent un solide faisceau de preuves. Je noterai seulement que dans plus d'un cas Sancy, avant de mettre au net tel passage au sujet duquel subsiste un doute ou une obscurité, se réserve d'en référer au « maître ouvrier », auquel seul il appartient de dire le dernier mot sur un événement important, de dicter la version officielle à consigner dans le texte. Le silence gardé sur les *Mémoires* au moment même où ils s'élaboraient par la volonté de Richelieu ne tient-il pas à une consigne donnée par le cardinal et fidèlement observée? Richelieu, qui savait fort bien répondre par des pamphlets à ceux qu'on multipliait contre lui, a voulu sans doute léguer à la postérité une ample apologie de son ministère qui, bien qu'elle affecte la forme sereine de l'histoire, tourne plus d'une fois au pamphlet, et avec une rare virulence. Ceci est une des meilleures preuves que les *Mémoires* n'ont pas été composés après la mort de celui dont ils portent le nom, en plein triomphe de ses ennemis les plus acharnés. Jamais Sancy n'aurait osé, au plus fort de la réaction contre le gouvernement du cardinal, porter de lui-même les jugements sévères, allant même jusqu'à la brutalité, qui sont certainement tombés d'une autre plume que la sienne.

Telles sont, autant qu'on peut en donner une idée exacte en quelques pages, les deux thèses contraires sur la composition des *Mémoires de Richelieu*. A tous ceux que la question intéresse, il sera facile de se faire une opinion personnelle par la lecture du tome III des *Rapports et notices*. Ils y trouveront la plupart des pièces du procès et les mémoires contradictoires des avocats, qu'ils auront plaisir et profit à lire avec toute l'attention qu'ils méritent. En ce qui nous touche, la controverse me paraît épuisée et elle ne pourrait se poursuivre sur le terrain très limité où elle s'est engagée sans tomber dans les redites ou verser dans la polémique.

Le tome V des *Mémoires*, que vous avez reçu il y a plusieurs mois, — le seul volume de l'exercice, — embrasse l'année 1625 et une partie de l'année 1626. Il ne saurait

donc avoir par lui-même une grande unité et il ne relate pas d'événements très importants. C'est au premier chef et sur presque tous les points une simple continuation, Il y est question de l'interminable affaire de la Valteline, un des cauchemars de Richelieu, car elle le mettait, lui cardinal, non seulement en opposition, mais en conflit, — un conflit armé, — avec le pape. Des négociations très épineuses se poursuivent, secrètement et simultanément, avec l'Espagne pour la conclusion de la paix, avec l'Angleterre en vue d'un traité d'alliance. L'année 1625 vit se réaliser le mariage d'Henriette de France avec le roi Charles Ier. Richelieu attachait beaucoup de prix à cette union, que devait rompre brutalement la main du bourreau, et qui eut, d'ailleurs, des commencements très pénibles. L'influence néfaste de Buckingham causa à la reine mille ennuis, mille avanies, avivant la persécution religieuse et rendant plus intolérable le dur régime sous lequel vivaient les catholiques anglais. Tous ces faits et beaucoup d'autres consignés dans les *Mémoires* sont racontés longuement, en des pages un peu prolixes, en un style lourd et surchargé d'incidentes; mais, en somme, si le lecteur a quelque mérite à poursuivre sa lecture jusqu'au bout, il est payé de sa peine par l'intérêt historique du récit. Certes, il faut faire bon marché de la forme; elle est ce qu'on sait; certaines transitions notamment sont d'une gaucherie invraisemblable; le mot impayable viendrait sous la plume, s'il ne manquait de sérieux et de tenue. Mais, grâce à la composition même de l'œuvre, dont la trame est constituée de documents officiels, transcrits ou analysés, il passe à travers ce chaos comme un souffle de saine et virile politique, bien française. Quel temps que celui où un premier ministre pouvait s'exprimer avec cette clarté, cette netteté, cette décision! L'idéologie n'avait ni faussé les esprits, ni détendu les énergies. Chose qui nous paraît peu croyable, les conducteurs des peuples savaient où ils les menaient, et si, au XVIIe siècle, on ne faisait que de la diplomatie secrète, elle était de telle qualité qu'elle ne perd rien à être divulguée, lors même qu'elle n'aurait pas obtenu partout ni toujours un plein succès. C'est par leur substance même que les

Mémoires, malgré la pauvreté du style, reflètent véritablement la pensée et la personnalité de Richelieu. Qu'est-ce donc quand cette pensée s'offre à nous toute vive et que nous avons la bonne fortune de lire quelques pages de la propre main du cardinal, comme les admirables instructions données, au nom de sa mère, à Henriette de France, au moment de son départ pour l'Angleterre? La forme est ici tout à fait digne du fond.

La préparation de ce tome V, — recherche des sources et annotation, — fait grand honneur à MM. Roger Gaucheron et Émile Dermenghem, qui en ont été les éditeurs.

Nous pourrons reprendre dès le prochain exercice la distribution de deux volumes par année. Vous recevrez certainement en 1922-1923 le tome II des *Grandes Chroniques de France* et le tome IV de la *Correspondance des ambassadeurs milanais*, par où se clora, — et nous en aurons du regret, — une de nos plus importantes publications. A ces deux volumes viendra s'ajouter très probablement le tome II et dernier des *Mémoires de Florange*, qui est d'ores et déjà à l'impression. Je ne puis vous annoncer encore la mise en train du tome XII des *Chroniques de Jean Froissart*, mais le travail de préparation est poussé activement et tout présage que dans un avenir prochain nous aurons la satisfaction de donner une suite aux admirables volumes que nous devons à Siméon Luce et à Gaston Raynaud. « Froissart est un monde », écrivait Siméon Luce en se mettant à l'œuvre. Ceci explique peut-être pourquoi, en une vingtaine d'années, il n'en a guère exploré que la moitié. Nous aurons la sagesse de ne pas trop nous attarder aux séductions de la route; sagesse et réserve méritoires, s'agissant du merveilleux conteur qu'est l'auteur des célèbres chroniques, mais indispensables si nous voulons regagner le temps perdu et achever enfin une édition monumentale, depuis trop longtemps interrompue et qui, menée à bien, sera l'un des plus beaux titres scientifiques de notre Société.

Rapport de MM. les Censeurs sur l'état des finances de la Société au 31 décembre 1921.

Messieurs,

Nous avons vérifié, suivant nos règlements, les pièces comptables et les comptes de M. le Trésorier, et voici, telle qu'elle se présente au 31 décembre 1921, la situation financière dont nous vous devons le rapport.

Recettes.

320 cotisations	9,600 fr.	»» c.
17 cotisations arriérées	510	»»
Remboursement des frais de recouvrement et de distribution	1,651	»»
Vente de volumes.	1,031	»»
Intérêts de la rente 3 °/₀.	1,105	»»
— — — 5 °/₀ 1920 amortissable	250	»»
— — 5 obligations Est . . .	658	75
— — 21 — P.-L.-M. .	252	84
— — 13 — Midi. . .	156	65
— — 6 — Crédit national 1920.	150	»»
— — 5 — Crédit foncier 5 1/2 °/₀ 1917 . .	66	45
— — 1 bon de la Défense nationale	25	»»
— du compte courant au Crédit foncier.	16	15
— des bons à court terme . .	115	»»
Souscription ministérielle 1920. . .	1,470	»»
Subvention de l'Académie française .	9,000	»»
2 rachats de cotisations	800	»»
Reliquat de l'exercice 1920. . . .	2,214	78
Total des recettes . . .	29,072 fr.	62 c.

Dépenses.

Impression de volumes	16,036 fr.	»» c.
Frais de recouvrement et de distribution	1,234	65
Frais de librairie	1,600	85
Frais de gestion	400	»»
Indemnités aux secrétaire, trésorier et rédacteur de l'*Annuaire-Bulletin* .	925	»»
Impressions diverses	146	25
Dépenses diverses	433	55
Total des dépenses. . .	20,776 fr.	30 c.

Balance.

Recettes réalisées.	29,072 fr.	62 c.
Dépenses effectuées	20,775	30
Restait en caisse au 31 décembre 1921.	8,296 fr.	32 c.

L'excédent ainsi réalisé dépasse les prévisions de la somme de 1,666 fr. 54.

Il reste à recouvrer 29 cotisations, dont 2 de l'exercice 1918, 2 de l'exercice 1919, 6 de l'exercice 1920, 19 de l'exercice 1921.

Le projet de budget pour l'exercice 1922 prévoit :

Recettes	26,336 fr.	32 c.
Dépenses	20,900	»»
Soit un excédent de recettes de . .	5,436 fr.	32 c.

Parmi ces dépenses figure une somme de 15,000 fr. pour l'impression du fascicule VI des *Rapports et notices sur les Mémoires de Richelieu*, du tome II des *Grandes Chroniques* et de l'*Annuaire-Bulletin*.

Certifié exact et conforme aux écritures de M. le Trésorier.

Paris, le 2 mai 1922.

Les Censeurs :

Léon Mirot. Robert Lavollée.

PÉTRARQUE ET JACQUES COLONNA.

UNE COUR ÉPISCOPALE EN GASCOGNE AU XIV^e SIÈCLE.

Dans une remarquable étude, publiée l'an passé par l'*Annuaire-Bulletin* de la Société de l'Histoire de France[1], M. Martin-Chabot a exposé un épisode important des relations de la France et de l'Italie entre le XIII^e et le XIV^e siècle. Il nous a montré les causes d'abord, puis les conséquences d'un mariage entre la famille de l'Isle-Jourdain, d'ancienne famille gasconne, et la grande maison romaine des Colonna. C'est comme une suite au livre si instructif de Durrieu sur les *Gascons en Italie*, auquel on donnerait cette contre-partie : les Italiens en Gascogne.

Le nœud de l'histoire est le mariage d'Étienne Colonna, en 1286, avec Gaucerande de l'Isle-Jourdain. La vie de ce ménage seigneurial, l'administration de ses biens, tant en Italie qu'en France, la naissance de ses innombrables enfants, se poursuivent au plus fort de ce que j'appellerai le drame des Colonna : la lutte contre Boniface VIII, l'excommunication, l'exil, la fuite, la vie cachée. Les Colonna, disait Boniface, « marchent dans les ténèbres, — *ambulant in tenebris*. » Ce sont des rebelles, complices des Nogaret, des Plaisians; Étienne, frère de Sciarra, est fort soupçonné d'avoir fomenté l'attentat d'Anagni. — Mais le temps passe : peu à peu, grâce à la faveur des rois de France et des papes français, vient la revanche, la réparation, le rétablissement dans les dignités. Les rebelles d'hier sont les amis d'aujourd'hui, et la principale preuve en est dans la concession de bénéfices. Avant ses malheurs, la famille Colonna apparaissait munie d'un nombre rare de bénéfices[2]. Elle en rentre maintenant en possession, en

1. 1921. — Voir sur toute cette matière les excellents travaux récents de F. Lo Parco, et dans le passé : L. Couture, *Pétrarque et Jacques Colonna* (Toulouse, 1880).

2. Voir les remarques que j'ai faites sur les bénéfices des Colonna, de leur famille et de leurs protégés, spécialement en Artois, en Flandre et

augmente même le nombre, en recueille les avantages sans les charges, et l'historien a pu nous dire avec quelque ironie qu'il retrouve toute l'énergie de la famille Colonna dans sa manière « de ne pas résider » dans ses bénéfices.

Cependant, parmi les fils d'Etienne Colonna et de Gaucerande de l'Isle-Jourdain, il en est un qui se distingue par ses vertus et son désintéressement, et auquel un pareil reproche ne s'applique pas : c'est Jacques. S'il a reçu lui aussi, comme tous les siens, force bénéfices[1], et finalement un évêché, il prend à tâche de se défaire des bénéfices; quant à l'évêché, un des plus modestes qui soient, il ne l'a accepté que contraint et forcé, — « sans le vouloir, a dit Pétrarque, et presque sans le savoir[2] ». Et, l'ayant accepté, il s'est défendu de l'échanger pour un autre, et a tenu pardessus tout à y résider.

I

L'évêché est Lombez[3], une des plus petites villes de France, une ville pourtant, il faut le croire, puisqu'elle est aujourd'hui une sous-préfecture, et qu'elle fut, pendant plus de cinq siècles, un évêché. Jean XXII a créé plusieurs évêchés, en vue surtout de diminuer l'importance de diocèses qu'il jugeait trop vastes. Noël Valois, dans sa belle étude sur Jean XXII[4], a indiqué les raisons de ces créations, et elles paraissent en général assez claires; moins claires toutefois pour les diocèses aussi minuscules que celui de Lombez, créé en 1317 par le détachement d'environ cent paroisses qui appartenaient à la partie occidentale du diocèse de Toulouse. Quelles que fussent les raisons, pour celui de Lombez et quelques autres, elles n'apparaîtront pas toujours clairement aux yeux du public. Dans

dans toute la Belgique (*Étude sur Ludovicus Sanctus, le Socrate de Pétrarque*, dans les « Mélanges de l'École française de Rome »).

1. Voir Martin-Chabot, *loc. cit.*, et Mollat, *Lettres communes de Jean XXII, passim.*

2. *Sen.*, XVI, 4.

3. Département du Gers.

4. Tirage à part du tome XXXIV de l'*Histoire littéraire*.

les siècles suivants, ces créations sembleront dérisoires. On connaît l'ancien dicton, qu'aimera répéter, au XVIII[e] siècle, l'abbé Maury, vicaire général de Lombez :

Beati qui habitant urbes,
Praeter Saint-Papoul et Lombez!

On allonge quelquefois le distique en y ajoutant le diocèse d'Alet. — Il est remarquable de constater que le pape, quand il donnait à de si petites localités la dignité d'évêchés, prenait soin en même temps de les promouvoir au rang de villes : *Nunc in civitatem erectus*... Ces mots s'appliquent à Saint-Papoul et à Lombez[1].

Quoique promu « ville », Lombez est resté village; je ne pense pas qu'il ait jamais atteint 2,000 âmes. Son origine la plus lointaine est une ancienne abbaye bénédictine, rattachée au VIII[e] siècle au chapitre de l'église cathédrale de Toulouse, et passant donc de la règle de saint Benoît à celle de saint Augustin[2]. Tous les abbés, jusqu'à l'entrée du XIV[e] siècle, sont des chanoines de Saint-Étienne de Toulouse; ils possèdent Lombez et un territoire qui l'entoure; on voit, au XIII[e] siècle[3], ses droits reconnus par le plus puissant seigneur de la contrée, le comte de Comminges. En 1317, l'évêque nouvellement créé succéda naturellement aux droits de l'abbé, et, comme pour prouver que la haute autorité de la maison de Comminges ne recevait de la création de l'évêché aucune atteinte, le premier évêque appartenait à cette maison[4].

Jacques Colonna, qui fut le second évêque, tenait aussi par sa mère à la haute aristocratie féodale du pays. Je n'ai rien à dire ici de la famille de l'Isle-Jourdain et ne puis que renvoyer à l'étude de M. Martin-Chabot. Je rappelle

1. *Lettres communes*, 4396-4397.

2. Les renseignements sommaires utiles sur le passé de Lombez sont résumés dans un article de la *Grande Encyclopédie* par Molinier. On y voit que l'abbaye était déjà en décadence en 793, lorsqu'elle passa aux chanoines de Toulouse.

3. En 1284.

4. Il se nommait Arnaud-Roger de Comminges.

que les L'Isle-Jourdain, croisés de la première croisade, et prétendant tirer leur nom du Jourdain, le fleuve sacré, se vantaient d'avoir donné le jour à saint Bertrand de Comminges, le grand protecteur de la région ; ils étaient alliés aux comtes de Toulouse et regardés par ceux-ci comme leurs plus grands vassaux, avec les comtes de Comminges[1]. L'alliance des L'Isle-Jourdain avec les Colonna leur valut les faveurs de Jean XXII : en 1318, par exemple, on voit leur église de l'Isle-Jourdain érigée en collégiale.

On peut se figurer ce que représentait pour Toulouse et la Gascogne la promotion de Jacques Colonna à l'évêché de Lombez. Sa prise de possession, en 1330[2], put avoir facilement la figure d'une fête féodale, et son séjour dans

1. Un Bertrand de l'Isle fut évêque de Toulouse.

2. En posant dès à présent cette date : 1330, je contredis l'excellent pétrarquiste Lo Parco, lequel a proposé de modifier la date généralement admise pour le départ de Bologne de Pétrarque (1325 au lieu de 1326) et donc de corriger par suite toutes les dates calculées par rapport à cette date initiale (*Errori e inesattezze nella biografia del Petrarca*, dans *Giorn. stor. della Lett. it.*, t. XLVIII). Il corrige tout d'abord la date du voyage à Lombez que Pétrarque a fixé : « Quarto postquam Bononiâ redierat anno. » Je suis disposé à admettre le raisonnement de Lo Parco pour le départ de Bologne. Je n'admets pas la conclusion étendue au voyage à Lombez. Lo Parco m'accordera bien que les expressions chronologiques de Pétrarque sont assez flottantes pour que ces mots « la quatrième année » puissent s'entendre avec une tolérance de quelques mois. Car il ne s'agit en fait que de *quelques mois :* si Pétrarque a quitté Bologne en 1325, ce ne put être qu'à la fin de l'année : en effet, c'est à Bologne qu'il a appris la bataille d'Altopascio, remportée sur les Florentins par Azzo Visconti et Castruccio Castracane le 23 septembre 1325. (*Rerum memorandarum*, IV, 9, éd. Bâle, 1555, p. 350 : « Quod, cum Bononiae adolescens in studiis versarer, audiebam ».) — J'ajoute que la date de 1330 pour le voyage à Lombez s'accorde bien plus aisément avec tous les textes que nous possédons, et spécialement (ainsi qu'on le verra plus loin) avec les documents pontificaux que Lo Parco a le premier découverts. — Et il y a au moins un texte contre lequel je ne vois pas que la discussion soit soutenable, c'est la lettre 25 des *Variæ*. Elle établit nettement que Pétrarque comptait un écart de *onze ans* entre l'été de la mort de Jacques Colonna (1341 sans contestation) et l'été du voyage à Lombez : « Ab eâ tempestate (*le voyage*) tricesima... ab illius viri obitu decima nona nunc aestas agitur ». Si le dix-neuvième été est 1341, le trentième est nécessairement 1330.

son diocèse une apparence de petite cour. Cour épiscopale, cour féodale, ce fut aussi une cour poétique, et elle a reçu la visite d'un grand poète, alors dans la fleur de sa jeune gloire. La chose n'est pas sans intérêt pour l'histoire littéraire de la France du Midi, ni pour l'histoire littéraire de la jeunesse de Pétrarque. La suite de ses relations avec l'évêque de Lombez a une importance bien plus grande encore pour son histoire intellectuelle, morale et religieuse.

Je voudrais indiquer ici la suite et les circonstances principales de leurs relations.

II

Un mot d'abord sur Lombez, sa situation, son aspect. Car rien n'en est indifférent. François Pétrarque y a fait des vers. C'est-à-dire que l'un des premiers, l'un des créateurs, parmi les poètes de la nature, a rencontré là une de ses premières visions.

A vrai dire, la nature y est délicieuse. Je m'en réfère à mes souvenirs. La vallée de la Save, qui descend des Pyrénées jusqu'à la Garonne, est riche en sites ravissants. Quand on vient de Toulouse, on touche d'abord l'Isle-Jourdain ; c'est un gros bourg où se marque encore aujourd'hui la forme massive du puissant château de la famille de Gaucerande[1]. A l'Isle-Jourdain, la rivière coule encore dans la plaine ; mais on marche au sud, et la vallée, peu à peu, se resserre. Entre deux lignes de coteaux verts, se profile, d'heure en heure changeante, la merveilleuse ligne des Pyrénées.

On laisse sur son chemin plus d'un lieu historique, intéressant souvent d'autres époques que celle qui nous occupe. On passe le joli bourg de Samatan, où vous accroche au passage le souvenir du poète et polygraphe de la Renaissance Belleforest, qui eût sans doute été ému s'il avait su que Pétrarque avait vécu dans son pays et l'avait chanté.

1. La famille de l'Isle-Jourdain s'est éteinte au xv[e] siècle. Mais le château a longtemps subsisté.

Non loin de Samatan, en haut d'un coteau escarpé, on aperçoit Caumont, un beau château du XVI^e^ siècle, fameux vers la fin dudit siècle, car c'était la demeure du fameux duc d'Épernon; — et, comme Épernon s'appelait Nogaret[1], et que l'on a les Colonna à l'esprit, on est un instant tenté par une confusion avec le Nogaret d'Anagni, l'ami d'Étienne Colonna. On est tenté, mais l'on ne succombe pas à la tentation. Au XIV^e^ siècle, Caumont était déjà une seigneurie fort ancienne; mais les Nogaret n'avaient rien à y voir. Ce qui nous intéresse, c'est que l'épouse du seigneur de Caumont, au moment où Jacques Colonna passa, était sa tante, une L'Isle-Jourdain. Il arrivait dans un pays tout peuplé de ses parents[2].

Je poursuis ma route; on arrive à Lombez. Ce sont quelques maisons modestes et non sans grâce sur les bords de la Save, au pied d'une haute colline très verte et très herbue, où je me suis empressé de monter dès l'arrivée, pour mettre mes pas dans les pas de Pétrarque. Du haut de la colline, la vue des Pyrénées et des contrées accidentées qui s'espacent jusqu'à leurs pieds est une des plus admirables qui se puissent voir[3].

Ce qui reste à Lombez du temps médiéval, c'est d'abord

1. Les Épernon prétendaient descendre d'un frère de Guillaume de Nogaret, celui d'Anagni.

2. Ce que nous savons de Caumont confirme cette impression. Dans la vallée de la Save tout est Comminges et tout est l'Isle-Jourdain. Caumont est un des lieux les plus anciens. Tout auprès une voie romaine traverse la Save (commune de Cazaux-Savès). On trouve une seigneurie dès le XII^e^ siècle. Au XIII^e^ siècle, les alliances sont continuelles entre les L'Isle-Jourdain, les Comminges, les Caumont et d'autres puissantes familles de la région, telles que les Armagnac et les Béarn. Au moment où nous sommes, Indie de l'Isle, héritière de Caumont, a apporté la seigneurie à Guy de Comminges, son second mari. Voir l'intéressant tirage à part : *le Château de Caumont et les personnages qui y ont vécu*, par le marquis de Castelbajac. Auch, 1912 (extrait du *Bulletin de la Société archéologique du Gers*).

3. Ces contrées accidentées qui précèdent les Pyrénées me semblent bien être ce que Pétrarque appelle à plusieurs reprises, en parlant du voyage à Lombez : *Colles Pyrenæi* (*Fam.*, I, 5; *Sen.*, I, 3; X, 2; *Ep. ad Posteros*).

une assez belle église, presque toute entière du XIVe siècle, et qui peut bien avoir été bâtie par Jacques Colonna ; d'ailleurs, sa forme et sa ligne générale doivent être celles d'une église précédente, que nous révèlent une cuve baptismale du XIIe siècle et des chapiteaux de la même époque, utilisés comme bénitiers. — Auprès de l'église, le long de la rivière[1], on peut distinguer les traces, le dessin bien net d'anciens bâtiments et notamment d'une grosse tour. Nul doute, je pense, que ce soient là les vestiges du couvent d'Augustins, qui était devenu l'évêché en 1317 et l'était sans doute encore en 1330.

Par l'aspect moderne, nous pouvons donc assez aisément nous figurer les lieux où arrivait, à la fin du printemps de 1330, l'évêque Jacques avec sa suite. — L'évêque a trente ans à peine. Il ne les avait pas deux ans plus tôt, le 28 mai 1328, quand il avait été élevé à l'épiscopat. Le voyage de 1330 est, selon toute apparence, sa prise de possession[2].

III

De ses compagnons, le premier est Francesco di Ser Petracco, qui, sans doute, portait déjà le surnom fameux : *Petrarca*. Il a un peu moins de vingt-six ans.

Quand et comment Jacques Colonna et Pétrarque se sont-ils connus? D'abord : quand? — Je dois ici reprendre quelques questions chronologiques touchant les relations de Pétrarque et de la famille Colonna. Il y a souvent bien de l'incertitude dans l'expression des dates par Pétrarque.

1. Du côté où se trouve aujourd'hui la sous-préfecture.

2. Pétrarque nous a appris qu'il avait été élevé à l'épiscopat avant l'âge canonique : « Ante annos ad episcopatum provectus » (*Fam.*, IV, 12. Cf. *Sen.*, XVI, 1). Or, l'âge canonique était trente ans; la Décrétale de Grégoire IX, que M. Auvray veut bien me signaler (livre I, titre VI, *De electione et electi potestati*, canon 7), dit : « Nullus in episcopum eligatur, nisi qui jam tricesimum annum ætatis exegerit... » — M. Martin-Chabot a supposé Jacques Colonna né en 1298. Il était plus jeune. Sa bulle de nomination, du 28 mai 1328, indique qu'il était dans sa vingt-septième année, c'est-à-dire né en 1302 ou au début de 1303 (voir Lo Parco, *Petrarca e Giacomo Colonna a Tolosa*, 1910).

Mais je ne pense pas qu'il soit très difficile ici de faire concorder ces expressions assez flottantes avec des faits qui semblent bien établis.

En 1345, dans un sonnet bien connu[1], le poète nous dira qu'il a porté dans son cœur « le laurier » (*Laura*), dix-huit ans, et « la colonne » (le cardinal Jean), quinze ans. Le début de l'amour de Laura étant fixé sans conteste à 1327, l'attachement aux Colonna devrait être de trois ans postérieur, et c'est-à-dire de 1330; ce serait l'année du voyage à Lombez. — Dans un autre poème, latin celui-là, qui est de 1347, le poète dit au cardinal : je t'ai servi depuis vingt ans[2], ce qui nous donnerait 1327. L'expression est inexacte. Le fait est probablement que Pétrarque n'est entré *au service* du cardinal qu'en 1330, au retour de Lombez, mais il est fort possible qu'il l'ait connu en 1327 à Avignon : et ce peut fort bien être ce souvenir qu'il a en vue dans le poème que je viens de citer. — Mais nous avons la certitude que ses relations avec les Colonna, dans la personne de Jacques, remontent plus haut que 1327; et il pourra dire sans inexactitude, seulement avec un peu d'exagération, dans une lettre de sa vieillesse : « Je suis entré dans l'intime familiarité des seigneurs Colonna vers (*circa*) ma vingt-deuxième année. » — Cela voudrait dire entre 1325 et 1326 (Pétrarque étant né en 1304, le 20 juillet).

Voilà où il s'approche le plus près de la vérité. Prenons les faits et nous verrons s'aplanir ces contradictions.

Pétrarque a connu Jacques Colonna à l'Université de Bologne vers la fin des années qu'il y a passées. Le jeune Romain aimait à raconter, nous dit-on, dans quelles cir-

1. *Signor mio caro*, — le dernier de la première partie du *Canzoniere* :

« Un lauro verde, una gentil colonna
Quindici l'una e l'altro diciott' anni
Portato ho in seno... »

2. « ... per quattuor inde
Servio lustra tibi. »

L'églogue VIII, où se trouvent ces vers, est au plus tôt de 1347, puisqu'elle parle de la rupture de Pétrarque avec les Colonna, et au plus tard des premiers mois de 1348, puisque le cardinal Jean vit encore.

constances il avait rencontré Pétrarque, et comment l'amitié était née entre eux. A son arrivée à l'Université, Jacques aperçut un jeune Italien, vers lequel il se sentit entraîné par un irrésistible attrait; il ne le connaissait pas; il ne l'avait jamais vu, et il n'en savait qu'une chose, c'est qu'il portait comme lui le costume d'étudiant. C'était le fils du notaire Ser Petracco. Ils firent connaissance, et ce fut le début d'une grande amitié[1].

Pendant le temps qu'ils passèrent ensemble à Bologne, tout ce que nous savons de leur vie universitaire tourne autour de leur maître Giovanni d'Andrea, juriste alors assez fameux. Ce maître, naturellement, témoignait au fils des Colonna un intérêt tout particulier, et du même coup Pétrarque entra dans son intimité. Je n'ai rien à dire des études juridiques de Pétrarque; c'est un sujet qui a déjà été traité[2] et qui n'a d'ailleurs qu'un rapport indirect avec l'amitié de Jacques Colonna. Mais celui-ci est mêlé à quelques discussions soulevées entre le maître et les disciples, — discussions qui n'avaient pas pour sujet le droit, mais divers points de littérature et de philosophie.

Le grand juriste semble avoir été un assez faible lettré. A vrai dire, c'est Pétrarque qui nous le donne à entendre, et c'est lui, sans doute, qui soulevait les débats littéraires; c'est lui qui, grand ennemi du droit, aimait à taquiner son maître sur des sujets qui ne lui étaient pas aussi familiers que les Pandectes. Nous trouvons dans les lettres de Pétrarque trace de quelques-uns des débats qui occupaient ainsi les loisirs de l'Université.

Sur le nombre, il en est où Jacques Colonna se trouve mêlé. En voici un : parmi les Pères de l'Église, lequel fut le plus grand, Jérôme ou Augustin? Giovanni d'Andrea tenait pour Jérôme et il avait conquis Jacques Colonna à

1. Le récit de leur rencontre à Bologne se trouve dans une lettre de la vieillesse de Pétrarque, une des dernières qu'il ait écrites, lettre fort importante sur laquelle j'aurai plusieurs occasions de revenir : *Sen.*, XVI, 1. C'est de cette lettre aussi que vient la phrase sur la vingt-deuxième année.

2. Par F. Lo Parco.

son opinion. Pétrarque défendait avec énergie Augustin. Pourtant, en pareille matière, il admettait la liberté des opinions. — Mais il était d'autres points où il perdait patience. Quand, par exemple, Giovanni proclamait Valère Maxime le premier des moralistes, le jeune humaniste trouvait la chose un peu forte, et : « Que feras-tu, s'écriait-il, de Platon, d'Aristote, de Cicéron et de Sénèque[1] ? »

D'ailleurs, la camaraderie de Bologne ne dura pas longtemps. Pétrarque ne devait pas tarder à renoncer aux études juridiques abhorrées et à quitter l'Université : il y laissa Jacques derrière lui.

IV

Jacques poursuivit jusqu'au bout ses études avec cette conscience, avec cette volonté sérieuse que son ami notait en lui dès sa jeunesse, et qui ne l'empêchait pas, à l'occasion, de connaître les élans d'ardeur de sa race. Après son séjour à Bologne, Jacques était retourné à Rome, où il avait trouvé une bien singulière occasion de faire preuve de cette ardeur.

L'heure était tragique, Louis de Bavière venait de se faire couronner empereur à Rome le 17 janvier 1328, pour affronter Jean XXII. Les Colonna étaient divisés, car, tandis que Sciarra soutenait le Bavarois, son frère, le grand Étienne, fidèle au pape, était exilé[2]. Et quand Jean XXII eut fulminé contre l'Allemand sa terrible bulle d'excommunication, on sait comment, le 22 avril, Jacques Colonna, à cheval, accompagné de cinq à six camarades, eut l'audace de lire et d'afficher devant l'église Saint-Marcel le document pontifical. Après ce coup d'audace, le jeune Colonna, sans être autrement inquiété, s'était retiré à Palestrina. Trois mois

1. *Fam.*, IV, 15.

2. Sur tous ces événements, voir Giovanni Villani, X, 53, 69. — Il peut paraître singulier que Pétrarque, dans tous les éloges qu'il a faits de son ami, n'y ait jamais mentionné son acte de vaillance. On peut supposer plusieurs motifs de ce silence.

plus tard, le Bavarois quittait Rome assez piteusement (4 août) et les défenseurs de Jean XXII triomphaient.

A Avignon, pendant ces événements, toutes les faveurs étaient pour les Colonna fidèles. Jean venait d'être nommé cardinal en 1327. Et Jacques, bien qu'il n'eût pas l'âge voulu, ni les ordres sacrés, fut élevé à l'épiscopat, bien malgré lui, ainsi que je l'ai dit; l'évêché de Lombez, qui se trouvait vacant, lui fut donné par force : il était au centre de la parenté de sa mère. C'était au printemps de 1328, un mois après son haut fait.

La suite des documents pontificaux qui le concernent, et que Lo Parco a heureusement mis au jour, vont nous instruire grandement.

Le 28 mai 1328, Jacques Colonna, désigné sous le titre de chanoine de Noyon, est nommé au siège de Lombez, vacant par la promotion d'Arnaud-Roger de Comminges au siège de Clermont. Les louanges que le pape donne au nouvel évêque ne semblent pas sortir de la banalité usuelle[1]. Ce qui est important, c'est de savoir qu'il n'est pas prêtre, mais clerc seulement, et qu'il n'a pas l'âge canonique, n'étant que dans sa vingt-septième année. Le pape lui accorde les dispenses requises, qui comportaient la nécessité d'obtenir, dans un certain délai, la prêtrise.

Jacques était-il alors venu à Avignon? Il se peut que oui, mais on peut croire que non : ne nous a-t-on pas dit qu'il reçut l'épiscopat « presque sans le savoir »? S'il vint, il repartit bien vite, ainsi qu'on va le voir : un second document pontifical, postérieur d'un mois (29 juin), nous apprend que « certaines causes » empêchent que Jacques puisse prendre les ordres dans le délai voulu et que le pape lui accorde, pour obtenir non même la prêtrise, mais le sous-diaconat, un délai d'un an, jusqu'au 29 juin 1329.

Par un troisième document, nous allons apprendre quelles étaient les « certaines causes » par lesquelles Jacques était empêché. Il était absent, au loin : *in remotis*

1. On peut retenir cependant : « Morum gravitate conspicuum, litterarum scientiâ praeditum ».

partibus. Était-il retourné à Rome? Était-il plus loin encore[1]? Nous l'ignorons. Il était trop éloigné pour pouvoir correspondre aisément avec son diocèse, y nommer, pour sa gestion, « vicaire ou administrateur ». Aussi, le 1er juillet 1328, Jean XXII croit devoir pourvoir à cette gestion, et en confie le soin, « curam gerendam », au frère de l'évêque, au cardinal Jean.

On ne manquera pas de remarquer la prudence de ces mesures, alors que, tant de fois, en ce temps-là et en d'autres encore, on a vu pratiquer moins de respect des lois canoniques. On peut bien croire que les scrupules pieux du jeune évêque y étaient pour quelque chose, son absence devant se prolonger.

Le 15 octobre de cette même année 1328, Jacques est toujours absent, et il faut croire que le pape ne prévoit guère son retour, car il autorise le cardinal Jean à prendre une mesure importante pour l'administration du diocèse (contracter un emprunt).

Jacques ne dut guère revenir que dans la limite du délai que lui avait accordé le Saint-Siège. Le printemps et l'été de 1329 durent lui suffire pour recevoir sous-diaconat, diaconat, prêtrise, et la consécration épiscopale. Nous le trouvons, à la fin de l'automne, occupé à se munir du personnel ecclésiastique qui devait l'entourer à Lombez. Voici nos derniers documents : le 18 novembre 1329, le pape accorde des bénéfices au diocèse de Lombez à deux prêtres désignés comme chapelains de l'évêque. La physionomie de l'un des deux mérite qu'on s'y arrête. Ce sont deux Italiens : l'un un Padouan, dont nous ne savons rien; l'autre un Florentin nommé Ildebrandino. Celui-ci avait eu une paroisse en Toscane et en avait été dépouillé « par la perfidie du damné bavarois et de ses partisans[2] ». Jacques Colonna dut se plaire à attacher à sa personne un de ceux qui avaient mené avec lui le combat contre l'empereur allemand.

1. On parle de grands voyages en Italie et en France qu'il fit dans sa jeunesse.

2. Son église est désignée : « Santa Maria de Sextimoriano ». On y reconnaît aisément Sesto a Moriano, dans le val di Serchio (voir

Après la nomination des deux chapelains, à la fin de 1329, tout est en ordre. Jacques Colonna, de retour à Avignon, s'est mis en règle avec sa conscience et les règlements ecclésiastiques. Il a formé son personnel de prêtres. Il n'a plus qu'à aller saluer son métropolitain à Toulouse et prendre possession, quand la mauvaise saison sera passée. Ce sera en 1330.

Cependant, à Avignon, il a retrouvé son camarade de Bologne, soit en 1328, s'il passa alors par Avignon, ce qui est possible, soit plutôt en 1329. Alors Pétrarque prend ses vingt-cinq ans. — « J'avais, dit-il, quelques poils au menton[1] ». — Là, on se connut mieux. Jacques se renseigna sur son ami, sa famille, sa situation[2]. Il s'attacha à lui de plus en plus. Comment et en quoi le jeune Florentin avait-il pu lui plaire? Pétrarque se pose la question : « Il ne pouvait encore connaître ma fidélité. Peut-être la lisait-il sur mon visage. — C'était un esprit pénétrant[3]. Sans doute aussi il aimait mon esprit, et ma poésie en langue vulgaire — (notez bien ceci), — en laquelle, en ce temps-là, j'abondais avec l'ardeur de la jeunesse[4]. »

C'était, en effet, le début de Pétrarque dans la poésie, le commencement de son histoire littéraire. Il y a quelque temps déjà qu'il est devenu poète officiellement, ayant acquis, le 6 avril 1327, la qualité nécessaire aux poètes en ces temps-là, la qualité d'amoureux.

V

Pétrarque eut, dès le début, un grand succès mondain. Nous en avons ici la preuve. Jacques Colonna veut s'atta-

Repetti, *Dizionario della Toscana*). La situation de cette paroisse, dans la partie de la Toscane la plus dominée par les Gibelins, portera peut-être à reconnaître parmi les « partisans » du damné bavarois, Castruccio Castracane.

1. Ces renseignements proviennent de *Sen.*, XVI, 1.
2. « Conditionibus meis exactius exploratis » (*Ibid.*).
3. « Lynceus vir » (*Ibid.*).
4. « Seu ingenio, seu vulgari delectatus stylo meo, in quo tunc juveniliter multus eram » (*Ibid.*).

cher son camarade de Bologne, déjà renommé comme poète dans le groupe italien d'Avignon. Quand il part en Gascogne, il le prie instamment de venir avec lui. — « Il me supplia, dit Pétrarque ; il aurait pu m'ordonner : il ne savait pas encore quels droits il avait sur moi ! Il s'était installé dans la forteresse de mon cœur. Il n'en sortit plus. Il n'en sortira jamais[1] ».

Il dit ailleurs : « Il aurait pu m'emmener aux Indes[2] », et encore : « Il aurait pu m'emmener en Éthiopie[3] ! »

Si nous en croyons la lettre à laquelle j'emprunte la plupart de ces détails, c'est au retour de Lombez seulement que Pétrarque s'attacha au service du cardinal Jean Colonna. Mais il est clair que le voyage à Lombez préparait ce lien définitif. Dans une autre lettre, adressée au cardinal lui-même, Pétrarque indique que Jacques, en partant pour Lombez, avait eu quelque regret de laisser son frère à Avignon[4]. Mais la cour des Colonna était du voyage. On la trouve dans deux compagnons, dont Pétrarque, après les avoir connus là, fit ses amis les meilleurs.

Il y avait d'abord le noble Romain Lello di Piero Stefano, que Pétrarque a surnommé *Lælius*, en souvenir de l'ami de Scipion l'Africain. L'autre appartient à la maison du cardinal, c'est un musicien de sa chapelle, le Flamand Ludovicus Sanctus[5], celui que Pétrarque a surnommé Socrate, cet être charmant qui fut dans la suite son confident le plus intime.

Jacques Colonna, Lælius, Socrate, voilà le premier groupe des amis de Pétrarque, et l'on doit remarquer ici les premiers surnoms antiques donnés à des amis. Il ne faut pas oublier l'importance extrême, dans toute sa vie intellectuelle et morale, que Pétrarque attribue à ses amis, groupés autour de lui, et dont les principaux ont reçu toujours des

1. *Sen.*, XVI, 1.
2. *Var.*, 25.
3. *Fam.*, IV, 15.
4. C'est la lettre écrite en 1341 après la mort de Jacques (*Fam.*, IV, 12).
5. Voir, sur Socrate, l'étude déjà citée que j'ai publiée dans les « Mélanges de l'École de Rome ».

surnoms littéraires. Toute sa vie il aura autour de lui des groupes de confidents dévoués, ce que l'un d'eux appellera son bataillon sacré, — *legio devota*[1].

Nous trouvons ici le premier de ces groupes. C'est sur quoi on ne saurait trop insister. De longues années plus tard, dans son *Triomphe d'amour*, le poète marquera avec intention la coïncidence de la première rencontre de ses amis au voyage de Lombez avec son entrée dans la haute voie de gloire :

Poco era fuor de la comune strada
Quando Socrate e Lelio vidi in prima.

VI

Avant d'arriver au bout de leur voyage, l'évêque et ses amis avaient passé par Toulouse et s'y étaient arrêtés, tant peut-être à cause des relations de famille de l'évêque qu'à cause du lien ecclésiastique de l'église de Lombez. Pétrarque a attribué quelque importance à ce passage à Toulouse, car il a cité plus tard Toulouse (en exagérant peut-être un peu d'ailleurs) comme une des villes « savantes » dont l'heureuse influence s'est exercée sur lui[2].

De Toulouse à Lombez, Pétrarque ressent les difficultés du voyage plus que la beauté du pays. Il le trouve sauvage et inculte; ce sont les « halliers[3] des Pyrénées », c'est « le bout du monde[4] », — *l'extrémité des rivages occidentaux*[5]. — C'était assez là l'impression d'un Romain

1. Voir les lettres de Nelli; H. Cochin, *Un ami de Pétrarque*. Paris, 1892.

2. Dans le traité polémique *De sui ipsius et multorum ignorantia* (éd. Capelli, p. 34) : « Neque viros tantum, sed et urbes quoque doctas adii, ut doctior inde meliorque reverterer... » Il énumère : Montpellier, Bologne, Toulouse, Paris, Padoue et Naples.

3. « Pyreneos saltus » (*Fam.*, IV, 12).

4. « In extremo terrarum » (*Var.*, 25).

5. « Occidui littoris extrema » (*Fam.*, IV, 6). — Il se croyait presque arrivé sur les bords de l'Océan! Voir plus loin la confusion à laquelle cette exagération a donné lieu.

quittant Rome; et Pétrarque par l'imagination était un Romain. Y a-t-il dans cette impression quelque vérité? La partie de la Gascogne qu'il parcourait était-elle plus « inculte », plus « embroussaillée[1] », que le Comtat-Venaissin, où il avait habituellement vécu, et que les diverses régions d'Italie où il avait passé? — On aimerait à le savoir. Il était, on ne l'ignore pas, dans ses sensations, plutôt excessif. Pour un sensitif tel que lui, il suffit du souvenir d'une certaine journée, d'une certaine heure même, pour caractériser tout un voyage. Mais cette impression a dû cependant plus d'une fois se renouveler, puisque le voyageur nous rappelle certains propos échangés plusieurs fois à ce sujet entre l'évêque et lui au cours du voyage. Pétrarque était, semble-t-il, bon cavalier : il avait déjà fait pas mal de chemin sur des routes diverses. Mais il faut dire que l'évêque, dans ses supplications pour l'emmener avec lui, avait pris l'habitude de le combler d'attentions, de courtoisies, de gentillesses, disons de compliments[2]. Il les renouvelait au cours du voyage, et fréquemment. Pendant la route, « tous les jours », il admirait son compagnon. Il n'en revenait pas lorsqu'il voyait ce jeune homme, « né et nourri dans les loisirs des lettres[3] », se tirer bravement d'affaire, supporter fatigues et ennuis dans un rude pays.

Outre la rudesse de la nature, on avait à supporter de plus la rudesse des habitants[4]. — Ce reproche est-il bien justifié? Il faut faire la part du préjugé qui porta toujours Pétrarque à juger défavorablement les gens, hors d'Italie.

VII

Si le voyage fut rude, la vie du moins à Lombez fut délicieuse. Pour cela aucun doute. C'est le plus doux moment

1. *Fam.*, I, 5 : « Incultum, vepricosum... »

2. « Quantis me precibus et blanditiis onerasti » (*Ibid.*).

3. « Otium cum litteris » ou « Litterarum otium », expressions qui ont toujours été chères à Pétrarque. Voir ce que j'en ai dit au sujet de « Otium religiosum » dans mon livre sur le *Frère de Pétrarque*.

4. On verra plus loin que les gentilshommes du pays n'avaient pas

de la vie de Pétrarque. Il nous l'a dit et répété. Le lieu lui plaisait; la compagnie le rendait exquis, compagnie d'amis tous jeunes, tous aimables[1]. Il en reparle à toute occasion et jusqu'à la fin de sa vie. Il a écrit les mots que voici bien peu de temps avant sa mort : « C'est la quarante-quatrième année qui passe! Je ne pense pas avoir jamais connu temps plus joyeux[2] »! — Il résume toute l'impression du voyage dans la *Lettre à la postérité*, où il a voulu nous raconter lui-même les grands jours de sa vie : « Il m'emmena en Gascogne, et je passai au pied des Pyrénées, grâce au charme du maître et à celui des compagnons, un été *presque céleste!* »

Il soupire de douceur chaque fois qu'il y pense!

Des compagnons, j'ai dit la place qu'ils tiennent dans la vie du poète; je n'en dirai pas plus; les suivre, surtout suivre Socrate, c'est suivre toute la vie de Pétrarque. Mais je dois compléter le portrait de l'évêque en recueillant les traits que son ami a semés çà et là dans ses lettres.

On ne peut les citer tous, car ils sont parfois un peu redondants. Il y a une lettre à Lælius où ils épuisent toutes les richesses du vocabulaire[3]. Mais on peut en retenir assez pour tracer de l'évêque une esquisse ravissante. C'est une de ces figures graves et souriantes à la fois, avec je ne sais quoi de simple, de noble et de céleste, telles que l'art du XIV^e^ siècle a su en dessiner mieux que tout autre[4]. Jacques est beau et grave. Du premier coup d'œil on reconnaît un prince. Mais il est aussi simple et aussi modeste. Il est ardent et actif, mais plein de prudence; dans le malheur il est fort, et dans le bonheur plein de modération. Nul n'a eu plus de bonté, de charité pour les pauvres, de générosité envers les amis.

gardé de Pétrarque un mauvais souvenir. Tous ces traits viennent de *Fam.*, I, 5.

1. « ... dulci cœvorum contubernio jucundissime viveremus » (*Sen.*, I, 3). — « Serenissimo comitatu » (*Sen.*, X, 2).

2. *Sen.*, XVI, 1.

3. *Fam.*, IV, 13.

4. Ces traits sont empruntés à *Ep. ad Post.; Fam.*, I, 3; IV, 12; V, 7; *Sen.*, XVI, 1, 4.

Il était plein de bonne grâce dans les relations de la vie quotidienne et savait à l'occasion se montrer gai et même plaisant dans ses propos. Il est « incomparable »! — Ce mot revient à plusieurs reprises. Pétrarque n'a jamais vu de toute sa vie un être aussi saint, aussi parfait, et en même temps aussi attrayant ; il n'en verra jamais.

Ajoutez que ce jeune saint aimait les lettres. Comme bien des curieux de son temps, il a parcouru dès sa première jeunesse l'Italie et la France dans tous les sens, pour s'instruire et chercher des livres.

VIII

Comment se passait la vie à Lombez entre l'évêque, le poète, les amis, c'est sur quoi Pétrarque nous a donné quelques détails, insuffisants sans doute, mais déjà assez importants. D'abord, nous savons que les devoirs religieux absorbaient une partie notable du temps de l'évêque. Il était attaché avant tout, nous dit-on, à ses devoirs épiscopaux. En particulier, il tenait à la célébration des offices, au développement complet et intégral des cérémonies liturgiques[1]. C'est là, sans doute, qu'il recevait l'utile concours de l'excellent musicien Ludovicus Sanctus.

Pétrarque signale aussi sa rare éloquence. Il l'a entendu adresser la parole, sans doute dans des tournées diocésaines, tantôt à des réunions du clergé, tantôt au peuple. Pour l'efficacité de la parole, nul ne l'a jamais égalé : « Il enlevait les âmes de ses auditeurs... il tenait les cœurs dans sa main ». — Ces expressions ne sont pas ordinaires.

Donc dans le coin perdu de Gascogne, le jeune pontife, avec la flamme de la sainteté, apportait la beauté et la dignité du sacerdoce romain et l'éloquence. Il y apportait aussi l'amour des lettres et de la poésie. Si l'on en croit Pétrarque, Jacques mettait dans les propos de chaque jour quelque chose du charme captivant de ses discours publics. Sa parole avait quelque chose de si lumineux qu'en

1. « Cœrimoniarum jugis integritas » (*Fam.*, IV, 12).

l'entendant parler on pensait voir le fond de son cœur. Et nous aurons la preuve qu'il y joignait quelque bonne humeur et à l'occasion quelque familiarité.

Voilà l'astre qui vint tout d'un coup briller dans le petit diocèse du pied des Pyrénées. Ce fut un grand changement, dit Pétrarque, non seulement au point de vue des personnes, mais pour « la figure même des lieux ». Et il ajoute qu'il ne lui semblait pas tant voir Jacques Colonna « passé en Gascogne, que la Gascogne entière passée en Italie[1] ! »

Quel était ce grand changement? Quel fut le délice de cet été unique? Non pas les beaux jours de la saison : elle fut mauvaise. Pétrarque a toujours été nerveusement impressionné par l'orage et la foudre. Il nous a parlé de bien des orages; mais il fait une place à part aux orages de Lombez. C'est une région où les courants d'air montagnards amènent souvent la foudre[2]. C'est ce que note très justement Pétrarque dans une lettre à Lælius où l'affaire des orages de Lombez est traitée tout au long. On pense, dit-il, que l'orage vient de la mobilité de l'air : « Il faut croire que l'air est bien mobile dans la région des Pyrénées! » — Pendant l'été de 1330, combien de fois les amis ont vu les campagnes fumer par suite des incendies qu'allumait le tonnerre! Le temps fut toujours contraire. Mais qu'était cela près des joies que l'on goûtait? C'était la jeunesse; c'était « l'âge verdoyant[3] ». « Le ciel était souvent nuageux, mais bien sereine la compagnie! »

Nous savons par hasard le sujet d'une des conversations de cet heureux été. Une seule, c'est peu, et c'est beaucoup déjà. L'évêque Jacques était resté en relations avec son maître de Bologne Giovanni d'Andrea, pour lequel ses anciens disciples avaient gardé une bonne amitié, mêlée,

1. *Fam.*, IV, 12.

2. Aujourd'hui encore, les orages de Lombez sont fameux; on me dit que les assurances contre la grêle et la foudre s'y payent à un taux plus élevé que dans tout le reste de la région.

3. *Fam.*, XV, 9. Voir aussi *Fam.*, I, 5, et *Sen.*, X, 2.

toujours, de quelque peu d'ironie. On reprenait par correspondance les anciens sujets de discussion de l'Université. Ce qui choquait Pétrarque, c'est que le maître bolonais écrivait ses lettres à l'évêque en langue vulgaire, et non pas, — ainsi qu'il convenait aux bons esprits, — en latin.

Pourtant Pétrarque, chargé sans doute de répondre à Giovanni d'Andrea, n'osait pas lui dire tout ce qu'il en pensait. Il le lui a avoué plus tard : « Je me rappelle que je t'ai écrit avec quelque timidité. » — Et voici pourquoi : « J'étais alors comme un enfant, qui à peine a retiré ses doigts de dessous la férule[1] ! »

IX

Voilà un vestige des conversations littéraires de ce petit centre d'humanités. Mais il y eut autre chose. La poésie, dans les joies de cet été sans pareil, tint sa place, assurément. On ne peut avoir à ce sujet aucun doute. J'ai dit quelle importance l'évêque attachait à la réputation de Pétrarque poète amoureux, poète en langue vulgaire. Toutes les fois que Pétrarque s'est trouvé à une cour des Colonna, il a dû leur donner des vers, et notamment quand Jacques se trouvait dans les environs ; ainsi en sera-t-il, quelques années plus tard, à Capranica[2]. Et Jacques lui-même, comme nous verrons, faisait des vers. J'ai montré que bien plus tard, dans le *Triomphe d'amour*, le poète désigne comme un moment notable de sa production poétique sa rencontre avec Socrate et Lælius, c'est-à-dire l'entrée au service des Colonna, le voyage à Lombez, trois ans après l'*innamoramento*, sept ans avant le séjour à Vaucluse (1337).

Il doit évidemment y avoir dans la première partie du *Canzoniere* plus d'une œuvre se rattachant au voyage en Gascogne, alors même que Pétrarque les aurait retouchées plus tard suivant sa coutume. Il est presque certain que

1. *Fam.*, IV, 15.

2. En 1337. Voir à ce sujet ma Chronologie du *Canzoniere*, p. 49 et suiv.

Pétrarque, emmené comme poète par un Colonna en villégiature, y a fait des vers, y a chanté ses maîtres, l'amour et la nature. On peut croire que plus d'un, parmi les premiers sonnets, date du voyage en Gascogne. Mais rien en général ne nous les désigne, et il n'en est qu'un d'entre eux pour lequel la vraisemblance semble grande. Dès longtemps, on a rapporté à Lombez ce beau sonnet de la première partie, le dixième du recueil[1].

Ce sonnet est adressé à un grand personnage de la famille Colonna, sous l'allégorie bien connue de la colonne. Mais appartient-il bien à Lombez[2]? — C'est ce que nous verrons. — Je le mets d'abord sous les yeux du lecteur français, le traduisant de mon mieux, comme je puis, tâchant d'en faire entendre le sens et d'en rappeler, sinon la musique, du moins le rythme :

Glorieuse colonne, en laquelle s'appuie
notre espérance, et le grand nom latin
que n'a pu détourner encor du droit chemin
l'ire de Jupiter, par la pluie et le vent!
Ici l'on ne voit pas théâtres, palais, loges,
mais, en leur place, un pin, un sapin ou un hêtre,
entre cette herbe verte et le beau mont voisin,
où, en faisant des vers l'on descend et l'on monte.
Tout cela, de la terre élève au ciel notre âme.
Et puis, le rossignol, qui doucement, dans l'ombre,
toutes les nuits se lamente et gémit,
charge nos cœurs de pensers amoureux.
Toi seul réduis ce bien si grand, et le rends imparfait,
ô mon seigneur, — toi qui de nous t'écartes!

De quoi parle ce poème? D'un lieu champêtre, où une aimable compagnie jouit des beautés de la nature et fait des

1. *Gloriosa columna.*

2. Parmi les notables critiques dont l'avis a été opposé à l'origine gasconne du poème, il faut citer en première ligne G. A. Cesareo, dont l'autorité est grande. Moschetti s'est rangé à son avis (voir sa bonne édition du *Canzoniere* et des *Triomphes*. Milan, Vallardi). J'ai quelque scrupule à me ranger à l'avis contraire. J'ai pour moi Carl Appel et Carducci.

vers. Et l'on conclut : Lombez. — A qui est-il adressé? A un des Colonna, et qui vit à Rome habituellement, et qui l'a quittée récemment. Qui est ce grand personnage? Le ton solennel avec lequel le poète s'adresse à lui porte à reconnaître le père de Jacques et de Jean, cet Étienne, que Pétrarque mettait au rang des héros de Rome antique, de César et de Scipion l'Africain, « ce vieillard glorieux et unique, ce Phénix ressuscité des cendres des anciens[1] »! — Les expressions du sonnet sonnent bien ce son-là; et, quelque construction grammaticale que l'on adopte[2], il semble bien qu'il s'agit des souffrances et des luttes du grand Étienne, soutien du nom latin et qui l'a défendu contre « l'ire de Jupiter », c'est-à-dire « l'ire » de Boniface VIII ou bien celle de Louis de Bavière. Tout cela s'applique à merveille, et il semble naturel que le sonnet ait été adressé au père de Jacques, pour le supplier de ne pas quitter la cour épiscopale de son fils ou bien d'y revenir.

La critique, — et j'en fus, — a trouvé la conclusion trop simple. Quelques érudits doutent encore. J'ai douté[3]. — On a dit : ce sonnet ne montre que deux choses, qu'un Colonna a quitté (ou refuse de rallier) un lieu où Pétrarque se trouve avec des amis. Ce sonnet ne peut-il pas avoir une date quelconque, et parler de tout autre lieu que Lombez? — Sans doute. Mais on s'aperçoit vite que le sens du poème est bien plus complet et plus naturel s'il parle de Lombez et d'Étienne Colonna.

Mais on fait alors, pour ce qui regarde Étienne, une objection que l'on trouve grave et définitive. On dit : en 1330 Pétrarque ne connaissait pas Étienne! On se fonde sur une lettre, que l'on sait être de novembre 1343[4], et dans laquelle Pétrarque dit qu'il connaît le vieil Etienne

1. *Sen.*, X, 2.

2. J'admets volontiers avec Moschetti que le relatif *que* qui commence le troisième vers du sonnet se rattache à *nom latin* et non pas à *Glorieuse colonne* (*nom latin que n'a pu*, etc...), mais je ne pense pas que cela change rien au sens général.

3. Chronologie du *Canzoniere*, p. 42.

4. *Fam.*, V, 3, au cardinal Colonna.

depuis « plus de douze ans, — *ante annos duodecim.* » — S'il le connaît depuis « *plus* de douze ans », est-il téméraire de croire qu'il le connaît depuis treize ans? Plût au ciel que Pétrarque ne nous ait jamais soumis de plus rudes problèmes chronologiques. J'ai dit plus haut combien ses expressions de dates sont flottantes. « Ante annos » est une des plus vagues[1]. — La lettre qui dit : *ante annos duodecim*, peut devenir peut-être un argument en faveur de Lombez. J'en viens à me demander si ce n'est pas à l'occasion du voyage de Lombez que Pétrarque a été connu du grand Étienne, dont jusqu'alors il ne connaissait que les fils.

Quelqu'un dira, revenant au sonnet : comment et pourquoi pouvait-il être question qu'Etienne vînt ou ne vînt pas à Lombez en 1330? Qu'eût-il été faire en Gascogne? — Une raison se présente, assez simple. Nous savons les intérêts considérables que le grand Romain avait en Gascogne par son mariage. Or, au moment où nous sommes, sa femme, Gaucerande de l'Isle-Jourdain, était morte depuis peu[2], et, par suite, de grandes questions d'intérêt purent être soulevées pour lui. Cela n'aurait-il aucun rapport avec la nomination en ces mêmes années de plusieurs de ses fils à des situations ecclésiastiques dans le voisinage même des biens de famille : Agapit comme archiprêtre de Lombez, Jacques comme évêque, Jean comme administrateur du diocèse? Quand on voit, en 1330, que tout un groupe d'amis des Colonna accompagne l'évêque depuis Avignon jusqu'à Lombez, on croira volontiers que le grand Etienne n'était pas loin, soit qu'il fût resté à l'Isle-Jourdain ou à Toulouse.

Si cependant cette hypothèse ne se confirmait pas, s'il

1. La lettre même que je discute renferme une seconde fois la même expression et cette fois avec une inexactitude incontestable. Pétrarque parle des diverses circonstances où il a vu Étienne : à Rome, en 1343, il ne le trouve pas changé de visage depuis la seconde fois où il l'a quitté à Rome (*ante septennium*), ni depuis la première fois qu'il l'a vu à Avignon (*ante duodecim annos*). Or, nous savons qu'il l'a quitté à Rome en 1338, il n'y a pas même six ans. S'il se trompe *en plus* dans une des expressions, il est aussi naturel qu'il se trompe dans l'autre *en moins*.

2. Entre 1326 et 1328, d'après M. Martin-Chabot.

arrivait que l'on pût démontrer qu'Étienne n'était pas en France au moment voulu, le Colonna dont il s'agit dans le sonnet pourrait bien être encore le cardinal Jean ; il n'est pas impossible que Pétrarque ait concentré sur la tête de celui-ci toutes les images qui figurent les grandeurs et les malheurs de la famille. Cela n'est nullement contradictoire ; je rappelle même une expression déjà citée, expression que Pétrarque a employée plus tard, en parlant au cardinal du moment où son frère Jacques, partant pour Lombez, le laissait à Avignon : « Il te quittait pour la première fois[1]. » — L'expression peut paraître singulière, pour nous qui venons d'apprendre, par les documents plus haut cités, la longue absence de Jacques, tandis que son frère administrait son diocèse. L'expression « quamprimum » ne veut pas dire sans doute : « pour la première fois de sa vie », mais : pour la première fois depuis son retour. Le sonnet peut bien avoir eu en vue cette séparation.

D'une façon ou d'une autre, qu'il s'agisse du père ou du frère, il s'agit presque nécessairement de l'un des deux, resté en arrière, tandis que le cortège joyeux de l'évêque Jacques remontait la vallée de la Save.

X

J'attache quelque importance aux traits de nature que fournit le sonnet. Il n'est pas indifférent de constater que, s'ils peuvent s'appliquer à d'autres paysages, ils s'appliquent mieux encore à celui de Lombez. — Je retiens d'abord l'allusion à l'ouragan. On reconnaîtra qu'elle arrive à propos. Mais je m'arrête plus encore à ce vers descriptif :

Tra l'erba verde e'l bel monte vicino.

J'ai dans les yeux la jolie colline herbue qui surmonte Lombez, et qui peut si bien être celle que l'on monte et descend, en faisant des vers, *poetando*. Je pense qu'elle est ici désignée assez clairement ; je le pense d'autant plus

1. *Fam.*, IV, 12 : « Te quamprimum relicto. »

que je la retrouve, plus sûrement encore, dans un autre poème, cette fois une épître en vers latins, écrite quelques années plus tard (1338) à l'évêque de Lombez[1]. J'attire sur elle l'attention. L'épître est longue et pas toujours limpide. Si Lombez y est clairement désigné dans le passage que j'indique, le développement qui s'ensuit a un certain vague dans l'expression, qui n'est que trop habituel aux textes géographiques en vers latins de l'époque humanistique. Il s'est trouvé des gens pour conclure de cet obscur passage que Pétrarque avait été de Lombez en Espagne. Que dis-je? Au Maroc!

On n'aurait pas cherché si loin et l'on s'étonnerait moins, si l'on avait considéré les outrances de langage que j'ai relevées plus haut au sujet de la Gascogne. Pour Pétrarque, Lombez est « à l'extrémité des rivages occidentaux[2] ». — Et il parle en prose! L'épître métrique n'en dit guère plus.

Ce qu'il en faut tirer, c'est que, monté sur un coteau, d'où il découvrait au sud les Pyrénées et, à l'ouest, des régions qui appartiennent au bassin de l'Océan, le poète a appelé à son aide toute sa géographie mythologique, les Hespérides, les colonnes d'Hercule, les Gorgones, de même qu'un peu plus loin, regardant vers le nord, il découvrira les nuées hyperboréennes, et le reste!

Voyons ce qu'il nous dit. Je traduis :

La cime pyrénéenne m'a vu d'en haut, lorsque j'étais caché dans l'herbe, au soleil...

Voilà bien Lombez! Et c'est tout ce qui nous importe. Le reste est développement de rhétorique. Poursuivons :

L'Océan m'a vu aussi, du côté où le soleil, fatigué de sa course, lave dans la mer d'Hespérie son char fumant, — du côté où Méduse, contemplant la montagne que son œil a pétrifiée,

1. *Ep. metr.*, I, 7; v. 69 et suiv. — Épître intéressante pour la suite des relations de Pétrarque et de l'évêque. C'est comme une sorte de confession, de récit de la vie du poète.

2. *Fam.*, IV, 6. Voir plus haut, p. 110.

jette l'ombre de ses hauts rochers, et couvre les Maures d'une nuit rapide.

Le poète voit de loin! Je retiens seulement ceci : qu'il s'est couché dans l'herbe au soleil, sur une des collines qui dominent Lombez, et qu'il voyait au-dessus de sa tête les pics neigeux des Pyrénées. C'est une image bien semblable à celle du sonnet. Il me semble que cela peut suffire : l'herbe verte, les coteaux que l'on monte et descend en faisant des vers.

XI

On retrouve, dans la correspondance de Pétrarque, la suite de ses relations avec le saint évêque. Ces relations, qui ne manquent pas d'épisodes pittoresques et curieux, tiennent une grande place dans l'histoire morale du poète philosophe.

C'est au retour de Lombez[1], ainsi qu'on l'a vu déjà, que Pétrarque s'attacha définitivement à la maison du cardinal Jean, tout en restant en correspondance avec l'évêque de Lombez. Nous n'avons aucune des lettres de celui-ci, et on peut le regretter, car son ami le jugeait aussi exquis dans la correspondance que dans la conversation. Jacques demeura dans son diocèse les premières années après sa prise de possession, et, s'il n'eût tenu qu'à lui, il n'en eût jamais bougé. Il fut cependant appelé à Rome « par les malheurs, par les appels de sa patrie et de sa famille[2] ». Ces mots que nous lisons s'expliquent aisément pour qui suit l'histoire agitée de Rome en ces temps-là.

Sur sa route vers Rome, en 1333, passant nécessairement par Avignon, Jacques avait eu l'espoir de revoir son ami. Pétrarque terminait alors un grand voyage en Flandre et sur les bords du Rhin. Jacques lui avait écrit pour le prier de se hâter afin de ne pas le manquer au passage. Mais il avait eu beau le « tirer en arrière », Pétrarque ne put le

1. « Inde rediens » (*Ep. ad Post.*).
2. *Fam.*, IV, 12.

rejoindre[1]. A son arrivée à Lyon, des lettres d'Avignon lui apprirent que Jacques n'avait pu l'attendre, tant sa hâte était grande de gagner Rome. Ce fut un vrai chagrin.

Une fois à Rome, Jacques dut y prolonger son séjour sept années, durant lesquelles Pétrarque ne cessa pas d'être en relations avec lui.

On a cru, sur l'avis de Carducci, que la grande chanson que Pétrarque écrivit en 1334 sur le projet de croisade de Philippe VI de Valois était adressée à Jacques Colonna[2]. On le conteste aujourd'hui, et j'avoue que je ne vois pas bien la valeur des raisons qu'on y oppose. La chanson s'adresse à un orateur sacré qui est à Rome, et elle a pour but de l'engager à prêcher la Croisade. Cet orateur possède l'éloquence, la science des lettres anciennes et des lettres modernes. — On dit : « Nous ne savons rien des mérites oratoires et littéraires de Jacques Colonna[3] ». — Au contraire, nous en savons tout ce que Pétrarque en a dit, et cela est beaucoup ! Il suffit pour s'en convaincre de se reporter aux citations que j'ai faites ici. Je persiste, quant à moi, à croire que le destinataire de la chanson est probablement l'évêque de Lombez. A nul d'ailleurs mieux qu'à lui ne peuvent s'adresser les premiers vers de la chanson :

O attendue au ciel, ô bienheureuse et belle
ame, qui, de notre humanité
marches vêtue, et non, comme d'autres, chargée!...

Tout cela correspond admirablement à ce que nous savons

1. *Fam.*, I, 5 : « Precum tuarum uncis retrahentibus. » D'après cette lettre, le « quatrième été » se passe depuis le voyage à Lombez, et Pétrarque est « plus vieux de trois ans ». Fidèle à mon premier raisonnement, je dis : nous sommes en 1333. (La lettre est du 9 août.)

2. *O aspectata in ciel.* Voir mon étude sur *Pétrarque et les rois de France* (*Annuaire-Bulletin de la Société de l'Histoire de France*).

3. Moschetti. Il dit en outre que le destinataire de la canzone doit être un moine. J'avoue que je n'aperçois pas cela. En revanche, j'aperçois une expression qui se rapporte bien aux termes que Pétrarque a plusieurs fois employés en parlant du pays pyrénéen :

« Dal Pireneo all' ultimo orizonte. »

des sentiments de Pétrarque à l'égard de son ami, de son admiration pour son talent d'orateur, de sa dévotion pour sa sainteté.

XII

Ce qu'on ne peut contester c'est que Pétrarque, sur la « permission » que lui en donna à grand'peine, et après beaucoup d'instances, le cardinal son maître, alla rejoindre à Rome, en 1337, son ami qui « l'y appelait de douce façon[1] ». — Ce voyage à Rome tient dans l'histoire de Pétrarque une place considérable. Je n'en rappelle pas les circonstances. Pourtant je note la halte qu'il fit au château fort de Capranica, où il trouva réunie une grande partie de la famille Colonna ; c'est un des moments centraux de sa production poétique. A Capranica, on dut plus d'une fois parler de Lombez.

En second lieu, je remarque que le voyage de 1337 est celui où Pétrarque semble s'être le plus ému des ruines de Rome et de la conservation de ses monuments, sujet où il se trouvait d'accord avec l'antique âme romaine des Colonna[2]. Or, c'était là un sujet sur lequel il rencontrait toute la sympathie de l'évêque Jacques, qu'il nous a désigné en termes bien remarquables comme un des défenseurs de la beauté de Rome : Rome, dit-il, peut bien reconnaître en lui « le principal (*unicum*) conservateur de ses restes », tant il a mis à les défendre de « piété » et de « persévérance ». Il va jusqu'à dire : « Si Rome ne s'est pas toute entière écroulée en cendres », c'est bien à Jacques Colonna qu'elle le doit[3].

Ceci nous mène à 1340. C'est le moment où, tout autour de Jacques, ses amis, sa famille, murmurent et s'indignent,

1. *Fam.*, IV, 7 : « Ipsum, ut scis, dulciter evocantem, te vix tandem permittente secutus sum. » Sur le séjour à Capranica, voir ma *Chronologie*, *loc. cit.*

2. Je rappelle spécialement ses relations avec Giovanni Colonna di San Vito, pour lequel il a aussi fait des vers (ce n'est pas ici le lieu de le démontrer).

3. *Fam.*, IV, 2. Même source pour les citations qui suivent immédiatement.

en voyant l'évêque de Lombez maintenu sans cesse dans ce minuscule diocèse, dans une fonction aussi modeste, aussi indigne de son nom, de son talent, de ses vertus. Malgré quelques intrigues de cour à prévoir, nul doute que le pape ne fût décidé à l'élever plus haut. Pétrarque, en racontant plus tard ces circonstances à Philippe de Cabassole, lui a dit de quelle dignité il avait été question : le patriarcat d'Aquilée. Il paraît que Jacques y était appelé, désiré, par tous, clergé, noblesse et peuple[1].

On avait compté sans l'humilité de l'évêque. De Rome, il écrivit pour protester, à son frère le cardinal, à ses amis les plus sûrs, et parmi eux à Pétrarque naturellement : « Il jurait qu'il était monté aussi haut qu'il le voulait, et ne monterait jamais plus haut. » — Il avait « horreur » des honneurs, et il les « détestait », n'y voyant qu'un danger de « chute ». Il veut vivre et mourir dans l'état où il est. Il en prête serment, un serment sacré.

Le cardinal Jean communiqua à Pétrarque la lettre de Jacques, en le priant d'y faire une réponse. Pétrarque la garda par devers lui et la considéra toujours comme un précieux trésor. Quand il la relisait, il lui semblait qu'il entendait parler son ami. Qu'était-il besoin, près d'un pareil langage, d'aller chercher les leçons des philosophes? En si peu de mots, le saint pontife avait résumé tout ce qui est le détachement de l'âme[2] et le désir de l'éternité!

Pour conclure et trancher toute question, Jacques Colonna annonçait à son frère et à ses amis qu'il retournait sans délai auprès de ses ouailles de Gascogne. Et il le fit.

C'était en 1340.

XIII

L'automne de 1340 est le moment le plus glorieux de la vie de Pétrarque. Nul n'oublie ce jour de septembre, à Vau-

1. *Sen.*, XVI, 4. Les renseignements que donne cette lettre, ajoutés à ceux de *Fam.*, IV, 12, permettent de compléter le récit de ces circonstances.

2. Je traduis ainsi « sobrietatem animæ ».

cluse, où le poète vit arriver à la fois de Rome et de Paris un message solennel pour l'inviter à venir recevoir la couronne de laurier ; chacun sait comment il accepta (et devait accepter) Rome et le Capitole. Mais comme il s'apprêtait à cette fête insigne, une contrariété vint en gâter la joie : son ami, le meilleur, le premier, Jacques, allait manquer à la fête, puisqu'il avait quitté Rome pour Lombez : « Nous voilà donc séparés, lui écrit le poète, à l'heure où je désire le plus ta présence, toi que je considère comme le souverain ornement de ma gloire[1] ! »

De loin, pourtant, l'évêque pensait à la journée triomphale. Il faisait plus que d'y penser : il voulut envoyer au poète couronné un témoignage poétique de son admiration. Il lui envoya un sonnet que Pétrarque trouva charmant, — *elegantissimum*[2]. — Mais tout cela ne faisait pas que Jacques fût présent à Rome pour le 8 avril 1341, pour les lauriers de Pâques de son ami. Quand le poète triomphant quitta Rome, sans l'avoir vu, il méditait de prendre sa revanche. A Parme, son « Hélicon » d'alors, où il reprenait en main l'œuvre qui devait fonder définitivement sa gloire, son grand poème épique latin, *l'Africa*, il recevait de tendres lettres de Jacques, qui l'appelait auprès de lui. Jacques avait renoncé à Rome, mais ne renonçait pas à Pétrarque. Celui-ci n'avait pas besoin d'un si pressant appel : il était déjà bien résolu à retourner une fois encore à Lombez, à y retourner aussitôt, pour surprendre l'évêque, qui ne s'attendait pas à être si bien et si vite obéi. — « Que de fois, dit-il, je pensais à ce jour, que je croyais prochain, où ... passant de l'Apennin aux Pyrénées, j'aurais paru devant lui, à l'improviste ! »

Il comptait lui offrir deux présents : d'abord sa couronne, le laurier même qui avait serré ses tempes au Capitole, et puis les premières assises de son épopée, — *fun-*

1. *Fam.*, IV, 6.

2. *Fam.*, IV, 13. Lettre à Lælius. Le texte de la lettre ne laisse aucun doute : Pétrarque avait reçu le sonnet de Jacques avant le couronnement. S'en référer à cette lettre pour toutes les circonstances qui suivent.

damenta Africae. — Mais non : « Dieu a renversé mon dessein. Je n'ai pas été digne de voir ce jour heureux ! »

Jacques était mort.

Pétrarque a raconté, avec une sincérité qui ne laisse aucun doute, et avec témoignages à l'appui, dans quelles circonstances fantastiques il eut, en rêve, le pressentiment de la mort de son ami. Ce n'est pas le seul cas de pressentiment que rapporte l'histoire. C'est un des plus frappants. Pétrarque en a écrit le récit dans une lettre vraiment saisissante, adressée quelques années plus tard à celui qui avait été son maître et le maître de Jacques à Bologne, Giovanni d'Andrea[1].

Jacques, dit-il, « avait fui le bruit de la vie mortelle » ; il avait quitté son père, ses frères, et, mettant au-dessus de tout ses devoirs d'évêque, il avait regagné son siège ; il s'était caché au fond de sa retraite de Gascogne. Lui, Pétrarque, était à Selva Piana, près de Parme, dans ce lieu même d'où il écrit à son vieux maître. Il avait entendu dire que Jacques, depuis son retour à Lombez, s'était trouvé indisposé ; mais il n'avait pas cru que l'indisposition fût sérieuse et il n'avait aucune inquiétude. C'est alors qu'une terrible vision vint l'avertir de son malheur. Il faut lire ce qui suit. Il écrit dans son jardin de Selva Piana :

Je frémis en rappelant la chose, car j'ai là, sous les yeux, le lieu même où je l'ai vu, la nuit, dans mon sommeil. Il était seul ; il traversait le petit ruisseau que voilà, dans mon jardin. — Fort surpris, j'allais au-devant de lui, lui posant une foule de questions : d'où venait-il, où allait-il ? Pourquoi si tôt, pourquoi tout seul ? Il ne répondit pas à toutes mes questions, mais, — plaisant comme il l'était dans ses propos, — il sourit, et dit :

« Tu te rappelles, au temps où tu étais avec moi au delà de la Garonne, comme les orages des Pyrénées t'étaient désagréables ? J'en suis las, moi aussi ! Je pars pour ne plus revenir : je vais à Rome. »

Tout en parlant ainsi et se hâtant, il était parvenu jusqu'au

1. *Fam.*, V, 7.

bout de ce jardin. Et moi, je le pressais de m'emmener avec lui. Mais lui, la main tendue, me repoussait doucement, et à deux reprises. Puis, d'un ton et d'un visage tout altéré :

— Cesse, dit-il; je ne veux pas que tu m'accompagnes maintenant.

Je fixe ses traits : la peur, la douleur me saisissent. Je pousse un cri, si fort que, réveillé brusquement, j'entends l'accent même de mon cri...

Au matin, après cette terrible nuit, il parla de sa vision aux amis qu'il avait à Parme; il en écrivit aux absents. Il ne peut pas y avoir d'erreur! — Et, vingt-cinq jours plus tard, arrivait à Parme le messager qui lui annonçait la mort de Jacques Colonna, arrivée la nuit même de la vision.

XIV

« Mon cher Lælius, nous avons trop vécu! » — Ainsi commence la lettre où il exprime mieux peut-être que dans toute autre les sentiments des premiers jours. Sa douleur fut extrême et ne s'effaça jamais.

Un jour vint où elle se présenta à lui avec un renouveau d'émotion et de regrets. Le sonnet que l'évêque lui avait écrit à l'occasion du couronnement était resté dans ses papiers; bien des années plus tard, un hasard le remit sous sa main. Il le relut alors avec des larmes aux yeux; et il se rappela les jours de jeunesse, de gloire et de joie. La pensée lui vint de faire au sonnet de son ami mort une réponse par les rimes, comme c'était l'usage courtois des poètes.

Il me faut dire quelque chose de cette correspondance posthume. Nous avons le sonnet de Jacques Colonna; il n'est pas de premier ordre; mais curieux, plaisant, plein de chaleur et de jeunesse. Je voudrais en donner quelque idée au lecteur français; je ne me dissimule pas que cela est particulièrement difficile, car il est construit, presque tout entier, sous la forme d'une grande inversion (et c'est ce qu'il y a de plus malaisé à traduire en français). Je compte sur la bonne volonté du lecteur.

Le sonnet a pour thème une sorte de paradoxe semi-grave et semi-comique qui n'est pas anormal dans la poésie italienne de ce temps. On remarquera même que le bon évêque ne reculait pas devant une image assez crue ; ce qui encore n'était pas alors chose rare dans la meilleure société.

Le thème du sonnet est simplement celui-ci : Jacques voudrait faire entendre sa voix dans le concert de louanges qui va entourer à Rome le lauréat, et il ne le pourra pas (notez qu'il eût fallu, des Pyrénées, la faire entendre au Capitole) ! Il multiplie donc les images les plus paradoxales. — D'abord, il se suppose mort, et tout son corps par la mort s'est dissous en atomes et en étincelles[1] ; il voudrait que chacune de ces milliers de parcelles fût une voix sonore. — Voilà la première image. — Ce n'est pas tout ; voici la seconde : il voudrait rassembler toutes les voix les plus aiguës de la terre, des voix capables de percer les oreilles mieux que ne perçait les corps la pointe des plus fameux glaives de l'histoire, et il suppose que ces voix crient aussi fort que hurlent les filles publiques lorsqu'on leur donne le fouet dans les rues[2]. — Toutes ces voix et tous ces cris ne suffiront pourtant pas à le faire entendre et dire toute la joie qu'il éprouve.

1. Il semble que le poète traduit sous une forme abrégée une théorie antique encore courante au moyen âge. Les corps composés, les *mixtes*, comme on disait alors, se réduisent dans leur décomposition aux quatre éléments primordiaux : la terre, l'eau, l'air, le feu. Le sonnet signale les deux parties extrêmes de la décomposition, la terre et le feu, — atomes et étincelles (cette explication m'est suggérée par le R. P. Mandonnet).

2. L'usage de fouailler publiquement les prostituées est bien connu, et il faut croire qu'elles ne se laissaient pas faire sans hurler. — Carducci a trouvé sans doute l'image trop violente. Et il s'est référé pour le mot *putta* au sens d'oiseau. Et l'on trouve, en effet, ce mot dans ce sens dans les lexiques italiens modernes, encore qu'ils diffèrent sur le sens précis, car les uns donnent *pie*, les autres *geai* ou *choucas* (*monedula* en latin). — Le maître Cesareo, que j'ai consulté, me fait observer que le sens d'oiseau n'est pas plus ancien que le XV^e^ siècle (et l'oiseau alors désigné est la pie mangeuse de glands. Firenzuola (XVI^e^ siècle) le dit clairement : « Una di queste putte che voi chiamate ghiandaje » : *Discorsi degli animali*, p. 20). — D'ailleurs, comme me le fait observer mon aimable correspondant, comment peut-il être question de flageller un oiseau pour le faire crier? Quelle singulière image !

Voici comme on peut traduire le sonnet de Jacques Colonna :

Si les parties de mon corps détruites,
et retournées en atomes et étincelles
par quantités infinies de milliers,
étaient changées en langues et en discours, —
et si toutes les voix des vivants et des morts,
qui (mieux que les glaives et d'Hector et d'Achille),
ont percé jamais ceux qui les ont entendues, —
criaient, — comme le font les filles qu'on fustige; —
pourtant, — combien mon corps, mes membres ont été
allègres, combien mon âme a été joyeuse,
quand j'ai ouï dire qu'au Forum romain,
du nouveau, du digne poète florentin
sur les tempes verdoyait le laurier,...
elles ne le pourraient conter, ni en donner la mesure!

XV

La réponse de Pétrarque est postérieure de longues années[1]. Nous la trouvons assez avant dans la seconde partie du *Canzoniere*. Et le précieux 3196 du Vatican la désigne ainsi : *Responsio mea sera valde*, — réponse *très* tardive. Cette réponse est douloureuse. Le sonnet de l'évêque ramenait Pétrarque au plus bel âge de sa vie, à l'âge glorieux du couronnement, à l'âge où il rêvait d'œuvres grandioses égales à celles de l'antiquité romaine; il était alors tout à ces projets, à ce *style*, comme il dit, d'où vint ensuite le détourner la mort des êtres qui lui étaient chers. Ah! c'était bien un autre présent qu'il avait jadis espéré porter à son ami, alors que sur son front le laurier était tout frais! — Voilà que les vers de Jacques, venus de ce lointain passé, le ramènent à penser au *style* d'autrefois, au don de la couronne et des *fundamenta* de l'Afrique,

1. On peut dire vingt ans sans craindre de se tromper beaucoup. C'est le sonnet : *Mai non vedranno.*

qu'il avait rêvé de porter en Gascogne. Ils lui représentent la mort de son ami et sa première douleur. Tels sont les sentiments où il faut nous placer pour comprendre ce beau et difficile poème :

Jamais je ne pourrai voir avec les yeux secs
et avec les parties de mon âme en repos,
ces vers, où il semble que l'Amour étincelle,
et que la Piété les a faits de sa main!
O esprit, jadis invaincu dans les luttes terrestres,
et qui, ormais, du haut du ciel, verses tant de douceur, —
toi qui, vers le style, d'où la mort les détourna,
as reconduit mes rimes égarées, —
c'était de ma jeune feuillée un labeur autre
que je pensais te montrer! — Quel astre cruel
nous a porté envie à tous deux? — Mon noble trésor,
qui donc à moi te cache et t'interdit avant le temps,
toi que du cœur je vois, de la langue j'honore,
toi, doux soupir, en qui mon âme trouve sa paix!

Je ne puis quitter ce second sonnet adressé par Pétrarque à Jacques Colonna sans rappeler qu'il en est un troisième qu'on lui a supposé adressé également. C'est l'opinion de plusieurs critiques et non des moindres, notamment de Carducci et Cesareo, dont Moschetti adopte le sentiment[1]. Ce sonnet est, d'ailleurs, un de ceux qui ont le plus excité la curiosité et soulevé les hypothèses. Il a été en dernier lieu étudié par M. Arnaldo Foresti, qui, depuis ces dernières années, a apporté aux études pétrarquesques les meilleures et les plus nouvelles lumières. — Je trouve très possible que le sonnet soit adressé à Jacques Colonna et que Pétrarque le lui ait envoyé lorsqu'il était à Rome; et ce put être entre 1333 et 1337, ou bien entre 1338 et 1340; je crois volontiers aussi qu'il y est question de l'*Africa*. Mais, quand je serais assez assuré pour conclure, je pense que la démonstration n'apporterait aucune lumière impor-

1. Sonnet : *S'amor e morte.*

tante à l'histoire des relations, dont j'ai tâché de fixer ici les lignes, entre Pétrarque et l'évêque de Lombez.

XVI

Le souvenir ne s'est jamais effacé dans l'âme de Pétrarque de celui qu'il appelait son « noble trésor » et son « doux soupir ». Les lettres d'où j'ai tiré les éléments de cette étude appartiennent à diverses périodes de sa vie, mais spécialement à sa vieillesse. La mort a pris tous les amis de sa jeunesse, les compagnons du premier voyage, l'évêque, Lælius, Socrate[1]. Les souvenirs de Lombez, de l'été de 1330, reviennent sans cesse à sa mémoire. C'est une de ces visions de jeunesse que l'âge ne fait que raviver : le plus heureux moment de sa vie, dit-il[2].

Aussi il gardait un constant souvenir à la contrée lointaine où il avait goûté de pareilles joies, et même à la petite ville ignorée, le siège épiscopal de son ami. Il y a bien quelque tendresse en même temps qu'un peu de pitié ironique dans les termes en lesquels il parle de Lombez, lieu de la sépulture de son évêque :

La renommée perpétuelle et immortelle de son concitoyen sera gardée par Rome, et ses ossements vénérés par l'église de Lombez, qui, si je ne me trompe, n'aura pas, à travers les siècles, de plus haut titre de gloire[3].

Hélas! ce titre de gloire même sera envié à Lombez. L'évêque, qui avait si énergiquement maintenu sa « résidence » en sa vie, n'était plus là pour la défendre. Les Colonna, qui n'avaient pas pu, en sa vie, pousser leur frère à de plus hautes fonctions, ne voulurent pas du moins laisser sa tombe dans l'oubli d'un lointain diocèse. La troisième année après sa mort, le corps de Jacques fut transporté à Rome[4].

1. Morts l'un et l'autre en 1363.
2. *Sen.*, XVI, 1.
3. *Fam.*, IV, 12.
4. *Fam.*, V, 7.

Pétrarque n'oublia pas, pour cela, la Gascogne. A l'occasion, il en demandait des nouvelles. Je remarque que, lorsqu'il décrit le tableau du contraste entre la France au début du siècle et la France abîmée par la guerre de Cent ans, il y fait figurer la Gascogne. Ce pays qu'il a parcouru dans sa jeunesse, Toulouse, la vallée de la Garonne, les collines pyrénéennes, il le sait aussi diminué que le reste de la France. Il dit : « En nom, c'est toujours la même Gascogne, la même Guyenne ; en fait, elles sont tout autres, elles sont différentes d'elles-mêmes, si ce n'est pour la superficie du sol[1]. »

S'il trouvait naturel de penser à la Gascogne, il eut cependant quelque surprise, un jour où il lui arriva d'apprendre que la Gascogne pensait encore à lui, après bien des années passées. Il en fut d'ailleurs charmé. Voici un fait qui n'est pas sans intérêt pour nous : c'est que Pétrarque avait laissé sa trace et un souvenir tenace de son nom dans la région de Lombez ou alentour, et qu'on y connaissait encore son nom bien des années plus tard.

C'est Boccace qui lui en donna la nouvelle dans une lettre dont Pétrarque se dit « fier et heureux », — *magnam mihi gloriam et gaudium cessit*. — Nous n'avons pas la lettre de Boccace, mais Pétrarque, dans sa réponse, en a reproduit tous les détails, ainsi qu'il faisait d'habitude pour assurer la publicité de ses lettres aux faits qui lui en semblaient dignes[2].

Voici donc ce que Boccace lui avait raconté : un groupe assez nombreux de seigneurs italiens de la plus haute classe[3] revient d'un voyage « au bout du monde, — *in extremo terrarum* ». (Nous savons déjà que Pétrarque ne craignait pas de désigner ainsi la Gascogne.) — Or, ces seigneurs italiens, qui voyageaient dans un pays troublé par la guerre, s'étaient trouvés une nuit, par un gros temps

1. *Sen.*, X, 2.

2. *Var.*, 25, 18 août 1360.

3. Ils sont nombreux, puisque Pétrarque les qualifie de cet adverbe : *tot*, tant de... un si grand nombre de... Ils sont de haute classe : « Certè Italiæ principum haud ultimos. »

d'orage, dans une pénible situation, et n'avaient su où s'abriter. Ils avaient, à tout hasard, demandé refuge dans une place forte (*oppidum*) qui s'était présentée sur leur chemin. Là, ils ont eu la pensée de se recommander du nom de Pétrarque, et, sur ce seul nom, ils ont été accueillis et traités avec honneur. C'est de quoi Boccace s'est empressé de transmettre le récit à Pétrarque.

Deux choses nous surprennent dans l'histoire : que les Italiens voyageurs aient eu la pensée d'invoquer ce nom, et que les seigneurs gascons le connussent assez pour le considérer comme une recommandation excellente. — D'ailleurs, Pétrarque n'en est pas moins surpris que nous. Il n'en revient pas[1]. Il s'est demandé d'abord s'il n'y a pas eu erreur? Car, dit-il, trente étés se sont écoulés depuis le temps où Jacques Colonna l'emmenait à Lombez, et dix-neuf depuis la mort prématurée de l'ami! Puis, en y réfléchissant, les souvenirs lui sont revenus; il a rappelé à sa mémoire les détails lointains du voyage de sa jeunesse, et il est arrivé à reconnaître quel pouvait bien être ce seigneur qui lui avait gardé de si fidèles sentiments, ce seigneur que lui, pour sa part, avait, il l'avoue, presque entièrement oublié!

Sur ce, il a pris la plume, et il a écrit à ce seigneur gascon pour le remercier. Il a communiqué sa lettre à Boccace. Pour nous, la chose a grand intérêt; elle prouve que la cour épiscopale de Lombez, aux jours de la visite de Pétrarque, entretenait des relations avec les seigneurs gascons d'alentour. Nous nous en doutions; mais nous en avons la certitude.

Nous ne savons qui est le seigneur gascon près duquel le nom de Pétrarque avait un tel crédit : peut-être un parent des L'Isle-Jourdain, et donc de l'évêque, peut-être, par exemple, le seigneur de Caumont; mais pas nécessairement, car alors les souvenirs de Pétrarque eussent été peut-être moins flottants. Nous ne connaissons

1. « Obstupui. » — C'est de cette lettre que j'ai cru pouvoir tirer un argument très fort pour fixer à 1330 le voyage à Lombez.

pas davantage les seigneurs d'Italie qui voyageaient en Gascogne quelque temps avant 1360[1]. Quant à l'état de guerre dont il s'agit, sans prétendre en préciser les circonstances, il est facile de rencontrer des cas de combats ou de brigandages dans la Gascogne, la Guyenne ou le sud du Languedoc dans les années qui précèdent 1360. Le comte de Comminges et le comte d'Armagnac étaient partisans du roi de France, et ils eurent plus d'une fois affaire avec les Anglais. La paix régnait rarement. En 1359, j'aperçois un fait plus précis : le comte de Foix avait attaqué le comte d'Armagnac, et avec des bandes d'Anglais, pillant tout le pays, s'était avancé jusqu'à Toulouse.

Ce n'est pas ici le lieu de chercher plus loin.

Cette anecdote me paraît donner le dernier et non le moins utile commentaire de l'aventure du voyage à Lombez. — Elle complète le tableau de la cour seigneuriale formée à Lombez autour de l'évêque romain et de ses amis. L'important chapitre de la vie morale de Pétrarque, dont j'ai tracé ici les traits principaux, a jusqu'au bout pour fond de tableau constant un des premiers centres intellectuels franco-italiens du sud-ouest de la France.

Henry Cochin.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

69. — Lemaitre (Henri). Le R. P. Claude-Agrève Lacombe de Crouzet, dernier gardien du grand couvent des Cordeliers de Paris, et le reliquaire de la sainte Croix dudit couvent. In-8, 22 p. Amiens, impr. Yvert et Tellier.

(Extrait de la France franciscaine.)

1. Je dis « avant », car il a fallu du temps, des mois et des mois peut-être, pour que les seigneurs italiens fussent revenus de leur voyage, aient raconté l'affaire à Boccace à l'occasion, et que Boccace lui-même ait été à même d'écrire à Pétrarque. — Tous les faits de guerre et de pillage concernant cette région ont été systématiquement groupés dans le livre du P. Denifle, *Désolation des églises*, t. II, p. 86, 263 et suiv.

70. — Lesne (Émile). Histoire de la propriété ecclésiastique en France, t. II : la propriété ecclésiastique et les droits régaliens à l'époque carolingienne, fasc. 1 : les étapes de la sécularisation des biens d'église du VIIIe au Xe siècle. In-8, IX-295 p. Paris, Desclée, de Brouwer et Cie.

71. — Ligne (prince de). Coup d'œil sur Belœil et sur une grande partie des jardins de l'Europe; nouvelle édition publiée par le comte de Ganay. Gr. in-16, 333 p. Paris, Bossard.

72. — Longin (Émile). Les drapeaux et l'écharpe en Franche-Comté. In-8, 51 p. Besançon, impr. Dodivers.
(Extrait des Mémoires de la Société d'émulation du Doubs.)

73. — Lorin (Henri). Bordeaux, la Gironde. In-8, 154 p. avec figures. Paris, Dunod.

74. — Magne (Émile). Bourgeois et financiers du XVIIe siècle : la joyeuse jeunesse de Tallemant des Réaux, d'après des documents inédits. In-18, VIII-293 p. avec portrait. Paris, Émile-Paul.

75. — Marquiset (Jean). En marge de l'histoire de Laon, 2e série. In-12, 177 p. Laon, Edm. Bécard.

76. — Martin (abbé). Bibliographie lyonnaise; ouvrage comprenant : 1° un répertoire alphabétique des Lyonnais dignes de mémoire; biographie et bibliographie des personnages appartenant aux provinces du Lyonnais, Forez, Beaujolais, Dombes, Bresse et au département du Rhône; 2° une bibliographie géographique des localités de cette région, t. I : A-Bia. Avec une carte. In-8, XI-353 p. Lyon, chez l'auteur et les principaux libraires.

77. — Martin (Olivier). Histoire de la coutume de la prévôté et vicomté de Paris, t. I. In-8, XV-508 p. Paris, Ern. Leroux.

78. — Mathiot (Ch.). Recherches historiques sur les anabaptistes de l'ancienne principauté de Montbéliard, d'Alsace et des régions voisines; avec des documents inédits et des tableaux des principales familles anabaptistes installées

au pays de Montbéliard. In-16, 159 p. Belfort, éditions de la Mission intérieure.

79. — Mathorez (J.). Les catholiques de langue allemande à Paris au XVII^e siècle. In-8, 12 p. Paris, Leclerc.
(Extrait du Bulletin du bibliophile.)

80. — Mathorez (J.). Histoire de la formation de la population française : les étrangers en France sous l'ancien régime, t. II : les Allemands, les Hollandais, les Scandinaves. Gr. in-8, XI-448 p. Paris, Champion.

81. — Mentienne (M.). Emplacement d'un ancien village gallo-romain près de Brie-Comte-Robert en Seine-et-Marne. In-8, 31 p. avec figures. Paris, Champion.

82. — Mersier (Albert). Histoire et description du château fort de Ham. In-8, 88 p. avec planches. Caen, impr. Olivier.
(Extrait du Bulletin monumental.)

83. — Mireur (Frédéric). Les rues de Draguignan et leurs maisons historiques, t. I. In-8, 352 p. Draguignan, Negro père et fils.

84. — Mongrédien (Georges). Étude sur la vie et l'œuvre de Nicolas Vauquelin, seigneur des Yveteaux, précepteur de Louis XIII (1567-1649). In-8, 301 p. Paris, A. Picard.

85. — Musart (Charles). La réglementation du commerce des grains en France au XVIII^e siècle ; la théorie de Delamare ; étude économique. In-8, 266 p. Paris, Champion.

86. — Nicol (P.). Une mystique bretonne au XVIII^e siècle, Madeleine Morice. In-16, 512 p. Paris, Beauchesne.

87. — Parat (abbé). Notices archéologiques villageoises de l'Avallonnais : le Vault de Lugny, Valloux, Vermoiron. In-8, 99 p. avec planches. Avallon, impr. de la « Revue de l'Yonne ».

88. — Paul (Georges). Notes et documents pour servir à l'histoire de la baronnie et du marquisat d'Allègre : Morinot de Tourzel (1352-1418). In-8, 16 p. Le Puy, Badiou-Amant.

89. — Perrier (A.-Léon). Histoire de Domène et du prieuré des Bénédictins (observance de Cluny) depuis le moyen âge jusqu'à nos jours. In-8, II-99 p. Grenoble, Drevet.

90. — Pinsseau (Pierre). Étude sur les origines de la seigneurie de Beaulieu-sur-Loire. In-4, XVIII-167 p. avec gravures. Orléans, Houzé.

91. — Pinsseau (Pierre). La châtellenie de Courcelles-le-Roy. In-12, 121 p. Orléans, Houzé.

92. — Porée (Charles). Les bâtiments de l'abbaye de Reigny et la vie monastique chez les Cisterciens. In-8, 56 p. et gravures hors texte. Auxerre, impr. coopérative l'Universelle.

(Extrait du Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.)

93. — Porée (Charles). Note sur Pèlerin Latinier, premier sénéchal de Beaucaire (1226-1238). In-8, 14 p. Paris, Champion.

(Extrait du Moyen âge.)

94. — Poux (Joseph). La cité de Carcassonne; histoire et description; les origines jusqu'à l'avènement des comtes de la maison de Barcelone (1067). In-4, XII-336 p. avec figures et planches. Toulouse, Privat.

95. — Prentout (Henri). Caen et Bayeux; ouvrage illustré de 64 gravures; 2e édition, revue. In-8, 140 p. Paris, Laurens.

96. — Randon (L.-J.). Vernon-sur-Seine. In-8, 85 p. Montereau, impr. Castera.

97. — Reuss (Rodolphe). Histoire de Strasbourg depuis ses origines jusqu'à nos jours. In-4, X-433 p. Paris, Fischbacher.

98. — Rietstap (J. B.). Armorial général; supplément, par V. H. Rolland. T. III (2e série), fasc. 18 à 22. In-8, p. 1-240. La Haye, Martinus Nijhoff.

99. — Roche (abbé Aug.). Les chapelles de l'église

Saint-Andéol au Bourg. In-8, 165 p. avec plan. Aubenas, impr. Clovis Habauzit.

100. — Romier (Lucien). Le royaume de Catherine de Médicis; la France à la veille des guerres de religion, t. I et II. In-8, xxxvi-243 et 307 p. Paris, Perrin et Cie.

101. — Rouchon (G.). Listes des protestants de Clermont (Auvergne), 1567-1574. In-8, 16 p. Clermont-Ferrand, impr. Mont-Louis.

(Extrait de la Revue d'Auvergne.)

102. — Rouquette (abbé J.). Cartulaire de Maguelone (suite). Fasc. V : épiscopat de Guillaume Forestier (1423-1429). In-8, 137 p. Montpellier, chez l'auteur.

103. — Rouquette (J.). Histoire du diocèse de Maguelone. In-8, xxxi-80 p. Vic-la-Gardiole (Hérault), chez l'auteur.

104. — Saché (Marc). Les abbesses de Fontevraud; influences et corruption. In-16, 56 p. Angers, impr. du Commerce.

105. — Samaran (Charles). Du Cange à Paris rue des Écouffes d'après son testament et son inventaire après décès. In-8, 19 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley.

(Extrait du Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

Ces deux curieuses pièces, — dont la seconde malheureusement ne donne pas, sur la composition de la bibliothèque de l'illustre savant, tous les détails que l'on souhaiterait, — ont été retrouvées avec un rare bonheur par M. Samaran dans un minutier parisien et lui ont permis de situer exactement au n° 3 actuel de la rue des Écouffes le domicile choisi par Du Cange quand, en 1668, il vint d'Amiens se fixer avec sa famille à Paris et où il vécut vingt ans, très simplement, occupé surtout de ses deux fameux glossaires, travaillant quatorze heures par jour. M. Samaran reconstitue, de façon très vivante, la physionomie de ce vrai modèle des érudits patients et laborieux.

106. — Schneider (L.) et A. Spielmann. Dictionnaire alphabétique des communes des trois départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle. In-8, 205 p. Strasbourg, impr. strasbourgeoise.

107. — Soyer (Jacques). L'étymologie du nom de Chambord. In-8, 7 p. Orléans, impr. Pigelet.

(Extrait du Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais.)

108. — Soyer (Jacques). Le recensement de la population d'Orléans en 1762. In-8, 5 p. Orléans, impr. Pigelet.

(Extrait du Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais.)

109. — Soyer (Jacques). Les « basilicae » de la « Civitas Carnutum » et de la « Civitas Aurelianorum ». In-8, 6 p. Orléans, impr. Pigelet.

(Extrait du Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais.)

110. — Stein (Henri). Nouveaux documents sur Olivier de la Marche et sa famille. In-4, 69 p. Bruxelles, Lamertin.

(Extrait des Mémoires de l'Académie royale de Belgique.)

La notice mise en 1888 par H. Beaune en tête de son édition des *Mémoires d'Olivier de la Marche* n'avait à peu près rien ajouté à la biographie du célèbre historien et diplomate bourguignon, publiée la même année par M. Stein, qui n'avait pu qu'y saluer au passage les nombreux plagiats dont il se trouvait être victime : ce sont là procédés regrettables, sinon courants. Olivier de la Marche restait toujours propriété de M. Stein; cette propriété, il l'affirme dans la présente brochure, où il complète et corrige son œuvre de jeunesse à l'aide des documents qui lui sont venus, au cours de ces trente-quatre années dernières, d'un peu partout : Bibliothèque nationale, archives départementales du Nord et de Saône-et-Loire (minutiers notariaux), archives de Belgique et d'Allemagne. Parmi les dix-sept documents donnés ici in-extenso, signalons une lettre de Charles le Téméraire, cinq d'Olivier de la Marche, une longue et curieuse relation, à lui due, des obsèques du comte de Saint-Pol en 1482, sans oublier les compléments à la bibliographie des œuvres historiques et littéraires du chroniqueur et le tableau généalogique rectifié de sa famille qui précèdent les documents.

111. — Strohl (Henri). L'évolution religieuse de Luther jusqu'en 1515. In-4, 174 p. Paris et Strasbourg, Istria.

112. — Vergniol (C.). La Rochelle et Bayonne, Rochefort, Tonnay-Charente, Saint-Jean-de-Luz. In-8, 107 p. Paris, Dunod.

113. — Viard (Jules). L'Ostrevant : enquête au sujet de

la frontière française sous Philippe VI de Valois. In-8, 16 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

Petit pays de huit lieues sur cinq, entre la Scarpe, la Sensée et l'Escaut, l'Ostrevant correspond à une faible partie de nos départements du Nord et du Pas-de-Calais. A la fin du XIIIe siècle, les comtes de Hainaut le possédaient sous la suzeraineté du roi de France. Des conflits surgirent entre vassal et suzerain, et on trouvera publiée ici l'enquête poursuivie en 1337 par leurs représentants pour rechercher quelles parties de l'Ostrevant dépendaient de la France, et quelles autres de l'Empire. L'Ostrevant passa au XVe siècle avec le Hainaut aux ducs de Bourgogne, puis à la maison d'Autriche; le traité de Nimègue en 1678 le rendit français.

114. — Viard (Jules). Philippe VI de Valois; la succession au trône. In-8, 7 p. Paris, Champion.

(Extrait du Moyen âge.)

Montre dans quel esprit de droiture et de conciliation Philippe VI, reconnu roi de France à la mort de Charles IV le Bel, proclama Jeanne, fille de Louis X, et Philippe d'Évreux, son mari, reine et roi de Navarre et négocia avec eux la cession à la France de la Champagne et de la Brie.

115. — Walberg (E.). Date de la composition des recueils des *Miracula sancti Thomae Canturiensis* dus à Benoît de Peterborough et à Guillaume de Cantorbéry. In-8, 18 p. Paris, Ed. Champion.

(Extrait du Moyen âge.)

116. — Weulersse (G.). Le port du Havre. In-8, 156 p. Paris, Dunod.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 6 JUIN 1922,

A l'École des chartes, à quatre heures un quart,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE MM. IMBART DE LA TOUR ET CH.-V. LANGLOIS, PRÉSIDENTS.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 7 novembre suivant.)

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance du 4 avril et de celui de l'Assemblée générale du 2 mai; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le Président rappelle le décès de M. le comte Baguenault de Puchesse, survenu depuis la dernière séance du Conseil, mais antérieurement à notre Assemblée générale, ce qui lui a permis de rendre publiquement hommage à la mémoire de notre regretté confrère. Il annonce que la Société a perdu depuis peu deux de ses membres : M^me^ Gaston Raynaud, veuve d'un de nos anciens présidents, et qui avait accepté de prendre sur nos listes la place de son mari; M. Marc Raynaud, ancien sous-bibliothécaire à la bibliothèque Mazarine.

M. le Président proclame membre de la Société, après avoir soumis cette admission à l'approbation du Conseil :

2651. M. le D^r^ Abul Fazl, avocat à la Haute-Cour de Kapurthala (Inde); présenté par MM. Delachenal et Lecestre.

L'ordre du jour appelle le renouvellement du Bureau et des comités.

Sont élus pour l'année 1922-1923 :

Président : M. Charles-Victor Langlois.

1er vice-président : M. Max Prinet.
2e vice-président : M. Gustave Dupont-Ferrier.
Secrétaire adjoint : M. Henri Courteault.
Trésorier - archiviste - bibliothécaire : M. Léon Lecestre.

Comité de publication.

Sont réélus :

MM. Boulay de la Meurthe.
H. Cochin.
Delaborde.
Lelong.
Omont.

M. Henri Stein est élu en remplacement de M. le comte Baguenault de Puchesse, décédé.

Comité des fonds.

Sont réélus :

MM. le baron de Barante.
le comte Durrieu.
Moranvillé.
Roy.

M. Imbart de la Tour, président sortant, remercie le Conseil de l'honneur qu'il lui a fait en l'appelant à la présidence de la Société. Il insiste sur l'importance des études historiques, qui peuvent avoir, de nos jours, une vertu éducatrice que rien ne saurait suppléer. Il recommande une union plus intime avec les Sociétés savantes de province, dont la tâche est analogue à la nôtre et qui, par de nombreuses publications de textes, contribuent à mieux faire connaître l'histoire de France. Il termine en rappelant les titres de l'éminent historien entre les mains duquel il est heureux de remettre la direction de la Société.

Sur l'invitation de M. Imbart de la Tour, M. Langlois prend possession du fauteuil de la présidence. Après avoir adressé ses remerciements personnels au Conseil, il remer-

cie M. Imbart de la Tour, au nom de la Société, de l'autorité et de la bonne grâce avec lesquelles il s'est acquitté de ses fonctions.

Publications adressées à la Société.

Sociétés savantes. — *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, janvier-mars 1922. — *Recueil des travaux de la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure*, années 1919 et 1920. — *Bulletin trimestriel de la Société des Antiquaires de Picardie*, nos 3 et 4 de 1921. — *Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers*, année 1921. — *Mémoires de l'Académie de Dijon*, années 1920-1921 et mars-avril 1922. — Académie royale de Belgique : *Bulletin de la classe des lettres et des sciences morales et politiques*, 1921, n° 12, et 1922, nos 1-2. — Même Académie : *Bulletin de la classe des beaux-arts*, 1921, nos 9-12, et 1922, nos 1-2. — Même Académie : *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, t. LXXXV, 2e bulletin. — *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, 1922. — *Annual Report of the bureau of American ethnology*, 36e rapport, 1914-1915.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Un héros du XVIe siècle : le réformateur des Pays-Bas Guy de Bray (1521-1567), par Jacques Pannier. In-16. Bruxelles et Calais. — *L'Académie royale de Belgique depuis sa fondation (1772-1922)*. In-8. Bruxelles, Lamertin. — *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*, fascicule 113 : Στρατηγος ὑπατος, *étude sur la traduction en grec du titre consulaire*, par Maurice Holleaux ; — fascicule 119 : *Arles antique*, par L.-A. Constans ; — fascicule 120 : *La politique de saint Pie V en France (1566-1572)*, par Ch. Hirschauer ; — fascicule 121 : *Sainte Catherine de Sienne, essai critique des sources : sources hagiographiques*, par Robert Fawtier ; — fascicule 122 : *Grammaire descriptive du roméique littéraire*, par Louis Roussel ; — fascicule 124 : *Rome, la Grèce et les monarchies hellénistiques au IIIe siècle avant J.-C.*, par Maurice Holleaux. In-8. Paris, de Boccard.

Travaux de la Société.

État des impressions :

Annuaire-Bulletin. T. LVIII, 1921. 6 feuilles un quart tirées ; feuilles 7 à 14 en placards.

Dépêches des Ambassadeurs milanais. T. IV. 12 feuilles tirées; feuilles 13 à 16 en placards. (Pas de changement.)

Grandes Chroniques de France. T. II. 16 feuilles tirées; feuille 17 en placards.

Mémoires du maréchal de Florange. T. II. 4 feuilles en pages.

Un exemplaire en bronze de la médaille, frappée à l'occasion de la célébration récente du cent cinquantième anniversaire de la fondation de l'Académie royale de Belgique, a été envoyé à la Société de l'Histoire de France. Les remerciements de la Société seront transmis à ladite Académie.

M. le Président donne communication au Conseil d'une lettre du Comité international de secours aux intellectuels russes, dont le siège est à Genève, invitant la Société de l'Histoire de France à concourir, par des dons en argent ou en nature, à l'œuvre du Comité.

Le trésorier fait connaître au Conseil dans quelles conditions pourra être reloué le local occupé par la Société, 46, rue Jacob. Pouvoir est donné à M. Lecestre à l'effet de signer un nouveau bail et de consentir l'augmentation de loyer exigée par le bailleur.

Sur la proposition de M. le marquis de Beauchesne, le Conseil décide que, vu le rétablissement du Concours général entre les lycées et collèges de l'Académie de Paris, la tradition sera reprise d'offrir au lauréat du grand prix d'histoire un certain nombre de volumes pris parmi les publications de la Société (six au plus). M. de Beauchesne s'associe personnellement à la libéralité de la Société en prenant à sa charge la reliure desdits volumes.

Sur l'avis conforme de M. Lecestre, le Conseil décide de payer pour une année encore à la Fédération des Sociétés d'études philosophiques, historiques et philologiques, la cotisation de 20 francs, acquittée depuis 1920.

Le Conseil renouvelle les pouvoirs, précédemment donnés à M. Lecestre, réélu trésorier de la Société, afin qu'il touche à la caisse centrale du Trésor public le montant de la somme due par le ministère de l'Instruction publique pour fourniture d'exemplaires des publications de la Société, et qu'il en donne quittance et valable décharge.

La séance est levée à cinq heures un quart.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

117. — André (Louis) et Ém. Bourgeois. Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France depuis les traités de Westphalie jusqu'à la Révolution française. XXI : Hollande, t. I (1648-1697). In-8, LXXVI-545 p. Paris, de Boccard.

118. — Aperçu historique sur la paroisse de Saint-Martin à Metz. In-8, 128 p. avec gravures et plan. Metz, impr. lorraine.

119. — Aragon (Henry). Pages d'histoire du Roussillon; études archéologiques et historiques sur le Roussillon; 5e série, livre I. In-8, 210 p. Perpignan, impr. Barrière et Cie.

120. — Argenson (marquis d'). Correspondance du comte d'Argenson, ministre de la Guerre; lettres de Marie Leczinska et du cercle de la reine; préface de M. Pierre de Nolhac. In-8, XII-276 p. Paris, Messein.

Notre collègue M. le marquis d'Argenson amorce ici la publication des belles archives du château des Ormes, dont on peut dire que les trésors étaient jusqu'ici restés ignorés, puisque seuls en avaient jadis été extraits par son grand-père et pour notre Société les *Mémoires* du marquis d'Argenson, le diplomate, l'aîné du brillant comte qui fut pendant quatorze ans ministre de la Guerre de Louis XV. Il faut applaudir sans réserve à cette

intelligente initiative du chef actuel de la grande maison qui s'honore d'avoir compté de si bons serviteurs de la France; peu à peu, les archives de famille, source des plus magnifiques de notre histoire, nous livrent ainsi leurs secrets; souhaitons que M. le marquis d'Argenson trouve de nombreux imitateurs.

Le présent volume n'intéresse guère encore la grande histoire; mais, si j'en crois l'agréable préface de M. de Nolhac, l'on nous promet des correspondances du maréchal de Saxe, du prince de Conti, de Belle-Isle, de Richelieu, de Maillebois, des cardinaux de Fleury et de Tencin et d'autres importants personnages, « où toutes les affaires militaires et politiques du temps sont discutées au jour le jour entre les hommes mêmes qui les ont menées ». De ce premier volume l'histoire intime et anecdotique surtout profitera. Ce sont les lettres écrites, principalement après sa disgrâce, en 1757, à l'ancien ministre de la Guerre par les amis restés fidèles, par le cercle de la reine Marie Leczinska, qui garda toujours à « Cadet », comme elle l'appelait, une si profonde reconnaissance; la reine elle-même, son père le roi Stanislas, la comtesse de Toulouse, quelques grandes dames de la Cour, le tiennent au courant de tout ce qui se passe à Paris et à Nancy; mais on lira surtout avec intérêt les lettres du président Hénault, de Moncrif et du comte de Tressan, qui eut bien des malheurs, lui aussi, après avoir été activement mêlé aux fondations littéraires et scientifiques de l'ancien roi de Pologne.

Beaucoup de ces correspondances ne sont pas datées; peut-être eût-il été possible, en en rapprochant certaines et par le contexte, d'arriver à en préciser les dates, comme à identifier aussi les personnages désignés par des initiales. Je me demande même si, au lieu d'être distribuées en une quinzaine de chapitres par noms d'auteurs, ces lettres n'auraient pas gagné à être publiées dans l'ordre rigoureusement chronologique. L'annotation est un peu sommaire. H. C.

121. — Auguste (abbé A.). Les origines du jansénisme dans le diocèse de Toulouse (notes et documents). In-8, 156 p. Paris, A. Picard.

122. — Avenel (vicomte G. d'). Les revenus d'un intellectuel de 1200 à 1913 : les riches depuis 700 ans; artistes, médecins, avocats, gens de lettres, magistrats et militaires. In-16, xiv-389 p. Paris, Flammarion.

123. — Baguenault de Puchesse (comte). Le père de l'évêque de Saint-Malo : Nicolas de Harlay, sieur de Sancy

(1546-1629). In-8, 5 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de l'Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France.)

124. — Baluze (Étienne). Vitae paparum Avenionensium; nouvelle édition, revue d'après les manuscrits et complétée de notes critiques, par G. Mollat, t. IV. In-8, 472 p. Paris, Letouzey et Ané.

125. — Banse (Daniel). L'église Saint-Étienne de Fécamp. In-8, 259 p. avec gravures hors texte. Fécamp, impr. Banse frères.

126. — Barbay (Louis). Histoire d'Argentan; préface de M. H. Tournouër. In-16, III-248 p. Argentan, A. Lejeune.

127. — Batiffol (Louis). Richelieu et la question d'Alsace. In-8, 42 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Revue historique.)

128. — Baudry (François). La révocation de l'Édit de Nantes et le protestantisme en Bas-Poitou au XVIII^e siècle. In-8, IX-585 p. Trévoux, impr. J. Jeannin.

129. — Bécourt (E.). Andlau, son abbaye, son hôpital, ses bienfaiteurs; première partie. In-16, VIII-159 p. avec gravures dans le texte et hors texte. Strasbourg, impr. alsacienne.

130. — Besse (Dom). Les mystiques bénédictins des origines au XIII^e siècle. In-16, IV-296 p. Paris, Lethielleux; Desclée, de Brouwer et C^ie.

131. — Biron (Dom R.) et J. Barennes. Un prince anglais, cardinal-légat au XVI^e siècle, Reginald Pole; avec portrait d'après un tableau attribué au Titien. In-8, XVI-322 p. Paris, Savaète.

132. — Bonnet (Émile). Documents pour servir à l'histoire de l'art en Bas-Languedoc. In-8, 12 p. Montpellier, impr. Firmin et Montane.

(Extrait des Mémoires de la Société archéologique de Montpellier.)

133. — Bouteiller (docteur). Histoire de la commune de la Ferté-Frênel. In-16, 85 p. Laigle, impr. Maurice Martin.

134. — Boutin (P.). Le cardinal de La Fare. In-8, 16 p. Fontenay-le-Comte, impr. Lussaud.

(Extrait de la Revue du Bas-Poitou.)

135. — Bromberger (André). Une poètesse oubliée : Marseille d'Altovitis (1577-1606). In-8, 15 p. Marseille, impr. marseillaise.

(Extrait de la Revue de Marseille.)

136. — Bruchet (Max). Les monuments historiques du Nord; notice et bibliographie. In-8, 72 p. Lille, impr. Danel.

137. — Brutails (J.-A.). Introduction à un lexique archéologique. In-8, 25 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

138. — Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale. Auteurs, t. LXXV : Huober-Isoardi. In-8, 1266 col. Paris, Impr. nationale.

139. — Chapelle (chanoine). Les Saintes-Maries de la Mer; l'église et le pèlerinage; notice historique. In-8, 80 p. Marseille, impr. Moullot fils aîné.

140. — Chary (Félix). Histoire de Lantenay. In-8, 295 p. Dijon, impr. Jobard.

141. — Chénon (Émile). Les voies romaines du Berry, avec une carte. In-8, 116 p. Paris, Léon Tenin.

142. — Chevalier (chanoine Ulysse). Regeste dauphinois ou répertoire chronologique et analytique des documents imprimés et manuscrits relatifs à l'histoire du Dauphiné, des origines chrétiennes à l'année 1349. T. V, fasc. 13-15 (années 1330-1342). Gr. in-4, col. 1-960. Valence, impr. valentinoise.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 7 NOVEMBRE 1922,

A l'École des chartes, à quatre heures un quart,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. CH.-V. LANGLOIS, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 5 décembre suivant.)

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la précédente séance ; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le Président annonce que, depuis la dernière séance, la Société n'a pas perdu moins de six de ses membres : M^me^ Bulteau, MM. Daguin, l'abbé Dedouvres, S. A. S. Mgr le comte d'Eu, MM. Paul Guilhiermoz et Ernest Lavisse.

Le Conseil s'associe unanimement aux regrets exprimés par M. le Président.

M. le Président proclame membres de la Société, après avoir soumis ces admissions à l'approbation du Conseil :

2652. M. le colonel Pierre Cochin, 123, rue de Grenelle ; présenté par MM. Pierre Cochin et Delachenal.

2653. M. le comte Raoul Baguenault de Puchesse, château de Sandillon (Loiret) ; présenté par MM. Delachenal et Lecestre.

2654. M^me^ Ferdinand Chalandon, 37, avenue Montaigne ; présentée par MM. Langlois et Delachenal.

2655. La Bibliothèque de l'Université de Princeton (New-Jersey, États-Unis) ; présentée par MM. Champion et Lecestre.

Quatre bibliothèques allemandes sollicitent leur réadmission dans la Société. Cette réadmission est prononcée par le Président, sur l'avis conforme du Conseil :

2656. Bayerische Staats Bibliothek, à Munich.

2657. Preussische Staats Bibliothek, à BERLIN.
2658. Staats und Universität Bibliothek, à BRESLAU.
2659. Sächsische Landes Bibliothek, à DRESDE.

Publications adressées à la Société.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Bulletin mensuel de l'Association philotechnique*, octobre-décembre 1921 et juin 1922. — *Bulletin de l'Œuvre internationale de Louvain*, mai 1922.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1921. — *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, avril-septembre 1922. — *Mémoires de la Société archéologique de Montpellier*, 2e série, t. VIII, 2e fascicule. — *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, 3e et 4e trimestres de 1919. — *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône*, 2e série, t. X. — *Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie*, janvier-avril 1922. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 4e trimestre de 1921 et 1er trimestre de 1922. — *Bulletin trimestriel de la Société des Antiquaires de Picardie*, no 1 de 1922. — *Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon*, mai à août 1922. — Académie royale de Belgique : *Bulletin de la classe des lettres et des sciences morales et politiques*, 1922, nos 3 à 7; — *Bulletin de la classe des beaux-arts*, 1922, nos 3 à 7; — *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, t. LXXXVI, 1er bulletin (1922). — Musée national suisse de Zurich : *30e rapport annuel*, 1921. — *Boletin de la Academia nacional de la Historia* [*de Caracas*], 11e année, avril 1922. — *Proceedings of the American philosophical Society*, 1921, nos 3 et 4. — *35e Annual Report of the bureau of American ethnology*, 1913-1914, 2e partie.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Une victime des Jésuites : saint Joseph Calasanz, par I. de Recalde. In-16. Paris, librairie moderne. — *Les vases grecs à reliefs*, par Fernand Courby (*Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*, fascicule 125). In-8. Paris, de Boccard. — *Historique du 12e régiment de hussards*, par le chef d'escadron Burthe d'Annelet. Petit in-8. Gleiwitz. — *Discours prononcés à la séance de clôture du Congrès des Sociétés savantes à Marseille le 22 avril 1922*. In-8. Paris, Impr. nationale. — *Inventaire analytique des chartes de la collégiale de Sainte-Croix à Liége*, par Édouard Poncelet, t. II. In-8. Bruxelles, Imbreghts. — *Inventaire analytique des*

chartes de la collégiale de Saint-Jean-l'Évangéliste à Liége, par L. Lahaye, t. I. In-8. Bruxelles, Imbreghts.

Correspondance.

MM. Henry Cochin et Édouard Jordan s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

Les documents suivants ont été adressés au Conseil :

1° Circulaire relative à l'organisation du 5e Congrès international des sciences historiques, qui se tiendra à Bruxelles au mois d'avril 1923;

2° Programme du 56e Congrès des Sociétés savantes de Paris et des départements, qui se tiendra à Paris, également au mois d'avril 1923;

3° Notice sur le prix Lucien Fouché (concours d'archéologie), qui sera distribué en 1923 par la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Eure;

4° Note du secrétariat général de la Fédération des Sociétés françaises de sciences philosophiques, historiques, philologiques et juridiques, touchant une demande de subvention qui pourrait être demandée à ladite Société pour des travaux bibliographiques.

Travaux de la Société.

État des impressions :

Annuaire-Bulletin. T. LIX, 1922. 3 feuilles reçues à tirer. On compose la suite.

Dépêches des Ambassadeurs milanais. T. IV. 16 feuilles tirées; feuilles 17 à 20 en placards.

Grandes Chroniques de France. T. III. 3 feuilles en pages. On compose la suite.

Mémoires du maréchal de Florange. T. II. 4 feuilles tirées; feuilles 5 à 9 en pages.

Quelques renseignements complémentaires sont fournis par M. le Trésorier.

M. Léon Mirot fait une intéressante communication sur un manuscrit de Froissart provenant de la bibliothèque de Lord Mostyn et actuellement en Amérique. Ce manuscrit, d'une exécution matérielle très soignée, a été copié entre 1393 et 1427 pour Pierre de Fontenoy qui, sous le règne de Charles VI et celui d'Henri VI, roi de France et d'Angleterre, tint des emplois importants.

La séance est levée à cinq heures un quart.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

143. — Costecalde (abbé L.). Monographie illustrée de la cathédrale de Mende. In-8, 68 p. Mende, impr. Ignon-Renouard.

144. — Courteault (Henri). Quatre lettres inédites de Louis XI. In-8, 23 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de l'Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France.)

145. — Deglatigny (Louis). Notice archéologique sur les forêts de Rouvray et de la Londe (Seine-Inférieure). In-8, 19 p. Rouen, impr. Lecerf fils.

146. — Deloche (Maximin). La crise économique au XVI^e^ siècle et la crise actuelle. In-8, 64 p. Paris, Plon-Nourrit et C^ie^.

Par suite des guerres de religion, la France souffrit, au XVI^e^ siècle, d'une crise économique par bien des points analogue à celle que nous subissons en conséquence de la dernière guerre : les grands bouleversements ont en tous temps les mêmes effets. M. Deloche a brossé avec beaucoup de vigueur le tableau en raccourci de cette crise; les mémoires du temps, La Noue, Castelnau, Monluc, L'Estoile, lui en ont, en abondance, fourni les couleurs, comme aussi les relations des ambassadeurs vénitiens et les écrits de certains auteurs qui, tels Jean Bodin, Du Haillan, Montaud et surtout Du Laurier, ont essayé de tirer la philoso-

phie des faits dont ils étaient témoins. Nos ancêtres du XVIe siècle connurent, comme nous, la vie chère, l'impuissance des taxations officielles et des luttes contre la spéculation, la crise des logements, l'abandon de la terre. De tout cela, la France se guérit alors; s'il est vrai que l'histoire se renouvelle, la conclusion optimiste de M. Deloche ne paraîtra donc pas exagérée.

147. — DESCHAMPS (René). Une industrie locale au XVIIIe siècle : la toile d'Alençon. In-8, 110 p. Alençon, impr. alençonnaise.

148. — DESTAINVILLE (H.). Camusat de Belombre, maire de Troyes, député du Tiers aux États généraux. In-8, 120 p. avec portrait. Troyes, Grande imprimerie.

149. — DOINEL (Jules). Inventaire sommaire des archives hospitalières d'Orléans antérieures à 1790, revu et publié par Jacques Soyer. In-4, v-115 p. Orléans, impr. Pigelet et fils.

150. — DUFOUR (Jean). Un baptême de cloches à Saint-Just-sur-Loire en 1596. In-8, 8 p. Montbrison, impr. Brassart.

(Extrait du Bulletin de la Diana.)

151. — DUPOUY (A.). Brest et Lorient. In-8, 132 p. avec figures. Paris, Dunod.

152. — DURAND (René). Essai sur les théories monétaires de Pierre de Boisguilbert (1646-1714). In-8, VIII-103 p. Poitiers, impr. Marc Texier.

153. — ÉCHAMEL (abbé). Monographie d'Estivaux (Corrèze), avec des notes sur Comborn. In-8, 64 p. Brive, impr. catholique.

154. — FAURE (Claude). Les archives du gouvernement général de l'Afrique occidentale française. In-8, 63 p. Paris, Larose.

155. — FERRUS (Maurice). Un château historique : le fort du Hâ; préface de M. Camille Jullian. In-8, 303 p. Bordeaux, Féret et fils.

156. — Feugère (Anatole). Bibliographie critique de l'abbé Raynal. In-8, 99 p. Angoulême, impr. ouvrière.

157. — Feugère (Anatole). Un précurseur de la Révolution, l'abbé Raynal (1713-1796): documents inédits. In-8, VI-459 p. Angoulême, impr. ouvrière.

158. — Frotier de la Messelière (Henri). Filiations bretonnes (1650-1912), t. III, fasc. 3. In-8, p. 475 à 716. Saint-Brieuc, Prudhomme.

159. — Garaud (Marcel). Le Viage ou le Retour du vieux coustumier de Poictou (1417); contribution à l'histoire du droit d'aînesse. In-8, 44 p. Paris, Société française d'imprimerie.

(Extrait du Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest.)

160. — Gauchet (R.). L'église de Saint-Jean-Baptiste, ancienne prieurale bénédictine de Château-Gontier. In-4, 70 p. avec gravures. Château-Gontier, impr. Leclerc.

161. — Gautier (abbé Hilaire). Histoire de la paroisse Saint-Étienne de Niort. In-8, 63 p. et gravures. Niort, impr. Saint-Denis.

162. — Génestal (R.). Le *privilegium fori* en France, du décret de Gratien à la fin du XIV^e^ siècle, t. I. In-8, XIX-250 p. Paris, Ern. Leroux.

163. — Gérin (Marius). L'origine du nom de Nevers et le Noviodunum des Éduens. In-8, 31 p. Nevers, impr. Fortin et C^ie^.

164. — Goyau (Georges). Histoire religieuse de la nation française. Gr. in-8, VI-644 p. Paris, Plon-Nourrit et C^ie^.

165. — Grégoire (abbé P.). Histoire de Sucé, paroisse et commune de la Loire-Inférieure. In-8, 392 p. Nantes, impr. Dupas et C^ie^.

166. — Grimouard (vicomte Henri de). Un champion de la liberté, Bertrand de Born. In-16, 31 p. Poitiers, impr. du « Courrier de la Vienne ».

167. — Grosdidier de Matons (Marcel). Le comté de Bar, des origines au traité de Bruges (vers 950-1301). In-8, VIII-741 p. Paris, A. Picard.

168. — Grosdidier de Matons (Marcel). Catalogue des actes des comtes de Bar de 1022 à 1239. In-8, 178 p. Bar-le-Duc, impr. Contant-Laguerre.

169. — Guigue (Georges). Les papiers des dévots de Lyon; recueil de textes sur la Compagnie secrète du Saint-Sacrement; ses statuts, ses annales, la liste de ses membres (1630-1731); documents inédits. In-16, 246 p. Lyon, veuve Blot.

170. — Gumma y Marti (Alfred). Les Français dans le premier voyage autour du monde (1519-1522). In-8, 23 p. Marseille, impr. du Sémaphore.

(Extrait du Bulletin de la Société de géographie de Marseille.)

171. — Guy (Lucien). Bonneville et le Faucigny à travers les siècles, des origines à l'annexion. In-8, 142 p. Annecy, impr. commerciale.

172. — Hennion (Horace). Les foires de Tours depuis leurs origines jusqu'à nos jours. In-16, 39 p. Tours, L. Roy.

173. — Hérelle (G.). La prise, l'incendie et la ruine de Vitry-en-Perthois (24 juillet 1544) et la translation de la ville ruinée au lieu de Moncourt sous le nom de Vitry-le-François. In-8, 230 p. Vitry-le-François, impr. Brulliard.

174. — Herlaut (commandant). Les enlèvements d'enfants à Paris en 1720 et en 1750. In-8, 43 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Revue historique.)

175. — Jullian (Camille). De la Gaule à la France; nos origines historiques. In-8, 256 p. Paris, Hachette.

176. — Jusselin (Maurice). Les orgues de Saint-Pierre de Chartres depuis leur origine (1595-1922), orné par Jules Duvergie. In-8, 48 p. Chartres, impr. Félix Laîné.

177. — Lachèvre (Frédéric). Claude Le Petit et la Muse de la cour (1er septembre-28 octobre 1657); avec un historique des gazettes concurrentes des lettres en vers, de Loret, et la bio-bibliographie de leurs rimeurs. In-8, 103 p. Paris, Éd. Champion.

178. — Lafforgue (abbé E.). La peste en Bigorre. In-16, 61 p. Tarbes, impr. Saint-Joseph.

179. — La Force (duc de). Le Grand Conti. In-8, 348 p. Paris, Émile-Paul frères.

180. — Lallement (abbé Louis). Folklore et vieux souvenirs d'Argonne (arrondissement de Sainte-Menehould). In-8, 300 p. Paris, L. Staude.

181. — Leboulanger (chanoine). Vie abrégée et histoire du culte de sainte Opportune, abbesse d'Almenèches, au diocèse de Séez. In-8, 23 p. Argentan, impr. Émile Langlois.

182. — Leclercq (chanoine). Monographie de l'église Notre-Dame d'Hesdin. In-8, 43 p. Arras. impr. J. Éloy.

183. — Lecointre (G.). Saint-Germain-du-Corbeis. In-8, 55 p. et gravures. Alençon, Pinson.

184. — Lemaître (Émile). La franc-maçonnerie à Pau au xviiie siècle. In-8, 16 p. Tarbes, impr. Lesbordes.

(Extrait du Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau.)

185. — Longnon (Auguste). La formation de l'unité française; leçons professées au Collège de France en 1889-1890, publiées par H.-François Delaborde, avec préface par Camille Jullian. In-8, xiii-460 p. Paris, Aug. Picard.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 5 DÉCEMBRE 1922,

A l'École des chartes, à quatre heures un quart,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. CH.-V. LANGLOIS, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 9 janvier 1923.)

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance précédente; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

Publications adressées à la Société.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Bulletin de l'Œuvre internationale de Louvain*, octobre 1922.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Bulletin trimestriel de la Société des Antiquaires de Picardie*, nos 2 et 3 de 1922. — *Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie*, avril-octobre 1922. — *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen*, 1920-1921. — *Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes*, année 1922. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 2e trimestre de 1922. — *Mémoires de la Commission des antiquités de la Côte-d'Or*, t. XVII, 5e fascicule (1918-1920). — *Smithsonian institution : Bureau of American ethnology*, bulletin 73 et 75.

Correspondance.

MM. Aubry-Vitet et Léon Mirot s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

Mme Ferdinand Chalandon, MM. le comte Raoul Baguenault de Puchesse et le colonel Pierre Cochin adressent leurs remerciements au Conseil pour leur admission dans la Société.

Travaux de la Société.

État des impressions :

Annuaire-Bulletin. T. LIX, 1922. 3 feuilles tirées; feuilles 4 à 6 en placards. On compose la suite.

Dépêches des Ambassadeurs milanais. T. IV. 16 feuilles tirées; feuilles 17 à 20 en pages.

Grandes Chroniques de France. T. III. 3 feuilles reçues en bons à tirer. On compose la suite.

Mémoires du maréchal de Florange. T. II. 4 feuilles tirées; feuilles 5 à 9 en pages.

M. Lecestre signale au Conseil, de la part de M. Omont, la découverte au château de Bessinges, près de Genève, par M. Plattard, professeur à l'Université de Poitiers, d'une continuation inédite de l'*Histoire universelle* d'Agrippa d'Aubigné, qui comprendrait environ deux années, probablement 1603 et 1604. M. Omont a engagé M. Plattard à se mettre en rapport avec la Société de l'Histoire de France.

Le secrétaire fait une courte lecture sur trois lettres d'Édouard de Caernarvon, premier prince de Galles, fils aîné du roi d'Angleterre Édouard Ier.

La séance est levée à cinq heures.

PRIX DÉCERNÉS PAR L'INSTITUT AUX OUVRAGES HISTORIQUES.

L'Académie française, dans sa séance publique annuelle du 7 décembre 1922, a décerné les prix suivants :

Prix Gobert. — Le premier prix (9,000 fr.) à M. Rodolphe Reuss, pour son *Histoire de Strasbourg depuis ses origines jusqu'à nos jours*. — Le second prix (1,000 fr.) à M. le duc de La Force, pour son livre intitulé : *Le grand Conti*.

Prix Thérouanne. — Trois prix, de 1,000 fr. chacun, à M. Paul Dudon, pour son livre sur *Michel Molinos (1628-1696)*; à M. Georges Hardy, pour son ouvrage sur *La mise en valeur du Sénégal de 1817 à 1854*; à M. Lefebvre de Béhaine, pour son livre intitulé : *Le comte d'Artois sur la route de Paris (1814)*. — Deux prix, de 500 francs chacun, à M. A.-F. Aude, pour son travail sur *La vie publique et privée d'André de Béthoulat, comte de la Vauguyon, ambassadeur de France (1630-1693)*, et à M. Marc Chassaigne, pour son étude sur *Le procès du chevalier de la Barre*.

Prix Marcellin Guérin. — Un prix de 1,500 fr. à M. Augustin-Thierry, pour son livre : *Augustin Thierry, d'après sa correspondance et ses papiers de famille (1795-1885)*. — Un prix de 500 fr. à M. Gustave Dulong, pour son livre sur *L'abbé de Saint-Réal : étude sur les rapports de l'histoire et du roman au XVII^e siècle*.

Prix Bordin. — Un prix de 1,000 fr. à M. Girard, pour son ouvrage intitulé : *Un bourgeois dilettante à l'époque romantique : Émile Deschamps (1791-1871)*.

Grand prix Broquette-Gonin. — Ce prix, de 10,000 fr., est décerné à M. l'abbé Georges Chenesseau, pour son livre sur *Sainte-Croix d'Orléans; histoire d'une cathédrale gothique réédifiée par les Bourbons (1599-1829)*.

Prix Jean-Jacques Berger. — Deux prix, de 4,000 fr. chacun, à M. l'abbé Coste, pour ses quatre volumes sur *Saint Vincent de Paul, correspondance, entretiens, documents*, et à M. Ernest d'Hauterive, pour ses trois volumes sur *La police secrète du Premier Empire (1804-1805)*. — Un prix de 3,000 fr. à M. Gustave Dupont-Ferrier, pour son livre intitulé : *Du collège de Clermont au lycée Louis-le-Grand (1563-1920)*. — Un prix de 2,000 fr. à M. P. de Crousaz-Crétet, pour son ouvrage intitulé : *Paris sous Louis XIV*. — Un prix de 1,000 fr. à M. J. Vacquier, pour son ouvrage sur *Les*

vieux hôtels de Paris. — Deux prix, de 500 fr. chacun, à MM. Paul d'Ariste et Maurice Arrivetz, pour leur livre sur *Les Champs-Élysées*, et à M. Georges Brunel, pour son étude sur *La poste à Paris depuis sa création jusqu'à nos jours.*

Prix Montyon. — Trois prix, de 1,000 fr. chacun, à M. Louis Bréhier, pour son ouvrage sur *L'Église et l'Orient au moyen âge; les croisades;* à M. Georges Gaudy, pour *L'agonie du Mont-Renaud;* à M. le vice-amiral Ronarc'h, pour ses *Souvenirs de la guerre (août 1914-septembre 1915).* — Neuf prix, de 500 fr. chacun, à M. Amédée Britsch, pour son livre sur *Le maréchal Liautey;* à M. le capitaine Delvert, pour son travail sur *Les opérations de la 1re armée dans les Flandres;* à M. Marcel Dunan, pour son ouvrage sur *L'Autriche;* à Mme Paul Fliche, pour son livre intitulé : *Une Française d'Alsace : Mlle Louise Human (1766-1836);* à MM. Émile Genest et E. Duberry, pour leur ouvrage sur *La maison de Molière connue et inconnue;* à M. le chanoine Guérin, pour sa biographie de *La bienheureuse Marguerite de Lorraine;* à Mgr Laveille, pour son livre sur *Marcellin Champagnat (1789-1840);* à M. G. Lecarpentier, pour son étude sur *L'Égypte moderne*; à M. le commandant Lefebvre-Dibon, pour ses *Quatre pages du 3e bataillon du 74e régiment d'infanterie.*

Prix Juteau-Duvigneaux. — Deux prix, de 500 fr. chacun, au R. P. Ingold, pour son livre intitulé : *Général et trappiste : le P. Marie-Joseph, baron de Géramb (1772-1848);* à M. l'abbé Lelièvre, auteur d'une *Histoire catholique de la France.*

Prix Charles Blanc. — Un prix de 1,000 fr. à M. Louis Hourticq, pour son livre *De Poussin à Watteau.*

Prix Paul Flat. — Un prix de 2,500 fr. à M. Émile Magne, pour son ouvrage sur *La jeunesse de Tallemant des Réaux.*

Prix Thiers. — Un prix de 2,000 fr. à Dom H. Leclercq, pour son *Histoire de la régence pendant la minorité de Louis XV.*

Prix Saintour. — Un prix de 2,000 fr. à M. Frédéric Lachèvre, pour ses deux volumes sur *Les œuvres libertines de Cyrano de Bergerac.* — Deux prix, de 1,000 fr. chacun, à M. Pierre Adam, pour son étude sur *La langue du duc de Saint-Simon*, et à M. Joseph Anglade, pour son *Histoire sommaire de la littérature méridionale au moyen âge.*

L'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans sa séance publique annuelle du 17 novembre 1922, a décerné les prix suivants :

Prix Gobert. — Le premier prix (9,000 fr.) à M. Lucien Romier, pour son ouvrage sur *Le royaume de Catherine de Médicis.* — Le second prix (1,000 fr.) à M. Jean Régné, pour son *Histoire du Vivarais*, tome II.

Antiquités de la France. — Pas de première médaille; — la deuxième médaille (1,000 fr.) à M. Roger Grand, pour ses *Mélanges d'archéologie bretonne*; — la troisième médaille (500 fr.) à M. Maurice Jusselin, pour son ouvrage sur *La maîtrise de l'œuvre de Notre-Dame de Chartres;* — la première mention à M. Léon Coutil, pour son *Archéologie gauloise, gallo-romaine et mérovingienne du département de l'Eure;* — la deuxième mention à M. l'abbé de Lacger, pour ses *Etats administratifs des anciens diocèses d'Albi, Castres et Lavaur;* — la troisième mention à M. le chanoine Prévost, pour son *Recueil des chartes de Clairvaux;* — la quatrième mention à M. Ed. Salin, pour son livre sur *Le cimetière barbare de Lezéville.*

Prix Émile Le Senne. — Ce prix, de la valeur de 2,000 fr., est attribué à M. Lucien Lambeau, pour ses deux volumes sur *Charonne.*

Prix Gabriel-Auguste Prost. — Deux récompenses, de 500 fr. chacune, à la Faculté des lettres de l'Université de Nancy, pour sa *Bibliographie lorraine (1913-1919)*, et à M. l'abbé Thiriot, pour son *Obituaire du couvent des prêcheresses de Metz*. — Une récompense de 200 fr. à M^lle^ et MM. Petitjean, pour leurs publications sur *Le pays vosgien*.

Prix de la Grange. — Ce prix, de la valeur de 1,000 fr., est attribué à M. Louis Brandin, pour la publication de *La Chanson d'Aspremont*.

Prix Delalande-Guérineau. — Une récompense de 700 fr. à M. Alain de Boüard, pour son livre sur *Le régime politique et les institutions de Rome au moyen âge*. — Une récompense de 300 fr. à M. l'abbé Anthiaume, pour ses ouvrages sur *L'évolution et enseignement de la science nautique en France, principalement chez les Normands*, et *La science astronomique et nautique au moyen âge chez les Normands*.

Prix Fould. — Un prix de 3,000 fr. à M. Louis Hourticq, pour son livre sur *La jeunesse du Titien*.

Prix Duchalais. — Ce prix, de la valeur de 1,000 fr., est décerné à M. Arthur Sambon, pour son *Recueil des monnaies médiévales du sud de l'Italie avant la conquête normande*.

Prix Estrade-Delcros. — Ce prix, de la valeur de 8,000 fr., est décerné à M. Stéphane Gsell, pour l'ensemble de ses ouvrages dans les cinq dernières années.

L'Académie des sciences morales et politiques, dans sa séance publique annuelle du 16 décembre 1922, a décerné les prix suivants :

Prix Delbos. — Ce prix, de la valeur de 2,000 fr., est attribué à M. Chevalier, pour son livre sur *Descartes*.

Prix Adrien Durand. — Un prix de 800 fr. à M. René Gillouin, pour son livre intitulé : *Une nouvelle philosophie de l'histoire.*

Prix de Courcel. — Un prix de 1,500 fr. à M. Louis Halphen, pour ses *Études critiques sur l'histoire de Charlemagne*, et une récompense de 500 fr. à M. Lardé, pour son livre *Le tribunal du clerc à l'époque romaine et dans la Gaule franque.*

Prix Drouyn de Lhuys. — Un prix de 1,500 fr. à M. Paul Oursel, pour son ouvrage *La diplomatie de la France sous Louis XVI.* — Une récompense de 1,000 fr. à M. le vicomte de Guichen, pour son livre sur *La crise d'Orient de 1839 à 1841 et l'Europe.* — Une récompense de 500 fr. à M. Charles Samaran, pour son étude sur *Jean de Bilhères-Lagraulas, cardinal de Saint-Denis.*

Prix Gabriel Monod. — Ce prix, de la valeur de 3,000 fr., est attribué à M. Henri Sée, pour son livre *Esquisse d'une histoire du régime agraire en Europe au XVIII^e^ et au XIX^e^ siècle.*

Prix Paul-Michel Perret. — Un prix de 1,500 fr. à M. Henri Hauser, pour son ouvrage *Travailleurs et marchands dans l'ancienne France.* — Une récompense de 500 fr. à M. Raoul Patry, pour son livre *Le régime de la liberté des cultes dans le Calvados pendant la première séparation.*

Prix Edmond Fréville. — Ce prix, de la valeur de 1,500 fr., est attribué à M. Girard, pour son livre sur *Le service militaire en France à la fin du règne de Louis XIV.*

Prix Audiffred. — Une récompense de 1,000 fr. à M. le lieutenant-colonel Corda, pour son ouvrage *La guerre mondiale.*

II.

BIBLIOGRAPHIE.

186. — Longnon (Auguste). Les noms de lieu de la France; leur origine, leur signification, leurs transformations; résumé des conférences de toponomastique générale faites à l'École pratique des Hautes-Études, publié par Paul Marichal et Léon Mirot. Fasc. 2 : noms de lieu d'origine saxonne, burgonde, wisigothique, franque, scandinave, bretonne et basque. In-8, p. 177-355. Paris, Éd. Champion.

187. — Lot (Ferdinand). Conjectures démographiques sur la France au IX^e^ siècle. In-8, 61 p. Paris, Éd. Champion.

(Extrait du Moyen âge.)

188. — Lot (Ferdinand). Les jugements d'Aix et de Quierzy (28 avril et 6 septembre 838). In-8, 37 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

189. — Magne (Émile). Une amie inconnue de Molière, suivi de Molière et l'Université; documents inédits. In-8, 142 p. Paris, Émile Paul.

190. — Mahuet (comte A. de). Le président J.-B. de Mahuet (1649-1721) et le traité de Paris (1718); M. A. de Mahuet, secrétaire d'Etat (1643-1717). In-8, 48 p. et portrait. Nancy, ancienne imprimerie Vagner.

191. — Martin-Chabot (E.). Contribution à l'histoire de la famille Colonna de Rome dans ses rapports avec la France. In-8, 56 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de l'Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France.)

192. — Mireur (Frédéric). Les rues de Draguignan et leurs maisons historiques, t. II. In-8, 519 p. et gravures. Draguignan, impr. du Var.

193. — Mollat (G.). Lettres communes de Jean XXII. Introduction; la collation des bénéfices ecclésiastiques à l'époque des papes d'Avignon (1305-1378). Gr. in-4 à 2 col., 156 p. Paris, E. de Boccard.

(Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, 3e série.)

194. — Morel (Jules). Monographie de Montaigu-le-Blin. In-8, 64 p. Vichy, impr. Collon.

195. — Mouton (Léo). Un demi-roi : le duc d'Épernon. In-8, XII-275 p. Paris, Perrin et Cie.

196. — Parisot (Robert). Histoire de Lorraine (duché de Lorraine, duché de Bar, Trois-Évêchés), t. II : de 1552 à 1792; ouvrage illustré de 16 gravures hors texte. In-8, VI-347 p. Paris, Aug. Picard.

197. — Pasek (Jean-Chrysostome). Mémoires (1656-1688), traduits du polonais et commentés par Paul Cazin. In-8, 350 p. Paris, Société d'édition « les Belles-Lettres ».

198. — Pasquier (Félix). Cartulaire de Mirepoix, t. I : Introduction historique. In-4, 191 p. Toulouse, Édouard Privat.

199. — Pérouse (Gabriel). La vie d'autrefois à Aix-les-Bains; la ville, les thermes, les baigneurs. In-8, 355 p. et planches. Chambéry, Dardel.

200. — Pezé (Louise). Les précurseurs de Pinel en France aux XVIIe et XVIIIe siècles; contribution à l'histoire de l'assistance et du traitement des aliénés. In-8, 60 p. Paris, Arnette.

201. — Picard (colonel L.). Le Saumurois; histoire et légende; ses relations avec l'Anjou, le Maine, la Touraine, le Poitou, la Vendée, la Bretagne. In-8, 250 p. Saumur, impr. Girouard et Richou.

202. — Pinsseau (Pierre). Gien sous l'ancien régime et la Révolution, d'après les mémoires inédits de l'abbé Vallet, député à l'Assemblée constituante, avec introduction, notes et pièces justificatives. In-8, 316 p. Orléans, René Houzé.

203. — Pommepy (René). Les Compagnies privilégiées de commerce de 1715 à 1770. In-8, 176 p. Bordeaux, impr. Cadoret.

204. — Pommerol (J.). Notice sur l'église Saint-Maurice de Besançon. In-8, 48 p. Besançon, impr. Dodivers.
(Extrait des Mémoires de la Société d'émulation du Doubs.)

205. — Prieur (Léon). La justice sous l'ancien régime; les magistrats. In-8, 28 p. Lyon, impr. Perroud.
(Extrait de la Revue catholique des institutions et du droit.)

206. — Prinet (Max). Armoiries combinées d'évêques et d'évêchés français. In-8, p. 75-84, et planches. Paris, Éd. Champion.

207. — Questel (M.). Un apôtre de la Bretagne, le vénérable P. Julien Maunoir, de la Compagnie de Jésus (1606-1683). In-8. Paris, Société la Bretagne.

208. — Randier (F.). Les orgues et les organistes de l'église primatiale Saint-André de Bordeaux, du XV^e^ siècle à nos jours. In-8, 74 p. Bordeaux, impr. Bière.
(Extrait de la Revue historique de Bordeaux.)

209. — Raoulx (docteur). Le siège de Toulon de 1707; le patriotisme des Provençaux; illustrations de l'auteur. In-8, 63 p. avec cartes. Toulon, Rebufa.

210. — Rapin (Nicolas). Quatre lettres inédites à Scévole de Sainte-Marthe. In-8, 16 p. Fontenay-le-Comte, impr. Lussaud.
(Extrait de la Revue du Bas-Poitou.)

211. — Ray (L.). Épisodes des XIV^e^ et XV^e^ siècles dans la région de Ricey. In-8, 22 p. Troyes, Grande imprimerie.

212. — Regnault de Beaucaron. Trois jours en Blésois et en Orléanais; souvenirs de famille : les Meslier, le comte de Roujon-Couët de Montarand; de la Hire, Chauveau-Lagarde, etc.; anecdotes locales; anciens seigneurs et propriétaires. In-8, 251 p. Blois, impr. R. Duguet et C^ie^.

213. — Reinach (Salomon). Répertoire des peintures

du moyen âge et de la Renaissance (1280-1580), t. V, contenant 775 gravures. In-8, II-487 p. Paris, Ernest Leroux.

214. — Richard (Jules-Marie). La vie privée dans une province de l'Ouest : Laval aux XVII^e et XVIII^e siècles. In-8, III-399 p. Paris, Éd. Champion.

215. — Roquette-Buisson (comte de). Les vallées pyrénéennes; essai sur les coutumes d'une région française. In-8, XVI-148 p. Tarbes, impr. pyrénéenne.

216. — Rouff (Marcel). Les mines de charbon en France au XVIII^e siècle (1744-1791); étude d'histoire économique et sociale. In-8, LXI-627 p. Paris, Rieder et C^ie.

217. — Roupnel (Gaston). Les populations de la ville et de la campagne dijonnaises au XVII^e siècle; bibliographie critique. In-8, 86 p. Paris, Ernest Leroux.

218. — Rouquette (abbé J.). Histoire du diocèse de Maguelone, fasc. 2. In-8, p. 81-176. Montpellier, chez l'auteur, 18, rue Ferdinand-Fabre.

219. — Roy (Maurice). Philibert de Lorme à Paris (1546-1559). In-8, 40 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait des Mémoires de la Société de l'histoire de Paris.)

220. — Samiac (F.-J.). Une bagarre sur le chemin de Saint-Lizier à Montjoie le 23 juin 1499; la maison couseranaise d'Ustou. In-8, 15 p. Foix, impr. Gadrat aîné.

(Extrait du Bulletin de la Société ariégeoise des sciences, lettres et arts.)

221. — Sarrète (Jean). Une sainte anonyme du XV^e siècle, trouvée au Vieux-Saint-Jean-de-Perpignan (sainte Dorothée, patronne des jardiniers-fleuristes). In-8, 64 p. Perpignan, impr. Barrière et C^ie.

(Extrait de « Ruscino ».)

222. — Sauvage (R.-N.). La tapisserie de la reine Mathilde à Bayeux. In-8, 10 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

223. — Sireau (abbé Clément). Un centenaire en Bas-Poitou, Louis XIII et la victoire de Riez (avril 1622). In-8, 20 p. Fontenay-le-Comte, impr. Lussaud.

(Extrait de la Revue du Bas-Poitou.)

224. — Stein (Henri). Chanson du pas de Marsannay (1445). In-8, 8 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

225. — Vaudon (chanoine Jean). Histoire générale de la communauté des Filles de Saint-Paul de Chartres. I. Des origines (1694) à 1800. In-8, xx-524 p. Paris, Téqui.

226. — Vidal (J.-M.). Benoît XII (1334-1342); lettres closes et patentes intéressant les pays autres que la France, publiées ou analysées d'après les registres du Vatican. Fasc. 3. Gr. in-4, col. 369-772. Paris, E. de Boccard.

227. — Vidal (Pierre). Le Roussillon préhistorique. In-8, 81 p. et gravures. Perpignan, impr. Barrière et Cie.

(Extrait de « Ruscino ».)

228. — Villefranche (J.-M.). Vie de dom Marie-Augustin (marquis de Ladouze), premier abbé de Notre-Dame-des-Dombes. In-16, xi-223 p. et gravures. Bourg, impr. du « Journal de l'Ain ».

229. — Vincent de Paul (saint). Correspondance, t. VI (juillet 1656-novembre 1657); édition publiée et annotée par Pierre Coste. In-8, 658 p. et fac-similé. Paris, J. Gabalda.

230. — Vivier (Robert). La grande ordonnance de février 1351 : les mesures anticorporatives et la liberté du travail. In-8, 16 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Revue historique.)

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LA PREMIÈRE PARTIE

DE L'ANNUAIRE-BULLETIN

DE L'ANNÉE 1922.

Décret reconnaissant la Société de l'Histoire de France comme établissement d'utilité publique, 5.
Règlement de la Société, 6.
Liste des membres de la Société, 9.
Bibliothèques associées, 33.
Sociétés correspondantes, 37.
Liste des membres du Conseil d'administration, 39.
Bureau de la Société nommé en juin 1922, 39.
Comité de publication, 40.
Comité des fonds, 40.
Jours des séances de la Société, 40.
Ordre de publication des ouvrages édités par la Société, 41.

I. — *Analyse des procès-verbaux.*

Assemblée générale, 65-134.
Bail du dépôt des livres (renouvellement du), 60, 144.
Budget de la Société, 56.
Censeurs : MM. R. Lavollée et L. Mirot. — Rapport à l'Assemblée générale, 94-96.
Cochin (M. Henry). — Lecture à l'Assemblée générale, 96-134.
Delachenal (M. R.), secrétaire. — Rapport à l'Assemblée générale, 82-93.
Élections : des membres du Conseil, 65; des censeurs, 66; des membres du bureau et des comités, 141-142.
Fédération des sociétés d'études philosophiques, historiques et philologiques, 144.
Imbart de la Tour (M. P.), président. — Discours à l'Assemblée générale, 66-82; — en quittant la présidence, 142.

Langlois (M. Ch.-V.), président. — Paroles prononcées en prenant la présidence, 142.
Lectures historiques, 48, 52, 61, 152, 158.
Nécrologie : M. Aguillon, 51; M. Gomel, 51, 66-67; M. Denys Cochin, 59, 72-75; M. le comte Dupont, 66; M. Boppe, 67-68; M. Milenko Vesnitch, 68-70; M. F. Chalandon, 70-72; M. Frank Puaux, 75-77; M. le comte Baguenault de Puchesse, 77-79, 141; Mme Gaston Raynaud, 141; M. Marc Raynaud, 141; Mme Bulteau, 149; M. Daguin, 149; M. l'abbé Dedouvres, 149; S. A. S. Mgr le comte d'Eu, 149; M. Paul Guilhiermoz, 149; M. Ernest Lavisse, 149.
Ouvrages offerts, 47, 51, 55, 59, 143, 150, 157.
Papier (adoption d'un nouveau) pour l'impression, 48, 60.
Présentation de membres nouveaux, 141, 149.
Prix décernés par l'Institut aux ouvrages historiques, 158; — prix d'histoire offert au concours général des lycées de Paris, 144.
Procès-verbaux des séances : 3 janvier 1922, 47; 7 février, 51; 7 mars, 55; 4 avril, 59; 2 mai, 65; 6 juin, 141; 7 novembre, 149; 5 décembre, 157.
Publications de la Société :
Propositions : liste d'ambassadeurs de France à l'étranger et de l'étranger en France, 60; — continuation inédite de l'*Histoire universelle* d'Agrippa d'Aubigné, 158.
Annuaire-Bulletin, 48, 52, 55, 60, 143, 151, 158.
Chroniques de Jean Froissart, 93, 152.
Dépêches des ambassadeurs milanais en France sous Louis XI, 48, 52, 56, 60, 93, 144, 151, 158.
Grandes Chroniques de France, 48 52, 56, 60, 144, 151, 158.
Mémoires du cardinal de Richelieu, 91-93.
Mémoires du maréchal de Florange, 60, 93, 144, 151, 158.
Rapports et notices sur l'édition des Mémoires de Richelieu, 48, 52, 56, 60, 83-91.
Trésorier (pouvoirs donnés au), 144.

II. — *Bibliographie.*

Abbayes, 53, 56, 58, 134, 138, 147, 154.
Afrique occidentale française, 153.
Aix-la-Chapelle, 164.
Aix-les-Bains, 165.
Albi (diocèse d'), 61.
Alençon (toile d'), 153.
Alet (évêques d'), 57.
Aliénés, 165.
Allègre (marquisat d'), 136.
Allemands, 136.
Alsace, 57, 135, 147.
Altovitis (Marseille d'), 148.
Anabaptistes, 135.
Andlau (Bas-Rhin), 147.
Apothicaires, 58.
Archéologie, 53, 61, 148, 152, 155, 166.
Archevêques, 53.
Archives, 52-53, 153.
Arc-sur-Tille (Côte-d'Or), 58.

Argenson (Marc Le Voyer, comte d'), 145.
Argentan (Orne), 147.
Argonne (pays d'), 156.
Armorial, 49, 137, 166.
Art (histoire de l'), 57, 147.
Assistance (histoire de l'), 165.
Auray (bataille d'), 57.
Avallonnais (pays d'), 136.
Avignon (papes d'), 147, 165.

Bar (comté de), 155, 165.
Bas-Rhin (département du), 138.
Bayeux, 137.
Bayonne, 139.
Beaujolais (pays de), 135.
Beaulieu-sur-Loire (Haute-Loire), 137.
Belœil (château de), 135.
Bénédictins (ordre des), 137, 147.
Benoît XII, pape, 168.
Benoît de Peterborough, 140.
Berry (province de), 148.
— (Bas-), 61.
Bertin (Jean), 53.
Besançon (Saint-Maurice de), 166.
Bibliographie, 135, 148, 154, 156, 167.
Bibliothèque nationale, 148.
Bigorre (pays de), 156.
Blésois (pays de), 166.
Boisguilbert (Pierre de), 153.
Boniface VIII, pape, 56-57.
Bonneville (Haute-Savoie), 155.
Bordeaux, 54, 135.
— (Saint-André de), 166.
Born (Bertrand de), 154.
Bouches-du-Rhône (département des), 53.
Bourg-en-Bresse (Ain), 53.
Bourg-Saint-Andéol (Ardèche), 137-138.
Bresse (pays de), 135.
Brest, 153.
Bretagne (Jeanne de France, duchesse de), 57.
Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne), 136.
Buzançais (Indre), 61.

Caen, 137.
Campanographie, 153.
Camusat de Belombre, maire de Troyes, 153.
Carcassonne, 137.
Cardinaux, 49-50, 147, 148.
Cartulaires, 56, 57, 138, 148, 165.
Castres (diocèse de), 61.
Catherine de Médicis, reine de France, 138.
Cette, 53.
Chambord (Loir-et-Cher), 139.
Chartres (Notre-Dame de), 61.
— (Saint-Pierre de), 155.
Château-Gaillard (le), à Vannes, 62.
Château-Gontier (Mayenne), 154.
Châteauneuf (Côte-d'Or), 62.
Chatte (Isère), 57.
Chézery (Ain), 58.
Cisterciens (ordre des), 137.
Clermont-Ferrand, 138.
Coigny (Aimée de), duchesse de Fleury, 49.
Colonna (famille), 164.
Comborn (Corrèze), 153.
Commerce (histoire du), 53, 136, 166.
Compagnies de commerce, 166.
Conti (François-Louis de Bourbon, prince de), 156.
Cordeliers de Paris, 135.
Corporations, 58, 168.
Courcelles-le-Roi (Loiret), 137.
Cours souveraines, 54.
Coutances (Manche), 53.
Coutumiers, 135, 154, 167.

Dante Alighieri, 57, 58.
Dauphiné (province de), 148.
Delamare (Nicolas), 136.
Démographie, 164.
Dijon, 167.
Diplomatique, 155.
Dombes (pays des), 135.
Domène (Isère), 137.
Dorothée (sainte), 167.
Draguignan, 136, 164.
Drapeaux (histoire des), 135.
Droit (histoire du), 154.

Droit d'aînesse, 154.
Du Cange (Charles du Fresne, sieur), 138.
Dunkerque (siège de), 64.

École des Hautes-Études, 54.
Édit de Nantes, 147.
Éduens (les), 154.
Épernon (Jean-Louis de Nogaret, duc d'), 165.
Este (Anne d'), 50.
Estivaux (Corrèze), 153.
Estrades (Geoffroi, comte d'), 64.
Étrangers en France, 136.
Évêques, 57, 61, 62, 166.
Évron (Mayenne), 53.

Faucigny (pays de), 155.
Fécamp (Saint-Étienne de), 147.
Féodalité, 59.
Ferté-Frênel (la) (Orne), 148.
Flagellation, 56.
Flandre (province de), 54.
Foires, 155.
Fontevraud (abbaye de), 138.
Forestier (Guillaume), évêque de Maguelone, 138.
Forêts (histoire des), 152.
Forez (pays de), 135.
Franche-Comté, 135.
Franc-maçonnerie, 156.
Fréron (Élie), 54.

Gaule (la), 53, 155.
Gazettes, 156.
Généalogies, 53, 154, 166.
Géographie ecclésiastique, 49.
Gien (Loiret), 165.
Gironde (la), 135.
Grains (commerce des), 136.
Guerre de Cent ans, 166.
Guerres de religion, 138.
Guillaume de Cantorbéry, 140.

Hâ (forêt du), 153.
Haelrit, évêque de Dol, 57.
Hagiographie, 54, 57, 140, 156, 167.
Ham (fort de), 136.
Haut-Rhin (département du), 138.
Henri IV, roi de France, 53, 54.
Hesdin (Notre-Dame de), 156.
Histoire diplomatique, 145.
— ecclésiastique, 49.
— économique, 146, 152, 167.
— littéraire, 58.
— religieuse, 154.
Hollandais, 136.
Hollande, 145.

Industrie (histoire de l'), 153.
Institutions (histoire des), 54, 58, 135.

Jansénisme, 146.
Jardinage (histoire du), 135.
Jean XXII, pape, 165.
Jeanne de France, duchesse de Bretagne, 57.
Justice (histoire de la), 166.

Lacombe de Crouzet (le R. P.), 134.
La Fare (cardinal de), 148.
La Marche (Olivier de), 139.
Languedoc (Bas-), 147.
Lantenay (Côte-d'Or), 148.
Laon, 135.
La Rochelle, 139.
Latinier (Pèlerin), sénéchal de Beaucaire, 137.
Latuin (saint), évêque de Séez, 57.
Laval, 167.
Lavaur (diocèse de), 61.
Leczinska (Marie), reine de France, 145.
Le Petit (Claude), 156.
Lois somptuaires, 49.
Londe (forêt de la) (Seine-Inférieure), 152.
Loret (Jean), 156.
Lorient, 153.
Lorme (Philibert de), 167.
Lorraine, 57, 165.
— (Marguerite de), 61.
Louis XI, roi de France, 152.
— XIII, 136, 168.
— XIV, 54-56, 58.
— XV, 62-64.
— XVI, 49.
Luther (Martin), 139.

Lyon, 58, 155.
Lyonnais (pays de), 135.

Maguelone (cartulaire de), 139.
— (diocèse de), 167.
Mahuet (J.-B. et M. A. de), 164.
Marie-Augustin (dom), abbé de Notre-Dame-des-Dombes, 168.
Marsannay (pays de), 168.
Mathilde (reine), 167.
Maunoir (le P. Julien), 166.
Mende (cathédrale de), 152.
Metz, 145.
Milice, 58.
Militaire (service), 58.
Mines de charbon, 167.
Mirepoix (cartulaire de), 165.
Molière (Jean-Baptiste Poquelin, dit), 164.
Moncourt (Marne), 155.
Monnaie (histoire de la), 153.
Montaigu-le-Blin (Allier), 165.
Montbéliard (principauté de), 135.
Morice (Madeleine), 136.
Morinot de Tourzel, 136.
Moselle (département de la), 139.
Musique française, 50.
Mysticisme, 136, 147.

Nautique (science), 49.
Nemours (Jacques de), 50.
Nevers, 154.
Niort (Saint-Étienne de), 154.
Normands, 49.
Notre-Dame du Chêne, à Châteauneuf, 62.

Opportune (sainte), abbesse d'Almenèches, 156.
Ordonnances, 168.
Ordres religieux, 137, 147, 168.
Orgues, 166.
Orléanais (pays d'), 166.
Orléans, 139, 153.
Ostrevant (pays d'), 139.

Papes, 56, 57, 147, 165, 168.
Paris, 56, 58, 64, 136, 155, 167.
— (prévôté et vicomté de), 135.
Parlements, 53.
Pasek (Jean-Chrysostome), 165.
Patriotisme, 49.
Pau, 156.
Peinture (histoire de la), 57, 166, 167.
Pèlerinages, 148.
Perellos (Michel de), archevêque d'Embrun, 53.
Périgueux, 62.
Peste (la), 156.
Philidor (Anne Danican-), 50.
Philippe VI, roi de France, 140.
Philosophie (histoire de la), 54.
Poitiers, 58.
Poitou (Bas-), 147.
— (coutumier de), 154.
Pole (Reginald), cardinal, 147.
Propriété ecclésiastique, 135.
Protestantisme, 56, 138, 139, 147.
Provence, 54.
— (parlement de), 53.
Puy (Le), 62.
Pyrénées (vallées des), 167.

Quierzy (capitulaire de), 164.

Raynal (abbé), 154.
Redon (cartulaire de), 57.
Régence (la), 62-64.
Reigny (abbaye de), 137.
Riceys (les) (Aube), 166.
Richelieu (cardinal de), 49-50, 147.
Richesse (histoire de la), 146.
Riez (Vendée), 168.
Rochefort, 139.
Rohan (vicomté de), 57.
Roussillon (province de), 145, 168.
Rouvray (forêt de) (Seine-Inférieure), 152.

Saint-André-le-Bas (abbaye de) (Isère), 58.
Saint-Germain-du-Corbeis (Orne), 156.
Saint-Jean-de-Luz (Basses-Pyrénées), 139.
Saint-Jory (Haute-Garonne), 54.

Saint-Just-sur-Loire (Loire), 153.
Saint-Martin (paroisse), à Metz, 145.
Saint-Martin-des-Champs (abbaye), 56.
Saint-Paul de Chartres (religieuses de), 168.
Saint-Pierre (abbaye des dames de), à Lyon, 58.
Saint-Réal (abbé de), 57.
Saint-Sacrement (Compagnie du), 155.
Sainte-Marthe (Scévole de), 166.
Saintes-Maries de la Mer (les), 148.
Samson (saint), 57.
Sancy (Nicolas de Harlay, sieur de), 146-147.
Saumurois (pays de), 165.
Savoie (province de), 49.
— (Haute-), 52-53.
Scandinaves, 136.
Sénéchaux, 137.
Sénonais (pays de), 61.
Servien (Hélie), évêque de Périgueux, 62.
Strasbourg, 49, 137.
Sucé (Loire-Inférieure), 154.

Tallemant des Réaux (Gédéon), 135.
Tapisserie (histoire de la), 167.
Thomas (saint) de Cantorbéry, 140.
Tonnay-Charente (Charente-Inférieure), 139.
Toponomastique, 139, 164.
Toulon (siège de), 166.
Toulouse, 58.
— (diocèse de), 146.
Tours, 155.
Travail (histoire du), 168.
Trois-Evêchés, 57, 165.
Tutelle (la), à Bordeaux, 54.

Unité française, 156.
Université (histoire de l'), 164.
Ustou (famille d'), 167.

Val-de-Grâce (affaire du), 49-50.
Vallet (abbé), 165.
Vannes, 61-62.
Vault-de-Lugny (Yonne), 136.
Vauquelin (Nicolas) des Yveteaux, 136.
Velay (pays de), 62.
Vendée (province de), 50.
Vermoiron (Yonne), 136.
Verneuil-sur-Avre (Eure), 53.
Vernon-sur-Seine (Eure), 137.
Villon (François), 49.
Vincent de Paul (saint), 54, 168.
Vins (commerce des), 53.
Vitry-en-Perthois (Marne), 155.
Voltaire (François-Marie-Arouet), 54.
Voyages (histoire des), 155.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

SECONDE PARTIE.

DOCUMENTS ET NOTICES HISTORIQUES.

TROIS LETTRES D'ÉDOUARD

PREMIER PRINCE DE GALLES

FILS D'ÉDOUARD Ier, ROI D'ANGLETERRE.

On conserve, au Public Record Office, sous la cote 5/2 des *Miscellaneous rolls of the Exchequer*, un long rouleau de parchemin se rapportant à la trente-troisième année du règne d'Édouard Ier, roi d'Angleterre (20 novembre 1304-20 novembre 1305), et dont le contenu est indiqué par la note suivante qui se lit au verso : « Lettres du prince Edwarde, filz aisné du roy Edward I[1]. » Malgré ses dimensions, ce recueil n'est qu'un fragment d'un tout plus considérable; il y manque, en effet, une bonne partie de la correspondance, celle qui allait du 27 novembre 1304 au 17 mai 1305. Tel qu'il nous est parvenu,

1. *Ninth Report of the Deputy Keeper of the public Records.* London, 1848, in-4°, appendix II, p. 246-249 : « N° 5. M. F(rederick) Devon's description of certain hither to unexamined Rolls at the Chapter House. Now Miscellaneous rolls of the Exchequer, 5/2. »

le rouleau en question, formé de dix-huit peaux mises bout à bout, renferme les copies ou les analyses d'environ 700 lettres écrites par l'héritier de la couronne d'Angleterre qui, le premier, porta le titre de prince de Galles, Édouard de Caernarvon, le futur Édouard II. C'est dire l'importance d'une collection, peut-être unique dans son genre, car il ne paraît pas qu'avant ni après cette époque on ait eu l'habitude d'enregistrer les lettres privées, soit de ce même prince, soit de tout autre personnage de distinction[1]. Les documents transcrits sur le « roll » sont rédigés ordinairement en français. La langue latine n'est employée que pour les lettres adressées à des dignitaires de l'Église romaine ou pour celles dont on n'a qu'un bref résumé[2]. La correspondance du prince, d'ordre presque exclusivement administratif ou domanial, est surtout intéressante pour l'histoire régionale ou locale. Il y a fort peu de chose à y prendre pour l'histoire générale, et je n'ai guère trouvé à en extraire que les trois lettres dont on lira le texte plus loin. La première est écrite à Philippe le Bel, beau-père d'Édouard; la seconde à Louis, comte d'Évreux, fils de Philippe le Hardi; la troisième à un cardinal, — Luc Fieschi, cardinal-diacre du titre de *Sancta Maria in via lata*, — à propos de l'élection du pape Clément V. La première et la dernière n'appellent aucun commentaire; elles sont banales et les formules épistolaires, courantes au XIV^e^ siècle, y tiennent presque toute la place. La seconde est plus personnelle et à certains égards assez instructive, comme je me propose de le montrer.

1. *Ninth Report of the Deputy Keeper of the public Records :* « From what must have been the extent of this roll, five centuries and a half since, and in its perfect state, it would be reasonable to infer the existence of a complete systeme of registration or enrolment of the private letters of the Prince, but I am not aware of the existence of any preceding or subsequent roll of a similar nature to this, either as regards the Prince or any other royal or distinguished personage, etc. »

2. *Ibid.* : « It consists of eighteen membranes and is written in french, except the letters to dignitaries of the Romish Church, and some others, of which only memoranda are entered, being in latin. »

I.

26 mai [1305], Langley.

Au roi de France, Philippe le Bel.

Domino Regi Ffrancie,

A tres haut e tres noble sun tres cher et tres amé seignur et pere[1] Mons. Phelipe, par la grace de Dieu noble roy de Ffraunce, de par Edward, sun devout fuiz, reverence et honur. Tres cher Sire, pur ceo que nous avom tres graunt desir de oir et de savoir bones noveles de vous et de vostre estat, le quel nous prions Dieu qe toutz jours face bon par sa grace, requerrons vostre hautesse, aussi come nous osoms, qu'il vous pleise de le nous faire asavoir, kar nous avom tres grant joie au quer totes les foiz qe nous en oioms bones noveles. Et de nostre estat, Sire, vous fesoms saveir, s'il plest à vostre hautesse, que nous fuismes sainz et heitez, mercy Dieu, quant ces choses furent faites. Cher Sire, nous vous prions auxi come osoms à nostre cher seignur et pere, q'il vous pleise avoir recomandé nous e noz busoignes de Pountif. Nostre Seignur vous garde. Donné souz nostre privé seel a Langelé le XXVI[e] jour de mai.

II.

26 mai [1305], Langley.

A Louis, comte d'Évreux.

Domino Lodewyco, comiti d'Evreux.

Au noble home son tres cher cosyn Mons. Lowys de Ffrance, counte d'Evreux, Edward, fuiz au noble roy d'Engleterre, prince de Gales, comte de Cestre, de Pountif et de Monstroill, saluz e cheres amistez. Nous vous enveoms un gres palefrei trotant qe a peyne poet porter sa charge demeigne, et vous enveoms de noz crocuz levrers de Gales qe bien ateindroient un levre s'il le tro-

1. Le jeune prince avait été fiancé, le 20 mai 1303, avec Isabelle de France, fille de Philippe le Bel. Le mariage solennel fut célébré à Boulogne, le 25 janvier 1308.

vassent endormaunt, e de noz chiens corantz qe suef vont l'amblure, pur ceo qe nous savons bien que vous amez bien le deduit des chiens perezons. Et, cher cousin, si vous volez d'autres choses qe sont en nostre pais de Gales, ancore vous enverrions bien des gentz sauvages, si vous volez, qui bien sauroient aprendre norture as joesnes emfes des grauntz seignurs[1]. Tres cher cosin, nous vous fesons savoir que, au partir de ces lettres, nous fuimes sainz et heitez e en bon estat, Dieu merci! ce qe nous desirons molt de vouz tous jours oir et savoir, et vous prioms qe vostre estat, qe Dieu par sa grace face toutz jours bon, nous voillez sovent maunder, kar nous sumes a ese de quer totes les foiz que nous en oioms bones noveles. Nostre Seigneur vous garde! Donné *ut supra* (« Langelé », le 26 mai).

Je reprends, en les rapprochant du français moderne, les quelques lignes qui constituent la partie originale de cette lettre : « Nous vous envoyons un gros palefroi trottant, qui à peine peut porter sa propre charge ; nous vous envoyons aussi de nos lévriers à crocs du pays de Galles, qui atteindraient bien un lièvre s'ils le trouvaient endormi, et de nos chiens courants, qui doucement vont l'amble, parce que nous savons que vous aimez le déduit des chiens paresseux. Et, cher cousin, si vous désirez d'autres choses qui sont en notre pays, encore vous enverrions-nous bien des gens sauvages, si vous le voulez, qui bien sauraient faire l'éducation des jeunes enfants des grands seigneurs. » Tout cela est écrit sur le ton d'un badinage aimable et ne se lit pas sans mélancolie, quand on songe à la fin navrante du roi Édouard II. Entendue comme il faut qu'elle le soit, cette lettre peut donner quelques indications, non certes sur la mentalité d'Édouard II, mais sur le caractère, la personne et les goûts de Louis d'Évreux. Ce fils puîné de Philippe le Hardi est une figure singulièrement effacée, et l'insignifiance de l'homme explique peut-être l'oubli où les historiens l'ont laissé[2]. Autant qu'on peut le conjecturer sans trop de témérité,

1. Faire l'éducation des jeunes enfants des grands seigneurs. — *Norture* est le moderne *nourriture*, pris encore par Corneille dans le sens d'éducation (*Nicomède*, acte II, sc. 3).

2. Paul Lehugeur, *Histoire de Philippe le Long*. Paris, Hachette, 1897, in-8°, p. 283.

en lisant entre les lignes de la lettre de son cousin d'Angleterre, il nous apparaît comme un prince d'humeur facile et débonnaire, goûtant ou tolérant la plaisanterie, même quand elle s'exerce à ses dépens. Lourd et un peu nonchalant, il n'aime pas l'effort physique pour lequel il est mal doué. Un gros palefroi, sans allure, fait bien son affaire. Quant au noble « déduit » de la chasse, qui est une nécessité de son rang, il en proscrit la fatigue et s'accommode de chiens, comme lui mous et paresseux. Il y aurait abus évidemment à presser davantage un texte aussi court et en somme très peu précis. Je crois cependant qu'il est légitime, et conciliable avec une critique prudente, de l'interpréter comme je l'ai fait[1].

III.

A Luc Fieschi (Lucas de Flisco), *cardinal-diacre du titre de Sainte-Marie* in via lata.

9 juillet [1305], Chatham.

Venerabili in Christo patri consanguineo suo karissimo domino L., Dei gracia Sancte Marie in via lata sacrosancte Romane ecclesie diacono cardinali, Edwardus, etc., salutem et sincerum dilectionis amplexum. Audivimus vestris nobis transmissis litteris referentibus electionem concordem et unanimem per vos et ceteros sacrosancte Romane ecclesie cardinales factam de domino Bertrando, nuper Burdegalensi archiepiscopo[2], in universalis ecclesie summum pontificem, et exultavit in Domino spiritus noster, qui talem virum, quem Ecclesie sue regimini gregique suo utilem et necessarium nostra, immo communis omnium opinio indubitanter esse asserit, sibi et eidem Ecclesie sponse sue,

1. Les plaisanteries, assez lourdes, il faut en convenir, qui font l'intérêt de cette lettre, n'ont pas toujours été bien comprises. Voici, en effet, ce qu'on lit dans l'article *Edward II* de la *National Biography* (t. XVII, p. 40) : « He (Edward) was passionately devoted to horses and hounds and their breading... He boasted of his Welsh harriers that could discover a hare sleeping, and was hardly less proud of the « gentz sau- « vages » from his native land, who were in his household to train thers. »

2. Bertrand de Got, archevêque de Bordeaux, élu pape à Pérouse le 5 juin 1305, couronné à Lyon le 14 novembre suivant.

jam dui pastoris solacio destitute, in dispensatorem ministeriorum suorum et pastorem vocare dignatus est, et eo amplius gratias exsolvimus gracie largitori quo ipsum nobis divina providencia in pastorem et tutorem statuit et assumpsit quem dominum regem Anglie, patrem nostrum, nos et totum regnum Anglie, vos eciam et alios amicos nostros prosecuturum intendimus, in nostris penes ipsum agendis, speciali prerogativa gracie et favoris. Ceterum in hiis et aliis satis perpendimus affectionem quam erga nos geritis cordialem, de quo vobis ad grates assurgimus speciales, paternitatem vestram attente requirentes quatinus, preconceptam erga nos benivolenciam continuantes, nobis cum fiducia nunciare velitis quicquid pro vobis aut vestris volueritis nos facturos. Paternitatem vestram conservet Altissimus ad Ecclesie sue regimen per tempora feliciter successura. Datum apud Chartam ut supra.

R. Delachenal.

DEUX LETTRES AUTOGRAPHES

DE

LOUIS XIV ET DE COLBERT

AU DUC DE VIVONNE

A L'OCCASION DE LA BATAILLE DE STROMBOLI.

La victoire de Stromboli, remportée le 11 février 1675 par la flotte française sur l'armée navale d'Espagne, eut en France un grand retentissement. Très inférieurs en nombre, dans une position fort désavantageuse, les neuf vaisseaux de Vivonne[1], en route pour la Sicile, n'avaient pas craint de tenir tête aux vingt vaisseaux et seize galères du roi d'Espagne, accourus pour les attaquer. Heureusement renforcés pendant le combat par la petite escadre de Valbelle sortie de Messine à leur rencontre, les navires de Vivonne et de Duquesne vainquirent ceux de Melchior de la Cueva et les galères du marquis del Viso, les dispersèrent, les mirent en fuite et entrèrent triomphalement dans Messine le jour suivant[2].

La nouvelle de cette victoire, apportée à la Cour par le chevalier de Chaumont, chargé de lettres de Vivonne pour le roi, Louvois et Seignelay, fut accueillie avec une satisfaction et une joie d'autant plus manifestes que le roi se montrait particulièrement fier du succès obtenu[3]. La *Gazette de France* publia le récit de la bataille dans un « Extraordinaire » paru le 15 mars sous le titre : *Relation de ce qui s'est passé à Mes-*

1. Ils étaient suivis par une frégate, deux brûlots et huit bâtiments de charge.

2. Sur ce combat, cf. notre édition de la *Correspondance* du maréchal de Vivonne relative à l'expédition de Messine, t. I, lettre n° XL, et Ch. de la Roncière, *Histoire de la marine française*, t. V, p. 603 et suiv.

3. Des bruits, d'ailleurs en grande partie inexacts, avaient précédé Chaumont à Paris. Le 9 mars, la *Gazette* signalait de la manière la plus

sine et du combat des vaisseaux du Roy commandez par le duc de Vivonne, général des galères de France, contre l'armée navale d'Espagne. Une médaille fut frappée en souvenir de cet exploit : elle portait comme légende : *Alimenta Messanae*, et en exergue : *Hispanis ad fretum Siculum devictis M DC LXXV*. Deux estampes furent gravées, représentant la bataille[1], et Vivonne reçut nombre de lettres de félicitations.

Dans une missive plaisante et spirituelle, Boileau complimenta son ami. Il imaginait qu'aux Champs-Élysées certains morts illustres écrivaient à Vivonne pour le louer de son haut fait : « Le bruit de vos actions ressuscite les morts ; il réveille les gens endormis depuis trente années... Vous avez rendu l'Espagnol humble. Apres cela, que ne peut-on pas dire de vous? » Un mémoire officiel, en date du 15 mars, signé du roi et de Colbert[2], fut adressé à Vivonne, contenant l'expression de la satisfaction, de la fierté de Louis XIV, qui « voit avec plaisir que ledit sieur duc a relevé par une action aussi éclatante la gloire de ses forces navales... ».

Seignelay, par le même courrier, envoya au vice-roi de Messine une lettre autographe de félicitations et annonça au vainqueur des Espagnols, toujours à court d'argent[3], la nouvelle bien venue que le roi lui accordait une gratification de douze mille francs d'extraordinaire. Apres avoir signé, Seignelay ajoutait : « Je vous envoie une lettre écrite de la main du roi, que Sa Majesté m'a donnée pour vous[4]. »

Cette lettre de Louis XIV, transmise par Seignelay, nous manquait. Elle ne figure pas dans le registre franç. 8031 du

vague que Vivonne avait dû parvenir à Messine et ajoutait : « Nous savons seulement que les vaisseaux et les galères des ennemis se sont retirés sans s'opposer aux vaisseaux du roi, qu'ils attendaient cependant depuis longtemps en résolution de les combattre. »

1. Cf. la *Correspondance* de Vivonne relative à l'expédition de Messine, t. I, p. 73, note 1.

2. *Ibid.*, lettre LIV.

3. Cf. notre édition de la *Correspondance* de Louis-Victor de Rochechouart, comte de Vivonne, pour l'année 1671 (Paris, 1911, in-8°), p. XII, 46 et 109, et Saint-Simon, *Mémoires*, t. XVII, p. 112-113.

4. *Correspondance* de Vivonne, t. I, lettre LV.

Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale, et Vivonne n'en avait pas gardé copie. Elle semblait donc irrémédiablement perdue, ainsi que la lettre également autographe écrite par Colbert à Vivonne à propos du même événement, lorsqu'une heureuse circonstance les fit tout récemment rentrer l'une et l'autre au Cabinet des manuscrits, où elles étaient jadis conservées. Il y a peu de mois, en effet, M. le baron de Rothschild fit donation à la Bibliothèque nationale d'une importante collection d'autographes provenant de l'héritage de M^me^ James de Rothschild, sa mère. Les deux lettres de Louis XIV et de Colbert à Vivonne se trouvent dans cette collection. Grâce à l'obligeance de M. Omont, qui voulut bien nous autoriser à en prendre aussitôt copie, il nous est possible dès à présent de les publier dans l'*Annuaire-Bulletin* de la Société et de les ajouter par là même à celles qui composent la *Correspondance* du maréchal de Vivonne relative à l'expédition de Messine.

Un examen superficiel suffit pour nous renseigner sur l'origine de ces deux lettres. Elles ont fait partie du registre fr. 8031 et occupé les n^os^ 70 et 71 de ce registre. Elles n'auraient cessé de les occuper, si un amateur d'autographes dénué de scrupules, le tristement fameux bibliophile Libri, ne les avait habilement détachées de l'onglet qui les retenait au volume et enlevées aux collections nationales. Réintégrées à la Bibliothèque nationale, grâce à M. de Rothschild, elles ne reprendront pas leur place primitive. Avec les autres documents de la même donation, elles contribuent à former le manuscrit coté 22938 des Nouvelles acquisitions françaises, où l'on peut désormais les consulter.

Voici le texte de la lettre du roi :

A Saint-Germain, le 14^e^ mars 1675.

J'ay esté bien aise de vous dire moy mesme que l'action que vous venés de faire m'a donné une joie très grande, tant par l'importance dont elle est que parceque c'est vous qui m'avés rendu ce service. Je vous assure que la joie que j'ay sentie en ce rencontre m'a fait connoistre l'amitié que j'ay pour vous et que je vous dis avec plesir que je seray bien aise de vous la tesmoigner touttes les fois que j'en treuverray l'occasion, assuré que

vous allés avoir des affaires de terre et de mer. Il faut, quand vous m'escrirés, que vous faciés deux lettres. Dans l'une, que vous adresserés au marquis de Segnelay, vous parlerés de ce qui regarde la marine, et dans l'autre, que vous envoierés au marquis de Louvois, vous me rendrés compte de ce qui ce passera à terre. Vous pourrés, outre cela, dire à l'un et à l'autre dans les lettres particulieres que vous leur escrirés tout ce que vous jugerés à propos. J'ay fait des efforts pour vous envoier ce qui vous est necessaire, dont vous me devés estre obligé, car vous y avés eu beaucoup de part. J'espere que dans la suite vous serés aussi heureux que je le desire. Je vous assure qu'il ne tiendra pas à vous. Songés sur touttes choses à maintenir l'union entre ceux qui me doivent servir sous vos ordres, car il est de la derniere importance que dans des lieux esloignés tout le monde concourre au bien du service. Je remets du surplus à ce que vous saurez de mes intentions par les lettres que vous recevrés par le chevalier de Chaumont et finis en vous asseurant encore de mon amitié.

Louis.

Comme on le voit, cette lettre de Louis XIV n'est pas seulement un témoignage de la satisfaction royale à l'égard du vice-roi de Messine, elle contient aussi des instructions. Louis XIV, en invitant Vivonne à adresser à Seignelay les rapports qui concernaient la marine et à Louvois les messages portant le compte-rendu de ce qui se passait à terre, faisait preuve de l'esprit d'ordre, de méthode et de prévoyance qu'on lui connait. Il départageait ainsi nettement les responsabilités et les attributions des deux ministres rivaux à l'égard de la campagne sicilienne qui commençait sous d'heureux auspices et pendant laquelle l'action de l'armée navale et celle de l'armée de terre devaient être combinées. Seignelay non plus que Louvois ne pourrait, au cas où l'expédition continuerait à se développer favorablement, se glorifier seul du succès de l'entreprise et revendiquer la campagne de Sicile comme « sa » campagne. Le roi demeurerait le maître.

Au début de 1675, Valbelle manifestait une certaine animosité à l'égard de Vivonne. Il lui reprochait de s'attribuer tout le mérite de la victoire de Stromboli et d'oublier trop aisément que l'escadre accourue de Messine avait au bon moment rétabli la situation inquiétante où se trouvait la flotte française.

Sans doute, d'autres mésententes avaient-elles surgi entre les lieutenants de Vivonne en Sicile et avaient eu leur écho jusqu'à la Cour. Louis XIV, se gardant d'intervenir personnellement dans les querelles et les intrigues, invitait donc Vivonne « sur toutes choses à maintenir l'union » entre les subordonnés, car il faut que « tout le monde concoure au bien du service » : belle expression qui revient sans cesse, on le sait, sous la plume de Louis XIV et celle de son fidèle et sévère ministre, Colbert.

La lettre autographe de Colbert à Vivonne est, comme celle de Seignelay, de pur compliment. Elle souligne la joie et la satisfaction éprouvées par le roi à la nouvelle de la victoire navale et mérite, quoique d'un intérêt moindre que la précédente, d'être publiée ici :

Monsieur,

Je vous prie d'estre persuadé qu'il n'y a personne icy ny dans tout le royaume qui prenne une plus veritable part que moy de voir les armées navalles du Roy victorieuses de ses ennemis soubs votre commandement, ny qui ayt plus de joye de la gloire que vous y avés acquise. Il n'est pas difficil de se persuader que vous recevrés des complimens de tout le monde après la satisfaction que le Roy a tesmoigné et la joye que Sa Majesté a reçue d'une si belle action, si hardie et si extraordinaire; mais je vous conjure de ne point mesler les complimens ny du pere ny du fils dans la foule de tous les autres; faites en distinction, je vous prie, et croyez qu'ils sont sinceres et fideles et qu'ils partent du cœur et de la parfaite volonté que j'aurois toujours de vous bien faire connoistre que je suis, Monsieur, vostre très humble et très obeissant serviteur.

COLBERT.

Saint-Germain, ce 15e mars 1675.

M. le duc de Vivonne.

Jean CORDEY.

LETTRES DU DUC DE BEAUVILLIER

A L'ÉVÊQUE D'ALET.

L'évêque d'Alet, auquel le duc de Beauvillier adressa, de 1699 à 1708, les lettres qu'on va trouver plus loin, n'est point Nicolas Pavillon, le seul célèbre des évêques de ce petit siège du Languedoc, mais son troisième successeur, Charles-Nicolas Taffoureau de Fontaine. Celui-ci, fils d'un conseiller au présidial de Sens, naquit dans cette ville le 25 août 1655, fut d'abord chapelain de Saint-Eutrope en l'église de Sens, prit en Sorbonne le bonnet de docteur, et eut dès avril 1673 une prébende de chanoine dans le chapitre cathédral de sa ville natale. Prieur d'Auxon, gouverneur puis cellérier de l'Hôtel-Dieu en 1690, il devint doyen du chapitre en juillet 1694. L'archevêque Fortin de la Hoguette le prit pour son official, puis pour un de ses vicaires généraux. C'est à ce titre et comme archidiacre du Gâtinais qu'il fut directeur spirituel du couvent des Bénédictines de Montargis, où l'on sait que firent successivement profession toutes les filles, sauf une qui se maria, du duc de Beauvillier. Ce grand seigneur, ministre d'État, chef du conseil des finances, premier gentilhomme de la chambre du Roi et gouverneur de ses trois petits-fils, était un des premiers personnages du royaume. Il apprécia sans doute la piété, le bon sens, les vertus cachés du modeste ecclésiastique qui dirigeait la conscience de ses chères filles; car il entretint avec lui des relations suivies, dont sa correspondance montre la confiante intimité.

En novembre 1698, Louis XIV désigna l'abbé Taffoureau pour remplacer à Alet l'évêque Victor-Augustin Méliand, qui venait de mourir, et, si l'on en croit Dangeau (*Journal*, t. VI, p. 453), le Roi pensa de lui-même à cet ecclésiastique, qu'il ne connaissait pas, mais dont on lui avait dit beaucoup de bien. Il chargea le P. de la Chaise de s'informer auprès de l'archevêque de Sens si les éloges qu'on lui en avait faits étaient

mérités, et, sur le bon témoignage qui lui fut rendu, il le nomma aussitôt, à la grande surprise de l'intéressé, homme pieux et sans ambition, qui ne songeait guère à l'épiscopat. L'annotateur des *Mémoires de Sourches* (t. VI, p. 87) remarque que les « courtisans ne s'épargnèrent pas sur un nom si extraordinaire » ; mais il ajoute que « la personne pouvoit avoir plus de mérite que le fils d'un duc et pair ».

M. Taffoureau, sacré à Sens par l'archevêque le 29 mars 1699, partit peu après pour son diocèse et semble n'être revenu à Paris qu'en 1702, comme député des États de Languedoc. C'est lui qui fut chargé des harangues habituelles au Roi et aux princes, et on admira « le feu, la beauté et la solidité de son éloquence, » disent les *Mémoires du marquis de Sourches* (t. VII, p. 351), confirmés par Dangeau, qui écrit dans son *Journal* (t. VII, p. 484) : « Je ne me souviens point d'avoir entendu mieux parler. » C'était donc certainement, même au point de vue de talents plus mondains, un ecclésiastique de valeur, qui n'avait point déparé ce chapitre métropolitain de Sens, où figuraient, selon le *Mercure*, « beaucoup de gens de mérite, de capacité et de vertu ». Nous ne savons si M. de Beauvillier eut occasion de le revoir dans les six années que le prélat vécut encore. Il mourut en effet, jeune encore, à Alet le 8 octobre 1708. Sa vie fut écrite par un ecclésiastique de son diocèse, mais resta manuscrite. Le P. Lelong l'indique dans sa *Bibliothèque historique de la France* (t. IV, p. 316, n° 9251), et c'est celle sans doute que nous possédons encore sous le n° 245 de la bibliothèque de Sens. La même bibliothèque conserve aussi, sous les n^{os} 140-161 et 284-285 de ses manuscrits, la correspondance et les papiers de l'évêque. Les lettres que nous publions ont dû, à une époque indéterminée, être retirées de cet ensemble.

Ces lettres, au nombre de trente-quatre, paraissent en effet former un dossier complet, qui a passé en vente chez Étienne Charavay, le 13 février 1888 (n° 18 du Catalogue). Qu'est devenu depuis ce dossier ? Est-il encore intact dans quelque collection privée, ou ses éléments ont-ils été dispersés de divers côtés ? Nous l'ignorons, et c'est ce qui nous engage à publier l'ensemble tout entier, bien que quelques-unes de ces lettres

n'aient par elles-mêmes qu'un intérêt assez mince. Sur les trente-quatre, vingt-cinq sont entièrement de la main du duc de Beauvillier, neuf sont seulement signées de lui, parfois avec un post-scriptum autographe (ce sont les nos 1, 3, 5, 6, 10, 20, 28, 31 et 34). La dernière, un court billet, est écrite, après la mort de l'évêque, à l'abbé Amette, qui l'avait remplacé depuis 1698 comme directeur des Bénédictines de Montargis. M. A. de Boislisle a déjà publié six d'entre elles dans l'appendice VII du tome XII des *Mémoires de Saint-Simon*. Nous avons cru cependant devoir les reproduire avec les autres pour ne pas rompre l'intégrité d'une correspondance dont l'intérêt réside surtout dans son caractère d'intimité familiale et d'amicale confiance. On peut regretter de ne pas posséder, à côté des lettres du duc, les réponses de l'évêque son correspondant.

Léon Lecestre.

A Monsieur l'évêque d'Alet.

I.

Ce 16 octobre [1699], à Montargis.

Monsieur,

Je suis ici depuis hier, et j'en repartirai demain (après la profession de ma fille de Montigny[1]) plus content que je ne puis vous l'exprimer. Depuis l'année dernière, tout le bien que la miséricorde de Dieu avoit mis dans ces pauvres enfants est augmenté, et la plupart des défauts sont beaucoup diminués. C'est principalement en ma fille de Chémery[2] que cela paroît. Ses sœurs aînées, qui sont vraies et ne la flattoient pas autrefois, m'ont dit chacune séparément, ainsi que la mère prieure et ma sœur de Sainte-Claude, que ce n'étoit pas la même personne, tant elle étoit devenue (surtout depuis sa petite vérole) ouverte,

1. Marie-Geneviève de Beauvillier, professe sous le nom de sœur Marie-Anne de Jésus.

2. Les noms portés par les demoiselles de Beauvillier varièrent. C'est ainsi que Marie-Geneviève, ci-dessus, que son père nomme Mlle de Montigny, s'était appelée auparavant Mlle de Séry. Celle qui est désignée ici sous le nom de Chémery doit être Marie-Louise, que les généalogies appellent Mlle de Montigny, et qui fit profession à la fin de 1700.

simple, prévenante et humble. Elle m'a paru telle. Et je vous avoue que je ne sais comment reconnoître tant de grâces dont Dieu comble ma famille. Remerciez-l'en pour nous tous, Monsieur, je vous en supplie; demandez-lui la correction du cadet de mes garçons[1], qui est prompt et opiniâtre. Vous voyez combien je compte sur la continuation de l'amitié que vous m'avez promise. Soyez persuadé de votre côté, je vous en conjure, que je suis tel à votre égard que je le dois être et qu'on ne peut rien ajouter à la reconnoissance avec laquelle je suis,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Le duc de Beauvillier.

Mes filles m'ont prié de vous envoyer ces lettres. Vous pouvez leur répondre à droiture; car elles reçoivent les vôtres.

II.

Sans date [été de 1700].

Monsieur,

Vos lettres me causent toujours un véritable plaisir en les recevant, et je crois y voir que Dieu augmente votre desir d'avancer dans son service. — J'ai été content de M. Amette[2] au delà de ce que je peux vous le dire. Je crois vous l'avoir déjà mandé; c'est un vrai serviteur de Dieu, humble, simple, exact et éloigné de toute nouveauté. Vous perdant, Monsieur, notre pauvre couvent de Montargis ne pouvoit mieux échoir.

Ma fille de la Ferté[3] desire toujours que je lui laisse prendre l'habit l'automne prochain; mais je tiendrai ferme pour les deux années.

Je vous conjure, en priant Dieu pour mon petit cadet, qui se corrige beaucoup de ses opiniâtretés et promptitudes, de ne pas oublier le père qui, certainement, en a plus besoin que lui.

Je suis, avec reconnoissance, Monsieur, etc.

1. Paul-Jean-Baptiste, dit le marquis de Beauvillier, né le 9 août 1692, et qui mourra le 25 novembre 1705.

2. Julien Amette, archidiacre de Gâtinais, qui avait succédé à M. Taffoureau comme directeur du monastère de Montargis.

3. Marie-Thérèse de Beauvillier, née en octobre 1683, professe en 1702 sous le nom de sœur Sainte-Gertrude.

III.

Ce 26 décembre 1700, à Montargis.

Monsieur,

Je suis fort aise que le voyage que ma fille a fait avec moi[1] m'ait attiré la lettre que vous m'avez fait la grâce de m'écrire du 5e de ce mois. Je suis encore ravi de voir la continuation de votre bonté pour elle et la disposition où elle est d'en profiter de plus en plus. Je vous demande, Monsieur, la continuation de vos prières pour faire le bon usage que vous me desirez de la retraite et du monde. Je ne crois pas que le voyage que nous finissons puisse avoir fait grand mal à ma fille. Elle paroît bien ferme dans son dessein; il faut supposer que c'est celui de Dieu.

Le retranchement de ménagerie[2] qu'a fait la mère prieure des Bénédictines me paroît, comme à vous, Monsieur, être un bien pour la communauté.

Il y a tout lieu de supposer la pauvreté que vous rencontrez dans vos peuples en faisant vos visites; cependant, il est bon qu'elle soit confirmée par des témoins comme vous, Monsieur. Je demande à Dieu, comme pour moi, toutes les grâces qui vous sont nécessaires pour remplir tous vos devoirs. J'ai la confiance que Dieu vous les accordera.

J'ai lieu de bien espérer pour ma santé des eaux que je viens de prendre. Je suis persuadé que vous vous y intéressez beaucoup.

Je vous supplie de me mander quand votre tour viendra naturellement pour la députation des États de Languedoc. J'avoue que ce n'est pas avec indifférence que je vous fais cette question. Mme de Beauvillier vous la fait comme moi.

Je suis, avec mon dévouement et ma reconnoissance ordinaire, Monsieur, etc.

IV.

Ce 4 novembre [1701], à Fontainebleau.

Monsieur,

La cérémonie de la prise d'habit de ma fille de la Ferté s'est

1. Le duc était allé faire une saison aux eaux de Bourbon, avec sa fille de la Ferté, dont il a été parlé dans la lettre précédente.

2. Au sens d'économie.

passée avec grande ferveur et édification; elle est ravie et moi aussi de ce que nous pouvons espérer de vous avoir, l'année prochaine, à sa profession. Ne nous refusez pas d'y prêcher, je vous en prie très humblement, et cela fera plaisir à Monsieur l'archevêque de Sens[1], à qui j'en ai parlé. Mme de Beauvillier se fait comme moi un grand plaisir d'avoir l'honneur de vous revoir; car on ne peut être plus reconnoissant que nous le sommes de vos bontés; soyez-en, s'il vous plaît, persuadé, et que je suis,

Monsieur, etc.

V.

Ce 6 décembre 1702.

Monsieur,

J'ai reçu, par la voie du nouveau courrier que les États de Languedoc ont envoyé ici, la lettre que vous m'avez fait la grâce de m'écrire du 29 novembre, avec le mémoire qui y étoit joint. Monseigneur est à Meudon et n'en doit revenir que demain au soir ou après-demain. Cela m'empêchera, Monsieur, d'avoir l'honneur de lui rendre compte de ce mémoire avant le départ du courrier des États. Mais je crois pouvoir vous dire par avance que le mémoire qui vous a été remis de la part de Monseigneur est de ces recommandations générales que la bonté de ce prince ne refuse point. Il est trop juste pour vouloir exiger de la province des choses qui puissent lui être à charge, et je ne doute pas, Monsieur, qu'il n'entre à cette occasion dans la remontrance et dans les intérêts des États. Je vous ferai savoir ce qu'il m'aura dit sur ce sujet.

Quant au mal causé par les Fanatiques[2], dont vous me faites une peinture encore plus triste que la première, j'aurai l'honneur de vous dire que j'en suis touché plus que personne par rapport à la religion et comme zélé sujet. Il ne tiendra pas à moi qu'un remède très prompt n'y soit apporté. Le Roi y est disposé et a reçu sur ces événements fâcheux toute l'impression qu'on peut desirer. Je souhaite que les secours qu'il y donnera, joints à vos prières, dissipent incessamment cette dangereuse cabale. Vous me connoissez assez, Monsieur, pour être persuadé de mes bonnes intentions et de la source d'où elles partent.

1. Hardouin Fortin de la Hoguette.
2. Les protestants des Cévennes, dont la révolte commençait.

Je suis, avec un dévouement aussi sincère que parfait, Monsieur, etc.

P.-S. — Tout va bien à Montargis.

VI.

A Versailles, ce 9 décembre 1702.

Monsieur,

J'ai parlé à Monseigneur le Dauphin, qui m'a fait la réponse que je vous ai prédite. Il auroit été bien aise que la place en question eût existé et qu'elle eût pu tomber à la personne qu'il vous a recommandée; mais, pour la créer à sa recommandation, il ne souhaite nullement que les États[1] le fassent. Vous pouvez compter que c'est sa pensée à la prendre au pied de la lettre.

Entre nous, il m'a paru que Monseigneur avoit très peu d'attache à la réussite de sa sollicitation.

Je vous supplie de me croire toujours, etc.

VII.

Ce 12 juillet 1703.

Monsieur,

Je crois vous faire plaisir en vous apprenant que je suis toujours fort content de ma fille. Elle s'ouvre à nous avec beaucoup de sincérité et est docile à faire usage des petits avis qu'elle en reçoit. J'espère que Dieu bénira cette conduite et que peu à peu elle perdra ses scrupules[2]; ils diminuent, ce me semble, sans qu'elle perde rien de son exactitude par l'approche des sacrements et ses exercices spirituels.

Comme les affaires du jansénisme se sont fort renouvelées dans ces derniers temps et que je vois de plus en plus, par de nouveaux faits qui souvent viennent à ma connoissance sans que je les cherche, que le parti janséniste n'est que trop réel et trop puissant, j'ai cru, Monsieur, vous faire plaisir de vous communiquer en confiance une lettre de feu M. l'abbé de la Trappe qu'on garde dans son monastère, comme le certifie son successeur[3]. J'y ai trouvé un de vos prédécesseurs nommé, qui, dans

1. Les États de Languedoc.

2. Il doit s'agir de Marie-Paule, qui fit profession à Montargis en octobre 1704.

3. Les sentiments antijanséniستes de l'abbé de Rancé sont bien connus :

les derniers temps de sa vie (très sainte d'ailleurs), s'étoit bien laissé entraîner à cette cabale[1]. Je vous supplie de ne pas marquer que ce soit par moi que cette lettre vous a été envoyée; car j'évite de me mêler, autant que le bien de la religion peut me le permettre.

Je suis, avec ma reconnoissance ordinaire, etc.

VIII.

A Fontainebleau, ce 17 octobre 1703.

Monsieur,

J'ai renouvelé ici mon ancienne liaison d'amitié avec M. l'archevêque de Narbonne[2] et ai eu avec lui d'assez longues conversations. Il me paroît avoir les meilleures intentions du monde et que son cœur est simple, droit et ingénu. Il a même un goût foncier pour la solitude, et, tout cela posé, je croirois, autant que je suis capable d'en juger, qu'en l'aidant pour le tourner un peu plus qu'il n'est vers la vie intérieure, il seroit disposé à plus d'oraison qu'il n'en a. Je vous mande ceci vainement, Monsieur, parce que je lui vois une grande estime pour vous et que je suis persuadé que vous êtes en état de l'aider. Il recevra sûrement à merveilles ce qui viendra de vous; et n'attendez donc pas qu'il vous recherche sur cet article; mais allez en avant vers lui et (si vous pensez comme moi) portez-le doucement à modérer un peu son activité et à s'appliquer (en rentrant en lui-même et parlant un peu moins) à faire croître en lui le germe intérieur que je croirois y apercevoir. Il faut, Monsieur, que j'aie une grande confiance en votre charité pour vous écrire ainsi sans crainte que vous vous moquiez de moi; j'ai pensé que je ne risquois rien en soumettant mes foibles idées à vos lumières et que du moins cela me donneroit occasion de vous renouveler les assurances du tendre et parfait attachement avec lequel je suis, etc.

Mémoires de Saint-Simon, t. XXV, p. 4. La lettre dont il est parlé ici est une des nombreuses lettres qu'il écrivit sur ce sujet.

1. Il s'agit de Nicolas Pavillon, qui, au début de sa carrière, avait été très opposé au jansénisme : voyez la lettre de Saint-Simon publiée par P. Faugère dans les *Écrits inédits de Saint-Simon*, t. IV, p. 132-140.

2. Charles Le Goux de la Berchère, évêque de Lavaur, 1677, archevêque d'Alby, 1687, venait d'être transféré à Narbonne à la mort du cardinal Bonsy. Saint-Simon fait son éloge à sa mort en 1719 (*Mémoires*, éd. de 1873, t. XVI, p. 270).

IX.

A Versailles, ce 17 novembre 1703.

Monsieur,

J'ai promis à Montargis que je vous solliciterois pour obtenir la copie du sermon que vous y avez fait et que vous avez bien voulu faire espérer à ma fille de Sainte-Gertrude[1]. Envoyez-la-moi, je vous en supplie; cela lui sera utile et j'aurai soin de le faire tenir d'ici plus sûrement que si vous l'adressiez à droiture. Usez-en de même quand vous écrirez à mes filles; je serai ravi de contribuer par là au plaisir qu'elles ont en ayant de vos nouvelles. Toutes celles qui sont dans le couvent font, ce me semble, de mieux en mieux. Je suis aussi bien content de celle-ci. Je vous supplie de redoubler vos prières pour elle et d'être persuadé du tendre dévouement avec lequel je suis,

Monsieur, etc.

M^me^ de Beauvillier vous fait ses [compliments].

X.

Ce 26 novembre 1703.

Monsieur,

J'ai trop reçu de preuves de votre amitié au sujet de mes filles pour ne pas vous faire part sur-le-champ du mariage de celle qui est dans le monde avec M. le duc de Mortemart. Il fut hier conclu[2]. J'ose espérer, Monsieur, que vous voudrez bien vous souvenir d'elle dans vos prières. Je vous le demande comme une grâce que vous devez au dévouement très sincère avec lequel je suis, etc.

XI.

A Versailles, ce 24 décembre 1703.

Monsieur,

Je commence par vous accuser la réception du mémoire que vous m'avez envoyé. Je l'ai lu avec attention; on a dit en ma présence une partie de ce qu'il contient; c'est ce que je peux

1. M^lle^ de la Ferté, dont il a été parlé dans la lettre II.

2. Marie-Henriette de Beauvillier épousa Louis de Rochechouart, duc de Mortemart, son cousin germain, le 20 décembre 1703.

seulement vous répondre. Le courrier des États est reparti pendant que j'étois à Paris pour le mariage de ma fille; ainsi cette lettre vous sera rendue plus tard qu'elle ne devoit être sans cela.

Je vous rends mille grâces de la part que vous prenez à ce mariage. La proximité me faisoit quelque peine; mais on m'a unanimement rassuré, parce que des deux côtés on n'avoit pas de parti convenable qu'on dût préférer à celui-ci. L'exposé pour la dispense de Rome a été dicté par moi-même, et je vous dirai en simplicité que l'ambition ni l'intérêt n'ont, ce me semble, eu aucune part à ma détermination, quoique l'affaire soit de nature à contenter ceux qui auroient voulu par préférence à tout les biens et une dignité. Je vois grande apparence que ce mariage, qui est fort au goût du duc de Mortemart, contribuera un jour à l'ouvrage important de son salut. Priez Dieu pour lui, je vous en conjure; mais gardez-moi le secret sur cela.

Il ne m'est revenu qu'approbations du sermon que vous avez fait à l'ouverture des États.

N'oubliez pas, Monsieur, que nous voici au temps où nous nous sommes proposé de redoubler nos prières et nos pratiques de piété pour demander à Dieu qu'il se rende pleinement maître du cœur d'une personne qui en lui nous est bien chère. Je me remets à ce que M. l'archevêque de Narbonne vous en aura dit, puisqu'il entre avec nous dans cette innocente cabale. — Je les crains toutes; mais, pour celle-ci, qui tend uniquement au bien d'une âme et à recourir au Dieu des miséricordes, je crois la pouvoir excepter.

Mandez-moi des nouvelles du prélat que vous savez et de la lettre que je vous ai écrite sur son compte.

Je ferai, Monsieur, ce que vous m'ordonnez en remerciant Dieu des grâces qu'il vous fait et de ce qu'il augmente de plus en plus votre desir d'être à lui.

M^me^ de Beauvillier vous remercie de l'honneur de votre souvenir. Je suis à mon ordinaire, avec un tendre et parfait dévouement, etc.

M^me^ de Beauvillier voudroit vous écrire; mais je l'en empêche, car elle est accablée.

XII.

Ce 13 juin 1704.

Monsieur,

J'ai reçu avec beaucoup de reconnoissance le compliment dont vous m'avez honoré sur le brevet de retenue que j'ai obtenu de la

bonté du Roi[1]. C'est moi, Monsieur, qui ai prié qu'on vous le fît savoir (comme on a fait), parce que je sais combien vous vous intéressez à ce qui me touche.

La personne dont vous me parlez est ici. Je tâcherai (si Dieu en fournit l'occasion) de faire usage de ce que vous m'avez marqué; mais, si la chose arrive, ce sera sans vous compromettre.

Je suis, avec la cordialité et le dévouement ordinaires, etc.

XIII.

A Fontaïnebleau, ce 26 septembre 1704.

Monsieur,

J'ai reçu avec bien de la reconnoissance la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire sur la mort de M. de Blainville[2]. Depuis ce temps-là, j'ai appris celle de M. le duc de Montfort[3], à laquelle j'ai été extrêmement sensible, et parce que je l'aimois, et par l'extrême affliction qu'elle cause à M. et à M^me^ de Chevreuse. Je suis bien persuadé, Monsieur, que vous ne prendrez pas moins de part à ce dernier accident qu'aux autres qui l'ont précédé, et je vous en fais d'avance mon remerciement. Dieu, par d'autres endroits, me console infiniment; car M. Amette a fait deux voyages à Montargis, où il me mande avoir trouvé mes filles dans d'excellentes dispositions. Il ne doute pas que la vocation de la cadette[4] ne soit aussi vraie que celle de ses sœurs.

J'ai eu ma fille de Mortemart qui, depuis quatre jours, est accouchée d'une fille[5]. Elle eut un accident, qui ne dura que demi-quart [d'heure], mais qui lui fit voir la mort de très près; elle la recevoit avec une grande tranquillité, en s'abandonnant à

1. Brevet de retenue de cinq cent mille livres sur la charge de premier gentilhomme de la chambre, accordé au duc par le Roi le 1^er^ mai précédent.

2. Jules-Armand Colbert, marquis de Blainville, frère de M^me^ de Beauvillier, mourut le 17 août 1704 des suites de blessures reçues à la bataille d'Hochstedt.

3. Honoré-Charles d'Albert de Luynes, fils du duc de Chevreuse et neveu de M^me^ de Beauvillier, avait été tué le 9 septembre auprès de Landau.

4. Marie-Françoise, M^lle^ d'Argis, la dernière des filles du duc, qui devait faire aussi profession à Montargis en novembre 1706.

5. Cette fille, non nommée, mourut peu après.

la miséricorde infinie de Dieu, et avec une résignation peu commune à une personne aussi jeune. Voilà, Monsieur, de vrais bonheurs pour un père qui desire d'aimer Dieu de tout son cœur.

Souvenez-vous toujours, je vous en supplie, que j'ai recommandé mon second fils à vos prières. Il me semble, et à ceux qui sont auprès de lui, que son trop de vivacité naturelle se modère et que les impétuosités qu'elle lui causoit en certaines occasions deviennent plus rares et bien moins fortes que par le passé.

Ce sera le 23 octobre que ma fille de Montrésor, autrefois Mortain[1], prendra l'habit, et le 24 que ma fille de Buzançois, autrefois d'Ambligny[2], fera sa profession. Je ne vous dis rien de plus, étant certain que vous ne les oublierez pas.

Je suis, avec ma cordialité et mon dévouement ordinaires, Monsieur, etc.

M^me^ de Beauvillier est à Paris auprès de M^me^ de Chevreuse.

XIV.

A Fontainebleau, ce 10 octobre 1704.

Monsieur,

Vous aurez peut-être déjà vu, Monsieur, ce que je vous envoie; mais, si cela n'étoit pas, je vous supplie de recevoir ce petit présent que je vous fais comme un effet de mon zèle pour la saine doctrine[3] et comme une marque de la continuation des sentiments d'amitié et de vénération que j'ai pour vous depuis si longtemps.

Quoique mon fils[4] soit très jeune, on m'a pressenti sur un mariage qui seroit prématuré à présent, mais qui pourroit convenir fort à la suite. Je vous demande vos prières, afin qu'il ne se fasse rien qui ne soit selon Dieu et qui ne puisse attirer de sa miséricorde infinie les bénédictions qu'il répand abondamment sur les mariages véritablement chrétiens. Je vous demande aussi le secret et la grâce de me croire, avec ma cordialité ordinaire, etc.

1. Marie de Beauvillier, qui prit le nom de sœur Marie des Séraphins.
2. Marie-Paule, dont il a été parlé ci-dessus, n° VII.
3. Il doit s'agir d'une des lettres pastorales publiées par les évêques pour la condamnation du *Cas de conscience*, peut-être celle de M. de Champflour, évêque de la Rochelle, la dernière en date.
4. L'aîné, Louis, comte de Saint-Aignan, né le 20 janvier 1690.

XV.

A Marly, ce 12 décembre 1704.

Monsieur,

J'ai reçu avec bien de la reconnoissance les deux dernières lettres dont vous m'avez honoré, l'une au retour de vos visites et l'autre depuis. J'ai fait chercher chez les libraires le petit livre du P. Lallemant suivant le titre que vous m'en avez envoyé; mais on ne le trouve plus, tous les exemplaires ayant été vendus. Un jésuite m'a fait espérer qu'il m'en prêteroit un, et j'en suis fort aise : car, suivant le jugement que vous en faites, il me sera utile à lire[1].

Nos pauvres religieuses font toujours merveilles. La novice est ravie de l'être[2], et ma fille d'Argis[3] (dont la santé est moins mauvaise) ne respire que pour l'imiter.

J'ai présenté mon fils au Roi il y a dix ou douze jours; je l'ai mené à toute la maison royale (suivant l'usage), et même aux vieux seigneurs et à mes amis et amies particulières. Il n'a été ni dissipé ni dérangé par ces choses bien nouvelles pour lui, et je crois que, aux grâces que Dieu lui a faites, il a joint une solidité qui me fait espérer la persévérance dans ses bons sentiments. Je suis content de son frère; mais continuez, Monsieur, je vous en supplie, à prier spécialement pour lui; car les mondains qui le voient sont charmés de lui, et cela me fait peur. Je vous rends compte du détail de ma famille, parce que je suis convaincu de la bonté que vous avez d'y prendre intérêt. Soyez aussi convaincu de la parfaite reconnoissance avec laquelle je suis, etc.

XVI.

Ce 24 décembre 1704, à Versailles.

Monsieur,

J'ai une joie véritable de vous voir plus content cette année que vous ne l'étiez la précédente de la personne dont nous nous

1. Il s'agit du livre que le Père jésuite Jacques-Philippe Lallemant venait de faire paraître sous le titre : *Le Père Quesnel séditieux dans ses Réflexions sur le Nouveau Testament.* C'était une attaque assez violente contre l'auteur janséniste.

2. Marie, dont il a été parlé à la fin de la lettre XIII.

3. Ibidem.

sommes entretenus. Tenez-vous toujours à portée de lui être utile, je vous en supplie.

Tout va à merveille à Montargis et les miséricordes de Dieu sont bien grandes sur nos enfants.

J'ai lu, Monsieur, avec beaucoup d'attention le mémoire que vous m'avez envoyé; aussi y en a-t-il beaucoup à faire sur ce qu'il contient.

Je comprends qu'une lettre ne peut suffire à ce que vous auriez à y mettre, si vous entriez à fond dans ce qui concerne la lettre pastorale que je vous ai adressée. Le peu que vous me mandez suffit, car le principal est que vous croyiez et connoissiez une cabale qui n'est que trop réelle et trop dangereuse.

Je suis, avec mon dévouement ordinaire, etc.

Je me suis aperçu trop tard que j'ai écrit sur une feuille qui n'est pas entière.

XVII.

Ce 13 avril 1705.

Monsieur,

J'ai reçu la lettre du 6 que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Continuez, je vous en supplie, à faire des prières pour M. le duc de Bretagne[1] et à lui en procurer. Je vous en sollicite d'autant plus volontiers que je n'y envisage que le bien en lui-même; car, pour moi, je suis trop âgé et trop infirme pour qu'on puisse penser à m'en proposer l'éducation, et, quand on me la proposeroit (ce qui ne sera pas), je serois obligé de marquer mon impuissance pour un emploi qui demande un homme entier et un homme en état de porter des fatigues et une assiduité continuelle.

Je suis, avec mon dévouement ordinaire, etc.

XVIII.

A Marly, ce 27 août 1705.

Monsieur,

Si je réponds tard à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 22 du mois passé, je vous supplie d'être persuadé que je n'en suis pas moins sensible aux marques obligeantes de votre souvenir. C'est avec mes meilleurs amis comme vous,

1. Louis de France, fils aîné du duc de Bourgogne, né le 25 juin 1704, mourut le jour même de la date de cette lettre.

Monsieur, que j'agis le plus librement et que je diffère sans scrupule à donner de petites marques d'attention qui ne sont pas essentielles, quand je suis trop entraîné par une multiplicité de devoirs indispensables dans mon état. J'éprouve journellement, Monsieur, la difficulté de rompre tant de liens qui nous garrottent de toutes parts. Par la sainte grâce de Dieu, je sens quelque chose de cette confiance en sa miséricorde que vous reconnoissez un fort moyen pour les rompre; mais, à vous parler simplement, ce courage, qui en est un autre, me manque beaucoup, et je vous conjure avec instance de m'aider de vos prières pour l'obtenir et la fidélité à en faire usage.

Je verrai avec plaisir l'ami dont vous me parlez à la fin de votre lettre. J'espère qu'un jour vous lui serez utile. S'il me met bien naturellement à portée de lui parler, je le ferai avec cordialité et sans oublier combien je suis peu propre à le faire avec utilité.

Je crois que vous recevez souvent, et peut-être trop de nouvelles de Montargis. Si cela n'étoit pas, je peux vous assurer que tout y est dans une fort bonne situation. La cadette de mes filles sera religieuse comme six de ses aînées[1]. Elle le desire ardemment, et ce sera cet automne, si sa santé ne se dément point et qu'elle continue à être mieux des petites incommodités auxquelles elle étoit sujette. La mère prieure s'affoiblit pour le corps, et je crains que nous ne la conservions pas aussi longtemps qu'il seroit à desirer pour sa communauté[2].

Permettez-moi, Monsieur, de vous recommander toujours mes deux fils. Le cadet se corrige des impétuosités où son tempérament l'entraînoit, et le fait par le secours de Dieu et en vue de le contenter.

Je suis, avec mon dévouement ordinaire, etc.

XIX.

A Fontainebleau, le 25 septembre 1705.

Monsieur,

Je vous envoie des lettres de nos sept Bénédictines dont les dispositions, grâces à Dieu, sont très édifiantes, et je ne saurois assez le remercier de ses infinies miséricordes pour elles.

1. M^lle^ d'Argis, qui devait prendre l'habit à Montargis le mois suivant.

2. Cette prieure démissionna en effet en mai 1707 pour raisons de santé et fut remplacée par l'aînée des filles du duc, sœur Marie-Antoinette de Saint-Benoît, comme il sera dit dans une prochaine lettre.

Pour ma fille de Mortemart, ce n'est pas la plus heureuse de la famille selon que je l'avois prévu, non qu'elle ne soit aussi bien mariée et mieux qu'elle n'auroit dû espérer, mais parce que sa bonne volonté la fait beaucoup souffrir, quand elle n'est pas pleinement fidèle à ce que Dieu demande d'elle.

Je suis fort content de mes fils. L'aîné se soutient non seulement dans l'innocence, mais encore dans la piété et la pratique des devoirs chrétiens. Le cadet chaque jour s'adoucit et devient raisonnable; il me paroît que Dieu l'éclaire sur ses défauts et qu'il travaille à les combattre avec plus de suite que son âge (sans beaucoup de grâces) ne comporteroit. Je me répands dans ce détail par confiance en votre charité. Continuez-la-nous à tous en ne nous oubliant pas au saint autel et dans vos prières. Je le mérite un peu par le dévouement cordial avec lequel je suis, etc.

M^me^ de Beauvillier est à Paris; sans cela je serois chargé de vous faire un compliment pour elle.

XX.

Ce 26 décembre 1705.

Monsieur,

C'est des consolations comme celles que vous nous donnez que nous goûtons, M^me^ de Beauvillier et moi. Vous avez grande raison de les puiser dans la volonté de Dieu; elle doit être respectée et adorée au-dessus de tous les sentiments de la nature et faire reconnoître comme des grâces réelles ce qui paroît affliction aux sens et à la raison[1]. Je vous remercie très humblement de votre amitié chrétienne, et M^me^ de Beauvillier aussi, et de vos prières, et vous assure que je suis, avec une parfaite reconnoissance, etc.

XXI.

Ce 8 janvier 1706, à Vaucresson.

Monsieur,

La lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire sur la mort de mes fils m'a été d'une grande consolation. Par la misé-

1. Le duc de Beauvillier venait de perdre de la petite vérole ses deux fils, à sept jours de distance l'un de l'autre, le cadet le 25 novembre, l'aîné le 2 décembre; ils avaient treize et seize ans. Saint-Simon (*Mémoires*, t. XIII, p. 178-179) a fait un tableau touchant de la résignation chrétienne du père et de la mère.

ricorde de Dieu, j'avois quelque chose des sentiments de foi qui y sont exprimés; mais ce que vous m'en marquez en détail est bien propre à me convaincre de plus en plus de ces grandes vérités. J'espère, si je suis fidèle, que cette privation servira fort à diminuer dans mon cœur le trop d'attache qui y restoit encore pour les créatures. Je vous supplie de demander pour moi que Dieu ait pitié de ma foiblesse et que ses desseins s'accomplissent dans toute leur étendue, sans que, de ma part, j'y mette de nouveaux obstacles.

Je joins à cette lettre un paquet cacheté que je crois de la mère prieure; car il est venu avec des lettres ouvertes que mes sept filles m'ont adressées pour vous. En vérité, leurs dispositions sont touchantes, et Dieu leur fait bien des grâces. Elles me parlent et m'écrivent très ouvertement de ce qui les regarde et sur les défauts qui leur restent, comme sur ce qui est à leur propre avantage. Ainsi c'est, je crois, par une simple confiance, et non par amour-propre, qu'elles m'ont envoyé leurs lettres sans les fermer. Je vous supplie cependant (comme je me pourrois tromper) de m'en mander votre avis et si, pour le plus sûr, je devrois leur conseiller de fermer leurs paquets à l'avenir.

Je vous supplie encore une fois de redoubler pour moi vos prières et d'être persuadé du respect et de la reconnoissance avec laquelle je suis, etc.

XXII.

Ce 17 février 1706.

Monsieur,

J'ai reçu la lettre du 29 janvier que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Je me conformerai (par rapport à celles de mes filles qui me sont adressées pour vous) à ce que vous me marquez; votre sentiment me confirme dans celui où j'étois déjà. Je suis bien sensible, Monsieur, à la confiance que vous me témoignez; je n'en abuserai jamais et je peux dire que je la mérite par celle que j'ai en vous. Depuis quelques jours j'ai un assez gros rhume qui me cause un peu de fièvre les nuits. Je crois qu'il n'aura aucunes suites. Je finirai en me recommandant à vos prières et en vous assurant du dévouement parfait avec lequel je suis, etc.

XXIII.

A Bourbon, ce 15 mai 1706.

Monsieur,

J'ai reçu la lettre du 21 avril que vous m'avez fait l'honneur

de m'écrire et les lettres pour mes filles que je leur ai envoyées ; il me parut, quand je les vis à Montargis, qu'elles les attendoient avec un grand desir. Je fus encore plus touché des grâces infinies que Dieu leur fait que je ne l'ai été les autres fois. Il me semble qu'elles font beaucoup de progrès, et les croix que Dieu leur a envoyées et dont elles font tout l'usage possible leur servent infiniment. L'état périlleux où est depuis longtemps la mère prieure leur en est une continuelle et plus sensible que je ne peux vous le dire.

Je suis touché et très édifié, Monsieur, de ce que vous voulez bien me confier sur ce qui vous regarde. Je vous parlerois bien volontiers avec la même ouverture de ce qui a rapport à moi ; mais, dans l'usage des eaux, je ne saurois presque écrire, et je suis même obligé de finir par les assurances du parfait et respectueux dévouement avec lequel je suis, etc.

Mme de Beauvillier vous fait, Monsieur, bien des remerciements. Je crois me bien trouver à la suite des remèdes que je fais ici.

XXIV.

A Marly, ce 29 juillet 1706.

Monsieur,

La lettre du 21 juin que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire m'a fait un très grand plaisir et je suis touché sensiblement de la confiance que vous m'y marquez. Le détail de ce qui vous regarde personnellement est une peinture au naturel de ce qui se passe en moi à la lettre, et je suis sûr que la seule vérité me le fait connoître, au lieu que je soupçonne l'humilité de vous en montrer un peu trop.

On m'a encore envoyé cette lettre ouverte ; je ne l'ai pas lue, et je l'ai mandé, et réitéré ce que j'avois déjà écrit que je souhaitois que leurs lettres me fussent adressées sous une enveloppe cachetée.

Ma santé se soutient meilleure ; mais la moindre application suivie pendant plus d'une heure me fait peine ; c'est ce qui a contribué (le courant m'entraînant) au retardement de ma réponse ; de quoi, Monsieur, je vous fais mille excuses. Je vous demande vos prières et celles des bonnes âmes que vous connoissez pour un frère que j'ai à l'armée[1] et qui, ce me semble,

1. Paul-Hippolyte de Beauvillier, né en 1684, du second mariage du père de M. de Beauvillier, était à Malte pour faire ses caravanes, lorsque

desire de bonne foi d'être bien à Dieu; cela sera digne de votre charité. Mme de Beauvillier vous fait ses compliments.

On ne peut être, avec un dévouement plus parfait que je le suis, etc.

XXV.

Ce 28 octobre 1706.

Monsieur,

J'ai lu avec grand plaisir le mandement que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Je serai toujours ravi qu'en semblables occasions vous me fassiez de semblables grâces, si propres à toucher et à instruire. C'est le jour de la Saint-Martin notre profession[1]. Je vous demande le secours de vos prières et de vouloir bien être persuadé de la continuation du dévouement parfait avec lequel je suis, etc.

XXVI.

A Marly, ce 4 novembre [1706].

Monsieur,

J'ai fait tenir à Montargis le paquet que vous m'avez adressé pour la mère prieure. Je l'ai trouvée moins mal au petit voyage que j'ai fait; mais cependant elle a lieu de croire et nous de craindre qu'elle n'a pas longtemps à vivre. Elle m'a demandé de lui procurer des prières pour demander à Dieu qu'il bénisse les vues qu'elle a pour tâcher de maintenir après elle l'union et la régularité qui est dans sa communauté. Je m'adresse à vous, Monsieur, et vous conjure de m'accorder la grâce que je vous fais en son nom et au mien. Au reste, je ne saurois de quels termes me servir pour vous exprimer la satisfaction que me causent les excellentes dispositions où toutes mes filles m'ont paru être.

A votre considération, Monsieur, et à celle du digne supérieur de votre séminaire, je serois fort aise d'obliger le sieur de Saint-Yves, peintre[2], si il s'en présentoit quelque occasion naturelle.

la mort des fils du duc le fit l'héritier de son frère consanguin. Celui-ci lui céda son duché de Saint-Aignan et le maria richement. Il servait alors comme aide de camp du maréchal de Marsin à l'armée de la Moselle.

1. Mlle d'Argis fit profession le 11 novembre.

2. Pierre de Saint-Yves, né en 1666 et mort en 1716, entré à l'Académie de peinture en 1708.

A l'égard de ses vues pour être en cette qualité dans la maison d'un de nos princes, je vous dirai sincèrement que, l'éducation finie, ce n'est point moi qui aurai part à cela; ce sera, sous les ordres du Roi, le secrétaire d'État qui a dans son département les maisons royales.

Je suis, avec mon dévouement ordinaire, etc.

XXVII.

A Versailles, ce 2 janvier 1707.

Monsieur,

Je suis très sensible à la part que vous voulez bien prendre au mariage de mon frère[1] et encore plus aux prières que vous me promettez pour lui dans une occasion si importante par rapport à son salut. Je vous en demande la continuation, particulièrement le samedi 22, jour auquel nous avons fixé la célébration. Je vous envoie un paquet de Montargis, où il me semble que, par la grâce de Dieu, tout continue à bien aller.

Je suis toujours, avec mon dévouement accoutumé, etc.

J'espère que non seulement vous m'accorderez vos prières, mais même que vous m'en procurerez; je vous le demande en grâce.

XXVIII.

A Marly, ce 16 mai 1707.

Monsieur,

J'ai fait tenir à Montargis le paquet que vous m'avez adressé. Je crois qu'il sera reçu avec la joie et la vénération ordinaire et qu'il ne vous sera rien imputé du retardement. Enfin, Monsieur l'archevêque[2] s'est rendu aux sollicitations et aux infirmités de la mère prieure et a consenti à sa démission. Ma fille aînée a été élue en sa place; vous croirez aisément que Mme de Beauvillier et moi n'y avons eu aucune part et qu'elle a été fort affligée. Elle a pourtant reçu ce coup avec une vraie résignation à l'ordre de Dieu qui lui a été marqué de manière à ne pouvoir être méconnu.

La fin de votre lettre me peint au naturel, Monsieur, et peut-être que le portrait que vous avez prétendu me faire de vous en

1. Le duc de Saint-Aignan devait épouser le 22 janvier suivant Marie-Geneviève de Monlezun de Besmaus.

2. L'archevêque de Sens, Fortin de la Hoguette.

confiance me ressemble beaucoup plus qu'au prétendu original. Quoi qu'il en soit, ne recevons pas tant de grâces sans travailler avec courage et fidélité à les mettre en usage selon l'étendue des desseins de celui qui nous les donne. Il nous en demandera compte un jour, et je vous dirai en simplicité que je ne saurai que lui répondre à ma décharge, si je continue à faire aussi mal que par le passé. Souvenez-vous de moi au saint autel, je vous en supplie, et soyez persuadé du parfait dévouement avec lequel je suis, etc.

XXIX.

Ce 29 juin 1707.

Monsieur,

Je ferai tenir l'une des lettres que vous m'avez envoyées et j'ai remis l'autre. Par tout ce qui me revient de nos Bénédictines, il y a tout sujet de bien espérer de notre nouvelle prieure. Les plus anciennes et plus parfaites à ses yeux ont pour elle une docilité et une ouverture d'enfants; et elle s'en humilie et se tient toujours intimement unie à la mère ancienne, comme si elle étoit encore au noviciat.

Je suis avec mon dévouement ordinaire, etc.

XXX.

A Vaucresson, ce 17 décembre 1707.

Monsieur,

La maladie de M. l'archevêque de Rouen et la perte que nous en avons fait[1] est cause que je n'ai pas eu plus tôt l'honneur de répondre à la lettre du 1er que vous m'avez fait celui de m'écrire. Avant de m'acquitter de ce devoir, permettez-moi de recommander à vos prières celui que Dieu nous a enlevé dans des dispositions où la divine miséricorde paroissoit clairement, et recevez aussi le remerciement que je vous fais par avance de la part que vous me témoignerez sans doute avoir pris à notre privation.

Le mémoire joint à votre lettre, Monsieur, me confirme ce que je savois déjà de l'état de votre province; son zèle est encore plus louable de faire dans une pareille situation de si grands efforts

1. Jacques-Nicolas Colbert, archevêque de Rouen, fils du ministre et frère des duchesses de Beauvillier et de Chevreuse, mourut le 11 décembre 1707.

pour secourir le Roi dans des besoins tels que ceux où il se trouve[1]. Plût à Dieu qu'une bonne paix pût bientôt les diminuer assez pour mettre S. M. en état de soulager des sujets si affectionnés.

A l'égard des billets de monnoie, je ne vois pas d'espérance à empêcher qu'ils n'aient cours en Languedoc comme ailleurs; mais j'espère que le paiement sûr des intérêts promis et la diminution si considérable de leur nombre diminuera les inconvénients que vous craignez, puisqu'à Paris ils ne sont plus regardés comme on les regardoit encore il y a un mois et que, dans les mois prochains vraisemblablement, ils seront aussi estimés que l'argent comptant ou très peu moins, si ils ne sont totalement au pair[2]; ceci cependant entre nous. Je suis avec mon dévouement ordinaire, etc.

Mme de Beauvillier me prie de vous faire un compliment pour elle.

XXXI.

Ce 2 janvier 1708.

Monsieur,

J'ai toute la reconnoissance que je dois de la bonté que vous avez eue de prendre part à la perte que nous avons faite de M. l'archevêque de Rouen. Je profiterai de tout ce que vous me dites sur ce triste événement. Je reconnois de toutes manières votre amitié pour moi dans cette occasion; j'y suis véritablement sensible. Faites-moi, s'il vous plaît, la grâce de le croire et d'être persuadé du dévouement très sincère et très parfait avec lequel je suis toujours, etc.

Nous vous sommes très sensiblement obligés de votre bonté sur la maladie de M. l'archevêque de Toulouse[3]. — Je joins ici deux lettres de Montargis.

1. Les États de Languedoc venaient d'accorder au Roi trois millions de don gratuit et deux millions pour la capitation (*Journal de Dangeau*, t. XII, p. 24).

2. Sur les billets de monnaie, leur création et les erreurs financières qui en amenèrent la dépréciation, il faut voir la substantielle notice que M. A. de Boislisle a insérée dans les appendices du tome XIV des *Mémoires de Saint-Simon*, n° XIV. La déclaration du 12 avril 1707 avait étendu à tout le royaume le cours des billets de monnaie, qui n'étaient jusqu'alors en usage qu'à Paris et environs.

3. Jean-Baptiste-Michel Colbert de Saint-Pouenge, cousin de la

XXXII.

Ce 11 janvier 1708.

Monsieur,

J'ai reçu avec ma reconnoissance ordinaire la lettre dont vous m'avez honoré sur la nouvelle année; je vous supplie que, pendant son cours, votre charité redouble pour moi, et demandez, s'il vous plaît, dans vos prières des secours proportionnés à mon extrême besoin. J'espère, Monsieur, que vous ne refuserez pas cette grâce à celui qui est avec tout le dévouement possible, etc.

XXXIII.

Ce 21 janvier 1708.

Monsieur,

La mort de M. l'archevêque de Rouen et deux mariages dans notre famille[1] sont cause que je ne vous ai pas plus tôt remercié de la dernière lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Je me flatte que ce retardement ne vous aura pas donné lieu de croire que je sois différemment pour vous de ce que j'ai commencé d'être depuis si longtemps. Je vous envoie une lettre de Montargis; tout y est, grâces à Dieu, dans les meilleures dispositions du monde. La santé de l'ancienne prieure est passable; l'union entre elle et la nouvelle prieure est parfaite, et cette dernière défère à ses avis comme elle obéissoit à ses ordres. La communauté en est touchée et édifiée et, se voyant toujours conduite par le même esprit, elle s'attache au sujet qu'elle a choisi, y retrouvant ce qu'elle goûtoit du temps de la précédente supérieure. Je recommande toutes ces bonnes filles à vos prières et moi qui (sans humilité) m'en connois un extrême besoin.

On ne peut être plus véritablement que je le suis, etc.

Depuis cette lettre écrite, Monsieur, la vôtre du 8 que j'ai reçue m'engage à de nouveaux remerciements. Je suis bien aise que M. l'archevêque de Toulouse soit aussi soulagé que vous me

duchesse de Beauvillier, archevêque de Toulouse depuis 1687, ne mourut que le 11 juillet 1710.

1. Ce sont ceux du marquis de Seignelay, neveu de M^me^ de Beauvillier, avec M^lle^ de Fürstenberg, le 10 janvier, et du marquis de Cany, fils de Chamillart, avec M^lle^ de Mortemart, nièce également de la duchesse, 11 janvier.

marquez qu'il l'est. Je ne savois pas, Monsieur, que vous eussiez été incommodé; j'apprends avec joie que vous en êtes quitte.

XXXIV.

Le duc de Beauvillier à l'abbé Amette.

Ce 13 novembre 1708.

Je prends beaucoup de part à votre compassion, Monsieur, pour la famille de feu M. l'évêque d'Alet et à sa douleur[1]. Vous savez bien que je n'en puis avoir la consolation que vous me proposez.

L'usage actuel des eaux où je suis m'a empêché de vous faire plus tôt réponse. Comptez toujours, je vous prie, sur l'estime parfaite avec laquelle je suis, Monsieur, très véritablement à vous.

LE DUC DE BEAUVILLIER.

1. L'évêque d'Alet était mort le 8 octobre précédent.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LA SECONDE PARTIE

DE L'ANNUAIRE-BULLETIN

DE L'ANNÉE 1922.

Pages

Trois lettres d'Édouard, premier prince de Galles, fils d'Édouard Ier, roi d'Angleterre, par R. DELACHENAL . 175

Deux lettres autographes de Louis XIV et de Colbert au duc de Vivonne, à l'occasion de la bataille de Stromboli, par Jean CORDEY 181

Lettres du duc de Beauvillier à l'évêque d'Alet, par Léon LECESTRE 186

Nogent-le-Rotrou, imprimerie DAUPELEY-GOUVERNEUR.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE

IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR

A NOGENT-LE-ROTROU.